
master # 361,362
3 1761 04010 7849

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

DE

BIO-BIBLIOGRAPHIE

BRETONNE

PAR

RENÉ KERVILER

Bibliophile Breton

Membre du comité des travaux historiques

AVEC LE CONCOURS DE

MM. A. Apuril, Ch. Berger, A. du Bois de la Villerabel, F. du Bois Saint-Sévrin, R. de l'Estourbeillon, A. Galibourg, P. Hémon, Fr. Jégou, Alb. Macé, A. Mauricet, Le Mée, A. Ménard, M. Nicol, R. Oheix, Cte de Palys, P. Paris-Jallobert, J. Plihon, le P. René, de Nantes, Bon de Rosmorduc, R. de Saint-Meleuc, Fr. Saulnier, C. Sommervogel, H. Soulas, Mis de Surgères, G. de la Vieuxville, G. de Wismes, etc.

LIVRE PREMIER

LES BRETONS

FASCICULE VINGT-ET-UNIÈME. — (Cer-Chap)



RENNES

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE J. PLIHON ET L. HERVÉ

5, rue Motte-Fablet, 5.

1895

ADDITIONS ET CORRECTIONS

A l'article Brochard, j'ai dit, sur la foi de la *Gazette anecdotique*, que le comte de Dion avait épousé Mademoiselle Marsy de la Comédie-Française. Il est exact que les bans de ce mariage ont été publiés en 1883 à la mairie de Puteaux ; mais, sur l'opposition formelle et judiciaire de la famille, le mariage n'eut pas lieu.



1. — Chanson sur la prise de la Rochelle en 1627, — dans le *Jardin des muses* de Pierre de Saint-Romuald (*Paris,* Sommaville, 1643, in-12), p. 198.

2. — Image de Notre-Dame-de-Liesse, ou son histoire authentique par un religieux de la Compagnie de Jésus. Première partie. — *Reims,* Nicolas Constant, 1632, in-8°, 511 p. (Dédié à l'évêque de Léon. La seconde partie commence à la page 244 avec le titre : Miracles de N.-D. de Liesse).

Le P. Le Long, dans sa *Bibl. hist. de la Fr.*, n° 4161, donne cet ouvrage avec la date de 1622, sans doute par erreur, car ce serait beaucoup trop tôt. Je cite le titre ci-dessus d'après le P. Sommervogel à la *Bibl. de la Compagnie de Jésus*, II, 993. M. de Gourcuff (*Revue de Bret. et de Vendée*, 1890, I, 315) dit avoir vu un exemplaire avec ce titre un peu différent :

Histoire de l'image de N.-D. de Liesse, au diocèse de Laon, par le R. P. *René de Ceriziers* de la Compagnie de Jésus. — *Reims,* Nicolas Constant, 1632, in-8°.

3. — Les soliloques et méditations de Saint-Augustin, traduites par le R. P. *de Ceriziers*, de la Cie de Jésus (dédié à Mme de Villesavin). — *Paris,* Christophe Journel, 1632, in-12, de 12 ff. et 320 p. = 2e édit. *Paris,* Jean Camusat, 1639, in-12.

On les a réédités avec d'autres opuscules, après la sortie du P. *de C.* de la Compagnie de Jésus, sous le titre suivant, qui démontrera à M. de Gourcuff que cette sortie est antérieure au moins à l'an 1647 :

Les soliloques, le manuel et les méditations de Saint-Augustin ; de la traduction du sr *de Ceriziers,* aumônier du roy, avec les dévotes pensées sur le Saint-Sacrement. — *Paris,* Vve Jean Camusat et Pierre Le Petit, 1647, in-12, 420 p. = *Paris,* 1650, in-12 ; = *Bruxelles,* François Foppens, 1661, in-12, 360 p. = *Paris,* 1664 et 1688, in-12.

Puis on changea encore le titre ainsi qu'il suit :

Le manuel, méditations et soliloques de Saint-Augustin avec un traité de dévotes pensées, etc..., traduites par le R. Père *de Ceriziers*, de la Cie de Jésus. Dernière édition. — *Paris,* Fr. Muguet, 1680, in-12, 357 p. = Dernière édition avec le titre primitif. — *Paris,* Nicolas Legros, 1714, in-12, 348 p.

4. — Les heureux commencements de la France chrestienne sous l'apostre de nos roys saint Remy, par *René de Ceriziers*, religieux de la Cie de Jésus. — *Reims,* Fr. Bernard, 1633, in-4°, 12 ff. et 400 p. = 2e édit. *ibid.*, 1647, in-8°.

5. — L'innocence, reconnue ou vie de sainte Geneviève de Brabant. — *Paris,* 1634, in-12 (M. de Gourcuff place à tort la première édition en 1640). = *Rennes,* Gaismes, 1634, in-12. = *Mons,* J. Havart, 1638, in-12, 195 p. = *Tournay,* Adrien Quinqué (avec addition au titre, le nom de l'auteur et l'indication formelle de 4e édition), 1640, in-8°. = *Paris,* 1640, in-4° (c'est la première édition citée par Kerdanet, Levot et de Gourcuff). = *Paris,* 1643, in-12, = *Tournay,* Adrien Quinqué (avec le titre de 5e édition) 1644, in-12, 307 p. = *Paris,* Gosse, 1647, in-8°.

Le titre change alors de forme et devient :

La vie de très digne, vertueuse et incomparable princesse sainte Geneviefve, composée sur le titre de l'Innocence reconnue par le sieur *de Ceriziers*, aumônier du roy. Nouvelle édition. — *Bruxelles*, Fr. Vivien, 1656, in-8°, 184 p. = *Rouen*, 1661.

Puis on reprend l'ancien titre après la mort de l'auteur .

L'innocence reconnue, ou la vie de sainte Geneviève, par le R. P. *René de Ceriziers*, religieux de la Cie de Jésus. Sixième et dernière édition. — *Bruxelles*, P. Vleugart, 1675, in-12 de 194 p. = *Rouen*, J. du Mesnil, 1678, in-12, de 24-285 p. = *Rouen*, Rob. Roque, 1688, in-12, 220 p. = *Avignon*, L. Lemoit, 1680, in-12, 233 p. = *Liège*, Marie Tournay, 1694, in-8°, 126 p. — *Bruxelles*, J.-B. de Leener, 1700, in-12, 245 p. = *Lille*, Pillot, (nouvelle édition, revue et corrigée par l'abbé Richard), 17..., in-8°, 84 p. = *Liège*, de Boubers, 1787, in-12, 96 p. = *Lille*, Martin Muiron, in-12, 72 p. = *Liège*, Boubers, 1807, in-12, 91 p. = *Paris*, Montaudon, 1811, 1814, 1816, in-18 ; = *Epinal*, 1813, 1816, 1817, 1821, 1826, 1829, in-12. = *Porentruy*, Decker, 1816, in-16 ; = *Paris*, Vve Demoraine, 1826, in-18 ; = *Epinal*, Pellerin, 1834, in-12 = *Toulouse*, Navarre, 1846, in-12.

Nouveaux titres depuis 1859 :

Histoire de Geneviève de Brabant, ou l'innocence reconnue, par le révérend P. *René de Ceriziers* de la Cie de Jésus, suivie du cantique de sainte Geneviève. — *Charmes*, Mongel, 1859, in-12, 63 p. = *Paris*, Bernardin Béchet, 1865, in-18, 108 p.

L'innocence reconnue ou la vie admirable de Geneviève, princesse de Brabant. Nouvelle édition. — *Paris*, Renault, 1859, in-18, 107 p. = *ibid.*, 1860, in-18, 107 p.

Vie admirable de Geneviève, princesse de Brabant, ou l'innocence reconnue, par le R. P. *René de Ceriziers*, jésuite, suivie du cantique. — *Avignon*, Offray, 1861, in-32, 96 p.

Il y a beaucoup de traductions de ce livre en langues étrangères :

A. (en hollandais). — De H. nederlansche Suzanna ofte het leven van de H. Princesse Genoveva, etc. (traduit par le P. Ch. Van Houcke). — *Ypres*, 1640.

B. (en anglais). — Innocency acknowleged in the life and death of S. Genovefa, etc. — *Gaunt*, J. van den Kerchove, 1645, in-8°.

C. (en espagnol). — La innocenzia reconocida, etc. (traduit par Vincent de Oiza). — *Milan*, Ph. Ghisolfi, 1646, in-12, 227 p. = Historia del vida de S. Genoveva, princesa de Brabante. — *Bruxelles*, 1717. = Vida de S. Genoveva. — *Valladolid*, 17[illegible], in-8° = *Madrid*, de Cuesta, 1813, et de Rezola, 1821, in-8°.

D. (en italien). — L'innocenza riconosciuta, etc. (traduit par L. Cadamosto). = *Bologne*, G. Zenero, 1647, in-12, 187 p. = *Turin*, G. Sinibaldo, 1667, in-12.

Et voy. la 2e partie des « Trois états de l'innocence et au n° [illegible] ci-dessous.

6. — Consolation de la philosophie, traduite du latin de Boèce en français, par le R. P. *de Ceriziers*, de la Compagnie de Jésus

= *Paris*, J. Camusat, 1636, in-4° = seconde édition, *ibid.*, 1636 in-4°. = *Reims*, Fr. Bernard, 1636, in-12; = *Paris*, Cl. Gourault, 1638, in-18, 217 p. = *Paris*, J. Camusat, 1638, in-12.

A partir de l'année 1640 cet ouvrage est généralement joint au suivant :

7. — La consolation de la théologie, par le R. P. *de Ceriziers*, de la Compagnie de Jésus. — *Paris*, J. Camusat, 1639, in-4°, 364 p. (achevé d'imprimer du 31 décembre 1638).

On a donc à partir de ce moment :

Les consolations de la philosophie et de la théologie, par le R. P., etc. Edition seconde. — *Paris*, Michel Soly, 1640, in-12, de 6 ff. et 319 p. et à la suite : La consolation de la philosophie, traduite du latin de Boèce, édition VI, reveue par le traducteur, *ibid.*, 1640, in-12, 11 ff. et 105 p. = Les consolations, etc., édition cinquiesme. — *Rouen*, Viret, 1646, in-8°, 307 p., suivie de la Consolation, etc., édition cinquiesme, *ibid.*, 1646, in-8°, 160 p. = *Paris*, J. Camusat, 1647, in-12 et 1648 in-12. = Les Consolations, etc., édition sixiesme. — *Lyon*, Jean Huguetan, 1648, in-8°, 307 p. suivie de la Consolation, etc., édition huitiesme reveue par le traducteur, *ibid.*, 1648, in-8°, 160 p. = Edition sixiesme. — *Rouen*, Viret, 1654, in-12, de 410 et 185 p. = Nouvelle édition (avec le titre aumosnier du Roy). — *Paris*, Ch. Angot, 1663, in-12 composé de 3 parties : I La consolation de la philosophie : II la Consolation de la théologie : III Exercice de la constance chrétienne. = *Reims*, 1666, in-12.

8. — Les confessions de saint Augustin (anonyme). — *Paris*, 1638, in-12, approbation du 30 octobre (dédiées à la duchesse d'Aiguillon). = Seconde édition (avec le nom de l'auteur). — *Paris*, Chr. Journel, 1639, in-12, 539 p. et *Paris*, J. Camusat, 1639, in-12, 501 p. = 3e édition (avec le nom écrit *de Sériziers*). — *Paris*, veuve de J. Camusat, 1642, in-12, 501 p. frontispice gravé par Mellan. = 5e édition, *Rouen*, Viret, 1647, in-12, 635 p. = 5e édition (*sic*) avec le titre : aumosnier du roy. — *Paris*, veuve Camusat et Pierre Le Petit, 1647, in-12, 501 p. = avec le titre : de la Compagnée (*sic*) de Jésus. — *Paris*, Chr. Journet, 1647, in-12, 540 p. frontispice gravé par Larmessin. = *Paris*, compagnie des marchands libraires du Palais, 1665, in-12, 540 p. = Dernière édition, *Rouen*, L. Cabut, 1679, in-12, 612 p. = *Paris*, Soubron, 1681, in-12, 540 p. = Dernière édition, *Paris*, G. Cavelier, 1688, in-12, 642 p = Dernière édition, *Paris*, Nicolas Le Gras, 1690, in-12, 582 p. = *Paris*, veuve Ch. Osmont, 1693, in-12, 582 p. = *Paris*, Nicolas Le Gras, 1709, in-12, 559 p.

Cette traduction qui avait eu tant de succès fut alors détrônée par celle de l'académicien Goibaud du Bois.

9. — Les trois états de l'innocence, par le R. P. *René de Ceriziers*, de la Compagnie de Jésus. Tome I. L'innocence affligée (Jeanne d'Arc). — Tome II. L'innocence reconnue (Geneviève de Brabant). — Tome III. L'innocence couronnée (Hislande, duchesse de Bretagne). — *Paris*, veuve de Jean Camusat, 1640, 3 vol. in-8° de 491 p. = *Paris*, Camusat et Le

Petit, 1646, in-8°. = Dernière édition (avec le titre aumosnier du roy). — *Lyon*, Carteron, 1649, 3 vol. in-8° de 240, 253 et 244 p. = *Toulouse*, 1650, in-8°. = *Rouen*, Jean Tieucelin, 1661, 3 vol. in-8°, de 224, 231, 230 p. = *Paris*, 1669, 1696.

Cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues :

A. (en anglais). — The innocent Lady, and the triumphant Lady (trad. par William Lower). — *Londres*, 1654 et 1656, in-8°.

B. (en allemand). — *Renati de Ceriziers* die durch Mord und Lastenzungen Lochst bedrongte, etc., in drei Theil abgetheilt. — *Dillingen*, 1685, in-8°.

Die gekronte Unschuld, oder Leben der Frommen, etc. (traduit par J.-A. Langenmantel). — *Augsbourg*, 1690, in-4°.

10. — Réflections (sic) chrestiennes et politiques sur la vie des roys de France. — *Paris*, Vve de Jean Camusat, 1641, in-12 (anonyme et dédié sans signature au duc d'Anguien, pair de France : le verso du titre porte *Tome premier*, Pharamond, Clodion, Mérovée, Chilpéric). = 2e édition (avec le nom et « aumosnier du roy ») *ibid.*, 1644, in-12 = autres éditions sous le titre :

Le Tacite françois, avec des réflexions politiques et chrestiennes, sur la vie des rois de France. — *Paris*, Vve J. Camusat, 1648, 2 vol. in-4°, et 1653, 2 vol. in-12 (*Bibl. de Nantes*, n° 40095). = Le Tacite françois ou le sommaire de l'histoire de France ; avec des reflexions chrestiennes et politiques sur la vie des rois de France. Du sr *de Cerisiers*, aumosnier du roy. — *Paris*, chez Charles Angot, 1658, petit in-8°, 2 vol de 452 et 479 p., sans l'épître dédicatoire, l'avant-propos et la table (*Bibl de Nantes*, n° 40096).

L'abbé de Claustre, dans la table du *Journal des Savants*, a pris mal à propos cet ouvrage pour une traduction de Tacite.

Il a été traduit en italien par César Justinien Masucci :

Il Tacito Francese ovvero sommario dell'istoria di Francia, con le Riflessioni christiane, e politiche alla vita diquei re, tradotto del Francese nell Italiano da Cesare Guiseppe Masucci. — *Roma*, per Angelo Bernabo, 1680, in-12.

Il a été traduit en allemand la même année par Jean Manudier.

Voy. au sujet de cet ouvrage la *Bibl. française* de Ch. Sorel, au chap. IV, p. 345, 346.

11. — Joseph, ou la providence divine. — *Paris*, Jonas de Briquegny, 1642, in-8° de 8 ff et 366 p.

Dans l'épître dédicatoire de cet ouvrage, l auteur se peint comme un homme qui vient d'éprouver un revers de fortune. Il voulait sans doute parler de sa sortie de l'ordre des Jésuites (Barbier, *Examen crit. des dict. biog.*, p. 177). C'est pour cela que le P. Sommervogel arrête sa bibliographie, dans la *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus* (2e édition II, 999) à l'année 1641, et ne parle même pas du n° 10 ci-dessus — Ol. de Gourcuff dit, dans la *Revue de Bret., de Vendée et d'Anjou*, 1889, I, 317, que Levot est le seul à mentionner cet ouvrage. Il y a là une affirmation hasardée que l'érudit critique se serait épargnée, en compagnie de plusieurs autres, s'il avait pensé à consulter le P. de Backer, à la 1re édition

de la *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, qui cite cet ouvrage d'après Barbier, et le *Catal. de la Bibl. de Nantes*, n° 64 380, ce qui fait au moins 4 mentions avant celle de M. de Gourcuff.

12. — Le philosophe françois, par le sr *de Cerisiers*, aumosnier de Monseigneur le duc d'Orléans (édition originale). — *Paris*, Ant. de Sommaville et Augustin Courbé, 1643, in-12 de 431 p. sans la dédicace à messire Nicolas de Castille (titre gravé ; privilège du 15 juin 1643 et achevé d'imprimer du 20 août 1643. — De ma bibliothèque) = seconde édition augmentée : Tome I, à *Lyon*, chez Antoine Valançot, 1649. — Tome II, à *Lyon*, chez Jacques Carteron, 1650. — Tome III, à *Lyon*, chez Jean-Aymé Caudy, 1650, 3 vol. in-12, de 283, 288 et 293 p. sans les titres et les tables. = *Rouen*, Jean Behourt, 1651 et 1652, 3 vol. in-18 = dernière édition avec le titre d'aumônier du roy, *Rouen*, David Maurry, 1661 et 1662, 2 vol. in-12.

M. de Gourcuff qui affirme encore que M. Levot a seul cité cet ouvrage avant lui, et qui lui cherche chicane pour avoir dit qu'il se compose de 3 vol. publiés à Rouen en 1651 et 1652, tandis qu'il ne se composerait que de 2 vol publiés à Rouen en 1661 et 1662, se serait encore épargné cette affirmation s'il avait consulté Barbier à l'*examen critique*, qui mentionne les 3 vol. de *Rouen* 1651, 1652 possédés, du reste, par la Bibliothèque de Nantes (*Catal.* n° 12 115), et le P. de Baker qui mentionne les 3 volumes de *Lyon*, 1649, 1650. — Mon exemplaire prouve qu'il faut encore reculer la première édition jusqu'en 1643 : la date de l'achever d'imprimer ne laisse aucun doute à cet égard, et la mention d'aumônier du duc d'Orléans prouve que *René de Cerisiers* avait bien quitté l'ordre des jésuites à cette époque.

13. — Le hérault françois publiant les actions du maréchal de la Mothe-Houdancourt. — *Paris*, Camusat, 1644, in-4°.

Le même ouvrage, « traducido da Francese de *Renato de Cerisiers*, » par Gaspar de Salas. — En *Barcelona*, 1646, in-4°.

14. — Le héros françois, ou l'idée d'un grand capitaine ; par de Cerisiers, aumônier de M. le duc d'Orléans. — *Paris*, Camusat 1645, in-4°.

C'est l'éloge du comte d'Harcourt. Il y en a une traduction espagnole :

El Heroe Francese, o la idea d'un grand capitan, por Gaspar de Salas, traducido del *Renato de Cerisiers*. — En *Barcelona*, 1646, in-4°.

15. — Discours sur le sacre du roy. — *Paris*, Pierre le Petit 1654, in-4°.

Les bibliographes ne citent pas en général ce discours que réclame le catalogue de la Bibl. de Nantes parmi ses *desiderata*, mais M. de Gourcuff a remarqué que *de Cerisiers* le mentionne lui-même dans le préambule de l'ouvrage suivant.

16. — Lettre du P. Le Boux, de l'Oratoire, à M. *de Cerisiers*, aumônier du roy, avec sa réponse. — *Paris*, Pierre le Petit, 1654, in-4°, 12 p.

17. — L'année françoise (et non l'*Armée*, comme ont écrit plusieurs bibliographes, en particulier Levot), ou la première

campagne du roi (en 1654). — *Paris*, Ch. Angot 1655, in-4°. Dédié à messire Basile Fouquet, chancelier de l'ordre du roi, abbé de Barbeaux.

Il y a une série de six années du même genre On eut successivement :

A. — L'année françoise, ou la seconde campagne de Louis XIV. — *Paris*, Angot, 1656, in-4°. — Dédié au marquis de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie de France.

B. — L'année françoise, ou la troisième campagne de Louys XIV. — *Paris*, Angot, 1657, in-4°. — Dédié au cardinal Mazarin.

C. — L'année françoise ou la quatrième campagne de Louys XIV. — *Paris*, Angot, 1658, in-4°. — Dédié aux deux surintendants des finances Servien et Fouquet.

Le libraire Angot fit alors une seconde édition de ces 4 années en un seul volume à pagination continue sous le titre :

Les années françoises ou les campagnes de Louis XIV. — *Paris*, Angot, 1658, in-12, 307 p. avec un frontispice dessiné et gravé par Chauveau.

On eut ensuite :

D. — L'année françoise ou la cinquième campagne de Louys XIV. — *Paris*, Angot, 1659 in-12, 77 p.

E. — L'année françoise ou la sixième campagne de Louis XIV, — *ibid.*, 1660, in-12.

Il y eut alors une édition complète des six années sous le titre semblable à celui de 1658 :

Les années françoises ou les campagnes de Louis XIV. — *Paris*, Angot, 1660, in-12.

C'est de ce recueil que parle Ch. Sorel dans sa *Biblioth. française*, quand il dit : « Il y a une espèce d'histoire des six dernières années de la guerre, laquelle porte pour titre : *Les années françoises*, etc. Cecy est fait par le sieur *de Ceriziers*, aumosnier du roy, lequel, ayant commencé par l'année 1654 finit à 1660, afin de parler du traité de paix et du mariage du Roy avec l'infante d'Espagne Le stile en est fleury, comme des autres ouvrages de cet autheur, mais parmy cela on ne laisse pas de rencontrer des particularitez qu'on est fort aise de voir ».

M. de Gourcuff, qui en veut décidément à ce pauvre Levet, lui reproche d'avoir dit que l'*Année françoise* publiée en 1660, contient les éloges de sainte Clotilde, de sainte Bathilde, de la reine Blanche et d'Anne d'Autriche. Ce renseignement avait été donné en 1820 par Barbier dans son *Examen critique des dict. biog.*, et a été reproduit dans la bibliographie du P. de Backer.

18. — Saint Augustin de la Cité de Dieu, traduit en françois par le P. *de Ceriziers*, aumônier du roy. — *Paris*, Pierre Le Petit, 1655, in-fol.

Ce sont seulement les premiers livres. L'épître dédicatoire contient l'éloge de Jacques Le Coigneux, président à mortier

Voici comment la *Muse historique* de Loret, du 5 décembre 1654, salua l'apparition de ce volume :

La *Cité-de-Dieu*, ce beau livre
Où l'on apprend si bien à vivre,
Compozé jadis en latin
Par feu monsieur saint Augustin,
Fut d'une excellente manière,
Ces jours passez, mis en lumière
Chez cet imprimeur de renom
Qui Pierre le Petit a nom.
Celuy qui ce divin ouvrage
A traduit en notre langage
Est un esprit fort estimé,
Monsieur de Cériziers nommé,
Dont la plume a de l'élégance
Autant qu'autre plume de France,
Lequel a si bien réussy
Au livre dont je parle icy,
Que la pureté de sa fraze
Ravit quelquefois en extaze :
Et non seulement tout docteur
Peut profiter dans cet auteur,
Mais le sexe mesme des dames,
Où l'on void tant de belles ames,
En lizant atentivement,
Peut, dans ce volume charmant,
En cent rares chozes fertile,
Trouver l'agréable et l'utile.

19. — Jonathas ou le vray amy, par le sieur de *Ceriziers*, aumônier du roy. — *Paris*, 1653 (?) in-4° (dédié au cardinal Mazarin). = 2e édition, *Paris*, Pierre Le Petit, 1656, in-4°, avec le portrait de l'auteur et les armes du duc de Villars à qui l'ouvrage est dédié (privilège du 1er mai 1656, mais l'auteur dit lui-même, dans son épître dédicatoire, qu'il l'avait publié pour la première fois quelques années auparavant) ; = 3e édit., *Bruxelles*, Foppens, 1661, in-12 (citée par Brunet) ; = *ibid.*, 1665, in-12 (*Catal. Claudin*, n° 65260) ; = dernière édition, *ibid.*, 1667. in-12, 176 p. (privilège du 9 novembre 1666).

M. de Gourcuff dit que Brunet (au *Manuel du Libraire*), est le seul à citer cet ouvrage avant lui. Il oublie le P. de Backer qui mentionne la dernière édition.

20. — Les négociations du président Jeannin, suivies de ses œuvres meslées. — *Paris*, 1656 in-folio (éditées par *Ceriziers* sous le nom de l'abbé Nicolas de Castille, petit-fils du président). — Nouvelles éditions, *Paris*, 1659, 1695, et *Paris*, 1819, 3 vol. in-8°.

21. — La réunion des esprits : L'examen du jugement sur l'éclipse, — et traduction d'une épitre de saint Augustin, — (3 ouvrages cités dans le privilège accordé en 1658 pour les *Années françoises*).

22. — Les Eloges sacrez ou la vie des Saints, par M. *de Ceriziers*, aumosnier du roy. — *Paris*, Ch. Angot, 1661, 12 vol. in-12 (le privilège est de 1658).

23. — L'imitation de Jésus-Christ, composée par Thomas de Kempis, chanoine régulier. Nouv. édition, fidèlement traduite

du latin par M. *R. C. A.* (c'est-à-dire *René Ceriziers, Aumosnier*). — *Paris*, Hélie Josset, 1662, in-12 = *Lyon*, Cl. Galbet, 1678, in-12.

Il paraît difficile de pouvoir traduire autrement les lettres *R. C. A.*, car Claude Irson, dans sa liste des auteurs les plus célèbres de notre langue, à la suite de sa *Nouvelle méthode pour apprendre la langue françoise* (*Paris*, 1656, in-8°), assure que *René Cerisier* a traduit « l'Imitation de J.-C. » en français. — Nous ajouterons, avec Barbier, que ce n'est guère qu'une réimpression un peu retouchée de la traduction de Marillac.

Aux ouvrages qui précèdent il faut ajouter les suivants qui ont été attribués à *René de Ceriziers* par quelques bibliographes, mais au sujet desquels nous faisons toutes réserves.

24. — L'illustre Amalazonthe, par le sieur **Desfontaines**. — *Paris*, Robinot, 1645, 2 vol., in-12.

On trouve dans ce roman l'histoire du procès du président Giroux, de Dijon, sous le nom de Rufinius. Ce président convaincu de plusieurs crimes, avait été condamné en 1642, à avoir la tête tranchée (Voyez, première partie, depuis la page 453 jusqu'à la fin, et la seconde partie, depuis la page 3 à 90, et page 257 à 335).

Le romancier Desfontaines existe réellement, et nous ne voyons pas pourquoi on le dépouillerait au profit de notre nantais. Lenglet Dufresnoy, dans sa *Biblioth. des romans* ne parle pas de cette attribution qu'on trouve pour la première fois dans la *Biog. univ.* en 1813, et qui a été répétée depuis, par Barbier, dans l'*Examen critique* en 1820, par Kerdanet, Levot, etc.

25. — Geneviève de Brabant, tragédie. — *Paris*, Loyson, 1669, in-12 (anonyme).

C'est dans une réimpression faite à Rouen en 1711, remarque le duc de La Vallière, dans sa *Bibliothèque du théâtre françois* (tome 3, page 63), qu'on lit sur le frontispice : « par M. *Cerisiers*, conseiller et aumônier du roi. » C'est sans doute à cause de son ouvrage historique sur Geneviève, que l'imprimeur de Rouen lui aura attribué la tragédie composée sur le même sujet. Il parut en même temps une autre : « Geneviève, tragédie, par François d'Aure, curé de Minière. *Montargis*, 1670, in-12. »

Sur *René de Ceriziers* voy. :

1. — Ogée, au *Dict. hist. de Bret.*, II, 217.

2. — Guimar, aux *Annales nantaises* (1795).

3. — Weis, à la *Biog. univ.* de Michaud, 1re édit., 1813.

4. — Barbier, à l'*Examen critique des dict. biog.* (1870) p. 176, 177.

5. — Kerdanet, *Notices chronol.* (1818), p. 142.

6. — Leboyer, au *Lycée armoricain.*

7. — Levot, à la *Biog. bret.* (1852), I, 270, 271.

8. — *Nouv. biog. gén.* de Hoefer.

9. — De Backer, à la *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 1re édition, I, 1181 à 1186, et III, 2073, 2074.

10. — Ol. de Gourcuff, dans l'Anthologie des poëtes bretons du XVIIe siècle, publiée par la *Soc. des biblioph. bret.* (*Nantes*, 1884, in-8°), p. 119 à 129, avec des vers extraits de la *Consolation de la philosophie et de la théologie.*

11. — Ol. de Gourcuff, à la *Revue de Bret., de Vendée et d'Anjou*, 1889, I, 314 à 322, et 391 à 396. C'est une étude critique de biblio-

graphie pour laquelle il est fâcheux que l'auteur n'ait pas connu les numéros 4 et 9 qui précèdent.

12. — Sommervogel, à la *Bibl. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 2e édition, II (1891), col. 993 à 1000 (Bibliographie limitée aux ouvrages dont la 1re édition est antérieure à l'an 1641).

Iconographie. — Tirage à part du portrait cité ci-dessus en tête de l'édition du *Jonathas* en 1656, avec l'inscription *Renatus de Ceriziers Joannis filius*, et les armes. — De Surgères, à l'*Icon. bret.*, I, 106, lui donne la signature *J. Boulanger*, qu'Ol. de Gourcuff lit : *Houlanger*. Mais le *Dict. des artistes* de Bellier de La Chavignerie ne cite personne à ce dernier nom, tandis qu'il mentionne toute l'œuvre du peintre et graveur champenois, *Jean Boulanger*, y compris le portrait de notre nantais.

834. — **Cérisy** (Jehan de), — contrôleur général des finances du duc en 1488, garde des sceaux de Bretagne en 1488 (*Pr.* de dom Mor. II, 1757 ; III, 388, 426, 581, 792, 857 ; et *Revue de Bret. et de Vendée*, 1885, II, 97), était, sans doute, d'origine normande, car il y avait une abbaye de ce nom en Normandie.

* — **Cerné** (Emile de). — Pseudonyme de Mme de *Bellaigue de Bughas*, née **Du Bois de Beauchesne**, pour des poésies publiées, en 1885, dans la *Revue de Bret. et de Vendée*. — Voy. ci-dessus du **Bois**.

835. — **Cernis** (du). — Nom d'un doyen de Saint-Brieuc, exécuteur testamentaire du duc Jean, en 1290 (*Anc. év. de Bret.*, IV, 325, 326) ; — et d'un bourgeois de Nantes en 1572 (*Ogée*, II, 174).

836. — **Cerny**. — Nom d'un receveur de la terre de Landivisiau en 1740 (*Arch. du Fin.*, B, 833).

* — **Cerny** (Mme Elvire de). — Nom d'auteur d'une femme poëte, née de *Preissac*, qui a publié, à Dinan, une *Chronique dinannaise* du XIIe siècle (*Dinan*, Huart, 1860, in-8°, 29 p.), et un volume sur *Saint-Suliac* et ses traditions (*ibid.*, 1861, in-8°, 95 p.); — mais je ne la crois pas bretonne. — Voy. à son sujet, sa déposition dans le procès *Brodin-Collet*, cité ci-dessus.

* — **Cerrent** (de), — erreur de l'*Inv. des arch. du Fin.* A, 8, pour de **Sérent**.

837. — **Certain** — Nom de famille assez répandu en Bretagne, dont je rencontre *Yves C.*, pinthier à Quimper, en 1594 (Mém. de la *Soc. arch. du Fin.* XII, 146, 169) ; — *Renée C.*, dame de la *Pardouyère*, fondant une messe à la chapelle de la Haie-Gilles en Bréteil, en 1665 (*Pouillé de Rennes*, IV, 244) ; — un prieur de Bécherel en 1773 (*ibid.*,

II, 375); — un paroissien de Bais en 1775 (*Mœurs et cout bret.* III, 332); — et *François-Marie C.*, de Saint-Nazaire, marin, second du trois mâts *La France*, recevant une médaille d'argent du ministre de la marine, « pour le courage et l'énergie dont il a fait preuve à la suite de la perte de ce navire, abandonné en mer, le 25 octobre 1881, à la hauteur des Bermudes, » et une autre médaille, en 1887, pour sa belle conduite dans l'incendie du paquebot *La France* (*Annales du sauvetage marit.*, 1887, p. 172).

Je ne dois pas omettre ici de mentionner que l'illustre maréchal *Canrobert* a failli naître en Bretagne, où son père *Antoine Certain de Canrobert*, originaire du diocèse de Cahors, capitaine au régiment de Penthièvre-Infanterie, épousa, le 18 septembre 1788, à Dinan, Jeanne-Céleste-Pélagie *Sanguinet*, fille d'un capitaine des vaisseaux de la compagnie des Indes et des frégates du roi, dont *Jean-Baptiste-Pélage-Julien Certain de Canrobert*, né en Bretagne et demeurant à Dinan en l'an X, pupille de son oncle Jean-Vincent *Sanguinet*. Ce *Jean-Baptiste C. de C.* mourut jeune, et son père *Antoine C. de C.* qui habitait Lorient en 1801, après avoir été amnistié pour faits d'émigration (*Société polym. du Morb.*, procès-verbal de la séance du 28 novembre 1893), étant retourné dans le Lot, y épousa en secondes noces N. *Niocel*, dont *François C. de C.*, le futur maréchal de France, né à Cahors en 1809. Or Jean-Vincent *Sanguinet*, capitaine de frégate honoraire et chevalier de Saint-Louis, proprietaire à Saint-Servan, obtint du tribunal civil de Saint-Malo le 5 juin 1823, un jugement condamnant *François de Canrobert*, mineur émancipé, héritier de sa mère et de son frère *Jean-Baptiste* au paiement de 29517 fr. y compris les frais de l'instance. Pour obtenir ce paiement, Jean-Vincent Sanguinet fit saisir plusieurs maisons à Lorient appartenant à *François de Canrobert* : 1° une maison faisant l'encoignure des rues des Fontaines et Poissonnière, n° 14 rue des Fontaines (il y avait une niche pour recevoir une statue à l'encoignure des rues) ; 2° une petite maison joignant la précédente, rue Poissonnière ; 3° une petite maison joignant la précédente, même rue ; 4° autre petite maison joignant la précédente, même rue. — Les quatre lots furent adjugés à l'audience du tribunal de Lorient du 10 septembre 1828 pour 15900 francs à Armand-Fidèle-Pierre Fouquer, ferblantier. (*Notes Jégou*) Cela pourra servir aux futurs historiens du maréchal, et en particulier au commandant Grandin pour une seconde édition du livre qu'il vient de publier sous le titre : Le dernier maréchal de France (*Paris*, Tolra, 1894, in-8°).

838. — **Certaine, Certen, Le Certen.** — Nom d'une famille qui figure pour la Bretagne à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, I 277; et sur laquelle on rencontre des documents pour le XVIII° siècle, aux *Arch. du Fin.*, B, 56, 58, 639.

839. — **Certenais** ou **Certenay**. — Nom de famille de Haute-Bretagne, que je rencontre très répandu à Vitré et à Bais, en 1775, (*Mœurs et cout. bret.*, III, 270, 276, 286, 313, 328, 347 ; et *Journal hist. de Vitré*, p. 57, 164 531) ; — puis porté par un maire de Saint-Jean, décoré du Lys par le duc

d'Angoulême à son passage à Châteaubourg, le 22 juin 1814 (*Récit de ce qui s'est passé* à Châteaubourg, etc., *Rennes*, Frout, 1814, in-4°); — et par *Thomas C.*, né à la Guerche en 1801, recteur de Gennes en 1839, mort le 23 mars 1888 (*Pouillé de Rennes*, IV, 653; et *Sem. rel. de Rennes*, t. XXIV, p. 403 à 406).

840. — **Cervelle** (de la). — Nom d'une ancienne famille originaire de Normandie, où elle a produit, en 1371, un grand aumônier de France, et dont une branche comparut à la réformation de l'évêché de Rennes pour la paroisse de Romagné, en 1513, et fut déclarée noble d'*ancienne extraction* par arrêt des commissaires du parlement de Bretagne, en date du 28 juin 1669. — Le nom a été porté en additionnel par les du **Bois-le-Houx**.

Notices aux *nob.* et *arm.* de Courcy, I, 213; — Briant, p. 52; — Du Perré, p. 12; — Beauregard, p. 95; — du Plessis, p. 35; — Saint-Luc, III, 54; — Guérin, I, 92; — La Chesnaye des Bois, IV, 919. — Dossiers mss. au Cabinet des titres.

Armoiries : « De sable à 3 losanges d'or en fasce (*aliàs*, d'or à 3 chevrons de gueules) » — Blason gravé dans *Saint-Luc*, C, 33; dans *Guérin*, pl. 25, coloriée, C, n° 42; dans *Courcy*, pl. LXVI, n° 13. — Et voy. *Dict. hérald. de Bret.*, p. 34, 163.

La généalogie produite à la réformation de 1669 remonte à *Guillaume de la C.*, *sr de Villiers*, qui épousa : 1° en 1325, Alliette *de Poilley*, dont *Sylvestre*, le grand aumônier de France; 2° Jeanne d'*Espinays*, dont *Jacques*, grand-père de *Jean*, *sr de Guéperoux*, grand-père lui-même de *Jacques II*, qui épousa, en 1545, Françoise du *Hallay*, dont l'arrière-petit-fils *Jacques IV*, *sr de la Corbonnaye*, fut le maintenu de 1669.

Gabriel de la C., *sr d'Auxey*, accompagnait le prince de Condé dans sa fuite à Pontorson en 1585 (Frain, *Mœurs et cout. bret.*, I, 62).

François de la C. fut chanoine de Dol en 1707 (Pâris-Jallobert, *Dol*, p. 23).

841. — **Cervon** (de). — Nom d'une famille originaire du Maine, dont une branche établie en Bretagne et portant le titre de *baron des Arcis* depuis 1620, fut déclarée noble *d'ancienne extraction* par arrêt des commissaires de la grande réformation en date du 27 octobre 1668. — Le nom a été porté ensuite par les **Baillon**.

Notices aux *Nob.* et *arm.* de Courcy, I, p 213, 214; — Briant, p. 52; — du Perré, p. 12; — Beauregard, p. 95; — du Plessis, p. 35; — Saint-Luc, III, 54; — Guérin, I, 92. — La Bourdonnaye, p. 15.

Armoiries : « d'azur au cerf rampant d'or, ramé d'argent. » — Blason gravé dans *Saint-Luc*, C, n° 34; *Guérin*, pl. 25 coloriée, n° 42; — *Courcy*, pl. LXVI, n° 14.

La généalogie produite à la réformation de 1668 remonte à *Guillaume de C.* dont le fils *Hector de C.*, *sr des Arcis*, épousa, en 1479, Anne du *Bois-Jourdan* et fut grand-père de *Simon de C.*, mari, en 1534, de Françoise *de Bouillé*.

Charles de C. des Arcis, fils de *Simon* qui précède, fut gen-

tilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Fougères, chevalier de l'ordre du roi (Mém. de la *Soc. arch. de I. et V.*, XVII, xlv), et épousa en 1574 Christophlette de *La Chapelle*, dont *René de C.*, qui fit ériger la terre *des Arcis* en baronie en 1620, épousa Catherine *de Vauquelin* et fut le père d'*Urbain de C., baron des Arcis*, mari de Charlotte *Harel* (*Pouillé de Rennes*, IV, 233, 469), qui eut au moins 4 fils : — 1° *Joseph de C., baron des Arcis*, conseiller au Parlement en 1657, un des maintenus de l'arrêt de 1669, dont la fille unique *Catherine de C.*, née à Rennes le 23 octobre 1660, épousa : 1° Pierre *Baillon de la Dufferie*, dont *Jean Baillon de Cervon*, sénéchal de Rennes en 1732, 2° Jean-Baptiste *de Montesson* et mourut en 1724 (*Ogée*, II, 159 ; et Saulnier, aux Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, XV, 305, 306); — 2° *Emery-Augustin de C., vicomte des Arcis*, mari d'Hélène *Moysan de Kervégan*, fondatrice de la maison du Refuge de Guingamp, qui, devenue veuve en 1683, s'y fit religieuse sous le nom de sœur *Marie de l'Annonciation* et y mourut le 27 décembre 1694, laissant au moins un fils, *Augustin-Vincent de C., chevalier des Arcis*, qui vivait encore à la fin du XVIIe siècle (Ropartz, vie de Mme *des Arcis*, à la *Revue de Bret. et de Vendée*, 1859, I, 159 à 183, à l'*Hist. de Guingamp*, et aux *Portraits bretons du XVIIe siècle*, etc)., — 3e et 4e *Jean-Baptiste* et *Philippe-Emmanuel de C.* dont j'ignore la destinée.

* — **César** (le frère), — de l'ordre des Ecoles chrétiennes, mort à Nantes le 20 juin 1892, directeur de l'établissement de Bel-Air, après y avoir été attaché pendant 41 ans (*Revue hist. de l'Ouest*, nécrol. de 1892), et sur qui on a une pièce de vers d'Emile Grimaud, publiée dans l'*Espérance du Peuple* et le *Morbihannais* du 7 juillet, n'était pas breton, mais angevin.

842. — **Cesbron.** — Nom de famille de la région de Vannes à Nantes, que je rencontre au moins depuis dom *Jehan C.*, prêtre à Savenay en 1475; — puis à Donges, en 1679, (*Arch. de la L.-Inf.*, G, 386) ; — à Vannes et à Malestroit au XVIIIe siècle (*Arch. du Morb.* B, 1022, E, suppl. 774) ; — et de nos jours : *Henri C.*, né à la Chapelle-Basse-Mer en 1844, prêtre en 1871, vicaire à Nozay, puis curé de St-Gildas-des-Bois depuis 1891 ; — *Constant C.*, né à la Boissière-du-Doré en 1859, prêtre en 1884, professeur au collège St-Stanislas à Nantes ; — *Théodore-Joseph C.*, né à la Boissière le 9 février 1854, prêtre des Missions Étrangères, parti en 1880 pour Malacca (*État des Missions étr. pour 1887*, p. 21 et Kersauson, *État séculaire*, p. 52) ; — et un pharmacien à Nantes, suppléant de la chaire d'hist. nat. à l'école de Médecine de Nantes en 1886. — Et voy. **Cébron**.

843. — **Céset.** — Nom de famille de Maël-Carhaix en 1686 (*Arch. du Fin.* A, 13).

844. — **Cesson** (de). — Nom d'une ancienne famille qui l'avait emprunté à la seigneurie-paroisse de *Cesson* près Rennes, dont je rencontre *Gautier*, chevalier, témoin

en 1154 (*Pr.* de dom. Mor. I, 591) ; — *Eveillard de C.*, seigneur du château de Tizé, en 1160 ; — *Geoffroy*, petit-fils d'*Hervé*, donateur à l'abbaye de Savigny en 1190 ; — *Bertrand*, chevalier en 1223 ; — *Raoul*, croisé en 1240 ; — et dont la dernière héritière épousa, en 1315, Auffray de *Montbourcher* (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.* XVII, 266 ; *Ogée*, I, 159 ; II, 932 ; *Pouillé de Rennes*, II, 782 ; IV, 299 ; V, 368).

845. — **Cesson.** — Nom de famille dont je rencontre *Françoise-Marie-Joseph C.*, fille de noble homme *Hervé C.*, femme de François-Marie *Tuault de la Bouvrie*, sénéchal de Ploërmel en 1743 (*Arch. du Morb.* E, suppl. 694) ; — et un prêtre insermenté à Saint-Houardon en 1792 (*Téphany*, p. 100 ; et *Sem. rel. de Quimper*, 1889, p, 779).

846. — **Cessou.** — Nom de famille de Basse-Bretagne, dont je rencontre *Hervé C.*, à Lesneven en 1727 (*Arch. du Fin.*, B, 112) ; — un expert de la Roche-Maurice, électeur départemental du Fin. en 1790 ; — et *Pierre-Marie C.*, né à Landerneau le 30 juillet 1842, conducteur des Ponts-et-Chaussées en 1868.

847. — **Cesvin** ou **Cévin.** — Nom de deux chirurgiens de Rennes, sans doute le père et le fils, dont le premier, qui payait quatre livres de capitation en 1748, fut envoyé à Elven comme médecin des épidémies et y mourut en 1760 en soignant les malades de Trédion et de Plumelec, ce qui valut 1200 livres de gratification à sa veuve en 1768 (*Arch d'I.-et-V.* C, 2145 et 2533) ; — et dont le second signa la requête des chirurgiens de Rennes pour obtenir une école de chirurgie en 1767 (*ibid.*, C. 1323).

* — **Césy** (de). — Nom déformé à l'*inv. des arch. des C.-du-N.* (B, 1004), pour de **Saisy.**

848. — **Cetomerin.** — Nom d'un parent de Saint Pol, qui lui succéda sur le siège épiscopal de Léon, et mourut en 602, suivant Albert-le-Grand (*Ogée*, II, 859).

849. — **Ceuret**, Charles, — recteur de Cavan en 1685, donna une rente annuelle de 6 livres, à la fabrique de son église, afin de fonder un service chaque jour de l'octave de la Fête-Dieu pour le repos de son âme (*Arch. des C.-du-N.*, B. 480). Je pense qu'il faut lire **Cœuret.**

La table des *Pr.* de dom. Mor II, 1201, 1657, cite le nom *Ceuret* pour celui de *Cueuret*, l'évêque de Dol qui ratifia le traité de Troyes en 1427. — Voy. **Cueuret** ou **Cœuret.**

850. — **Cevaër** ou **Cever** et **Ceveur.** — Nom de famille de Basse-Bretagne, dont je rencontre un prêtre, maître ès-arts de

la confrairie de Léon avant 1618 (Mém. de la *Soc. arch. du Fin.* V, 53) ; — *Guillaume*, recteur de Lannilis, démissionnaire en 1587, et *Claude*, recteur de Saint-Matthieu de Quimper en 1628 (*Arch. du Fin.* G, 83, 84, 96) ; — de nombreux représentants à Quimper au XVIIIe siècle (*ibid.*, B, 68, 131, 155, 351, 363, 675, 863) ; — et de nos jours un vicaire de Lampaul-Guimiliau (son nom sur la cloche fondue à Ploërmel par le frère Fulbert pour Lampaul, en 1872), depuis recteur de Kernevel, et collaborateur de la grande mission de Fouesnant en 1890 (*Sem. rel. de Quimper*, 1890, p. 426).

* — **Cévillé** (Gervais de). — curé de Balazé de 1685 à 1688 (Pâris-Jallobert, *Balazé*, p. 27) était Manceau.

851. — **Cézard**. — Nom d'une famille originaire de Nancy, dont l'un des titulaires, *Nicolas-Sigisbert C.*, né en 1798, vint s'établir à Nantes vers 1830, réalisa une fortune considérable dans le commerce des sucres et leur raffinerie, eut au moins huit enfants nés à Nantes (*Jules, Alphonse, Léonce, Albert, Louis*, et trois filles : Mme la marquise de *Frégeville*, la comtesse *Molitor*, et Mme *Mabille*), et revint mourir à Nancy le 9 février 1891, dans sa 94e année. De 1850 à 1870 la prospérité de la maison *Cézard* fut à son apogée : elle possédait une flotte d'une quarantaine de navires dont la plupart portaient les noms des différents membres de la famille et des terres qu'elle possédait, et les vieux Nazairiens se rappellent avoir vu, vers 1860, l'*Alphonse Cézard*, le *Nicolas Cézard* et autres, encombrer le premier bassin de Saint-Nazaire.

Alphonse Cézard, fils de *Nicolas* qui précède, né à Nantes en 1832, s'occupa de grandes spéculations industrielles et commerciales à l'occasion de l'ouverture du port de Saint-Nazaire, s'y présenta sans succès aux élections pour le corps législatif contre le candidat officiel A. Fleury le 17 mai 1863, fut le directeur pour la France de la *Saint-Nazaire Company* fondée à Londres en juillet 1864, pour l'établissement d'une nouvelle ville dans les terrains des dunes de l'Ouest, où se trouve aujourd'hui le jardin public, et fonda lui-même, le 15 janvier 1865, la Société des *Crédits généraux de Saint-Nazaire* qui, liée avec des entreprises de transports et de comptoirs à Batavia, devint la grande société du *Commerce de France*, laquelle fut mise en faillite en 1866. La liquidation en fut très laborieuse. *Alph. Cézard* installa ensuite une importante fromagerie près de Savenay. Il avait épousé Marie-Gabrielle *Louet de Terrouenne*, et mourut au château de la Touchelais en Savenay, 5 jours après sa femme, le 12 février 1892, laissant 4 fils : *Emmanuel, Jacques, Pierre*, capitaine au long-cours, *Henry*, ingénieur de l'Ecole centrale, et 2 filles, dont madame *de la Panouse*. — On a de lui :

1. — Nantes et son commerce extérieur. — *Nantes*, Ev. Mangin, sept. 1860, in-8°, 52 p. (*Bibl. de Nantes*, n° 51338).

2. — Le traité de commerce et la législation douanière. — *Paris*, Dentu, 1860, in-8°.

3. — La situation actuelle du commerce et de l'industrie en France. — *Nantes*, Ev. Mangin, 1861, in-8°, 246 p. (la couverture porte *Paris*, Guillaumin et Cie). — De ma bibliothèque.

4. — Lettre à M. Voruz, député de Nantes. — *Nantes*, Ev. Mangin, s. d. (1861, in-8°, 79 p). — De ma bibliothèque.

5. — Aux électeurs de la circonscription de Saint-Nazaire (profession de foi pour les élections législatives du 1er juin 1863).

6. — Statuts de la société des *Crédits généraux de Saint-Nazaire*, et de la société du *Commerce de France* (à responsabilité limitée, au capital de 10 millions de francs, devant être transformée aussitôt que possible en société anonyme au capital de 30 millions de francs, etc.). — *Paris*, Chaix, 1865, in-4° de 24 et 30 p. (Du cabinet Galibourg ainsi que les nos suivants).

7. — Aux actionnaires de la *Société du commerce de France*, daté du 15 avril 1866. — S. l. n. d. (*Paris*, 1866), in-4°, 24 p.

8. — Société du *Commerce de France*. Assemblée du 30 avril 1866. — Rapport du conseil d'administration. Examen de la situation de la Société et de ce qu'a fait M. *Alphonse Cézard*. — — *Paris*, Serrière, s. d. (1866), in-4°, 27 p.

9. — Société du *Commerce de France*. Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 9 juin 1866, — *ibid.*, 1866, in-4°, 7 p.

10. — Manœuvres des administrateurs de la société du *Commerce de France* contre *Alphonse Cézard*. Désignation par le tribunal du liquidateur de la société des *Crédits généraux de Saint-Nazaire*; —(en sous titre) : Manœuvres des administrateurs pour ruiner et discréditer M. *Alph. Cézard*. — *Paris*, Chaix, 1866, in-4°, 27 p.

11. — Nullité de la fusion *Saint-Nazaire company limited*. Instance du syndic de la faillite de la société du *Commerce de France*. Intervention *Alph. Cézard*. — *Paris*, Chaix, s. d. (1867) in-4°, 23 p.

12. — Faillite de la société du *Commerce de France* à responsabilité limitée : capital dix millions de francs. Appel du jugement du 10 février 1868, prononcé par le tribunal de commerce de la Seine. — *Paris*, imprimerie Chaix, 1868, in-4°, 25 p. — Mémoire non signé, mais l'exemplaire de M. Galibourg, porte en tête, écrit de la main de M. Allou : « Œuvre d'*Alph. Cézard*.»

13. — Le Brésil. Son commerce avec la France. Obstacles qui s'opposent au développement des relations commerciales entre les deux pays. — *Orléans*, Jacob, 1876, in-4°, 12 p.

14. — Tribunal de Saint-Nazaire. Audience du .. juillet 1880. A messieurs les présidents et juges du tribunal note explicative (signée *Alph. Cézard*) pour faire juger par le tribunal « une entreprise des plus coupables que trois étrangers, Ruys, Rodocomachi, Whinney, ont organisé contre ma propriété, contre la propriété de la ville de Saint-Nazaire et celle de plusieurs habitants de la ville. » — *Saint-Nazaire*, Fronteau, 1880, in-4°, 7 p.

Et voyez les pièces suivantes :

1. — Société du *Commerce de France.* — Rapport de MM. les commissaires de surveillance, fait sur les affaires de cette société à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires, du 30 avril 1866 (signé G. Deville, Henri Nouguier, Sevastopulo — S. l. n. d. (*Paris*, Giron, 1866), autog. pet. in-fol. 6 p.

2. — Faillite de la Société du *Commerce de France.* Rapport de M. Copin, syndic à M. Dommartin, juge commissaire, du 5 novembre 1866. — *Paris*, Bastien, autog. petit in-fol. 34 p.

3. — Note pour MM. Roman et Gossin contre le syndic de la faillite de la société *du Commerce de France.* — Cour impériale de Paris, 8e chambre, audience du mercredi. — M. Goujet, président. — M. Merveilleux-Duvigniaux, avocat-général. — *Paris,* Renou et Maulde, s. d. (1867) in-4°, 53 p. (Signé Me Allou, avocat plaidant, ancien bâtonnier. — Me du Buit, avocat. — Me Henry Dunoyer, avoué. G. Roman, J. Gossin).

4. — Conclusions pour MM. Roman et Gossin, tous deux propriétaires demeurant à Paris, ayant pour avoué Me Henry Dunoyer, contre M. Copin, au nom et comme syndic de la faillite de la société *du Commerce de France*, ayant pour avoue M. Pochet. — Cour impériale de Paris, 3e chambre, M. Goujet, président. — M. Merveilleux-Duvigniaux, avocat général. — *Paris*, Renou et Maulde, s. d. (1867) in-4° p. 12, (Signées Henry Dunoyer, avoué à la Cour Impériale).

5. — Jugement du tribunal de la Seine, 10 février 1868; dans le *Journal des Tribunaux de commerce,* XVIII, p. 438, n° 6166.

6. — Arrêt de la Cour de Paris, 28 mars 1869 ; *ibid.* XIX, p. 222, n° 6680.

7. — Arrêt de la même Cour de Paris, 6 février 1872 ; — *ibid.* XXIII, 323, n° 8113.

8. — Arrêt de cassation du 2 juillet 1873 ; — *ibid.*

Et Cf. René Kerviler, *Bibliographie Saint-Nazairienne* (*Saint-Nazaire*, Girard, 1884, in-16), p. 98 à 104.

Louis Cézard, raffineur, figure dans le conseil de surveillance de la *Société sucrière de l'Ouest*, fondée en 1875.

Sur la faillite des *Anciennes raffineries Etienne et Cézard* en 1883, voy. les journaux de Nantes à cette époque.

852. — **Cézé**. — Nom d'une ancienne famille de l'évêché de Vannes, qui portait « d'argent au sauvage de sable armé d'une massue de sinople » (*Courcy*, I, 214, avec blason gravé pl. LXVI, n° 15), et dont on rencontre *Jean C.*, fils de nobles gens *Mathurin C. du Boschet* et Jeanne *Pasquier*, baptisé à Guer le 26 août 1624 ; — *Louise C. de la Coudraye*, marraine à Guer en 1634 et 1638 ; — *Jean C.*, fils de *René C. du Boschet* et de Louise *Desgrée*, baptisé à Guer le 12 août 1658 ; (*Arch. du Morb.*, E. suppl. 489,490) ; — *René C., sieur du Parc* et *Jean C., sieur du Placis*, ou *du Plessix*, interloqués le 19 août 1669 devant les commissaires de la réformation de la noblesse, déclarés usurpateurs le 12 mars 1671, et condamnés chacun à l'amende de 400 liv. (Mss. de la *Bibl. de Rennes*) ;

— *Jean C., du Placis* épousant, dans la chapelle de la Trumelays en Guer, le 17 février 1678, Jeanne *Joliff*; — *René C., sieur du Parc*, épousant à Caro, le 23 février 1718, Anne *Chouart de la Briardays*; — *Françoise C.*, épousant dans la chapelle de la Teillais, en Guer, le 24 septembre 1720, François le *Quéonnec de Querver-nel*; — et *François C. du Placis*, inhumé à la Teillais en 1733 (*Arch. du Morb.*E, suppl. 490, 492, 494, 544).

* — **Cézy** (de). — Ancienne forme du nom actuel de **Saisy** (*Arch. du Fin.* B, 76, 484, etc.).

— **Ch... le jeune** (M.). — Pseudonyme de l'abbé **Champion, de Pontalié**, pour ses « *Variétés* d'un philosophe « provincial (*Bruxelles* et *Paris*, 1767, in-12).

* — **Ch.** — Signature de l'auteur de « *Les fiancés de Lanmeur* », publiés, en 1865, dans le *Conteur breton*, I, 162.

* — **Ch***** (le marquis de). — Initialisme du marquis de *Chateaugiron*, pour le *catalogue* de sa bibliothèque (*Paris*, Merlin, 1827, in-8°). — Voy. **Le Prestre de Chateaugiron**.

853. — **Chaalee** (Eudes), — possesseur de biens en Gouray, en 1271 (*Anc. év de Bret.* III, 267).

854. — **Chaalon**, Jean, - chevalier, témoin, en 1216, d'une charte pour Geneston (Mém. de la *Soc. arch. de Nantes* XII, 147).

* — **Chabal**, Théophile, — pasteur protestant à Brest, directeur, en 1860, du *Bulletin évangélique de la Basse-Bretagne*, mort à Brest le 2 juillet 1876, était né dans l'Ardèche en 1803, et son fils *Paul*, dont on a une étude dans le Bulletin de la *Soc. acad. de Brest*, mort aussi à Brest, n'était pas non plus breton.

855. — **Chaban** (de). — Nom d'un avocat de la communauté de Lorient vers 1770 (*Arch. de la L.-Inf.*, B. 2211, et *Arch. du Morb.*, E, suppl. 248), porté aujourd'hui par un membre de la *Soc. arch. du Fin.* (Bulletin de la *Soc. arch. du Fin.* X, 292; XII, 41; XIV, 105).

* — **Chabannais** (marquis de). — Nom additionnel d'un *Colbert*, lieutenant du roi au comté Nantais qui reçut 6000 l. de gratification des Etats en 1752, (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 2685, 2831, 3456, 3609), mais il n'a rien de breton.

856. — **Chabannes** (de). — Nom d'une ancienne famille du Bourbonnais, qui porte « de gueules au lion d'hermines, armé et couronné d'or » (*Courcy*, I, 214, et blason gravé pl. LXVI, n° 16; et *Dict. héral. de Bret.*, p. 18 et 216), qui a produit jadis un archer de François de Pontbriant, en 1479, un homme d'armes d'une montre de Dinan en 1489 (*Pr.* de dom Mor. III, 353, 631); — un maréchal de France, tué à la bataille de Pavie, en 1525, bien connu sous le nom de *La Palice*; — et, de nos jours, un vice-amiral, mort en 1889; — et qui figure au *Nob. de Courcy* comme ayant donné un abbé de Saint-Méen, en 1743 (*Pouillé de Rennes*, II, 136). — Un rameau a dû s'établir en Bretagne dans ce siècle, car je rencontre un *de Chabannes,* qualifié de Nantes, sur la liste des volontaires pontificaux, en septembre 1860, publiée par la *Revue de Bret. et de Vendée*, 1860, II, 495. — Bachelin, à l'*Etat présent*, col. 706, 707, ne signale cependant pas de rameau nantais.

857. — **Chabas**. — Nom d'une famille nantaise qui a produit, de nos jours, deux peintres distingués : — *Maurice C.*, né à Nantes, le 21 septembre 1863, et *Paul C.*, son frère, né à Nantes le 7 mars 1869, tous les deux élèves de Bouguereau et de Robert-Fleury, tous les deux membres de la *Société des artistes français*, et tous les deux exposant aux salons depuis 1885 (Maillard, l'*Art à Nantes*, p. 56 et 57), d'abord des portraits, puis des panneaux décoratifs Les panneaux de *Maurice* pour la mairie de Montrouge, exposés en 1891, ont été très critiqués par Alphonse de Calonne au *Soleil* du 29 mai, comme exagérant encore les défauts reprochés à Puvis de Chavannes : Ol. de Gourcuff, dans le *Nantes mondain*, se contente d'y signaler l'antithèse de Toulmouche.

Iconographie. — On a un joli portrait de *Maurice Chabas* dans la *Revue illustrée de Bret. et d'Anjou* du 15 mars 1889, d'après le *Catal. illustré de l'exposition bretonne-angevine* (*Paris*, 1888, p. 16). Et voy. *Iconog. bret.*, II, 306.

858. — **Chabaud-Arnault**. — Nom de famille des Côtes-du-Nord, dont je rencontre *Adolphe Chabaud-Arnault*, né à Paimpol le 30 mars 1832, élève de l'école navale en 1847, enseigne de vaisseau en 1854, lieutenant de vaisseau le 6 août 1861, ✳, capitaine de frégate en 1877, O ✳, officier de réserve en 1890, — et un de ses frères qui suit, auteur de nombreux travaux historiques :

Charles-Marie Chabaud-Arnault, frère du précédent, né à Paimpol le 4 avril 1839, élève de l'école navale en 1854, enseigne de vaisseau en 1860, lieutenant de vaisseau le 4 avril 1865, ✳, capitaine de frégate en 1880, inspecteur des électro-sémaphores à Brest, capitaine de frégate de réserve en 1886, retraité en 1890, a publié dans la *Revue maritime et coloniale*, de 1877 à nos jours,

un grand nombre de travaux dont l'indication suit, et qui ont été tirés à part, à *Paris*, d'abord chez Berger-Levrault, et depuis 1885, chez L. Baudoin, éditeurs de la *Revue*.

1. — Des passages de vive force et de l'attaque des places maritimes par les forces actuelles, — (année 1877). — t. LII, février p. 361 etc., mars p. 633 etc.

2. — Essai historique sur la stratégie et la tactique des flottes modernes, — (année 1879). — t. LXI, mai p. 271 etc., juin p. 524, etc.

3. — De l'emploi des torpilles comme arme des canots à vapeur contre les bâtiments — (année 1879) — t. LII, juillet, p. 5 etc.

4. — Tableau général de l'histoire maritime contemporaine, — (années 1880 et 1881) — t. LXV, mai 1880, p. 257 etc., LXVIII, janvier 1881, p. 178, etc., mars, p. 479 etc. LXIX, avril p. 72, etc.

5. — La marine pendant la guerre de l'indépendance grecque — (année 1881) – t LXX, juillet, p. 109 etc.

6. – Les torpilles à bord des navires et des embarcations de combat, – (année 1884) — t. LXXXII, août, p. 269.

7. — Etude sur la guerre navale de 1812 entre l'Angleterre et les Etats-Unis de l'Amérique du Nord — (année 1883) — t. LXXIX, novembre p. 438 etc., décembre, p. 498 etc.

8. — Les combats de la rivière Min en 1884 — (année 1885), — t. LXXXIV, mars, p. 517 etc.

9. — Les batailles navales au milieu du XVIIe siècle, — (année 1885) — t. LXXXV, juin, p. 497, etc. et LXXXVI, août, p. 274, etc.

10. — Etudes historiques sur la marine militaire de la France, — (années 1886 à 1894). — t. LXXXVIII, février, 1886, p. 189 etc. ; LXXXIX, mai, p. 234 etc ; XC, août, p. 245, etc., et septembre, p. 373 etc. ; XCII, janvier, 1887, p. 131 etc. ; février, p. 276 etc. ; XCIV, septembre, p. 543 etc. ; XCV octobre, p. 20 etc. ; novembre, p. 313 etc. ; XCVII. avril, 1888, p. 29 etc., mai, p. 326 etc. ; XCIX, octobre, p. 130 etc. ; décembre, p. 535, etc. ; C. janvier, 1889, p. 51 etc. ; CI, avril, p. 5 etc. ; CII, juillet, p. 193, etc ; CIII, novembre, p. 260, etc.

11. — La guerre navale sous le ministère de L. de Pontchartrain, — (année 1890), — t. CVI, juillet, p. 79 etc.

12. — Les dernières opérations et la ruine des flottes de Louis XIV, — (année 1890), — t. CVI, août, p. 287 etc. ; septembre, p. 400 etc.

13. — La guerre navale industrielle sous le ministère de Jerôme de Ponchartrain, — (année 1891), — CVIII, février, p. 394 etc., mars, p. 469, etc.

14. — La marine française sous la Régence, sous le ministère Maurepas et pendant la guerre de la succession d'Autriche — (année 1891), — CIX, juin, p. 447 etc. ; CX, juillet, p. 49 etc. ; septembre, p. 365 ; CXI, octobre, p. 85 etc.

15. — La marine française avant et pendant la guerre de sept ans, — (années 1892 et 1893), — t. CXIV, juillet1892, p. 56 etc.; septembre p. 182 etc.; novembre p. 403. etc.; décembre p. 60? etc., CXVII, juin 1893, p. 591 etc.

16. — L'administration des deux Choiseul et l'ordonnance de 1765 : le ministre de Boynes et l'ordonnance de 1772, — (année 1893) — t. CXVIII, août, p. 336 etc., septembre p 555 etc.

17. — La marine pendant les guerres de l'indépendance de l'Amérique du Sud, — (année 1894), — t. CXX, mars p. 558 etc., CXXI, avril p. 102 etc.

18. — La guerre du Paraguay — (année 1894), — t. CXXII, juillet p. 29 etc.; août, p. 376, etc.

859. — **Chabault.** — Nom de famille dont je rencontre un notaire royal à Rennes en 1661 (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.* XVII, 145); — et *Henri C.*, maître ès-arts en chirurgie lieutenant du chirurgien du roi à Quimper, en 177((*Arch du Fin.*, B, 501, 730, 739, 1066 ; et Mém. de la *Soc arch, du Fin.*, X, 401). — Et voy. **Chabot**.

860. — **Chabéran** (Raoul de), — inscrit pour 50 liv. au testament du duc Jean II en 1302 (*Pr.* de dom Mor. I, 1194)

861. — **Chabert.** -- Nom de famille dont je rencontre un archer de Jean du Faou en 1477 (*Pr.* de dom Mor. III 326); - un directeur des écoles vétérinaires en 178 (*Arch. d'I.-et-V.*, C. 1647,. — un ex-noble de Rennes condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le (floréal an II, (*Prudhomme*, I, 193); — et les deux auteurs suivants :

Eugène Chabert a publié :

Voyage sur les côtes du Finistère juillet 1845,— dans la *Revu bretonne et étrangère,* II, p. 315 à 327.

Philibert Chabert a publié :

Rapport sur les ressources du comté nantais en chevau propres à la remonte,— dans la *Revue des prov. de l'Ouest*, 1856 p. 285 à 289.

Un membre de la *Soc. polym. du Morb.* en 1883.

862. — **Chabeulier** ou **Chabuliez** — Nom d'un chanoine de Nantes, chapelain de la Barillerie en 1635 (*Arch. de la L.-Inf.,* G, 146, 150).

863. — **Chabin.** — Nom de famille de Haute-Bretagne dont je rencontre *Jean C.*, *s*[r] *de la Rivière*, mort en 1659, ayant eu, de Suzanne *Bernard*, plusieurs enfants nés à Messac de 1626 à 1648 (Pâris-Jallobert, *Messac*, p. 7); — et *Pierre* né à Derval en 1831, jésuite depuis 1852, à la résidence de Poitiers en 1894 (*Etat du clergé Nantais*).

* — **Chabocière** (de la) ou de la **Chabossière**. — Nom additionnel emprunté à plusieurs anciennes seigneuries des paroisses de St-Suliac, Bouguenais et Haute-Goulaine, et porté par les **Blanchet, Gougeon, Marquès, Poisson, Pontual** et **Thomas**.

* — **Chabossais** (de la). — Nom additionnel porté par les **Bameulle** (Voy. ci-dessus), et les **Berthelot** (*Arch. des C.-du-N.*, B, 765).

* — **Chabosselaye** (de la). — Nom additionnel porté par les **Cresp n.**

864. — **Chabot**. — Nom de famille répandu depuis fort longtemps en Bretagne et qui a son origine dans celui d'un petit poisson de rivière (le poète Regnier, au lieu de troc pour troc, dit : chabot pour gardon). Aussi ce poisson figure-t-il, comme armes parlantes, dans le blason de l'illustre famille poitevine qui a implanté, à deux reprises différentes, deux vigoureux rameaux dans notre province, celui des *sires de Raiz*, aux XIIIe et XIVe siècles, et celui des *Rohan-Chabot*, depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours.

I. — Les **Chabot** du Poitou, portant « d'or à 3 chabots de gueules », armes peintes aux vitraux de St-Fiacre de Radenac, et au musée de Versailles (*Courcy*, I, 214, avec blason gravé pl. LXVI, n° 17, *Briant*, p. 52, et *Dict. héruld. de Bret.*, p. 2, 267 ; Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-Vil*, XII, 292 ; de la *Soc. polym. du Morb.*, 1858, p. 93 ; 1863, p. 73 ; *Bret. contemp.* I, 109) ; issus de *Guillaume IV*, dit *Fier-à-bras*, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, à la fin du Xe siècle, et auteurs des **Chabot de Raiz** et des **Rohan-Chabot**.

Voy. en particulier sur cette famille :

1. — Généalogie dans le P. *Du Paz*.

2. — Généalogie dans le *P. Anselme*, IV, 556 ; IX bis, 230.

3. — Généalogie au *Dict. de Moreri*, édition de Basle, 1740, III, p. 3, etc.

4. — Notice historique et généalogique sur la maison de *Chabot*, et autres pièces concernant cette maison (dressée sous la direction de *Louis-Charles-Philippe de Rohan-Chabot, etc.*). — *Paris*, 1834, in-8°. = *Poitiers*, 1858, in-18.

5. — Histoire généalogique de la maison de *Chabot* par L. Sandret. — *Nantes*, V. Forest et E. Grimaud, 1885, in-4° de x-329 p. (tiré à 90 exemplaires).

6. — Généalogie dans le t. II du *Dict. des familles du Poitou.*

Dès l'an 1040, un *Guillaume Chabot* est nommé parmi les grands seigneurs du Poitou dans l'acte de fondation de la Trinité de Vendôme par Geoffroy Martel, comte d'Anjou. C'est lui très probablement qui fut père d'*Ithier Chabot*, évêque de Limoges en 1052, présent au sacre du roi Philippe Ier en 1059, et qui mourut

en 1093. *Guillaume* avait eu un grand nombre de fils dont l'aîné, *Thibaud*, seigneur *de Sainte-Hermine*, témoin de chartes en 1060, 1068, 1079 et 1092, et avait épousé *Mirabilis*, veuve de Raoul de Mauléon, fille de Gérard *de Vouvent*, dont *Sébran Chabot* (*aliàs Sigebran*), seigneur *de Vouvent*, qui paraît en 1135 à la fondation de l'abbaye de Bellevaux. Son fils, *Thibaud II*, était frère d'un autre *Sébran* qui fut élu évêque de Limoges en 1177 et mourut en 1197; *Thibaud II* fut père de *Thibaud III*, *s*r *de la Rocheservière*, et d'*Eustachie*, qui épousa Geoffroy *de Luzignan* auquel elle porta la terre de Vouvent (*Arch. de la L.-Inf.*, H, 74, 86). Nous arrivons à notre degré.

Thibaud III qui assista au traité de Treves en 1206, épousa Marguerite *la Mothe-Achard* et fut père de *Thibaud IV*, *seigneur de Rocheservière*, *etc.*, qui continua la branche aînée éteinte à la fin du XIIIe siècle, — de *Gérard*, seigneur *de la Mothe-Achard et de la Maurière*, qui devint tige de la seconde famille de Rays par son mariage avec Eustachie (*aliàs* Aliette) *de Raiz*, fille et unique héritière de Garsire de Raiz (*Pr.* de dom Mor., I, 867, 986, 1004) — et de *Sébran C.*, *s*r *de la Grève*, dont est issu le rameau de *Rohan-Chabot*.

A. — Rameau des **Chabot de Raiz**.

Ce *Gérard I* qui prit le nom et les armes de *Raiz* : « d'or à la croix de sable » (blason gravé dans la *Revue de Bret. et de Vendée*, 1870, II, 385), se crut égal aux ducs par son riche mariage, car il prétendit exiger de ses vassaux un droit de joyeux avènement (voy. l'étude sur Prigny et les Moutiers dans la *Revue hist. de l'Ouest*, 1891, t. VII, p. 335 à 340). Le P. Anselme dit qu'il était mort en 1250, et le P. du Paz recule sa mort jusqu'en 1285. Ce qui est sûr, c'est que sa femme était morte avant l'année 1266, et avait été inhumée dans l'église de N.-D. de Buzay, abbaye à laquelle elle avait fait une donation de 10 livres de rente sur les droits de navigation perçus dans l'île de Bouin (*in Bugnio*), et que *Gérard Chabot* ne vivait plus, d'après cette même charte, en 1266. De plus, son fils *Gérard II*, qui suit, fondait pour lui, en 1267, un anniversaire dans l'abbaye de Bellebranche (Voy. encore sur lui *Anc. év. de Bret.*, VI, 182, 184; *Ogée*, I, 397, 432, etc).

Gérard II Chabot, sire de Raiz, fils du précédent, né à Pornic, à Princé ou à Prigny, en Retz, (orthographe actuelle : le nom dérive de *Ratiatum*, ancien chef-lieu de la baronnie, nunc *Rezé*), et non à Machecoul que les ducs de Retz ne possédaient pas encore, a été inconnu au P. du Paz qui le confond avec son père, mais il a été bien distingué par Moréri, par le P. Anselme et depuis par Bizeul à la *Biog. bret.* I, 271. Il fut choisi par Geoffroi de Chasteau-Brient pour exécuteur testamentaire, en 1262. Il ratifia, en 1266, le don fait par sa mère à l'abbaye de Buzay, et fut l'un des barons qui approuvèrent et signèrent la charte de mutation du bail en rachat fait par le duc Jean Ier, à Nantes, le samedi avant la Saint-Hilaire, en 1276 (*Pr.* de dom Mor., I, 1038, 1044, et L. Maître, l'*Assistance publique dans la L.-Inf.*, p. 264). En 1285, il accompagna, avec beaucoup d'autres seigneurs bretons, Jean de Bretagne, en Arragon, à la suite de Philippe-le-Hardi, pour tirer vengeance des Vêpres siciliennes. Il vivait encore en 1292, ainsi qu'on le voit par une charte de cette même année, contenant une donation, au moutier de Chalcoc., de tout ce qu'il possédait dans la paroisse de Brion, en Anjou. Il se maria deux fois : la première, vers 1261, à Amicie ou Emmette de *Chasteau-Gontier*, qui mourut vers 1270, sans enfants de ce ma-

riage ; la seconde, avec Jeanne *de Craon*, qui mourut le 14 janvier 1299, laissant deux fils, *Gérard Chabot* qui suit, et *Guillaume Chabot*, mort en Sicile, où il était allé soutenir la querelle de la maison d'Anjou contre celle d'Arragon.

Voy. dans la *Revue de Bret. et de Vendée*, 1879, p. 261 à 265, des lettres à lui adressées en 1292, par le vicomte de Melun et par l'abbé de Redon : — et les *Arch. de la L.-Inf*, II, 14, 24, 34, 183.

Gérard III Chabot, baron de Raiz, fils du précédent, né en Retz vers 1280, épousa Marie *de Parthenay* pour qui il plaidait en 1331, et laissa trois enfants, *Gérard IV* qui suit : — *Margot*, qui épousa Hervé *de Léon* en 1324 (contrat de mariage cité au *Dict. généal. du Poitou* par Beauchet-Filleau) ; — et *Jeanne*, dite *la Folle*, parce qu'elle avait épousé clandestinement Jean *de la Musse-Ponthus* (voy. *Arch. de la L.-Inf.*, H, 25, 87 ; Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, VIII, 312 à 314 ; XVI, 24 à 48, etc.).

Gérard IV Chabot, fils du précédent, épousa, du vivant de son père, Catherine *de Laval*, prit parti pour Charles de Blois et fut tué à la bataille de la Roche-Derrien en 1347.

Gérard V Chabot, fils du précédent, suivit, comme son père, le parti de Charles de Blois, et fut fait prisonnier, dit du Paz, à la bataille d'Auray, en 1364, mais c'est par une confusion avec son fils qui suit. Par lettres du 8 décembre 1368, il ratifia le don de divers immeubles, fait précédemment à l'abbaye de Breil-Herbault, par Garsire de Raiz, son ancêtre, seigneur de Falleron et de Froide-Font. Il épousa Philippe *Bertrand*, dame de Roucheville, fille aînée de Robert Bertrand, seigneur de Briquebec, maréchal de France, et de Marie de Sully-Champagne. Il en eut deux enfants : *Gérard VI* qui suit, et *Jeanne Chabot*, dite de Raiz, en la personne de qui finit la série des barons de Raiz, de la maison de *Chabot*.

Gérard VI Chabot, baron de Rays, fils du précédent, né à Machecoul vers 1339, et pupille de Raoul de Machecoul qui mourut évêque d'Angers en 1359, fit ses premières armes avec Du Guesclin et fut l'un des otages remis par Charles de Blois à son rival lors de la trêve d'Evran :

Premier le sire de Rohan,
Léon et *Rais* et Malestroit,
Qui furent tenus à détroit.

A la bataille d'Auray, le 29 septembre 1364, il commandait l'arrière-garde franco-bretonne, et fit des prodiges de valeur ; aussi Froissart dit-il de lui, quand Chandos le fit prisonnier avec Du Guesclin, qu'il « estoit *hardy chevalier à merveille.* » Il partagea la captivité de Du Guesclin à Niort et fut accepté comme caution pour la rançon de son général (Acte du 21 janvier 1365, publié par B. Fillon, à la *Revue des prov. de l'O.*, IV (1856), p. 628 à 632. Aussitôt libre il prêta serment au nouveau duc (acte probablement autographe, publié d'après les *Arch. de la L.-Inf.* à la *Revue de Bret. et de Vendée*, 1870, II, 381) et commanda la réserve à la bataille de Navarrette le 5 avril 1367. Lorsque Du Guesclin fut nommé connétable, *Raiz* accourut à son appel :

Et le noble viconte de Rohan sans faucer,
Cellui de Rochefort, qui moult fait à doubter,
Et de la Hunaudaye li sires au corps cler,
Tournemine, qui fu preudons aux cops donner,
Et li sires de Rays, qui bien fait à aimer,

Se mirent en chemin pour Bertran conforter
Et dient l'un à l'autre, allons aventurer
Avec le meilleur homme dont nulz saroit parler,
Et plus preux de son corps que nulz pourroit trover...

(*Chronique de Bertrand Du Guesclin* par Cavelier, 11, 172, 185, 216, 225, 273).

Il se distingua au combat de Pontvallain en 1369, à celui de la Rochelle en 1370, à la prise de Montcontour en 1372, et mourut de ses blessures à la reprise d'Auray en 1377, sans laisser d'enfants de Marguerite de *Sancerre*. Sur lui et les précédents, voy. encore *Pr.* de dom Mor., I, 1645, 1648, 1659 ; II, 874, 966 ; la *Chronique de Jean IV* à la suite de celle de Du Guesclin, II, 456. 472 ; *Couffon*, I, 30, 265, 555 ; II, 31, 131, 135, 184 ; *Ogée*, II, 2 ; Bizeul à la *Biog. Bret.*, I, 273, et bonne étude par de la Nicollière à la *Revue de Bret. et de Vendée*, 1870, II, p. 378 à 385.

Jeanne Chabot, sœur du précédent, devint son unique héritière. Elle avait environ 32 ans. Après avoir été fiancée au seigneur de Beaufort, Roger, neveu du pape Clément VI et frère de Grégoire XI, voyant son futur en captivité, elle se laissa engager dans d'autres liens, mais cette fois dans les degrés prohibés par l'Église. Elle fut excommuniée. Condamnée ainsi à l'isolement et au célibat, elle vit arriver à son château de Princé, où elle s'était retirée, un consolateur funeste, c'était le duc Jean IV, dit le Conquérant, qui venait lui persuader que son intérêt était de lui céder sa baronnie. La négociation n'ayant pas eu de succès, on attira *Jeanne* au château de Nantes, on occupa de force ses castels, et on lui fit signer, le 17 août 1381, moyennant levée de l'excommunication, un traité de donation, bientôt suivi d'un échange des seigneuries de Châteaulin, Fouesnant et Rosporden, actes qui furent ratifiés de nouveau le 5 décembre 1382. Mais la dame de Raiz ne put se plaire au pays bretonnant. Elle intenta procès au duc qui dut lui rendre sa baronnie en 1399, et elle institua pour héritier, en 1400, Gui II de Laval, petit-fils de *Jeanne la Folle*, citée ci-dessus, à condition qu'il prendrait le nom et les armes de Rais. Mais *Jeanne* qui, bien qu'on l'ait nommée *la Sage*, par opposition à *Jeanne la Folle*, paraît avoir eu la tête assez légère, se brouilla avec Gui de Laval, et reporta son héritage, par acte du 14 mai 1402, à Catherine de Machecoul, veuve de Pierre de Craon. De là procès ; mais les choses s'arrangèrent par le mariage de Gui avec Marie de Craon, petite-fille de Catherine de Machecoul ; et ce fut ainsi que la baronnie de Retz passa dans la maison de Laval en 1404. *Jeanne de Raiz* mourut le 16 janvier 1460. (Voy. sur elle une notice de Bizeul à la *Biog. bret.*, I, 273, 274).

Et voy. encore sur tous les *Chabot* qui précèdent, Cornulier, *Comté Nantais*, p. 383 ; et les tables des *Pr.* de dom Mor., à l'article de *Rais*, I, 1702, et II, 183.

B. — Rameau des **Rohan-Chabot**.

Sébran Chabot, troisième fils de *Thibaud IV*, ci-dessus cité, fut la tige de la branche dite de *la Grève*, dont le rameau aîné s'éteignit en la personne de *Madeleine C.*, mariée, en 1669, à Navarrot d'*Anglade* dont elle n'eut pas d'enfants.

Renaud Chabot, second fils de *Louis*, qui était lui-même petit-fils d'un petit-fils de *Sébran* qui précède, fut chambellan du roi, mourut en 1476, et devint la tige de la branche dite *de Jarnac*, en Saintonge, à laquelle appartient *Philippe C.*, le célèbre amiral de

France, mort en 1543, dont le tombeau est aujourd'hui au musée du Louvre.

Charles Chabot, troisième fils de *Léonor, baron de Jarnac*, qui était lui-même petit-fils d'un petit-fils de *Renaud* qui précède, fut seigneur de *Saint-Aulaye*, épousa, en 1613, Henriette *de Lur*, dont il eut en particulier : *Charles C., baron de St-Aulaye*, tué en 1646, au siège de Lérida, *Henry* qui suit, et *Guy Aldonce*, dit le *chevalier de Chabot*, maréchal de camp, mort des blessures qu'il reçut au siège de Dunkerque en 1646. (Voy. à leur sujet *les Chabot et les Rohan au siège de la Rochelle*, 1527-1628, par le comte de Chabot. — *Vannes*, Lafolye 1892, in-8°, 36 p.)

Henry Chabot de St-Aulaye, fils du précédent, né en 1616, épousa, en 1645, Marguerite *de Rohan*, duchesse de Rohan, princesse de Léon, comtesse de Porhoët, fille unique du célèbre Henry, duc de Rohan, pair de France, avec la condition de prendre le nom et les armes de *Rohan*. Il mourut le 27 février 1655, *duc de Rohan*, pair de France et gouverneur d'Anjou. Le *duc de Rohan*, député actuel du Morbihan, est un de ses descendants directs. Dans cette branche, le fils aîné, pendant que le père vit, se nomme *prince de Léon*.

Pour toute cette descendance, depuis 1645 jusqu'à nos jours, voy. à l'article **Rohan**, la branche de *Rohan Chabot*. Les autres Rohan sortis de branches aînées, ont eu plus tard des titres de ducs qui ont été appelés pour les distinguer de celui des *Rohan Chabot* : *Rohan-Rohan*, *Rohan-Soubise*, *Rohan-Guémené*, *Rohan-Montbazon*.

II. — **Chabot divers** du Sud-Bretagne.

Jean C. rend aveu aux Couëts pour la gagnerie du *Bois-Chabot* en Bouguenais, en 1554 (Mém. de la *Soc. arch. de Nantes* VII, 233).

Pierre C., prêtre à Bouée en 1572, vicaire à Savenay en 1583, fonda la chapellenie du Gué en Bouée : — et *J.-B. Chabot* était prêtre à Savenay en 1645 (Du Bois de la Patellière, *Les paroisses de la L.-Inf.*, II, 15, 51, 53, 55).

Mathurin C., *s*r *de la Chesnaye*, fut second consul à Nantes en 1637, et juge consulaire en 1645 (*Livre doré*, I, 263, 273). — Et voy. *Arch. de la L.-Inf.*, G, 129 et l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, *Bret.*, II, 910.

André C., contrôleur général de la prévôté de Nantes en 1657 (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 1573).

Gédéon C., soldat de la garnison de Port-Louis, y abjura le protestantisme en 1671 (*Arch. du Morb.*, E, suppl. 444).

Un chirurgien de l'hôpital Sainte-Catherine à Quimper en 1760 (Mém. de la *Soc. arch. du Fin.*, X, 404).

III. — **Chabot divers** du Nord-Bretagne.

Olivier C. comparut, comme noble de Hénon, à la réformation de l'évêché de St-Brieuc, en 1423 (*Mss. du P. René*).

Pierre C., chanoine trésorier de Vitré en 1488 (*Pouillé de Rennes*, III, 37 ; et *Journal hist. de Vitré*, p. 351, 356, 569).

Les sieurs *de la Penaudière*, *de Villeneuve*, *de la Duchais*, *du Pin*, avocats, sénéchaux de Saudecourt, de la Montagne, de l'Onglée aux XVIIe et XVIIIe siècles, appartiennent au pays de Vitré. L'un des membres de cette famille s'établit à Nantes vers 1730 (Pâris-Jallobert, *Vitré*, p. 107, *Rannée*, p. 18, *Balazé* p. 7).

Un C., sous-prieur des Augustins de Lannion, insermenté en 1791, se déporta à Jersey en 1792 (*L'Estourbeillon*, p. 303.)

Mathurin Chabot, né à Cesson, près Rennes, et probablement fils du chirurgien *Chabault* que nous avons signalé à Quimper, car le nom de celui-ci est indifféremment écrit *Chabault* ou *Chabot* aux *Arch. du Fin.*, était, en l'an IV et en l'an V, médecin auxiliaire de la marine. S'étant retiré à Cesson en l'an VI, il s'y établit comme médecin, s'y maria, en l'an VII, à Anne-Marie *Donnet*, originaire de Rennes, et y mourut en l'an IX. Il est l'auteur d'un certain nombres de poésies restées manuscrites, et dont M. Decombe possède les originaux. Une de ces poésies a été imprimée quelques années après sa mort, non pas par sa famille, mais par un plagiaire qui devait avoir plus tard des démêlés assez retentissants avec la justice.

Il s'agit d'un petit poème de 84 vers intitulé :

Les quatre tempéraments de l'homme. — S. l. n. d. in-12, 4 p. — En tête on lit : *Dédié à M. Gabriel Leroux*, et, à la fin, cette signature : *P. Massey, de Nantes, âgé de 18 ans, membre de plusieurs académies, correspondant de la société impériale de littérature de Bruxelles, associé de celle de Genève, etc., etc.*

La veuve de *Mathurin Chabot* eut connaissance de ce plagiat et s'en émut, parait-il, car M. Decombe a trouvé dans des papiers de famille une déclaration autographe de P. Massey, écrite sur papier timbré et adressée *à Monsieur Juston, juge de paix du 4e arrondissement, nord-ouest, rue d'Austerlitz, à Rennes.* Ce document est ainsi conçu :

« C'est avec le plus vif regret que j'ai l'honneur de déclarer à Madame veuve *Chabot*, *née Donet*, demeurant rue Nantaise à Rennes, que j'ai eu l'imprudence de faire imprimer sous mon nom une pièce de poésie dédiée à M. Gabriel Leroux, intitulée les *Quatre tempéraments de l'homme*, lorsque cet ouvrage est extrait d'un manuscrit de feu M. *Mathurin Chabot*, officier de santé, son mari, et que le mérite de cette pièce appartient audit feu sieur *Chabot* et non à moi, invitant madame veuve *Chabot* à vouloir bien recevoir mes excuses. Rennes, 27 septembre 1811. Signé : P. Massey. »

Ce *Massey*, qui était de Nantes, fut condamné, en 1826, pour une *Biog. satirique de la Chambre Septennale* (voy. ci-dessous au nom *Massey*).

De son mariage avec Anne-Marie *Donnet*, *Mathurin Chabot* eut un fils, *Joseph-René*, né en 1802 à Cesson, qui fut longtemps employé dans les bureaux du payeur à Rennes. Marié en 1827 à Emilie-Françoise *Lombart*, il en eut 2 fils et 3 filles. Une des filles, *Joséphine-Adèle-Emilie C.* a épousé, en 1856, Victor-Lucien *Decombe*, actuellement directeur du Musée archéologique de Rennes. Un de ses fils, *Edmond-François-Emile C.* est mort à Châteauneuf (Ille-et-Vilaine) en 1890, percepteur et chevalier de la Légion d'Honneur. — D'un second mariage avec Anna *Belair*, de Guernesey, *Joseph-René C.* eut un fils, *Eugène-Emile-Joseph*, qui habite actuellement Vannes, et dont les tableaux de paysage ont été souvent remarqués aux Expositions artistiques de Rennes. Ce dernier a un fils, *Emile*, encore jeune, et qui est maintenant le dernier de la famille *Chabot*.

865. — **Chaboz.** — Ancien nom de famille de la région de la Basse-Loire, dont je rencontre *Théobald C.*, donateur pour Geneston en 1197 (Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, XII, 144); — et *Guillaume*, fils d'autre *Guillaume*, en remboursement de rente à la chapellenie de Chasseil en Sainte-Luce, en 1441 (*Arch. de la L.-Inf.*, G, 580).

866. — **Chabre** (de). — Nom d'une famille originaire d'Auvergne, où elle fut maintenue de noblesse par arrêt du conseil du roi en date du 8 novembre 1662, avec les armoiries : « écartelé aux 1 et 4, d'azur au chevron d'or accompagné de trois têtes de chèvre coupées de même; aux 2 et 3, d'azur à la croix alésée d'argent, à la bordure de vair, » (*Courcy*, I, 214, avec blason gravé pl. LXVI. nº 18. *Briant*, p. 52 ; *Dict. héral. de Bret*, p. 47, 116, 135, 157, 197 ; et Bachelin, *Etat présent*, col. 715), dont une branche s'est fixée en Bretagne par le mariage de *David de C.*. ancien garde du corps, sous-préfet de Loudéac en 1815, avec Adèle *du Boisberthelot*, en 1817 ; — dont : *Etienne-David de C.*, propriétaire et rédacteur en chef de l'*Union du Finistère* à Quimper, membre de la *Soc. arch. du Fin.* (Bulletin de la *Soc. arch.* IV, 32 ; IX, 6), mort en février 1876, vingt-quatre heures après avoir signé un dernier article (notices à la *Revue de Bret. et de Vendée,* 1876, I, 248, au *Journal de Paris*, etc.), laissant de Caroline de *Penhoadic*, deux fils : *Yves*, marié à Geneviève du *Boisdulier*, et *Etienne-Jean-Joseph*, avocat à Quimper (voy. sur lui le *Finistère* du 24 septembre 1889), marié à Marie-Jenny *Hervé du Penhoat*, dont *Etienne* et *Yvonne*.

867. — **Chabrié** ou **Chabrier**. — Nom de famille que je rencontre à Quimper à la fin du XVIIIᵉ siècle (*Arch. du Fin.*, B, 453,; — puis à Lorient où naquit, le 28 janvier 1810, *Félix C.*, commis de marine en 1832, sous-commissaire en 1844. commissaire en 1853, commissaire général en 1860, C✻, mort à Brest le 17 janvier 1888, laissant une fille mariée à l'ingénieur de marine *Bienaimé ;* — enfin de nos jours à Morlaix, en la personne d'un professeur de sciences naturelles au collège de cette ville, et directeur de la station agronomique, qui à publié un recueil d'*Analyses diverses*.

* — **Chabron de Solilhac,** — un des généraux de l'armée royaliste et catholique en Bretagne en 1796, n'était pas breton, mais auvergnat.

868. — **Chabucet**, Pierre, — chanoine de Saint-Brieuc, rédacteur des *Statuts* de 1471 (*Anc. év. de Bret.,* I, 182).

869. — **Chachereau**, Marie-Paul-Emile, — docteur médecin à Nantes, un des membres fondateurs de la *Soc. des sciences naturelles de l'Ouest*, en 1891.

870. — **Chacun**. — Nom de famille souvent cité au XVIIIe siècle en Concarneau par les *Arch. du Fin.*, B, 1157, 1158, 1300, 1313.

871. — **Chadaume**, Guillemette, — mère doyenne des Carmélites de Vannes, morte de la peste le 12 novembre 1580 (Mss. des dames Carmélites).

872. — **Chadellier** ou **Le Chadellier**. — Nom de famille de Haute-Bretagne dont je rencontre un *sieur de Brézé*, procureur syndic de Rennes en 1583 (*Ogée*, II, 527).

873. — **Chadeysson**. — Nom de famille de Haute-Bretagne, dont je rencontre un ancien garde de corps de Charles X, qui fit partie du soulèvement de la chouannerie à Vitré en 1832, fut condamné à la déportation, et plus tard revenu en France entra dans les ordres, devint aumônier d'un pensionnat de jeunes filles à Rennes, et mourut trappiste (Voy. les *Souvenirs d'un vieux Rennais*, publiés dans la *Dépêche bretonne*, 18 et 30 octobre 1891).

874. — **Chaffault** (du). — Nom d'une ancienne et illustre maison du comté nantais qui l'avait emprunté à celui d'un manoir autrefois fortifié, situé dans la paroisse de Saint-Pierre-de-Bouguenais, remplacé aujourd'hui par une élégante construction du siècle dernier, placée à peu de distance du bord septentrional de la route de Nantes à Paimbœuf. Les seigneurs *du Chaffault*, qui portent *de sinople au lion d'or armé et lampassé de gueules*, (*Courcy*, I, 215 et blason gravé pl. LXVI n° 19 ; *Briant*, p. 52 ; *Guérin*, I, 93, et blason gravé pl. n° 25 coloriée, C, n° 45 ; et *Dict. hérald. de Bret.*, p. 33, 202), paraissent être sortis, dès la fin du XIIe siècle ou le commencement du XIIIe, de la maison de Rezay, dont le plus ancien membre connu figure, en 1149, comme témoin, dans la charte de fondation du monastère des Couëts, et dont la branche aînée s'est fondue, au XVIe siècle, dans la maison de Chasteignier. — Ils ont produit un grand nombre de chevaliers bretons, un évêque de Nantes au XVe siècle, etc. mais ne se présentèrent pas à la réformation de 1668 en Bretagne et furent maintenus de noblesse à l'intendance de Poitou en 1667. Cette famille s'est récemment éteinte après s'être illustrée par un amiral au siècle dernier. — Il y avait aussi des seigneuries *du Chaffault*, en Anetz, La Limouzinière et Saint-Philbert de Grandlieu (Cornulier, *Comté Nantais*, p. 99, 100). — Le nom a été porté en addition-

nel par les **Bouhier**, **Chaurand**, de **l'Epinay**, **Guiho**, **Juchult**, **Noblet** et **Simon**.

Sevestre ou *Sylvestre du Chaffault* vivait en 1271, mourut en 1302, et fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Villeneuve. Il avait épousé Marie *de Barnel*, qui reçut la sépulture dans la même église, où on lisait son épitaphe, ainsi conçue : Cy gist Marie *de Barnel*, qui trespassa au mois de novembre, femme de monsour *Sevestre dou Chaffault*.— *Jean du Chaffault*, leur fils, y fut pareillement inhumé, et *Silvestre du Chaffault*, IIe du nom, leur petit-fils, y fonda, en 1319, une chapelle sépulcrale, de concert avec Agnès de *Champ-Cartier*, sa femme. On y voyait jadis leurs tombeaux, ainsi que ceux de plusieurs de leurs descendants (Voy. un extrait de son testament aux *Arch. de la L.-Inf.*, II, 86).

Sylvestre III du C., fils de *Jean* qui précède, était chevalier en 1340, et paraît avoir combattu pour Charles de Blois, à la bataille d'Auray. Il mourut en 1376. *Sevestre du Chaffault*, fils de son troisième mariage avec Aliette des *Bouchaux*, est inscrit au nombre des chevaliers dans cinq montres ou revues des troupes sous les ordres du connétable de Clisson, faites en Bretagne en 1379 et 1380. (*Pr.* de dom Mor., II, 203, 206, 208, 246, 254 ; *Ogée*, I, 423 ; *Couffon*, I, 123, 472, 480, 549 ; II, 306, 468, etc).

Bertrand du C. était fils de *Silvestre IV* et de Marie de *Rochefort*. On le trouve au nombre des écuyers du duc Pierre II en 1451, ainsi que son frère *Olivier*. Il reçut, en 1454, le collier de l'ordre de l'Hermine. Cette distinction prouve qu'il tenait un rang distingué à la cour de Bretagne. Il était alors l'une des trente lances du sire de Derval à Saint-Malo. Trois ans après, en 1457, il fut nommé capitaine de la ville de Hennebont. Il était mort en 1473, à un âge peu avancé, et sans avoir été marié (*Pr.* de dom Mor., II, 1604, 1605, 1627, 1628, 1645, 1646, 1688, 1689 ; *Arch. de la L.-Inf.*, II, 50, etc).

Pierre du Chaffault, frère du précédent, docteur ès droitz es conseiller du duc, fut élu évêque de Nantes par le chapitre, le 10 mars 1477, et confirmé le 16 avril, par bulle du pape Sixte IV : mai, il n'avait accepté qu'à la condition que le différend sur la régalet pendant depuis 40 ans entre le duc et les évêques de Nantes, serait définitivement terminé avant son sacre. On assembla donc une commission extraordinaire : l'accord fut fait le 28 novembre, et *Pierre du C.* sacré le même jour. Il présida plusieurs synodes, renouvela les statuts et fit continuer les travaux de la cathédrale. Son nom se trouvait sur l'inscription des portes de bronze qui furent enlevées en 1793 :

« Sixte quart l'Eglise gouvernoit
L'an quinze cents mis hors deux et vingt ans, (1478)
François second, duc de ce nom, regnoit,
Pierre, prélat unique de céans,
Quand fûmes mis aux portes bien séans
Pour décorer ce portail et chief d'œuvre
Comme pourront congnoistre les passans,
Car richement par nous se ferme et euvre. »

Il fit imprimer un *breviaire* en 1480 et un *missel* en 1482. Les indications terminales de ces deux volumes sont les suivantes :

1. — Impressum est hoc *Breviarium*, *Venetiis*, per Franciscum Renner de Hailbrun, impensis Guillermi Touzé, 1480.

2. — Impressum est hoc *Missale*, *Venetiis*, cura ac industria

Bartholomæi de Alexandria, Andree de Asula et Maphei de Sal., sociorum, anno salutis dominicæ 1482.

Les anciens bibliographes, un peu trop pressés, avaient traduit tout simplement *Venetiis* par *Vannes;* mais Levot (*Biog. bret.*, I, 275) a fort bien démontré, après Baron du Taya, qu'il faut traduire par *Venise :* aussi ai-je été très étonné de retrouver la leçon de *Vannes* dans l'étude de M. de Kersauzon sur l'*Episcopat nantais*, à la *Revue hist. de l'O.*, VII, 1890, p. 693.

Ensuite *Pierre du C.* fit un voyage à Rome en 1483, revint en 1485, accorda des indulgences, en 1486, pour ceux qui travailleraient à la réparation de la chaussée de St-Philbert de Grandlieu, et mourut à Nantes le 12 novembre 1487. Il fut inhumé dans la cathédrale, au côté droit de l'autel de St-Pierre et St-Paul, et Travers assure qu'il s'opérait jadis des miracles à son tombeau, témoin une prière qu'on avait composée en son honneur, qui figure dans les *Heures* imprimées à Nantes, chez Baudouin, en 1517, et qui a été reproduite par M. de Kersauzon, p. 694. La construction du nouveau chœur, au milieu du siècle dernier, fit disparaître la chapelle, le tombeau et l'inscription, dont une partie subsistait encore du temps de Travers. — Il y a peu d'années, les travaux d'achèvement de la cathédrale et les fouilles pour la réfection des gros piliers du transept ont mis à jour le tombeau d'un évêque dont le squelette a été trouvé dans un état de conservation remarquable. La Société archéologique, prévenue aussitôt, dressa de cette découverte, le 2 mai 1888, un procès-verbal reproduit quelques jours après par les journaux. Le champ était ouvert pour reconnaître les restes du prélat en présence duquel on se trouvait. Dans un article publié dans la *Revue hist. de l'Ouest*, M. S. de la Nicolière démontra péremptoirement que, contrairement à l'assertion de M. Legendre, inspecteur diocésain, chargé des travaux de la cathédrale, qui penchait à reconnaître les restes de Robert Paynel (1355–1366), il fallait voir ceux de *Pierre du Chaffault*. Emplacement du lieu de sépulture (chapelle Saint-Félix ou de Saint-Pierre et Saint-Paul), date donnée par les caractères des monogrammes brodés sur les gants, tout concourut à prouver victorieusement l'opinion de notre ami (Voir : *Une exhumation dans le chœur de la cathédrale de Nantes*, par M. S. de la Nicollière-Teijeiro. *Vannes*, impr. Eug. Lafolye, 1889, in-8°).

Sur *Pierre du Chaffault*, voy. outre la pièce précédente, Albert Le Grand, *Catal. des év. de Nantes*; — *Pr.* de dom Mor., II, 297, 426, 485; — Moréri, au *Dict. hist.* qui l'appelle à tort *Pierre Proufilt du Chaffault* (Proufilt était le nom de son secrétaire); — Travers, *Hist. de Nantes*, II, 165, 486; — Le Boyer, au *Lycée armoricain*, XIV, p. 69, 70; — Tresvaux, *Egl. de Bret.*, p. 80; — Haureau, *Gallia Christ.*, XIV, col. 831; — Levot, *Biog. bret.*, I, 275; — Kersauzon, à la *Revue hist. de l'O.*, VII, 688 à 694; — le Bulletin de la *Soc. arch. du Fin.*, XIV, doc., 119; — *Ogée*, II, 149, 853; — *Arch. de la L.-Inf.*, H, 269, 380.

Les *Pr.* de dom Mor. citent encore *Bernard*, capitaine d'Hennebont, en 1457; — *Sylvestre*, écuyer du duc, en 1457; — *Olivier*, des 51 lances de l'ordonnance en 1464, etc. (II, 1711, 1725, 6, 8; 1735, 6; 1746, 1777; III, 121, 123, 144, 5, 6; 388, 392, etc.).

Guillaume du C. fut archidiacre de Nantes en 1456 (*Ogée*, II, 137).

Jeanne du C. reçut de la duchesse Françoise d'Amboise une robe de satin cramoisi pour ses épousailles, en 1456 (*Revue de Bret. et Vendée*, 1889, I, 92).

Mme du C., première dame de la duchesse, figure à l'inventaire

des joyaux de la duchesse Marguerite de Bretagne après sa mort, en 1469 (Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, IV, 46).

Mre du C. taxé à 100 liv. parmi les bourgeois de Nantes, en 1498 (*ibid.*, V, 41).

Sur *Jeanne du C.* en 1556, voy. Sauvageau *sur du Fail*, p. 9.

La seigneurie du *Chaffault* sortit de la maison par le mariage de *Marie*, fille aînée de *Jean II* (huitième degré de *Silvestre I*) et d'Anne *de Saint-Marsault* avec Guillaume *de l'Espinay* en 1513. Elle a été possédée depuis par les *Noblet* (1662), *Guiho* (1731), *Chaurand* (1770, dont un des 132 nantais), *Horric de Beaucaire* (1800) ; *Robineau* (1855), *Bascher*, etc. Voy. Cornulier, *Comté Nantais*, p. 99 et 333.

La seconde branche dite *de la Sénardière*, établie en Poitou, revint en Bretagne au XVIIIe siècle ; j'en citerai deux rameaux, ceux de la *Sénardière* et de *Besné*.

A. — **Rameau de la Sénardière.**

Alexis-Augustin du C., fils de *Claude* qui était XIIIe degré depuis *Sylvestre I*, et de N. de la *Roche-St-André*, épousa à Nantes, le 5 mai 1704, Marie *Boux*, fille du conseiller au Présidial, dont *Julien-Gabriel* qui suit, et *Louis-Charles*, chef du rameau *de Besné* (*Arch. de la L.-Inf.*, 349, 2743 ; H, 437).

Julien-Gabriel du C., fils du précédent, fut conseiller au Parlement de Bretagne en 1741 (*Arch. d'I.-et-V*, C, 1608), et eut de Marie-Jeanne *Robert de Chaon*, au moins 4 enfants : *Sylvestre-François* qui suit ; — *Charles-Julien-Gilbert*, capitaine de vaisseau, chevalier de St-Louis et de Cincinnatus, brigadier des armées navales en 1785, un des vainqueurs du Sénégal ; — *Marie-Osmane*, femme de Jacques *Guerry de Beauregard* ; — et *Marie-Françoise-Félicité*, femme de Christophe *Juchault de La Moricière*, aïeule du général.

Sylvestre-François, comte du C., fils aîné du précédent, né à Montaigu le 5 décembre 1734, officier dans le régiment du roi (infanterie), prit part à la guerre de sept ans, épousa, en 1759, Marie-Françoise *Marin de la Guignardière*, émigra en 1791, entra dans les ordres au retour, fut ordonné par Mgr Duvoisin, évêque de Nantes, en 1803, et nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Nantes en 1804. Curé de la Guyonnière au diocèse de Luçon, il résigna sa cure en 1817, et mourut à Nantes le 9 janvier 1822, ayant eu 6 fils et 3 filles : *Auguste-Salomon*, marié en 1789 à N. *Mac Carthy*, et qui ne laissa que des filles ; — *Jacques-Gabriel*, qui suit : — *Charles-Augustin*, chevalier de Malte et de St-Louis, émigré en 1791, mort en 1831 ; — deux fils tués à la déroute du Mans en 1793 ; — deux filles mortes dans les prisons du Mans, — et une troisième, femme du maréchal de camp Alexandre *de Rorthays*, prise les armes à la main et fusillée comme brigande. — Il y a une étude sur lui sous le titre : « Un vieil émigré curé » dans la *Sem rel.* de Luçon ; et voy. Kersauson, *Etat Séculaire*, p. 52.

Jacques-Gabriel du Chaffault, fils du précédent, né à Montaigu le 9 janvier 1769, émigré en 1791, officier d'artillerie de la légion Mirabeau dans l'armée des Princes en 1792, commanda en chef une division de l'armée vendéenne de Suzannet en 1815 et fut fait ✠ et ✿. Elu *député de la Vendée* le 3 juillet 1830 et le 5 juillet 1831, retraité colonel d'artillerie en 1833, il ne fut pas réélu en 1834, mais rentra à la Chambre le 10 janvier 1835, et mourut à Paris le 20 décembre 1849, ayant épousé en secondes noces sa nièce *N. du Chaffault*, fille d'*Auguste-Salomon du C.*, et de Marie-

Rosalie de *Mac Carthy*, puis en 3e noces Marie-Elisabeth *Chopart*, dont *Marie-Félicie* mariée en 1851 à Alphonse *Billebault*, qui a été autorisé par décret du 17 novembre 1872 à ajouter à son nom celui de *Du Chaffault*. (Notice au *Dict. des Parl. fr.*, II, 437, an D). — On a de lui :

1. — Relation des événements qui ont eu lieu dans la Vendée depuis le 27 mai jusqu'au 10 juin 1815 par le général comte *Du Chaffault*. — *Paris*, Dentu, 1816, in-8°, 16 p.

2. — Relation de ce qui s'est passé le 24 juin 1815 à la Tessoualle, près Chollet, à l'occasion du traité passé à Chollet le 25 du même mois. — *Paris*, Dentu, 1816, in-8°.

B. — Rameau **du Plessis Besné.**

Louis-Charles *comte* **du Chaffault de Besné**, second fils d'*Alexis-Augustin* qui précède, né le 29 février 1708 à Nantes et non pas à Montaigu, comme disent tous les biographes rectifiés par M. de la Nicollière, était capitaine de vaisseau et capitaine de pavillon du marquis de l'Etanduère lors du mémorable combat du 25 octobre 1747. En mars 1757, il commandait la frégate l'*Atalante* dans la division d'Aubigny quand il se mit hardiment en travers de la route du vaisseau anglais le *Warwick*, dans les atterrages de la Martinique, et le força à se rendre. Le roi fit consacrer ce fait d'armes par un tableau destiné à la galerie de Versailles. Devenu chef d'escadre, il partit de Rochefort le 2 mai 1758, avec une division chargée d'aller porter des troupes au Canada, et offrit bataille au retour à une division anglaise qui le laissa rentrer à Rochefort. En 1765, il commanda l'escadre dirigée contre Larrache, bombarda le port, en détruisit les batteries et brûla plusieurs navires marocains. Après avoir commandé, en 1776, une nouvelle escadre destinée à une expédition aux Iles du Vent, il fut nommé lieutenant général des armées navales le 6 février 1777 et commanda, en cette qualité, sur le vaisseau la *Couronne*, l'arrière-garde devenue l'avant-garde de la flotte française au combat d'Ouessant, le 27 juillet 1778. Il y fut grièvement blessé à l'épaule, et son fils fut tué à ses côtés. Grand croix de l'ordre de Saint-Louis, il ne prit sa retraite qu'en 1790, après 70 ans de services. Il se retira dans son château près de Montaigu, se livrant à l'agriculture et à la bienfaisance envers les pauvres, et fut arrêté, en 1793, par ordre du comité révolutionnaire de Nantes On l'incarcéra au château de Luzançai dont on avait fait une maison de détention pour les étrangers : sous ses fenêtres s'opéraient les noyades. Après 10 mois d'incarcération, il tomba malade et mourut quelques jours avant le 9 thermidor.

Sur l'*amiral du Chaffault*, voy. les *Arch. d'I.-et-V.*, C, 2460, 2690 ; — la *Biog. univ.* de Michaud ; — la *France illustrée par ses marins*, I, 290 ; — la *Biog. bret.* de Levot, I, 276, 277 ; — *Les gloires marit. de la Fr.*, p. 82 à 84 ; — la *Revue de Bret. et de Vendée*, 1878, II, 64, 65 ; — une étude par Dugast-Matifeux dans *Les échos du Boccage*, en 1884 ; — les *Mém. de la Soc. acad. de Brest*, 1890, p. 228 ; — les *Hist. de la marine* de Léon Guérin et de Lapeyrouse-Bonfils ; — les *Batailles navales* de Troude ; — une notice par Chabault Arnaud dans les *Tablettes des Deux-Charentes* des 16 et 21 juillet ; — et l'étude publiée par S. de la Nicollière, sous le titre « un amiral nantais », dans la *Revue hist. de l'Ouest*, 1894, p. 484, etc.

Iconographie. — On a son portrait peint par Marlet, gravé par Delaunay dans la collection des *Galeries de Versailles*, in-8° (*Iconog. bret.*, I, 106). — Le *Catal.* du salon de peinture de 1884 cite de Lepic un tableau représentant le combat d'Ouessant, avec *du Chaffault* monté sur la *Couronne* et son fils tué près de lui. — Au salon de 1891, on remarquait un bon buste de *du Chaffault* par M. de Gontaut-Biron.

L'amiral *du Chaffault* avait eu 5 enfants de sa cousine Pélagie *de la Roche Saint-André*, qu'il avait épousée à Montaigu le 7 janvier 1732 ; — *Marie-Auguste*, qui suit ; — *Julien-Alexis*, né à Montaigu le 8 février 1750, chevalier de Malte, mort jeune ; — *Augustine-Pélagie*, mariée à Louis *Le Maignan de l'Ecorce* ; — *Thérèse-Charlotte*, mariée à Louis de *Royrand de Roussière* ; — et *Marie-Adélaïde*, mariée au baron de *Brassac*, capitaine au régiment de la marine.

Marie-Augustin du Chaffault de Besné, fils aîné de l'amiral, né à Montaigu le 19 octobre 1732, garde marine en 1741, enseigne en 1748, lieutenant de vaisseau en 1756, épousa, en 1766, Aimée-Marie *Jousseaume de la Bretesche*, et fut tué sous les yeux de son père à bord de la *Couronne*, le 29 mai 1778, au combat d'Ouessant, ne laissant qu'une fille qui suit :

Constance-Augustine du C. de B., fille du précédent, épousa, en 1790, Henri-Charles *de la Roche Saint-André*, lieutenant de vaisseau, contribua à faire libérer les 4000 prisonniers républicains de Montaigu en 1793, et fut épargnée, grâce à ce souvenir, par le tribunal révolutionnaire de Nantes (*Mém. de Mgr Brumauld de Beauregard*, II, 86 à 88). Elle mourut à Nantes le 23 novembre 1799, laissant une fille, née à Angers en 1797, qui épousa, en 1816, Charles-Marie *de Suyrot*, dont 6 enfants nés à Nantes, parmi lesquels *Paul de S.*, aumônier militaire pendant la campagne de 1870, missionnaire apostolique, fondateur de la colonie agricole, connue sous le nom d'orphelinat de Meslay.

La famille *du Chaffault* est donc éteinte en ligne masculine.

Et voy. encore *Arch. de la L.-Inf.*, E, 719, toute la liasse.

Les comtes *du Chaffault* de nos jours, dont un député des Basses-Alpes en 1848 et un autre député des Basses-Alpes en 1871, sénateur en 1876, ne sont pas bretons. Ce sont des **Amaudric**, de Provence.

875. — **Chaffoler.** — Nom de famille en Ploézal, sur la liste des *Notables communaux* de l'arrondissement de Guingamp en l'an IX.

876. — **Chaffotec** ou **Le Chaffotec.** — Nom de famille de Basse-Bretagne, dont je rencontre un principal du collège de Tréguier au XVII[e] siècle (*Arch. des C.-du-N.* D, 2).

877. — **Chagnas.** — Nom de famille du pays de Nantes, dont je rencontre *François*, né à Rouans en 1832, prêtre en 1857, vicaire à Genouvry, mort en 1858 (Kersauson, *Etat séculaire*, p. 52).

878. — **Chagneau.** — Nom de famille de la Basse-Loire, dont je rencontre des membres de la confrairie du Saint-Es-

prit de Machecoul en 1724 et 1733 (*Confrairie*, p. 38, 39); — *Louis-Joseph C.*, architecte, décédé à Nantes en 1849 (Maillard, *L'art à Nantes*, tableau des architectes); — et *Félix C.*, né à Saint-Etienne de Corcoué en 1854, prêtre en 1881, vicaire à Soudan en 1885, à Saint-Père-en-Retz en 1891 (Kersauson, *Etat séculaire*, p. 52).

879. — **Chaharot**, Gillet, — témoin de la fondation de la chapelle Saint-Jean-Baptiste en N.-D. de Vitré en 1489 (*Journal hist. de Vitré*, p. xxx).

880. — **Chahu.** — Ancien nom de famille, dont je rencontre *Balthazar C.*, trésorier général des finances aux Etats de Ploërmel en 1606, seigneur de la *Papotière* en Doulon, en 1626; — *Judith C.*, veuve d'Isaac de *Lescouët*, fondatrice, en 1660, à Notre-Dame de la Croix en Bourg-des-Comptes; — et *Henri C.*, en procès contre les fermiers de la pêche en Loire en 1672 (*Arch. de la L.-Inf.* B, 1470, G. 555; *Arch. d'I-et-V.*, C, 2647; Cornulier, *Comté Nantais*, p. 304; Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.* IX, 47; *Pouillé de Rennes*, IV, 202).

881. — **Chaignart.** — Nom d'une ancienne famille morbihannaise qui occupa la situation prépondérante dans la bourgeoisie de Malestroit pendant presque tout le cours du siècle dernier, en sorte que M. Dupuy a pu écrire sur elle dans les Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, XVII, p. 89 à 112, un article intulé : « *Les Chaignart de la Gaudinaye*, grandeur et décadence d'une dynastie municipale. » L'un d'eux, après avoir été maire de Malestroit pendant un grand nombre d'années, fut député du Morbihan à la Convention et au Conseil des Anciens.

Les *Arch. du Morb.* nous apprennent que le 3 juillet 1592, pendant « le 3ᵉ siège posé devant notre ville de Malestroit, le corps de missire *D. G. Chaignart*, « qui tamen obiit metu, » fut ensépulturé au prochain autel de devant la Sainte Trinité » (E, suppl. 584); — puis elles citent le baptême à Guer, en 1645, de *René C.*, fils de maître *Jean* et de demoiselle Hélène *Reminiac*, sieur et dame *de la Jugelaye*; — l'inhumation de ce *Jean* à Guer en 1654, et celle de noble homme *François C. de la Jugelaye*, avocat en la cour, le 15 août 1661 (E, suppl. 488, 490); — *Julienne C.*, femme de noble homme Nicolas *Thérault des Ormeaux*, à Malestroit en 1653; — *Françoise C.*, femme d'écuyer François *Jocet du Pas aux Biches*, à Ploërmel en 1667; — le baptême à Malestroit, en 1720, de *François-Pierre-Vincent C.*, fils de noble homme *Yves-Pierre C. de Kernoué* et d'Ursule *Nicolas*; — les mariages à Malestroit, en 1741, de *Jean-Marie C. de Porsac*, frère du précédent, avocat au Parlement, avec Marie-Françoise *Lucas du Buisson*; de *Marie-Anne C. du Cosquer*, sa sœur, en 1742, avec Joseph-Urbain *Huchet*, sénéchal du Pont-l'Abbé; et de *Marc-François C. de Kernoël*, leur frère, en 1744, avec Suzanne *Vellec*; — les baptêmes à Malestroit, en 1743, de *François-Joseph C. de Porsac*, fils de *Jean-Marie* qui précède; en 1747, de *Joseph-Vincent*, fils de *François-Pierre-Vincent C. de la Gaudinaye*, av

cat au Parlement, sénéchal de plusieurs juridictions, et de Marie-Rose *Georget*, et, en 1750, de *Jean-Théodore*, autre fils de *Jean-Marie*; — l'inhumation à Malestroit, le 8 juin 1779, de *Jean-Marie C. de Porsac; — François-Marie C. de Kernois*, avocat au Parlement, parrain à Ploërmel en 1787, etc. (E, suppl. 585, 586, 588, 589, 590, 593, 612, 689, 700). — Et voy. *Arch. de la L.-Inf.*, B, 386, 2220.

Les personnages cités dans l'étude de M. Dupuy sont : *Jean-Marie C. de Porsac*, maire alternatif de Malestroit, élu tous les deux ans, de 1742 à sa mort, subdélégué de l'intendant, correspondant de la commission intermédiaire des Etats, etc., et ses 3 fils, *C. de Kernois, C. de Porsac* et *C. des Hardis*; — et *François-Pierre-Vincent C. de la Gaudinaye*, avocat au Parlement, acquéreur de l'office de maire ancien en 1756, mort en août 1764, et ses fils *Vincent C. de la G.*, qui suit, et son frère *C. de la Hublaye* (j'ai à tort appelé ce dernier son cousin dans *Cent ans de représentation bretonne*).

Il faut leur ajouter *François Chaignard*, s^r *des Hardys et du Porsac*, procureur fiscal de la juridiction du comté de Rochefort, qui épousa Jeanne *Lemanceau de Kergo*, acheta de la maison de Lorraine, en 1660, le passage et le pont du Port-aux-Gerbes sur la Vilaine, et mourut en 1678, laissant un fils *Yves C.* de *Porsac*, avocat et sénéchal de Redon, qui épousa Jacquette *Naël*, soutint un procès contre le duc de Coislin au sujet de la possession dudit passage, et mourut en juillet 1689. Voy. dans la *Revue Morbihannaise* de juin 1894, p. 43 à 53, l'étude signée vicomte Odon du Hautais (Tallendeau, fils), et intitulée : « Le passage du Port-aux-Gerbes sur la Vilaine. »

Vincent-François-Marie Chaignart de la Gaudinaye, fils de *François-Pierre-Vincent* qui précède et de Marie-Rose *Georget*, né à Betton le 13 septembre 1746, fut reçu maire ancien de Malestroit en 1764, à la mort de son père, et avec dispense, parce qu'il n'avait pas 25 ans, fut député à plusieurs sessions des Etats de Bretagne (*Arch. d'I.-et-V.*, 753, 754, 755, 756), en particulier en 1767 et en 1774, et resta maire jusqu'à l'établissement de la communauté de ville sur de nouveaux principes, en 1782, à la suite de longues intrigues qui ont été racontées par M. Dupuy. De nouveau maire de Malestroit, en 1789, et commandant de la milice nationale, il prononça, le 20 août 1789, devant la garde montante, un discours assez extraordinaire dont le *Petit Breton* a publié, en juin 1885, ce mirobolant et très réaliste passage : «... J'ai aussi l'honneur de vous représenter, Messieurs, qu'on est ici dans la vilaine habitude d'emprisonner les porcs qui vaguent dans les rues ou plutôt qui échappent aux particuliers, que ces porcs empoisonnent nos prisons, et que souvent ils sont remplacés par des hommes. Afin de tâcher de mettre fin à de pareils abus contre lesquels j'ai encore entendu murmurer ces jours passés, je vous recommande de constituer prisonniers avec ces animaux les sergents qui pourraient s'aviser de les emprisonner. ».... Notez que l'auteur de ce trait d'éloquence, craignant que son discours ne fût perdu pour la postérité, s'empressa d'en faire parvenir une copie à l'un des députés de la sénéchaussée de Ploërmel à l'Assemblée constituante : une autre copie fut expédiée à l'Assemblée nationale par les soins du Conseil général de la commune de Malestroit. En 1792, *Chaignart* fut élu juge au tribunal du district de Ploërmel, puis administrateur du département du Morbihan, et le 13 septembre, pour la clôture des élections à la Convention nationale, *troisième député suppléant du Morbihan.* Le président de l'assemblée électorale, Le Hardy, un des futurs Girondins, lui adressa aussitôt

une allocution où je découpe cet éloge : « Doué d'une grande perspicacité et d'un patriotisme prononcé, vous avez été, dans le département du Morbihan, un des apôtres de la liberté. Votre zèle ardent pour la propagation des principes qui doivent assurer le bonheur de la France vous suscita un grand nombre d'ennemis dans cette foule insensée dont s'entoure le fanatisme et la hideuse aristocratie... » Ce qui ne l'empêcha pas, bien qu'il eût été commissaire civil à la reprise de Rochefort en mars 1793 (*Du Châtellier*, II, 322), d'être incarcéré au Petit Couvent de Vannes, par les ordres de Prieur de la Marne, en octobre 1793, avec toute l'administration départementale. Il est vrai qu'à la même époque Le Hardy était guillotiné avec les Girondins. Malestroit ne souffrit pas qu'on le gardât à Vannes. « La commune qu'il a maintenue dans les bons principes, écrivait le président Perret, l'a réclamé auprès de Prieur : il a même sa ville pour prison. » Après le 9 thermidor, il alla siéger à la Convention pour remplacer Le Hardy ou Gillet, et y entra le 5 floréal an III (24 avril 1795), puis il passa au *Conseil des Anciens*, fut nommé juge au tribunal civil de Ploërmel en l'an VIII, substitut à Vannes en l'an IX et magistrat de sûreté en 1806 ; mais je n'ai pu retrouver ni où ni quand il est mort (Notices au *Dict. des parl. fr.*, II, 21, et par René Kerviler dans *Cent ans de représentation bretonne*, 3e série, études publiées dans la *Revue illustrée des Prov. de l'O*, 1892, VI, p. 195, 196).

Et voy. une lettre de lui dans l'*Archiviste*, I, p. 283. J'en possède quelques autres.

Chaignard de Kernois fut député de Malestroit à la session du Tiers-Etat de Bretagne le 14 février 1789.

Chaignard de la Hublaye fut élu administrateur du département le 10 sept. 1791.

Les catalogues Plihon et Hervé ont cité le mémoire suivant :

Introduction au droit français-breton et notes sur la coutume, 1 vol. in-4°.

On lit sur un feuillet de garde : Manuscrit (516 p.) de l'écriture de *Félix Chaignart*, avocat, grand-oncle de Félix-Lucas Bourgerel, à qui ce manuscrit appartient maintenant. Table à la fin.

* — **Chaigné** (de). — Nom additionnel porté par les **Urvoy**

882. — **Chaigneau**. — Nom de famille de la région de la Basse-Loire, dont je rencontre un commis des fermiers des poudres à Nantes en 1720, commissaire des poudres et salpêtres au département de Saint-Malo en 1732 (*Arch. d'I.-et-V.* C, 909, 3706) ; — *Marie C.*, membre de la confrérie du Saint-Esprit de Machecoul en 17.. (*Confrairie*, p. 45) ; — deux capitaines des vaisseaux de la compagnie des Indes, établis à Lorient en 1760, dont *Alexandre-Georges C.*, père d'*Alexandre-Jean*, né à Lorient le 10 février 1764, chef de bataillon du génie, ✻, le 25 prairial an XII, mort à Lorient le .. mai 1825 (*ibid.*, C, 3179, 3613 ; *Arch. du Morb.*, E, suppl. 80, 291 ; *Fastes de la Légion d'honneur*, V, 65) ; — *Emile C*, fils d'un député aux Cinq Cents pour la Vendée (et non pas d'un conventionnel, comme disent les *Hommes*

du jour de Sarrut), né à Vouvant (Vendée), le 29 juin 1795, avocat à Nantes depuis 1818, conseiller de préfecture à Nantes de 1830 à 1866, député de la Vendée (opposition dynastique) de 1831 à 1847, ✻, mort à Nantes en 1882 (*Hommes du jour* de Sarrut, V, 362 à 368 ; *Dict. des parl. fr.*, II, 22 ; *Revue de Bret. et de Vendée,* 1882, I, 79), dont la fille, née à Nantes, a épousé Camille *Dupuy*, ancien avocat général, un des secrétaires du comte de Paris ; — *Jean C.*, capitaine au long cours à Nantes en 1835 ; — *Félix C.*, né à Chantenay, en 1844, maître d'équipe, sauveteur médaillé, etc., mort en 1882 (*Annales du bien*, VIII, 200).

883. — **Chaigneau** (Henri de), — né à Rennes, a été lauréat de la Faculté de droit de Rennes (concours de 3e année), en 1884.

884. — **Chaignon**. — Ancien nom de famille de l'évêché de St-Brieuc, dont je rencontre *Bertrand C.*, à la montre de l'évêché de Saint-Brieuc, en 1469 (Mém. de la *Soc. arch. des C.-du-N.*, V, 307) ; — *Mathurin C.*, sergent féodé de Plestan, rendant aveu à Lamballe pour *La Ville-Derrien* en Plestan, vers 1480 ; et *Thomas C.*, rendant aveu pour les maisons de *La Rue* en Plestan, en 1555 (*Arch. des C.-du-N.*, E, 125, 133, 144, 324, 564) ; — noble homme *Olivier C.*, épousant Jeanne de *Guéhenneuc* aux Iffs, en 1592 (Pâris-Jallobert, *Les Iffs*, p. 9); — et *François C.*, mari d'Yvonne *Follange* au Plessix-Ballisson, en 1725 (*Arch. des C.-du-N.*, B, 886).

885. — **Chail** ou **Chaill**. — Nom d'un noble en Breteil à la réformation de Saint-Malo en 1440 (*Des Salles*, p. 66). — Et voy. de **Chaille**.

* — **Chailhaud** (Gabriel de), — sieur de *La Grézaudière*, demeurant à Blain, fut débouté de la qualité d'écuyer, le 2 septembre 1669 (*Mss. Plihon et Hervé*).

886. — **Chaille** (de). — Nom de famille qui figure pour la Bretagne à l'*Arm gén. mss. d'Hozier*, II, 487. — Et voy. **Chail**.

887. — **Chailleu** et **Chailleux**. — Nom de famille de la Basse-Loire, dont je rencontre *Jacques* en aveu à Piré vers 1650 (*Arch. de la L.-Inf.*, H, 121) ; — et *Julien C.*, né à Derval en 1813, prêtre en 1841, curé de Mésanger, mort à Vue en 1876 (*Sem. rel. de Nantes*, 1876, p. 583 ; et Kersauzon, *Etat séculaire*, p. 52, 53).

* — **Chaillin**. — Voy. **Challin**.

888. — **Chaillon** — Nom de famille de la Basse-Loire, dont je rencontre en particulier un sénéchal de Saint-Nazaire, député aux Etats généraux de 1789, à la Convention en 1792 et au Conseil des Anciens en 1795.

Jean Chaillon, mari de Jeanne *Eslan*, en Montoir près Saint-Nazaire, fut le père d'*Etienne*, né en 1596, dont le petit-fils *Etienne II*, né le 3 octobre 1673, fut capitaine de navires. Cet *Etienne II* eut deux fils, aussi capitaines, *René* qui mourut en 1741 « aux îles de l'Amérique », et *Etienne III*, né à Montoir le 27 août 1706, mari de Perrine *Vince*, qui mourut en mer, près de Saint-Domingue, vers 1755.

Etienne IV Chaillon, fils d'*Etienne III* qui précède, né à Montoir-de-Bretagne, le 8 février 1736, était fils unique ; il se fit recevoir avocat au Parlement, se maria de bonne heure, et vint s'installer dans son pays même, à Montoir, où je le trouve de 1762 à 1789, dans toutes les situations possibles de la judicature : notaire de la juridiction de Donges, procureur fiscal de celles de Heinleix, de Bratz, de Trégonneau, sénéchal et seul juge de celles de Savenay, puis de St-Nazaire. Ayant établi son domicile à Nantes, vers 1780, il prit grande part aux mouvements réformistes de 1788, fut député en cour en novembre et aux Etats de Rennes en décembre, membre de la commission intermédiaire, de nouveau député en cour en février 1789, puis le 1er avril commissaire pour la rédaction du cahier des doléances des sénéchaussées réunies de Nantes et de Guérande, et le 20 avril *député titulaire aux Etats-Généraux*. A Versailles et à Paris, il vota avec la gauche, et le 3 septembre 1791, je trouve son nom comme *secrétaire* de l'assemblée, au bas du décret qui arrêta la Constitution. De retour à Montoir, il fut chargé par le district de Guérande de concourir à l'assiette des nouvelles contributions mobilières et foncières, et un an après, le 4 septembre 1792, il fut élu *député de la Loire-Inférieure à la Convention*. Revenu de bien des illusions, il y siégea à droite, et prononça un discours fort courageux lors du procès de Louis XVI, dont il demanda de déférer le jugement au peuple. Aussi fut-il inscrit sur la liste des proscrits en juillet 1793, mais il était alors atteint d'une fièvre putride, et le médecin qui le soignait le sauva par cette déclaration énergique : « Il est inutile de faire guillotiner ce b... de Chaillon, il est f... » Après le 9 thermidor il fut délégué avec Gaudin près de l'armée de l'Ouest, pour travailler à la pacification de la Vendée, et son nom figure parmi les signataires du *traité de la Jaunais*, le 26 février 1795. Il passa ensuite au *Conseil des Anciens* avec les deux tiers conventionnels, se remaria à l'âge de soixante ans et mourut presque aussitôt après, à Paris, le 5 avril 1796. — Sa fille, *Aimée-Gabrielle* avait épousé en 1795, à Nantes, Sébastien *Letourneux*, qui devint ministre de l'intérieur en 1797. Sa naïveté fit les beaux jours des salons de Paris. C'est à elle que Talleyrand demandait si elle avait vu Lacépède au jardin des Plantes. — Non, répondit-elle, je n'ai point vu *la cépède*, mais j'ai vu *la girafe*. — Ses descendants existent encore à Saint-Nazaire. — On a de lui .

1. — Moyens d'opposition des habitants de la paroisse de Montoir et de Saint-Joachim, sa trève, au prétendu afféagement du sieur de Bray et compagnie de la Brière-Noire et marais situés à l'endroit des fiefs de la vicomté de Donges. — *Nantes*, Vatar, 1775, in-4°, 12 p.

2. — Mémoire pour la majeure partie des habitants de la paroisse de Lavau, etc., demandeur contre messire Louis-Gilles de l'Escu, etc. — S. l. n. d. (*ibid.*), in-4°, 28 p. (*Bibl. de Nantes*, n° 51827).

3. — Mémoire pour les habitants de la paroisse de Lavau, suites et diligence de noble homme Jean Glotain, etc., procureurs spéciaux desdits habitants et en privé nom demandeurs ; à eux joints messire Louis-Marie de l'Espinay, etc., contre messire Louis-Gilles de l'Escu, etc., Louis Graslin, receveur des fermes du roy à Nantes, etc. — S. l. n. d. (*ibid.*), in-4°, 97 p. et un plan (*Bibl. de Nantes*, n° 51828).

4. — Additions au mémoire des habitants de Lavau, etc. — *Nantes*, Vatar fils aîné, 12 déc. 1774, in-4°, 15 p. (*Bibl. de Nantes*, n° 51829).

5. — Mon dernier mot pour les habitants de la paroisse de Lavau, etc., contre J.-J.-L. Graslin. — *Ibid.*, 31 mai 1777, in-4° 19 p. (*Bibl. de Nantes*, n° 51832).

6. — Tableau général des procès d'entre les habitants de Lavau, demandeurs, contre les sieurs Graslin, Mellinet et Saulnier de la Pinelays, soi disant afféagistes des marais de Lavau, etc. — *Ibid.*, 10 déc. 1778, in-4°, 8 p. (n° 51835).

7. — Observations pour les habitants de la paroisse de Lavau sur les mémoires imprimés sans la lettre de *Consultations* données à Paris et à Nantes le 27 février 1780 et le 26 avril 1781, etc. — *Nantes*, A.-J. Malassis, s. d. (1781) in-4°, 48 — 5 p. (*Bibl. de Nantes*, n° 51838).

8. — Mémoire pour Alex.-Aug. Favreau de la Bouffardière, sénéchal et premier juge des anciennes baronnie et prévôté d'Ancenis contre le procureur du roi du siège royal de la sénéchaussée de Nantes. — *Nantes*, Vatar, 14 mars 1780, in-4° (*Bibl. de Nantes*, n° 7565).

9. — Remarques sur la nécessité de construire une salle provisionnelle de spectacles à Nantes par une société d'amateurs (contre le projet Graslin). — S. l. n. d. (*Nantes*, 1783), in-4°, 23 p. et un frontispice (*Bibl. de Nantes*, n° 29801).

10. — Plaidoyer pour Jean Théodore Vanberchem, négociant à Nantes, etc., contre les sieurs Louis Froust et Louis Legrand. — *Ibid.*, 6 mai 1785, in-4°, 183 p.

11. — Adresse au roi, comme commissaire du général de la paroisse de Saint-Nazaire, en 1785, pour obtenir la transformation du prieuré en hôpital. — S. l. n. d. (1785) in-4°, — reproduit par moi dans les *Doc. pour servir à l'hist. de Saint-Nazaire* (*Saint-Nazaire*, Girard, 3e partie, 1884, in-18).

12. — Epitre en vers au P. Etienne, en tête du *Bonheur rural* de celui-ci. — *Nantes*, A.-J.-M. Malassis, et *Paris*, Buisson, 1788, in-8°, 2 vol. = reproduite par moi dans l'étude sur le P. Etienne dans *Recherches et notices sur les députés de Bretagne* aux Etats Généraux en 1789 (*Rennes*, Plihon, 1889, 2 vol. in-8°) I, p. 272 à 275.

13. — Lettre à ses électeurs en date du 2 octobre 1792, — publiée par moi, d'après les *Arch. de la L.-Inf.*, dans *Recherches et notices*, etc. I, 134.

14. — Convention nationale. Opinion d'*Etienne Chaillon*, député du département de la Loire-Inférieure, sur le jugement de Louis XVI, prononcé le 16 janvier 1793, l'an IIe de la République. Imprimé par ordre de la Convention. — *Paris*, impr. nat. s. d. (1793), in-8°, 3 p.

Sur *Etienne Chaillon* qui a été oublié par la *Biog. bret.*, Voy. les *Arch. d'I.-et-V.*, C, 1812 ; — les *Anecd. hist. (Paris*, Didot, in-8°), p. 365 à 371 ; — *Ogée*, II, 54 ; — *Du Châtellier*, V, 41 ; — mon étude aux *Recherches et notices* sur les députés de la Bretagne aux Etats généraux de 1789, I, p. 126 à 139 (extrait de la *Revue hist. de l'O.*, de mars 1886) ; — le *Dict. des parl. fr.*, II, 22, 23, qui a utilisé la dite étude ; — et mes résumés dans *Cent ans de représentation bretonne*, I, 16, 17, et dans la *Revue illustrée des prov. de l'Ouest*, VI, 196, 197.

Depuis ces études, j'ai découvert une curieuse chanson composée à Nantes en 1788 sur les douze députés à Versailles, que j'ai reproduite dans la *Revue littéraire de Nantes* et dans *Armorique et Bretagne*, au t. III. Voici le couplet qui concerne *Chaillon* :

Sorti de sa chaumière
Ce stentor en colère
D'une voix de tonnerre
Clabaude et ne dit rien.
Déclamateur à gages,
Il diffame, il outrage :
Et tout est son ouvrage,
Tout, excepté le bien.
Changez-moi cette tête,
Enthousiaste et bête,
Tête de mannequin.

Iconographie. — Il y a un portrait de *Chaillon*, en pied, sur la curieuse planche gravée représentant les 12 députés de Nantes à Versailles en 1788 : j'en connais un exemplaire dans la collection de M. Henri Chéguillaume. — Il existe de plus des reproductions photographiques d'un croquis dessiné au trait d'après un portrait peint qui appartient à la famille *Robert*. — Son portrait dessiné pour la collection Dejabin existe à la Bibliothèque Nationale, dans le recueil manuscrit, mais il n'a pas été gravé, au moins dans cette collection, car je suis assez porté à croire, avec l'*Iconog. bret.*, I, 106, qu'il l'a été dans celle de Quenedey.

Chaillon laissa un grand nombre d'enfants, mais il n'y eut de mariés que deux filles et un fils : *Aimée-Gabrielle* citée ci-dessus qui épousa Sébastien *Letourneux*, d'où une nombreuse postérité ; — *Adélaïde-Henriette* (1788-1883) qui épousa en 1816 à Montoir Etienne *Glotain*, d'où les *Robert* et les *Pécaud* d'aujourd'hui ; — et *Etienne V.*, marié à la fille d'un notaire de Campbon, dont *Alphonse* qui suit, et des filles qui ont épousé des *Moyon*, *Privat*, *Taconet*, etc.

Alphonse Chaillon, petit-fils du Conventionnel, né à Montoir en 1825, reçu docteur en médecine à Paris en 1849, est mort à Montoir, en 1861, de la fièvre jaune contractée en soignant les malades atteints de ce fléau pendant le déchargement d'un navire des Antilles à Saint-Nazaire. On a de lui la thèse suivante :

Symptômes, complications, diagnostic et traitement de la scarlatine. — *Paris*, Rignoux, 1849, in-4°, 27 p.

J'ai remarqué en 1889 que les arrière-petits-enfants du conventionnel *Chaillon* sont aujourd'hui au nombre de plus d'une quarantaine, mais aucun d'eux, de seize noms différents, ne portent plus le nom de *Chaillon* qui va s'éteindre. Les deux fils du médecin sont morts jeunes.

Un *Pierre C.*, du district d'Ancenis, fut condamné à mort, comme brigand de la Vendée, par les comm. milit. de Nantes, le 30 nivôse an II (*Liste générale*, etc., V, 36, 37).

889. — **Chaillot**. — Nom de famille du pays de Rennes, dont je rencontre *Thomas C.*, recteur de Baillé en 1870, et de Chasné depuis 1874 (*Pouillé de Rennes*, IV, 68, 375).

890. — **Chaillou**. —Nom de famille répandu dans presque toutes les parties de la Bretagne, qui figure quatre fois à l'*Arm. gén. mss.* d'Hozier, II, 209, 368, 453, 454, et dont l'un des titulaires, descendu de maires de Guingamp, se désista de ses prétentions à la noblesse le 25 septembre 1668, tandis qu'un autre fut débouté, déclaré usurpateur et condamné à l'amende de 400 liv. le 11 octobre 1670 (Mss. de la *Bibl. de Rennes*).

I. — Les **Chaillou du Guern, de l'Etang**, etc., originaires des environs de Guingamp, portant « d'azur au chevron échiqueté d'argent et de gueules de 2 tires, accompagné en chef de 2 soleils d'or, et en pointe d'une croisette de même » (*Courcy*, I, 215, avec blason gravé pl. LXVI à 20, *Briant*, p. 52, qui écrit *du Gour*, et *Dict. hérald. de Bret.*, p. 25, 113, 138, 161, 331), désistés et déboutés en 1668 et 1670.

L'*Hist. de Guingamp*, par S. Ropartz, cite parmi les maires de Guingamp *René C.*, en 1565 ; *Philippe C.*, en 1578 ; *Michel C. du Ruporzou*, en 1611 ; *Yves C. de Kermouster*, en 1627 ; *Claude C. de Kernéis*, en 1717 (I, 297 à 301).

Les *Arch. des C.-du-N.* citent *Michel C.*, administrateur des biens de l'église N.-D. de Guingamp en 1633 ; — *Yves C.*, sénéchal de Kergouanton ; — *Pierre C. de Kerevern*, fermier de la seigneurie de Plestin en 1639 ; — *Louise C.* en Callac en 1740 (B, 36, 221, 460, 549).

Charles C. de Kervinas se désista en 1668, et *Gilles C. de Rucat* fut débouté en 1670.

N. Chaillou du Clos, secrétaire de la chancellerie à Rennes en 1712 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 1830).

Les *Arch. du Morb.* citent *René C. de Mérionec*, et *Anne-Perrine C.*, femme de Guillaume-Marin de la *Fresnaye*, à Malestroit et Augan, de 1720 à 1744 (E., suppl., 475, 476, 589, 693).

L'*Hist. de Morlaix* cite un *C. de Querennès*, administrateur des hospices en 1732, des *Chaillou de Beauvais* en 1739 et 1776 (p. 131 132, 233). — Et voy. *Arch. de la L.-Inf.*, B, 2248.

Pierre-Louis Chaillou, né à Morlaix en 1740, docteur en droit, avocat à Rennes, fut choisi par le Parlement pour succéder à du Parc-Poullain dans la rédaction du *Journal des audiences* de la cour (*Ogée*, II, 77 et 769). Président du canton de Lanmeur, il mourut à Launay en St-Jean-du-Doigt, le 3 septembre 1806. On a de lui :

1. — Des commissions extraordinaires en matière criminelle — S. l. n. d. (1766) in-12, 106 p. (*Bibl. de Nantes*, n° 7370). = Seconde édition augmentée sous le titre :

De la stabilité des loix constitutives de la monarchie française en général ; du rang qu'y tiennent les lois criminelles, etc. — S. l. (*Rennes*, 1789), in-8° (*Bibl. de Nantes*, n° 6437) = autre édit. en 1803.

2. — De l'affaire générale de Bretagne. — S. l. n. d. (1767).

3. — Nombreux articles dans le *Journal des audiences et arrests* du Parlement de Bretagne, depuis 17...

4. — Addition pour Me Dorvo, intimé contre Mes La Marre et Brindejonc, appelans. — *Rennes*, Vve François Vatar, 1775, in-4°, 44 p. (*Bibl. de Nantes*, n° 7522).

N. Chaillou de l'Etang se plaignait d'avoir été taxé plus haut que les riches bourgeois de Redon vers 1720 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 2124). — Et voy. *Pouillé de Rennes*, III, 605, pour le *Cleu* en Redon.

François-René-Benoit C. du Croisat fut reçu conseiller maître à la Chambre des Comptes en 1742, et *Ambroise-Julien C. de l'Etang*, en 1743 (*Fourmont*, p. 363). — Et voy. *Arch. de la L.-Inf.*, B, 2644.

N. Chaillou de l'Etang, de Redon, a publié :

Observations qu'ont l'honneur de soumettre à M. le préfet de la Loire-Inférieure 230 habitants des communes de Fégréac, Sévérac et Guenrouet, à l'occasion des contributions qui leur sont demandées comme propriétaires sur les bords de la rivière d'Isac par l'administration du syndicat des marais de ce nom. — S. l. n. d. (*Redon*, Guillet, juin 1865), in-4°, 4 p.

II. — Les **Chaillou** du pays nantais.

Du Bois de la Patellière aux *Paroisses de la L.-Inf.*, II, 55, cite des *Chaillou* à Savenay en 1656, avec illustre parrainage au baptême de *Françoise C.*, le 24 septembre.

Olivier C., maître de forges près Châteaubriant en 1678, et son fils *André*, ancien lieutenant du roi à la Martinique en 1767 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 3785).

Pierre C. obtient de l'Intendance l'autorisation de planter des vignes en Vieille-Vigne (*Ibid.*, C, 1605).

Et voy. *Arch. de la L.-Inf.*, E, 720.

Jeanne-Louise C., de la confrairie du Saint-Esprit de Machecou en 1737 (*Confrairie*, p. 41).

René C., du district de Nantes, fut condamné à mort, comme brigand de la Vendée par la comm. milit. de Laval, le 12 prairial an II (*Liste, etc.*, V, 36).

René-Pierre Chaillou, né à Haute-Goulaine, le 7 mars 1793, élève de l'Ecole polytechnique en 1810, lieutenant d'artillerie en 1812, capitaine à Lutzen en 1813, fait prisonnier à Lowenberg le 29 août 1813, rentra en France en septembre 1814 et fut chargé en 1815 de mettre l'île de Noirmoutier en état de défense. Démissionnaire en 1820, il s'occupa de questions économiques et agricoles, à Nantes, où il était orateur de la T.·. R.·. ⊓ .·. Mars et les arts, en 1823, fut nommé commandant du château de Nantes en 1830 et élu *député de Nantes* le 5 juillet 1831. Conseiller de préfecture en 1834, membre de la *Soc. acad. de la L.-Inf.*, et son secrétaire général en 1835 ; il est mort à Nantes le 1er janvier 1842. On a de lui :

1. — Rapport sur les dimensions des moyeux des charrettes et des voitures de roulage dans le département de la Loire-Inférieure — au *Lycée armoricain*, XII (1828), p. 117 à 124.

2. — Rapport trimestriel de la section d'agriculture de la *Soc. acad.* ; — *ibid.*, XII, p. 206 à 214.

3. — Rapport sur les cultures de M. Haentjens à Grand-Jouan, aux *Annales de la Soc. acad. de Nantes*, 1828, p. 118 à 125.

4. — Rapport sur les travaux de la *Soc. acad.* en 1829 ; — *ibid.*, 1830, p. 28 à 79.

5. — Notices nécrologiques sur les membres de la *Soc. acad.* décédés en l'année 1829 ; — *ibid.*, 1830, p. 80 à 92.

6. — Recherches et expériences sur la culture de la pomme de terre ; — *ibid.*, 1830, p. 203 à 228.

7. — Rapport sur les cours à professer dans un Athénée nantais ; — *ibid.*, 1830, p. 418 à 433.

8 — Rapport sur l'établissement d'un Athénée; — *ibid.*, 1831, p. 26 à 31.

9. — Compte-rendu des travaux de la Société royale académique pendant l'année 1835 ; — *ibid.*, 1836, p. 54 à 99.

10. — Notices nécrologiques de 1835 ; — *ibid*, 1836, p. 100 à 113.

11. — Proposition de décerner des primes en concours d'animaux ; — *ibid.*, 1836, p. 338, 339.

12. — Procès-verbal de la distribution des primes faite à Nantes, au nom de la *Soc. royale acad.* sur le champ de Foire, le 25 mai 1836 ; — *ibid.*, 1836, p. 361 à 364.

13. — Notes sur l'agriculture du département ; — *ibid.*, 1839, p. 177 à 188, et 327, etc.

14. — Profession de foi électorale pour les élections législatives du 5 juillet 1831.

Sur *René Chaillou*, voy. la *Biog. pol. des députés de 1831*, p. 60 ; le *Livre Doré*, II, 56, 60 ; le *Dict. des parlem. fr.*, II, 23 ; et les *Statuts et règlements* pour la T.·. R.·. ⊓.·. Mars et les arts, régul.·. constit.·. à l'O.·. de Nantes (*Nantes*, V, Mangin fils, 1823, in-8°, 81 p.).

Un notaire à Nantes, créateur du quartier dit *Les folies Chaillou*, fit faillite en 1827 (Voy. Mangin, *L'ami de la charte en prison*, 1827 in-8°, p. 27, 28).

Augustin C., né à Boussay en 1820, prêtre en 1847, professeur au Petit-Séminaire de Guérande, puis vicaire à Saint-Julien de Concelles et à Saint-Similien de Nantes, curé de Méan-Saint-Nazaire en 1862, de Saint-Mars-du-Désert en 1875, décédé le 12 juillet 1882 (*Sem. rel. de Nantes*, 1882 p. 677, et Kersauson, *Etat séculaire*, p. 53).

P. Chaillou, conseiller de la fabrique de Basse-Goulaine, a son nom inscrit sur la plaque de fondation de la nouvelle église en 1879 (Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, XV, 360).

Félix Chaillou, membre de la *Soc. arch. de Nantes* et de la *Soc. franç. d'archéologie*, O. A., a découvert dans sa propriété des Cléons, en Haute-Goulaine, une importante station gallo-romaine qu'il a décrite et où il a établi un intéressant musée. Je le soupçonne de signer *Quidonc* dans l'*Intermédiaire des chercheurs*, en particulier pour une réponse du 10 août 1893. — On a de lui :

1. — Collection locale des Cléons, Haute-Goulaine, près Nantes; rapport sur la découverte de cette station archéologique et description raisonnée des objets qui en proviennent (Extrait des mém. de la *Soc. arch. de Nantes*). — *Nantes*, Forest et Grimaud. In-8°, 47 p. et pl.

2. — Mémoire sur la station gallo-romaine des Cléons. Haute-Goulaine, près Nantes, par *Félix Chaillou*. — *Caen*, H. Delesques, 1887, in-8°, 52 p. et pl. (Extrait du *Compte rendu du congrès archéologique de France*, session de 1886, à Nantes), p. 147 à 163; et voy. *ibid.* p. 435 à 451).

3. — Les Cléons sous le cyclone, avec 3 vues (au profit des 7 fermiers des Cléons). — *Nantes*, imp. du *Progrès*, 1890, in-8°, 16 p.

4. — La cloche-sonnette gallo-romaine des Cléons. — *Nantes*, imp. centrale, 1892, in-8°.

5. — Note sur les mœurs des testacelles — au Bulletin de la *Soc. des sciences nat. de l'Ouest*, 1893, p. 95 à 100.

Et voy. *Revue de Bret. et de Vendée*, 1886, II, 145, et 1887, II, 78.

Théodore Chaillou, né à Nantes, reçu docteur en médecine à Paris en 1865, sur qui on a une notice nécrologique par le docteur Lucas-Championnière en 1874, a publié :

Nature et modes de génération des affections cancéreuses. — *Paris*, Parent, 1865, in-4°, 54 p.

Narcisse Chaillou, né à Nantes le 12 mars 1837, peintre de genre, élève de Hébert et de Bonnat, membre de l'*Assoc. art. et litt. de Bret.*, a fixé sa résidence à Baud, expose aux salons de Paris depuis 1870, a organisé l'exposition de Pontivy en 1886, etc. (Auvray, *Suppl. au Dictionnaire gén. des artistes* de Bellier de la Chavignerie, p. 130; Maillard, l'*Art à Nantes*, p. 57, 58 ; et voy. le *Courrier de Bretagne* du 31 mai 1884 et 7 février 1885 à propos de sa « Dernière dent », du 16 mai 1885, à propos du « Bon cidre ». le *Petit Breton* du 11 septembre 1886 ; à propos de « La Barbière du village », et de la « Fête du grand-père » ; l'*Hermine* de 1890, II, 203, à propos de la « Puce », de l' « Ecaillère », etc. ; l'*Hermine* de 1891, t. II, p. 392 ; les chroniques de L. Durocher au *Journal de Pontivy*, etc.

Iconographie. — On a un portrait de *Chaillou*, dessiné par lui-même, à la *Revue illustrée de Bret. et d'Anjou* du 15 août 1888 (avec un croquis de son tableau de la Puce), d'après le Catal. de l'*Exposition bretonne angevine*, p. 18, reproduit une seconde fois dans la *Revue illustrée des provinces de l'Ouest* du 1er juin 1890 (*Iconog. bret.*, II, 306).

III. — **Chaillou divers.**

François C., recteur d'Arbrissel en 1711 (*Pouillé de Rennes*, IV, 40).

Jean-Nicolas C., chanoine de Saint-Malo en 1717 (*Notes du P. René*).

* — **Chaillou** (de). — Nom additionnel porté par les **Amelot** (un évêque de Vannes), d'**Aubigné**, de **Fontaine** et de **Varennes**.

* — **Chailly** (de). — Nom de famille qui figure à l'*Armorial de Bret.* de Briant de Laubrière, comme portant « vairé d'argent et de sable ». — Les autres armoriaux de Bretagne ne mentionnant pas cette famille, j'ai pensé à un nom additionnel, car Briant de Laubrière a donné plusieurs fois des additionnels pour des patronymiques. Or, il y a eu trois familles bretonnes portant « vairé d'argent et de sable » ; ce sont *Goazvennou*, *Pestivien* et *Toupin* ; mais je ne trouve pour aucune d'elles l'additionnel *de Chailly*. — D'un autre côté, l'*Etat présent*, de Bachelin, cite bien un additionnel *de Chailly*, mais il renvoie au patronymique *Thirat* qu'il oublie de mentionner à la lettre T, et *Thirat* n'est pas Breton. — J'abandonne donc à de plus perspicaces la solution de ce problème héraldique. — Je constate seulement la présence de messire *Jean Chailly*, chanoine de Guérande sur la liste des confrères de saint Nicolas en 1583 (*mss. Jégou*).

891. — **Chaineau**, François, — grand chantre de Saint-Malo en 1562 (*Notes du P. René*).

892. — **Chainillac**. — Nom d'une ancienne famille, portant, d'après l'*Arm. de Guy Le Borgne* « écartelé : aux 1 et 4, d'azur au levrier passant d'or ; aux 2 et 3, d'or à une bande d'azur accompagnée de six quintefeuilles de gueules « (*Courcy*, I, 215, avec blason gravé pl. LXVII, n° 1, et *Dict. hérald. de Bret.*, p. 47, 104, 197, 282).

893. — **Chais, Chaix, Le Chais** ou **Le Chaix**. — Nom de famille principalement porté dans les Côtes-du-Nord, et à Rennes, qui figure pour la Bretagne à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, I, 292, et dont je rencontre un entrepreneur de travaux publics à Rennes en 1730, — un recteur de Trémuson en 1765 ; — et un membre du comité révolutionnaire de salut public à Rennes en 1793 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 1860, 3069 ; *Arch. des C.-du-N.*, B, 671, 978 ; *Arch. du Fin.*, B, 6 ; *Ogée*, II, 641).

894. — **Chaise** (de la). — Nom de famille qui figure pour la Bretagne à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, I, 164, et dont je rencontre *Jacques*, homme d'armes à Dinan, et *Philippe*, homme d'armes à Saint-Aubin-du-Cormier en 1489 (*Pr.* de dom Mor., III, 590, 636, 638) ; — un commissaire de Mercœur pour lever des troupes en 1589 (*ibid.*, III, 1496) ; — *Jean-Jacques de la C.*, capitaine de vaisseaux de la compagnie des Indes, épousant à Lorient en 1734 Guyonne-Renée *Morin* (qui fut marraine d'une cloche à Caudan en 1768), plusieurs fois parrain à Lorient de 1738 à 1764, et acquérant en 1752 la seigneurie de *Kerscan* sous la sénéchaussée d'Hennebont (*Arch. du Morb.* B, 2564 ; E, suppl. 283, 284, 285, 291, 377) ; — un commandant de l'île d'Houat en 1756 (*Arch. d'I.-et-V.* C, 1163) ; — et *Jules de la C.*, chef de bataillon au 116e de marche, ✠, tué en 1870 à la bataille de Champigny (*Inscription* de la plaque de l'hôtel de ville de Nantes ; *Revue de Bret. et de Vendée*, 1877, I, 405 ; *Souvenirs d'un vieux Nantais*, p. 93). — Le nom a été porté aussi en additionnel par les **Brunet** (*Arch. du Morb.*, E, suppl. 782, **Gravé**, **Guillaume**, de la **Portebise**, **Rogier** et **Turmel**, *Arch. d'I.-et-V.*, C, 1929, 3657). — Et voy. de la **Chèze**.

* — **Chalain** (de). — Voy. **Fouquet**.

895. — **Chalain**. — Nom de famille dont je rencontre *Jean*, prêtre de Saint-Malo, recteur de Parthenay de 1663 à 1690 (*Pouillé de Rennes*, V, 427) ; — et *Henri C.* à Quimper vers 1730 (*Arch. du Fin.*, B, 441, 465). — Et voy. **Challin**.

* — **Chalard** (Ch. du), — ingénieur de la marine à Nantes, collaborateur de la *Revue de Bret. et de Vendée* de 1863 à 1868, n'était pas Breton.

896. — **Chalemelec**, Guillaume, — économe de l'évêché de Vannes en 1650 (*Arch. de la L.-Inf.* B, 1548).

897. — **Chalen**. — Nom de famille de Quimper en 1785 (*Arch. du Fin.* B, 787).

898. — **Chaléon** (Jehan de), — écuyer de Jehan du Hallay en 1385 (*Pr.* de dom Mor., II, 493).

899. — **Chalet** ou **Challet**. — Nom d'une ancienne famille qui portait « de gueules au léopard d'argent, au chef de France » (*Courcy*, I, 215, avec blason gravé pl. LXVII n° 2, et *Dict. héral. de Bret.* p. 18, 68, 219, 271), qui a produit *Guillemet*, écuyer de Jean Raguenel, vicomte de Dinan en 1373 (*Pr.* de dom Mor., II, 64), qui comparut aux

montres du XV[e] siècle dans l'évêché de Rennes; — et dont je rencontre encore *Jean C.* ou *de C.*, miseur de Vitré en 1496, et autres au XVI[e] siècle (*Journal hist. de Vitré*, p. xvij, xix, xxij, 109. 562); — un protestant à Montreuil-sous-Pérouse en 1680 (*Ogée*, II, 56); — un peintre à Rennes auteur du tableau du rétable de l'église de Toussaints en 1676 (*Pouillé de Rennes*, V, 594); — un receveur des octrois de la ville de Nantes en 1713, puis de Brest (*Arch. d'I.-et-V.* C, 836, 2609); — et un commis de la marine à Brest qui a publié quelques vers dans la *Muse bretonne* de 1809 à 1811, mais sans les signer, en sorte que je suis assez embarrassé pour les reconnaître. — Il y avait une terre de *Chalet* en Montreuil et Vitré.

900. **Chalignay**. — Nom de famille qui figure pour la Bretagne à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, II, 817.

901. **Challay**, capitaine commandant les Invalides au château de Nantes, propose une décoration pour les gardes nationales en août 1790 (Journal de la *Corresp. de Nantes*, V, 143, 144).

* — **Challet** (de). — Voy. **Chalet**.

902. — **Challin**. — Nom d'une famille des bords de la Vilaine, qui se désista de ses prétentions à la noblesse le 15 sept. 1669, et dont je rencontre *Nicolas* et *Guillaume* donateurs à la collégiale de Vitré en 1406 (*Journal hist. de Vitré*, p. 568); — *Yves C., du Fresne*, sénéchal de Rochefort et alloué de Malestroit, épousant en 1602 à Malestroit, Gillonne *Bourdin de la Lande* (*Arch. du Morb.* E, suppl. 584); — *Jean C., du Fresne*, de Missiriac, épousant en 1634, à la Chapelle-Launay, Jeanne *Gouffier des Touches* (Du Bois *Les Paroisses de la L.-Inf.* II, 168); — et *C. de la Minière* (en Rieux), le désisté de 1668 (*Mss.* de la bibl. de Rennes).

903. **Challony**. — Nom du gérant du *Bulletin de l'enseignement chrétien* du diocèse de Quimper et de Léon (*Quimper*, A. de Kerangal, in-8°) de 1884 à 1887 (*Revue mensuelle*; voy. R. Kerviler à la *Bibliog. des périodiques du Fin.*). — Et voy. **Chalony**.

904. — **Challot** ou **Chalot**. — Nom d'une ancienne famille du pays de Rennes, qui portait « d'argent à la croix de gueules cantonnée de 4 lionceaux de sable » (*Courcy* I, 216, avec blason gravé pl. LXVII, n° 7; *Dict. de la nobl.* de la Chesnaye des Bois, V, 36; *Briant*, p. 53; *Dict. hérald. de Bret.*, p. 8, 120, 214; et blason peint encore existant dans l'église de Bourg-des-Comptes en

1767), qui comparut aux montres de l'évêché de Rennes au XIV[e] siècle, qui fonda la seigneurie du *Boschet* en Bourg-des-Comptes au XVI[e] siècle, et dont la branche aînée se fondit en 1585 dans **Lescoët**, tandis que les cadets se fixèrent en Provence. — Il est entré dans la composition du nom de lieu *La Chalotais*, près Rennes, illustré par les *Caradeuc*.

Olivier C. était moine de Redon en 1562 (*Pr.* de dom Mor., III, 1322).

Les Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.* citent des *Jean C., s[r] de la Cour Bardoul*, en Messac en 1513, de *Mainteniac* en Pléchâtel en 1556, et du *Boschet* en Bourg des Comptes en 1570 (IV, 241, 242, 317; IX, 47, 50).

Les *Arch. de la L.-Inf.* citent *Pierre C.* rendant aveu à Rennes en 1545 pour la Glestière en Pacé, et pour la Luardière en Saint-Erblon (B, 435, 442).

Jean C., s[r] de la Chalousaye, était avocat à Rennes en 1556 (Sauvageau, *Sur du Fail*, p. 24).

Le *Pouillé de Rennes* cite *Jean C. de la C.*, fondateur de la seigneurie du Boschet en Bourg des Comptes en 1570 ; — *François C.*, bénédictin, chantre de Saint-Melaine, prieur de Pléchâtel de 1580 à 1592 ; — et *Brient C. de la Glestière*, fondateur de messes en Pacé en 1626 (II, 216 ; IV, 200 ; V, 392, 451).

Les *Arch. du Morb.* citent des *C.* à Vannes en 1766 (E, suppl. 1578).

Et voy. Cornulier, *Comté Nantais*, p. 333.

Jean-Baptiste Chalot, négociant à Nantes, fut élu juge suppléant au tribunal de commerce en 1845, et juge en 1847, 49 et 53 (*Livre doré*, II, 102, 108, 109, 110, 115).

Un *C.* a peint les fresques de Saint-Laurent de Rennes en 1850 (*Pouillé de Rennes*, V, 616).

905 — **Challou**. — Nom de famille de Concarneau, dont je rencontre en particulier en 1767 *Marguerite Challou*, tutrice de ses frères et sœurs, enfants et héritiers de feu noble maître *Jacques-Corentin-Yves Challou*, avocat, et de demoiselle Françoise *Le Dastumer* (*Arch. du Fin.*, B, 1298); — et vers la même époque, *Clément C.*, ancien recteur de Louisfert, recteur de Châtillon-sur-Sèche (*Pouillé de Rennes*, IV, 486).

906. — **Challuau**. — Nom d'un géomètre en chef du département de la Loire-Inférieure, qui a publié :

1. — Quelques réflexions sur le cadastre de la France et sur les moyens de l'améliorer, janvier 1845. — *S. l.* (*Nantes*), *s. d.*, 8 f. autographiés, in-f° (*Bibl. de Nantes*, n° 48094).

2. — Du projet de loi sur le renouvellement et la conservation du cadastre, communiqué par le gouvernement aux conseils généraux des départements, session de 1846. — *Nantes*, impr. V. Forest, 1846, in-8°, 27 pp. (*Bibl. de Nantes*, n° 48095).

907. — **Chalm.** — Nom de famille de Basse Bretagne, dont je rencontre *Jean*, maître ès-arts de la confrairie de Léon, décédé en 1619 (Mém. de la *Soc. arch. du Fin.* V, 58) ; — et *Charles C.*. à Cléden-Cap-Sizun en 1740 (*Arch. du Fin.*, B. 375).

908. — **Chalmard,** — prêtre de Combourg, insermenté en 1791, et réfugié à Jersey (*Pouillé de Rennes*, VI, 593, et l'*Estourbeillon*, p. 303).

909. — **Chalmé.** — Nom de famille de Basse Bretagne, dont je rencontre *Jeanne C.*, à Quimper en 1765 (*Arch. du Fin.* B, 161) ; — *Jean-François C.*, trésorier de la paroisse de Saint-Michel à Lesneven, en 1780 (*ibid.*, B, 550) ; — et un lieutenant de la garde nationale de Quintin en 1789 (*Revue de Bret. de Vendée et d'Anjou*, 1889, I, 115). — Et voy. **Chalmet**.

910. — **Chalmel.** — Nom de famille de Haute Bretagne, dont je rencontre *Guillaume*, rendant aveu à Rennes en 1516 (*Arch. de la L.-Inf.* B, 469) ; — un recteur de Pléchâtel, en 1542 (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, IV, 226; et *Pouillé de Rennes*, V, 455) ; — *François C. des Portes* ayant quatre enfants nés à Aubigné, de 1648 à 1658, et d'un premier lit *Jacques C., des Mesliers*, ayant cinq enfants nés à Aubigné, de 1670 à 1679 (Pâris-Jallobert, *Aubigné* p. 3) ; — un notaire à Rennes, en 1702, payant la taxe pour confirmation d'hérédité de sa charge (*Arch. d'I.-et-V.*, C. 2245) ; — *Julien*, curé de Moulins en 1732 (Pâris-Jallobert, (*Moulins*, p. 22) ; — *Joseph-Eugène-Pierre*, procureur de plusieurs juridictions à Acigné en 1782 (Pâris-Jallobert, *Acigné*, p. 8) ; — et *Auguste C.*, né à Chauvé en 1833, prêtre en 1858, aumônier des religieuses de Marie Réparatrice à Nantes (Kersauson, *Etat séculaire*, p. 53).

911. — **Chalmet.** – Nom de famille du Nord-Bretagne, dont je rencontre *Jean-François*, recteur de Gourhel, inhumé le 14 juillet 1764 (*Arch. du Morb.* E, suppl. 650), — et de nos jours, *Barthélemy-Marie C.*, organiste de Saint-Louis de Brest, père du médecin qui suit :

Barthélemy-Marie-Nicolas Chalmet, né à Brest le 12 ma 1850, ancien médecin de la marine, reçu docteur en médecine à Paris en 1872, aujourd'hui médecin à Landerneau, membre correspondant de la *Société médico-chirurgicale de Paris, etc.*, a publié :

1. — De l'emploi du mercure dans la siphylis. — *Paris*, 1872, in-4°, 36 p.

2. — Essai sur la percussion thoracique. — *Landerneau*, P. B. Desmoulins, 1885, in-12, 49 p.

3. — Aide-mémoire pour servir à l'auscultation pulmonaire. — *Ibid.*, 1885, in-12, 56 p.

4. — La constipation. — *Ibid.*, 1894, in-8°, 36 p.

Et voy. **Chalmé**.

912. — **Chalon** ou **Challon**. — Nom de famille de Haute Bretagne dont je rencontre noble homme *Jean C.*, *s^r de Champcourt*, à Lecousse en 1688 (Pâris-Jallobert, *Lecousse*, p. 4 ; et *Vitré*, p. 109) ; — et qui est entré, à moins que ce ne soit *Chalonne*, ci-dessous, dans la composition du nom de lieu *La Chalonnière*, en Rezé, porté en additionnel par les de *Monti*.

913. — **Chalonge** (du). — Nom d'une ancienne famille qui l'avait emprunté à une seigneurie de la paroisse de de Trébédan, en Dol, qui portait « de gueules à la bande d'hermines, *aliàs* à la molette d'or » (*Courcy*, I, 215, avec blason gravé pl. LXVI, n^e 3 et 4 ; *Briant*, p. 53 ; et *Dict. hérald. de Bret.* p. 18, 107, 363). et dont je rencontre *Olivier*, chevalier en 1253, traitant avec les moines de Léhon en 1277 (*Pr.* de dom Mor. I, 955, 1042 ; *Ogée*, II, 937 ; *Anc. év. de Bret.* IV, 348, 376, 378) ; — *Jean*, écuyer du duc Jean II en 1305 (*Pr.* de dom Mor. I, 1188 ; et Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, XIV, 41, 45, 47) ; — *Rolland* et *Olivier*, fondant une chapelle à la Haie près Léhon en 1340 (*Blancs Manteaux*, XXXIX 218) ; — *Alain*, des gens du sire de Beaumanoir en 1371 (*Pr.* de dom Mor. I, 1656) ; — *Jocelin*, au serment des nobles de l'évêché de Saint-Malo en 1437 (*ibid.*, II, 1305) ; — *Thomas*, écuyer à Dinan en 1489 (*ibid*, III, 642) ; — *Guy* et *Bonabes*, abbé de la Vieuville de 1500 à 1540 (*Des Salles*, p. 7, 71, 115, 319 : *Montres de l'évêché de Dol,* en 1513, par le P. René, I, 8 ; II. 5, 17 ; *Pouillé de Rennes*, II, 764, et *Gallia Christ.*, XIV, 1082, et Tresvaux *Egl. de Bret.* p. 571) ; — puis la famille se fondit en **Bouan et Lorgeril** qui ont porté le nom en additionnel. — Il y avait d'autres terres et seigneuries de *Chalonge* en Héric, Le Bignon, Ligné, Plédran, Saint-Georges de Reintembault, Saint-Michel de Saint-Brieuc, Saint-Julien de Vouvantes, Vertou, Tréveron, etc., dont le nom a été porté en additionnel par les du **Breil Brunet**, **Cheminart** (*Arch. de la L.-Inf.*, G, 240), de **Farcy**, **Guillocheau**, **Guignard**, **Lechat**, **Lemercier**, **Lemintier**, **Poilley**, **Prévost**, **Princey**, **Ruffelet**, **Tétou** et **Trémigon**.

Un *Laurens*, dit *du Chalonge*, fut prévenu de meurtre à Léhon au XVIIe siècle (*Arch. des C.-du-N.*, B, 684).

Pâris-Jallobert (*Le Hinglé*, p. 2, *Saint-Hélen*, p. 7, et *Paramé*, p. 7), cite hon. homme *Jean du C.*, *s^r de Lymoillan*, en 1658 et noble homme *Alexis-Julien du C.*, *s^r de la Salamonais*, en 1708, etc. Je ne sais si c'est là un patronymique ou un nom additionnel.

914. — **Chalonne** (de). — Nom d'une ancienne famille qui possédait la maison noble *de la Roche,* en la Rouxière, en 1420 (*Ogée*, I, 465), et qui comparut, en la personne de *Jean de C.*, à la réformation de l'évêché de Nantes, en 1446 (*Mss. du P. René*) ; et dont je rencontre *Blanche,* demoiselle « avec la dame de Chateaubriant » en 1430, et *Pierre* à la garde de Clisson en 1464 (*Pr.* de dom Mor. II, 1233; III. 120). Et voy. Cornulier, *Comté Nantais*, p. 333. — Il est entré dans la composition du nom de lieu qui suit :

* — **Chalonnière** (de la). — Nom d'une seigneurie de Rezé. porté en additionnel par Yves de **Monti** et par les **Rocaz,**

915. — **Chalons** (de). — Nom de la grande famille des princes d'Orange, issue des comtes de Bourgogne, qui figure au *Nob.* de Courcy avec ses armes « de gueules à la bande d'or » (I. 215 et blason gravé pl. LXVII n° 5), à cause de *Guillaume de C.*, qui épousa *Catherine de Bretagne*, sœur du duc François II, dont *Jean de Chalons*, prince d'Orange, gouverneur du château de Nantes en 1486, qui commanda une partie de l'armée bretonne à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488, fut seigneur de *Ruis* et de *Suscinio*, commissaire du roi aux états de Nantes en 1492, gouverneur de Bretagne et capitaine de Saint-Malo en 1493, amiral de Bretagne en 1500, etc. (*Pr.* de dom Mor. II, 433 à 882; *Couffon*, I, 363; *Ogée,* I, 494: II, 153, 155, 541 ; Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, VI, 233) ; etc. — Je retrouve ensuite le nom à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, I, 123, porté par **Pierre de C.**, de la paroisse de Saint-Dizier à Lyon, chanoine de Vannes, de 1679 à 1713, official, grand vicaire, député aux Etats de 1696, etc. (*Pouillé de Vannes,* p. 72 ; *Arch. d'I.-et-V.*, C, 3409; *Arch. du Morb.* E, suppl. 81, 768 ; *Hist. du dioc. de Vannes*, II, 136, 148, 151, 172, 180, etc.), recteur de Sarzeau en 1709, mort le 12 octobre 1718, et auteur d'un ouvrage posthume intitulé :

Dictionnaire breton français du diocèse de Vannes, par feu *M. de Chalons*, recteur de la paroisse de Sarzau (*sic*) revu et corrigé depuis la mort de l'auteur. — *Vannes,* Jacques de Heuqueville, 1723, petit in-12, 170 p. (très rare).

Kerdanet (*Notices chronol.* p. 212) et Levot à la *Biog. bret.*, I, 278, appellent à tort cet auteur *Nicolas de Chalons*, et le confondent avec un oratorien de ce nom qui a publié, en 1716, à Paris, des « Règles sur la poésie française. »

Le *Bulletin du Bibliophile* de 1837, p. 368, contient l'indication suivante (n° 891) d'un autre ouvrage non imprimé de *P. de Chalons* sous le titre suivant :

Dictionnaire français breton du diocèse de Vannes, très utile non seulement pour ceux qui veulent apprendre le breton, mais

même pour tous ceux qui le savent, afin de s'y perfectionner, composé par feu M. *de Chalons*, recteur de Sarzeau, grand vicaire de l'évêque de Vannes, revu et corrigé depuis la mort de l'auteur, avec approbations, — mss. in-4°, relié en 5 vol. à 2 col. d'environ 600 p. chacun.

Cette indication est suivie d'une note signée E. J. que je crois devoir reproduire ici :

« Ce titre me paraît de la main de M. Couzée de Grand'Isle, docteur de Sorbonne, à qui ces mss. ont appartenu, et qui les avait achetés à Vannes en 1774, comme il l'a marqué sur l'un des volumes.

« Les approbations *imprimées* dont il est mention dans ce titre, et dont le feuillet se trouve collé au revers du titre, sont signées de 7 recteurs et curés du diocèse de Vannes. Voici la copie de la note mise à côté de ces approbations de la même main que le titre : « On voit que le dictionnaire de M. *de Chalons* fournit deux dictionnaires, savoir un dictionnaire breton français dont je n'ai pas le mss., et un dictionnaire français breton qui paraît être celui-ci. J'ai le dictionnaire breton français imprimé à Vannes chez Heuqueville en 1723, dont le titre est précisément le même, ou plutôt semblable puisque le breton y est avant le français. »

Je ne sais pas ce qu'est devenu cet important manuscrit. Dans tous les cas, il prouve que le lyonnais *Pierre de Chalons* mérite bien le droit de cité bretonne.

916. — **Chalons**, sans la particule. — Nom d'un marinier à Nantes, médaillé, membre de la Soc. des Sauveteurs bretons en 1874 (*Annales du Bien*, I, 30).

917 — **Chalony**, et de **Chalony**. — Nom de famille du Finistère souvent cité pour le XVIIIe siècle en Beuzec-Cap-Caval, Briec, Concarneau, Plomeur et Quimper, par les *Arch. du Fin.*, B, 41, 116, 132, 193, 210, 229, 238, 265, 268, 332, 378, 394, 414, 459, 535, 577, 637, 650, 1298); — et dont je rencontre de nos jours le gérant, de 1884 à 1887, du *Bulletin de l'enseignement chrétien du diocèse de Quimper et de Léon* (*Quimper*, A. de Kerangal, in-8°) remplacé en 1887 par la *Sem. rel. de Quimper*, (Voy. René Kerviler, à la *Bibl. des périodiques du Fin.*).

918. — **Chalopin**. — Nom d'une famille originaire du Maine, qui portait « d'argent à 3 roses de gueules » (*Courcy*, I, 216, avec blason gravé pl. XVII n° 6), dont je rencontre *Guillaume*, abbé de Saint-Melaine de 1152 à 1158 (*Gallia christ.* XIV, 749 et 773; *Pr.* de dom Mor. I, 714 : et *Pouillé de Rennes*, II, 8, 48 ; IV, 470) — un *C. de Ville-Courte*, en 1170, dans une charte de Conan IV (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, XVII, 355) — puis *Guillaume*, chanoine de Montfort, recteur de la Chapelle du Lou en 1558, de Monterfil, en 1561, et *Jean* ou *Julien*, recteur de Langan, en 1570 (*Pouillé de Rennes*, IV, 340; V, 46, 272 ; et *Pouillé de Vannes*, p. 302); — *Marin de C.*, s[r] *du Plessis Pesac*, homme d'armes du sire de Bouillé en 1574 (*Pr.* d

dom Mor., III, 1398) ; — deux conseillers au Parlement de Bretagne, en 1558 et 1579 (*Courcy*, III, 328, 329) ; — Dom *Guillaume C.*, mort à Parigné le 14 janvier 1579, *Pierre* mort au même lieu le 2 avril 1596 ; *André C. de Nezerette*, inhumé au même lieu le 10 octobre 1638 ; *Julien C. de la Pitotage*, marié à Marguerite *de la Haiche*, dont *Gilles* baptisé à Parigné le 6 mars 1643 ; *Pierre C. de la Pitotage* marié à Jeanne *Martin*, dont 4 enfants nés à Parigné de 1642 à 1648, parmi lesquels *Julien C. de la Pitotage*, marié à Jeanne *Fretaye*, dont *Michel*, né en 1673 ; *Gilles C. de la Renerie*, fils de *Gilles*, *C. de la Nolardière*, notaire royal, marié à Françoise *Goupil*, dont *Jean*, né en 1700, curé de Parigné de 1726 à 1731 ; (Pâris-Jallobert, *Parigné*, p. 4 et 18) ; — un curé de Bain en 1749, et *Jeanne* fille de *Joseph C. de la Foresterie*, mariée à Jean *Jumelais*, morte à Laignelet en 1768 (Pâris-Jallobert, *Bain*, p. 56 ; et *Laignelet*, p. 4). — Le nom est entré dans la composition des noms de lieu *La Chalopinais*, porté en additionnel par des *de la Bouëxière*, et des *Du Buat* et *la Chalopinière*, porté par des *Chalopin*.

919. — **Chalory**. — Nom d'un médecin des épidémies à Plougonver, vers 1760 (*Arch. d'I-et-V.*, C, 1364).

920. — **Chalot**, Antoine, — né à Nantes le 21 mars 1825, élève de l'école des Beaux Arts et d'Amaury Duval, a exécuté beaucoup de peintures décoratives et s'est particulièrement adonné à la peinture sur verre. Il a exposé une « Flagellation » au salon de 1846, puis a décoré l'église de Saint-Laurent de Rennes, la chapelle de la Vierge à la cathédrale de cette ville, les églises de Montfort et de Saint-Servan, etc. On lui doit beaucoup de portraits, en particulier ceux de Méaulle (1855) et de Ponsard (1879). Médaille de bronze au salon Nantais de 1848 (Maillard, *L'art à Nantes au XIXe siècle*, p. 58 à 60). — Et voy. **Challot**.

* — **Chalotais** (de la). — Nom additionnel porté par les **Caradeuc**. Voy. ci-dessus et ajoutez les renseignements suivants à l'article du procureur général : *Arch. d'I.-et-V.*, C, 2674, 2819, 2824, 3729 ; — *Arch. des C.-d-N.* C, 153 ; — *Corresp. soc. de Metra*, I, 10, 23 ; II, 115 à 117 ; — *L'observ. anglais*, V, p, 126 à 171 ; — vers pour son portrait par Blanchard de la Musse dans la *Muse bretonne* de 1810, p. 67 ; — « Les Jésuites au tribunal de *La Chalotais* et de Bertrand Robidou », par Alph. Poirier, rédacteur du journal la *Bretagne* ; — et les annotations de l'ouvrage suivant, mentionné au Bulletin de la Société des *Bibliophiles bretons* :

Apologie des voies de Dieu et des droits de la raison humaine, etc. ; manuscrit du XVIIIe siècle, appartenant à M. Plihon,

libraire à Rennes. Ce n'est pas par lui-même que ce manuscrit, qui d'ailleurs semble inédit, est curieux ; c'est surtout, par les nombreuses notes dont il est couvert, principalement sur les feuillets de garde, notes de la main du procureur-général *La Chalotais*, qui occupait ainsi les loisirs de sa captivité dans la prison de Saint-Malo, en 1766. Les annotations, écrites un peu dans tous les sens, avec une encre très pâle, sans doute additionnée d'eau, et d'une écriture ténue, nous montrent les pensées de *La Chalotais* prisonnier ; elles consistent principalement en une traduction du premier livre de l'*Iliade* d'Homère, en traductions de l'anglais, de plusieurs lettres de Swift à Pope et de Pope à Swift ; en quatre épîtres morales, dont une sur l'immortalité de l'âme. On y trouve aussi : « Devises que je veux mettre à mon cadran de Vern ; » une épitaphe en vers latins pour mettre sur sa tombe et sur celle de sa femme; enfin, des réflexions politiques se rattachant à sa captivité. Une étude approfondie de ces notes ne manquerait pas d'intérêt ; quant au manuscrit primitif, qui a servi à les écrire, il n'est ni de *La Chalotais*, ni de sa main.

* — **Chalousais** (de la). — Nom additionnel emprunté à une seigneurie de la paroisse de Bourg-des-Comptes et porté par les **Chalot** et les de **Lescouët**.

* — **Chaloyau** (de). — Voy. de **Laval**.

* — **Chalucet** (de). — Nom additionnel porté par les **Bonnin** et les de **Maillé** (*Arch. d'I.-et-V.*, C. 3503, 3508).

921. — **Chalumeau**. — Nom d'un directeur de la Monnaie de Nantes, et d'un conseiller maître à la Chambre des comptes de Bretagne de 1749 à 1775 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 1867; et *Arch. de la L.-Inf.*, B, 1823, 2636, 2638, 2639, 2643, 2644, 2714). Et voy. Cornulier, *Comté nantais*, p. 333.

922. — **Chalupt**. — Nom d'une famille originaire du Périgord, dont je rencontre *Elie C., sieur d'Assérat*, à Saint-Malo en 1730; *Alain Malo*, fils du précédent, avocat, marié à Dol en 1764; et un maire de Landerneau en 1785 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 633, 840; et Pâris-Jallobert, *Dol*, p. 26).

923. — **Chalus** (de). — Nom d'une ancienne famille originaire du Maine, portant « d'azur à 3 croissants d'argent » (*Courcy*, I, 216, avec blason gravé pl. LXVII, n° 8 ; *Briant*, p. 326 ; *Guérin*, I, 93 et blason gravé pl. n° 25 coloriée, C, n°46 ; *Dict. hérald. de Bret.* p. 25, 311 ; Bachelin, *Etat présent*, col. 727 ; L'Estourbeillon, *La noblesse de Bretagne*, I, 30, avec blason gravé p. 30 ; et blason à la *Revue illustrée des Prov. de l'O.*, 1891, livr, de novembre p. 204, 206), — qui fut maintenue de noblesse par arrêt de la cour des aides en 1756, et dont une branche établie en Bretagne le fut aussi par arrêt du Parlement en 1762. — Il ne faut pas confondre, avec elle, les *de Chalus* originaires d'Auvergne, portant « d'azur au poisson d'or,

en bande, accompagné de 6 étoiles de même en or » (Bachelin, *Etat présent*, col. 726), dont le colonel d'artillerie *Adhémar, comte de Chalus*, qui a publié des souvenirs de la *Guerre franco-allemande* de 1870-1871 (*Besançon*, Marion et Morel, *Paris*, Baudoin, 1883, in-8°).

François-Bertrand de C., né à Princé vers 1727, fils de *Jean* et de Renée *Trotteminard*, directeur des fermes de Bretagne, mourut à Vitré en 1791 (Pâris-Jallobert, *Vitré*, p. 109).

Un *de C.*, receveur des devoirs, était contrôleur à Matignon vers 1780 (*Arch. des C.-du-N.*, B, 794 ; *Arch. d'I.-et-V.*, C, 1751).

Anne de C., veuve de François *Guérin du Pont*, mourut à Saint-M'hervé en 1778 (Pâris-Jallobert, *Saint-M'hervé*, p. 3).

René-Augustin, comte de Chalus, maréchal de camp, ✠ et ✠, fut l'un des chefs des armées royalistes de Bretagne et résidait à Nantes en 1825.

Arthur, comte de Chalus, dernier de la branche aînée, né à Nantes vers 1840, volontaire pontifical en 1860, eut la cuisse cassée par deux balles à la bataille de Castelfidardo, et mourut de ses blessures à Osimo en septembre 1860 (*Revue de Bret. et de Vendée*, 1860, II, 330, 492 ; Oscar de Poli, *les Soldats du Pape*, p. 193, 195 ; le baron de Charette, *Souvenirs du régiment des Zouaves pontificaux*, p. 78).

Paul-Louis-Marie de C., né le 17 septembre 1810, chef de la branche aînée à la mort du précédent, s'est établi à Lamballe, où il épousa la fille du docteur *Bedel*, premier maître de l'illustre chirurgien Jobert de Lamballe, morte en avril 1890 (*Revue hist. de l'Ouest*, nécrol.).

Paul-Marie-Jean, *comte de* **Chalus**, fils du précédent, ancien magistrat, a épousé Jeanne *de la Barre de Nanteuil*, et publié :

1. — L'armée et l'argent. — *Paris*, Ghio, 1882, in-8°, brochure offerte à la *Soc. acad. de Brest* en 1883, et à la *Soc. d'Emul. des C.-du-N.*, en 1885.

2. — La pomme du paradis, légende bretonne — dans la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*, du 15 août 1886.

3. — La Hunaudaye et ses barons, — *ibid.*, du 15 août 1889 mars 1890.

4. — Le saint Esprit en Plédéliac, et son dernier prieur, chapelain de du Guesclin ; — dans la *Revue illustrée des provinces de l'Ouest*, III, 118 à 122 et 220 à 223.

5. — Les Poitevins au tribunal de la grammaire. Deux lettres de Voiture, — *ibid.*, mars 1891, III, p. 261 à 265.

6. — Deux robinsons d'une nuit, nouvelle, — *ibid.*, avril 1891, III, p. 293 à 303.

7. — Le centenaire d'une ferme. La Villepierre et ses seigneurs, — *ibid.*, de juillet 1891 à mai 1892 ; IV, 172 etc. ; V, 1 à 24, 201 etc. ; VI, 120, 186 ;

8. — Jobert de Lamballe. — *ibid.*, juillet, août et septembre 1892, t. VII, 168, 284 ; t. VIII, 11 etc.

Joseph de C., ancien magistrat, mari de Pauline *de Lorgeril*, a eu deux enfants, *Louis, vicomte de C.*, qui a épousé Ernestine *Le Bastard de Mesmeur* et habite l'ancienne abbaye de Landévennec, — et *Louise*, femme de Paul *Frottier de la Messelière*, ancien capitaine aux Zouaves pontificaux.

924. — **Cham**. — Nom d'un témoin à Redon, *ex nobilibus viris*, en présence du duc Alain et de son frère Eudes, en 1026 (*Cart. de Redon*, p. 248, 275).

925. — **Chamaillart**. — Nom de famille qu'on rencontre dans les annales de Bretagne depuis *Marie C.*, comtesse de *Beaumont*, femme de Pierre Ier, comte d'Alençon, baron de *Fougères* de 1361 à 1384 (*Ogée*, I, 293); — jusqu'à un entrepreneur de travaux publics à Malestroit en 1770 (*Arch. de la L.-Inf.*, B 2221); — et un imprimeur Lorientais de nos jours : **Louis-Pierre Chamaillard**, né à Lorient le 1er août 1846, d'abord secrétaire de la sous-préfecture de cette ville, sauveteur en 1868, puis percepteur des contributions directes à Landerneau en 1875, enfin imprimeur et directeur des journaux le *Morbihannais* et le *Courrier des Campagnes*, à Lorient, de 1878 à sa mort le 7 avril 1885, chef de la section des sauveteurs bretons de Lorient, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand en août 1884, etc. (Notices aux *Annales du bien*, I, 30, 68, 165 ; II, 134 ; V, 129 ; VI, 23, avec un discours prononcé par lui à Hennebont, VII, 26; le *Courrier de Bretagne* du 11 avril 1875, avec un discours de M. Druilhet-Lafargue sur sa tombe; le *Morbihannais* du 12 et du 15 avril, avec les extraits de nombreux journaux sur la carrière et le caractère de son directeur ; etc.) Sa veuve est encore imprimeur et libraire à Lorient. — Enfin *François C.*, né à Rostrenen en 1855, prêtre en 1879, est vicaire à Pommerit-le-Vicomte.

* — **Chamaillart** (De). — Voy. **Ponthier**.

926. — **Chamballan** (de) ou de **Champballan**. — Nom d'une ancienne famille qui l'avait emprunté à une seigneurie de la paroisse de Rougé, qui portait pour armes : « de sable au lion d'argent accosté de deux épées de même en pal » (*Courcy*, I, 216 avec blason gravé pl. LXVII n° 9, et blason peint dans l'église de Rougé en 1663, d'après les Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, VII, 76 à 78), qui comparut aux réformations des évêchés de Nantes et de Vannes au XVe siècle, et qui se fondit dans **La Chapelle** *de la Roche-Giffard*, au moment de la réformation de 1668. — Le nom a été porté, depuis, en additionnel par les **Boilesve**, les de **Callac**, les **Goyon** de Beaufort, les **Géril** de Papeu, et les **Le Roy** de la Trochardais. — Il y avait d'autres seigneuries de *Chamballan* en Doulon et en Meillac, dont le nom a été porté en additionnel par les **Boutin** (*Arch. de la L.-Inf.*, II, 303) **Le Lubois**, de **Scelles** et de **Viesques**. — J'imagine que ce nom signifie *champ de genêts*, **La Genêtière**.

Les *Pr.* de dom Mor. citent *Jean de C.*, écuyer d'une compagnie de Bertrand du Guesclin en 1371 ; — *Olivier*, conseiller du duc, sénéchal de Ploërmel en 1415, et de Nantes en 1420, ambassadeur vers le Dauphin en 1419, vers le Roi en 1422 ; — *André*, du voyage en France en 1418 ; — *Guillaume*, écuyer de Jacques de Dinan en 1421 ; — *Charles de C.*, écuyer de l'écurie ducale en 1425 (I, 1651 ; II, 900, 950, 967, 976, 981-2, 1061, 1088, 1112, 1131, 1174, 1223 ; *Couffon*, I, 467 ; *Arch. de la L.-Inf.*, H, 50, 379 ; *Ogée*, II, 689).

Jean de C., homme d'armes de la garde en 1481, capitaine de Guérande en 1486, chambellan du duc en 1488, pensionné en 1491, était l'un des gentilshommes de la garde de la reine en 1498 (*Pr.* de dom Mor. III, 388, 427, 537, 9, 576, 605, 659, 725, 85, 889 ; *Couffon*, I, 446 ; II, 442).

François de C., s^r^ *de la Ricardaye*, fut chevalier de l'ordre du roi sous Charles IX (*Ogée*, II, 680 ; et de Carné, *Les Chevaliers bretons de Saint-Michel*, p. 88).

Paul de C., fils du précédent, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi et lieutenant de la compagnie de chevau-légers de Montmartin, en 1590, fut l'un des héros du fait d'armes de Champeaux contre les ligueurs, et chevalier de l'ordre sous Henri IV. Il épousa, en 1607, Esther *de la Chapelle* (*De Carné*, p. 89).

René de C., fils du précédent, fut le père de *Marguerite de C.*, dernière du nom, qui épousa Henri *de la Chapelle*, marquis de la *Roche-Giffart* (Cornulier, *Comté nantais*, p. 100 et 334).

Et voy. *Arch. de la L.-Inf.*, 16, 23.

927. — **Chambard**, Françoise et Marie, — de la commune du Pellerin, condamnées par la commission militaire de Nantes, le 18 nivôse an II, comme complices des brigands de la Vendée (*Liste générale*, etc., p. 36).

* **Chambardet** (de). — Nom additionnel porté par les **Bonnet**.

928. — **Chambaud**. — Nom de famille dont je rencontre *Vincent C., de Portellec*, à Beuzec-Concq, en 1738 (*Arch. du Fin.*, B, 1200).

929. — **Chambellain** ou **Chambellan**. — Nom de famille qui figure pour la Bretagne à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, I, 290.

930. — **Chambellay** (de) de **Chambellé** ou de **Champbellé**. — Nom d'une ancienne famille de l'évêché de Nantes qui fut déclarée noble d'extraction par arrêt du 12 octobre 1668, et qui s'éteignit presque aussitôt. — Ce nom était aussi celui d'une seigneurie en Feins, qui a servi à désigner une des branches de la famille de **Champaigné**, ci-dessous, et qui a été porté en additionnel par les de **Beaucé**, les de **Montalais** et les **Pinot**.

Notices aux *Nob. et Arm.* de Courcy, I, 216 ; — Briant, p. 53, qui dit seigneur des *Touches* au lieu de des *Ouches* ; — Beauregard,

p. 95 ; — Du Perré, p. 12 ; — Saint-Luc, III, 54 ; — Guérin, I, 93. — Dossiers au Cab. des Titres.

Armoiries : « D'or à 3 chevrons de gueules, une fasce d'azur chargeant sur le tout. » Blason gravé dans *Saint-Luc*, C, n° 35 ; *Guérin*, pl. 25 coloriée C, n° 47 ; *Courcy*, pl. LXVII, n° 10 ; et voy. *Dict. hérald. de Bret.*, p. 2, 84, 141, et *Arm. gén. mss.* d'Hozier, I, 176. — Armoiries peintes, en 1683, aux vitraux de l'église de la Boixière.

Les *Arch. de la L.-Inf.* citent les *de C.* en droit de rachat, en 1645 : — *Françoise de C.*, femme de *G. Desprez de Villereix*, en 1687 ; — *Pierre de C., s^r de l'Ouche et du Chalonge*, maréchal de camp, ci-devant gouverneur de l'île de Rhé, fondant une messe à la chapelle du Chalonge en Héric, en 1659, le maintenu de 1668 ; — et *Sidrac de C., s^r de Laujardière et de la Boixière*, interloqué lors de la réformation de 1668, plus tard lieutenant général des armées du roi, en possession des prééminences dans l'église de la Boixière en 1683 (B, 706, 820, 1965 ; E, 720 ; G, 115, 356, 420 ; H, 244, 436).

Et voy. Cornulier, *Comté nantais*, p. 334.

931. — **Chambert**. — Nom de famille à Saint-Brieuc en 1748 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 2146).

932. — **Chambes** (de). — Nom d'une famille dont on rencontre *Jehan*, témoin de l'hommage du duc Pierre au roi en 1430 (*Pr.* de dom Mor. II, 1546) ; — et qui posséda la baronnie de *Pontchâteau* au XVIe siècle par le mariage d'Anne de *Laval* avec *Philippe de C.*, lequel vit son revenu saisi, en 1563, pour cause d'omission d'hommage (*Arch. de la L.-Inf.* B, 1297). — En 1587, *Jean de C.*, vendit cette baronnie à François *du Cambout* (Cornulier, *Comté Nantais*, p. 229, 334, et voy. ci-dessus).

* — **Chambières** (de). — Nom additionnel, emprunté à une seigneurie de Saint-Armel des Boschaux, qui a été porté par les **Loaisel**. — Cette seigneurie fut réunie au marquisat de *Brie* (*Courcy*, I, 216), et les **Sarsfield** ont porté le titre de *marquis de Chambières*.

933. — **Chambigot**, Jean, — recteur de Saint-Méen en 1604, décédé en 1624 (*Pouillé de Rennes*, VI, 179).

* — **Chambires** (de). — Nom additionnel porté par les **Karuel**.

934. — **Chambilly**. — Nom de famille de la Basse-Loire dont je rencontre *Guillaume C.*, du Croisic, membre de la confrairie Saint-Nicolas de Guérande en 1655 (*mss. Jégou*) ; — *Julien* et son fils *François C. des Reusseries*, originaires de Fougeray, mariés à Messac, en 1686, et

1738 (Pâris-Jallobert, *Messac*, p. 7) ; — et *Pierre*, prêtre en 1772, vicaire à Fougeray, y fut régent de l'école des garçons (*Sem. rel. de Nantes* 1888, p. 736 ; et Lallié, *Dioc. de Nantes*, II, 69).

* — **Chambly** (de). — Voy. de la **Tour du Pin** (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 3617, 3662).

935. — **Chambon**. — Ancien nom de famille dont je rencontre *Guillaume*, écuyer à Angers, en 1380 ; puis *Jean*, maître des requêtes, en 1477 ; *Antoine*, homme d'armes à Dinan en 1489 ; *Gilles*, archer à Malestroit, aussi en 1489, etc. (*Pr.* de dom Mor., II, 257 ; III, 312, 315, 327, 631, 5 et 6) ; — un recteur de Rillé, en 1676 (*Pouillé de Rennes*, IV, 629 ; VI, 327) ; — et *C. de Bonvalet*, ingénieur des Ponts et chaussées à Vannes, de 1757 à 1780, constructeur du pont de Saint-Goustan à Auray, etc. (*Arch. d'I.-et-V.*, 704, 1950, 2271, 2327, 3089 ; *Arch. de la L.-Inf.* B, 2043, 2219 ; E, 721).

* — **Chambon** (L'abbé de). — Nom sous lequel était connu *Daniel* **Hay du Chastelet**, un des quarante fondateurs de l'académie française en 1635 (Voy. **Hay**, et René Kerviler, *La Bretagne à l'Acad. fr. au XVII*e *siècle*).

936. — **Chambonneau**. — Nom d'un chirurgien à Lesneven vers 1750 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 1324).

937. — **Chambord** ou **Chambort**. — Nom de famille dont je rencontre des négociants à Quimper et à Lannion au XVIIe siècle (*Arch. du Fin.*, B, 55, 140, 165) ; — et de nos jours le directeur du journal l'*Armorique* à Saint-Brieuc, de 1860 à 1875 (René Kerviler, *Bibliog. des périodiques des C.-du-N.* p. 5), qui a publié en particulier :

Alsace-Lorraine (en 1870), — *Paris*, Amyot, 1875, in-8°, 36 p.

* — **Chambord**, Henri, — pseudonyme de *Théodore-François-Alain* **Le Donné**, écrivain de la marine à Brest, pour des *chansons* publiées à *Brest* en 1846.

938. — **Chambost**. — Nom de famille dont je rencontre un receveur des domaines à Concarneau en 1735 (*Arch. du Fin.*, B, 1260) ; — un recteur de Marcillé-Raoul, de 1727 à 1782 (Mém. de la *Soc. Arch. d'I.-et-V.*, VI, 206 ; et *Pouillé de Rennes*, V, 134) ; — et l'une des religieuses du Saint-Esprit à Plérin dispersées en 1793 (*Lemercier*, p. 85).

* — **Chambosts** (Des). — Nom additionnel porté par les de **Fescan**, du **Verger** et **Riverieux**.

939. — **Chambre** (De la). — Nom de famille qui n'est pas breton, mais qui est acclimaté en Bretagne par un évêque de Quimper, originaire de Savoie, mort cardinal, dit de Bologne, en 1550 (*Ogée*, II, 410), — et par une famille de Normandie portant « de sable à une fasce d'or frettée de gueules, *aliàs* accompagnée de 3 roses d'or », avec la devise : « Altissimus nos fundavit » (*Courcy*, I, 271 et blason gravé pl. LXVII nº 14 et *Dict. hérald. de Bret.*, p. 25,34, 72, 111, 290,298), qui fut maintenue de noblesse au conseil en 1698, et dont je rencontre, en particulier, *Pierre de la C.*, sr *de Vauborel*, sénéchal de la Dobiais, Linières, etc., épousant à Laignelet, le 10 avril 1673, Anne *de Myreleau* (Pâris-Jallobert, *Laignelet*, p. 4 ; *Saint Aubin-du-Cormier*, p. 11), interloqué, le 18 septembre 1670, par les commissaires de la réformation de la noblesse, puis débouté de ses prétentions, déclaré usurpateur, et condamné à l'amende de 400 livres, le 11 mars 1671 (Mss. de la *Bibl. de Rennes*) ; — et *Anne de La C. de V.*, mari de Louise *Baston*, ayant six enfants baptisés à Lecousse, de 1708 à 1722 (Pâris-Jallobert, *Lecousse*, p. 4). — Et voy. Magny, *Livre d'or*, II, 258, et Frain, Les *Vauborel*, à la *Revue hist. de l'Ouest*, I, 364.

Les *Pr.* de dom Mor. citent un grand nombre de personnages du nom de *De la Chambre*, en particulier *Yves*, inscrit pour 50 livres, et *Henri* pour 15 livres, au testament du duc Jean II, en 1302 ; — *Geoffroy*, écuyer d'une montre de du Guesclin, en 1370 (I, 1194, 1198, 1844) ; — *Geoffroy Chesnel* (de Bazouge la Pérouse), dit *De la Chambre*, écuyer de Charles de Blois ; — *Jehan*, chambellan du vicomte de Rohan en 1373 ; — *Collin*, écuyer de Painel, en 1379 ; — *Perrinet*, au rôle des gens d'armes de la capitainerie de St-Malo, en 1380 ; — *Alain*, au testament de Jean de Rohan en 1395, rendant hommage à la vicomté en 1396 ; — *Jehan*, écuyer du sire de la Hunaudaye, en 1421 (II, 21, 32, 77, 205, 244, 259, 660, 669, 1087) ; — *Thomas*, archer à Dinan en 1489 ; — un archer du maréchal de Rieux en 1505 (III, 636, 871), etc.

940. — **Chambre** (La). — Nom de famille qui figure à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, I, 218 ; et dont je rencontre des négociants de Saint-Malo, depuis environ 1720, parmi lesquels un député d'Ille-et-Vilaine en 1876.

Charles-Emile La Chambre, né à St-Malo le 25 octobre 1816, avocat en 1837, partit en 1841 pour le Pérou où il s'associa dans une maison de commerce, fonda un comptoir à Valparaiso en 1843, puis ayant fait fortune, se fit banquier à Paris, fut ✠ en 1863, et membre de la chambre de commerce de Paris en 1867. Conseiller municipal de St-Malo en 1871, il échoua aux élections législatives pour l'Ille-et-Vilaine : mais ayant acheté le *Journal de St-Malo*, il se présenta aux élections du 20 février 1876, comme candidat conservateur constitutionnel et fut élu *député de St-Malo* contre M. Hovius. Il siégea au centre droit et fut un des membres les plus laborieux de la commission pour la loi de la marine marchande. Réélu le 14 octobre 1877, il fut invalidé et échoua aux nouvelles

élections du 7 avril 1878, 21 août 1881, 4 octobre 1885 ; enfin ballotté aux élections du 22 septembre 1889, il passa au second tour et reprit son siège au centre droit. Il donna, en 1875, à la société des Sauveteurs bretons deux prix de 500 fr., qui furent distribués en son nom en 1875 et 1876, et fit un don de 1000 fr., en 1881, pour la création à Rennes des écoles libres. On a de lui :

1. — Une thèse de licence en droit que je n'ai pas retrouvée.

2. — Chambre des députés. — Proposition de loi sur la marine marchande. — *Versailles*, Cerf, 1876, in-4°, 20 p.

3. — Chambre des députés, 5e législature. — Rapport sur une pétition de planteurs de tabac. — *Paris*, Motteroz, in-8°, 4 p.

4. — *Id.* — Rapport sur une pétition du syndicat des meuniers publics de Lyon, — *ibid.*, in-8°, 2 p.

5. — *Id.* — Rapport sur une pétition du sieur Modard, à Rouen, relative à la laïcisation des écoles de filles, — *ibid.*, in-8°, 1 p.

6. — *Id.* — Rapport sur une pétition des époux Clémenceau aux Ponts de Cé, pour obtenir communication de deux décisions du ministre de la Justice les concernant, — *ibid.*, in-8°, 6 p.

7. — *Id.* — Rapport sur une pétition du sieur Calas à Paris, demandant l'application de la loi Bérenger aux condamnations pour faits de grève et débats politiques, — *ibid.*, in-8°, 1 p.

Voy. sur lui la *Biog. nat. des contemporains* de Glaéser ; — la *Biog. des 576 députés* par Ribeyre (1890), p. 330 ; — le *Dict. des parlem. fr.* III, 402 (Lettre L) ; — Le *Grand Musée national*, p.69 et 82 ; — les *Annales du bien*, I, 6 ; — et tous les journaux d'Ille-et-Vilaine en février 1876, octobre 1877, avril 1878, août 1881, septembre et octobre 1885, septembre 1889, à propos des élections législatives. — Je citerai de plus le *Petit Breton* du 3 juillet 1879 qui donne, d'après le *Journal de St-Malo*, quelques renseignements bibliographiques intéressants que voici :

« Pendant la période qui précéda les élections législatives du 14 octobre 1877, l'*Union des Deux-Villes* avait publié un article contenant les imputations diffamatoires contre M. *La Chambre*, imputations qui obligèrent celui-ci à traduire le gérant de ce journal en police correctionnelle. Afin d'éviter une condamnation, ledit gérant consentit à écrire à M. *La Chambre* et à faire publier dans *quatre* journaux du département une lettre d'excuses, en échange de laquelle M. *La Chambre* accepta de se désister de sa plainte. La lettre fut écrite ; mais, malgré l'engagement pris, on jugea bon de se dispenser de satisfaire à la clause de publicité qui était la condition essentielle de la convention. M. *La Chambre* assigna le gérant pour le contraindre à exécuter son engagement ; le tribunal le condamna à faire l'insertion sous peine de dommages par chaque jour de retard, et en plus à tous les frais et dépens. M. *La Chambre* fit opérer la saisie-arrêt du cautionnement du journal l'*Union des Deux-Villes*, en garantie desdites condamnations. — La Cour de Rennes vient de prononcer, malgré la résistance de l'ancien gérant de l'*Union des Deux-Villes*, la validité de la saisie-arrêt sur le cautionnement du journal, et l'a condamné à 500 francs de dommages-intérêts, pour réparation du préjudice causé par le retard apporté par lui à la publication de sa lettre d'excuses... »

Iconographie. — On a au moins 5 portraits de lui, dont les premiers sont décrits dans l'*Iconog. bret.*, II, p. 6 et 7, savoir :

1. — Sur le placard *La Chambre des députés*, 1876-1877.
2. — Dans l'*Illustration* du 18 novembre 1876.
3. — Sur le placard *Nos ex-députés*, par Alfred Le Petit, publié par le *Lézard* du 16 septembre 1877.

4. — Sur le placard donné en supplément du *Courrier de Rennes* en octobre 1885.

5. — Dans le *Grand Musée national*, histoire complète de la Chambre des députés, élections générales de 1889 (*Paris*, A. Duquesne, 1890, in-8° carré), p. 69.

941. — **Chambrelan.** — Nom de famille de la Basse-Loire dont je rencontre Missire *Jehan C.*, chanoine de Guérande, membre de la Confrairie Saint-Nicolas en 1558, puis *René*, prêtre, reçu en 1697, et *Claude*, aussi reçu en 1697 (*mss. Jégou*); — et *André*, membre de la confrairie du Saint-Esprit de Machecoul en 1513 (*Confrairie*, etc., p. 23).

* — **Chambriand.** — Nom additionnel emprunté à une ancienne seigneurie de la paroisse de Grandchamp, et porté par les **Bridon**.

942. — **Chambrin.** — Nom de famille à Pedernec au XVIIIe siècle (*Arch. des C.-du-N.*, B, 912 ; E, 993), et à Châteaubriant en 1872, porté par *Marie-Julienne C.*, femme *Delalande*, née en 1842 à Lamotte (Côtes-du-Nord), impliquée dans un curieux procès de sorcellerie et de chantage dont les débats ont été publiés sous le titre :

Le procès de Jeanne Mellusson et Cie devant le tribunal de Châteaubriant. Ensorcellements, escroqueries. Cinq accusés, trois victimes. — *Châteaubriant,* Drouard-Fermont, 1872, in-8°, 115-viij p.

943. — **Chambron.** — Nom de famille dont je rencontre *Guillaume*, recteur de Roz-sur-Couasnon, résignant en 1573 ; — *Gilles*, recteur de Saints en 1598 (*Pouillé de Rennes*, V, 722 ; VI, 245) ; — maître *François C.*, sous le présidial de Vannes vers 1660 (*Arch. du Morb.* B, 836) ; — *François C.*, *sr de la Jarriays*, parrain à Lavau en 1733 (Du Bois de la Patellière, *Les Paroisses de la L.-Inf.*, II, 79).

* — **Chamburin** (De). — Nom additionnel emprunté à une seigneurie de Missillac et porté par les du **Trévellec**.

* — **Chambusson** (De). — Nom additionnel porté par les **Berthelot** et les du **Miniac**. — On trouve une famille de *Champbusson*, à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, II, 439

* — **Chameau**. — Nom d'une famille qui figure dans certains manuscrits de la réformation de la noblesse de Bretagne comme ayant été déclarée de noblesse par lettres de 1663 enregistrées en 1664, et maintenue par arrêt du Conseil en date du 9 mai 1669, à cause de la présence d'un gentilhomme servant chez la reine. Mais la seule inspection des armoiries attribuées à cette famille « d'azur à un léopard d'or, au chef d'argent chargé de 3 étoiles de gueules », montre qu'il y a eu erreur de lecture pour **Chauveau**. Voy. ci-dessous.

944. — **Chamel** (Du). — Nom de famille dont je rencontre noble homme *Jean du C.*, *s^r de Kerjaqu*, parrain à Bignan en 1574 (*Arch. du Morb.* E, suppl. 744).

945. — **Chamerel**. — Nom d'un ancien architecte de la ville de Saint-Brieuc en 1780 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 477).

946. — **Chamerès**. — Nom de famille de Basse-Bretagne dont je rencontre *Yves C.*, condamné par une sentence de la sénéchaussée d'Auray, en 1630, à rendre compte des revenus du prieuré de Locmariakaër (*Arch. du Morb.* B, 1794).

* — **Champfort** (De). — Nom additionnel emprunté à une seigneurie de la paroisse de Légé, et porté par les **Le Marsolle**.

* — **Chamillart** (De). — Nom d'une famille qui figure au *Nob.* de Courcy, I, 217, et au *Dict. hérald. de Bret.*, p. 25, 60, 198, parce qu'elle a produit un évêque de Dol, ayant siégé aux Etats de 1695, mais qui n'a rien de breton.

* — **Chamosière** (De la). — Nom additionnel porté par les **Hamelin** (*Arch. du Morb.*, E, suppl. 585).

947. — **Champ** (Du). — Nom de famille qu'on rencontre à Mendon en 1440 et en Pommerit en 1500 (*Ogée*, II, 27, 366), et qui a été porté par un percepteur prébendal de l'église de Tréguier, auteur de l'ouvrage suivant :

> Méthode pour discourir sur tout sujet sans préparation. — *Paris*, et se vend par l'auteur, s. d. (vers 1660), in-8°.

* — **Champ** (Hugues Le)—donne aux moines de Saint-Méloir le champ Saint-Méen en 1251 (*Pouillé de Rennes*, II, 539).

948. — **Champagne** ou **Champaing**. — Nom de famille qui a sans doute pour origine le surnom de quelque héraut d'armes de la province de Bretagne. C'est ainsi qu'on

trouve dans les comptes de Jean II en 1305, x sols à *Champaign* pour s'en retourner à son pays (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.* XIV, 34, 45), et aux *Arch. d'I.-et-V.*, des lettres du don à Charles *Bricet*, hérault d'armes, du titre de *Champaigne* (C, 2857). — Les *Arch. des C.-du-N.* citent *Marc C., sieur de Comenant* au XVII[e] siècle (B, 332); — *Alain C., sieur de Kerdavy*, en Plusquellec, fut débouté de ses prétentions à la noblesse au ressort de Carhaix, déclaré usurpateur et condamné à l'amende de 400 liv. par arrêt du 23 juin 1670 (*Bibl. de la ville de Rennes* et *Courcy*, I, 217); — puis les *Arch. du Fin.* mentionnent *Pierre C.*, à Quimper en 1755 (B, 883). — Enfin les *Arch. de la L.-Inf.* citent un *Nicolas C.* en aveu féodal à Nantes, au XVIII[e] siècle (G, 254); — et de nos jours je rencontre *Mathurin C.*, né à Pleugriffet le 18 mars 1836, frère de l'Instruction chrétienne sous le nom de frère *Géminien-Joseph*, en 1856, instituteur à la Guadeloupe où il est mort le 16 septembre 1883 (*Chronique de l'Institut*, et IV, 220).

* — **Champagne**, — surnom de *Talhouet-Bonamour* dans la conspiration de Pontcallec en 1719.

949. — **Champagne** (Blanche de), — duchesse de Bretagne, fille du comte *Thibault de C.*, épousa le duc de Bretagne *Jean I*, fonda l'abbaye de la Joie et mourut à Hédé, le 11 août 1283 (Voy. ci-dessus à l'article **Blanche** et les Mém. de la *Soc. arch. du Fin.* X, 333); — et *Alix de Champagne* appartenant aussi à la famille des comtes palatins de Champagne, avait été abbesse de Saint-Georges de Rennes en 1235, et était morte en 1250 (*Pouillé de Rennes*, II, 529).

950. — **Champagne** (De) ou de **Champaigne**. — Nom de famille originaire de la province ainsi appelée, mais n'appartenant pas à celle des souverains, et dont on rencontre de nombreuses traces en Bretagne, en particulier pour *Etesse de C.*, en 1480 (*Arch. des C.-du-N.* E, 105); — *Jean de C., sieur de la Bretonnière*, à Nantes, en 1512 (*Arch. de la L.-Inf.*, H, 140); — *Gilles de C.*, parrain à Bignan en 1573 à 1577; noble homme *François de C., sieur de La Villequé*, parrain à Radenac, en 1684 (*Arch. du Morb.* E, suppl. 644, 731, 744); — *Marc C., sieur de Commana*, à Corlay, vers 1560 (*Arch. des C.-du-N.*, B 332; — *Louise-Anastase*, femme de Pierre *Thierrat*, décédée à *Bain*, en 1671 (Pâris-Jallobert. *Bain*, p. 13); — et *Anne de C.*, en procès avec H. de Bohal au sujet de maisons à Vannes, en 1682 (*Arch. du Morb.* B, 1005). — Le nom a été aussi porté en additionnel par les **Bonnier** (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 2933) et par les **Hubert** (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 3665; et *Arch. de la L.-Inf.*, G, 491).

51. — **Champagné** (de) ou de **Champaigné** ou de **Champeigné**. — Nom d'une ancienne famille qui l'avait emprunté à une seigneurie de la paroisse de Gévezé, qui a fourni deux croisés en 1190 et en 1248, qui portait « d'hermines au chef de gueules, *aliàs*, chargé d'un lambel d'or » — (*Courcy*, I, 217, avec blason gravé pl. LXVII, 17 ; *Guérin*, I, 93 et blason gravé pl nº 25, coloriée C, nº 49 ; et *Dict. hérald. de Bret.*, p. 36, 65) ; armoiries à la croix processionnelle de Sens au XVIe siècle et aux ruines du château du Bouessay en Sens, d'après G. de Corson, *Récits. de bret.* II, 167 ; à la custode en argent de Saint-Aubin-du-Cormier, aux églises de Pacé et de Sens (*Pouillé de Rennes*, III. 334 ; V, 389, 744 ; VI, 323) ; à la *salle des croisades*, nº 2, du musée national de Versailles ; — *aliàs*, brisé d'une fleur de lys d'argent (écusson à la chapelle Sainte-Anne de Rennes ; Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, XII, 151 ; et *Bulletin de l'Assoc bret.*, II, 129) ; — qui comparut aux réformations de l'évêché de Rennes aux XVe et XVIe siècles, mais dont les branches bretonnes s'étaient fondues avant la réformation de 1668, la branche aînée, en 1400, dans *Montbourcher*, la branche de *Chambellé* en 1609, dans *Beaucé*, la branche de la *Montagne* (en Visseiche) dans *Hay*, et dont une autre branche se transplanta en Anjou dès le XIVe siècle (*Généalogie* de la maison de C., en Bretagne et en Anjou ; s. l. n. d. ; *Paris*, 1778 ; in-fol. 53 pages, annoncée comme devant paraître dans le registre VII de la *Nobl. de Fr.* de d'Hozier qui n'a jamais paru, en sorte que ce fascicule est très rare ; — et *La Chesnaye des Bois*, V, p. 126 à 149). — Il y avait une autre seigneurie de *Champeigné* dans la paroisse de Cesson. — Le nom a été porté en additionnel par les **Bonnier**, **Busnel**, **Le Blanc**, **Montbourcher** et du **Rouvray**.

Les Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.* citent *Guihenoc de Campania*, témoin d'une charte de St-Georges vers 1040 ; et d'une charte d'Alain Fergent en 1085 ; — *Mainus de C.*, témoin de chartes de Conan III, etc.. en 1128 et 1130 ; — *Philippe de C.*, témoin de chartes de Conan IV, en 1158 et 1162 (IX, 282, 284, 311 ; XVII, 47, 345, 361, 368).

Les *Pr.* de dom Mor. citent *Maino de C* (*de Campania*) dans une charte de St-Georges au XIe siècle ; — *Herio*, dans une charte de Conan III à St-Nicolas d Angers, en 1114 ; — *Geffroy*, dans les hommages au mont St-Michel, en 1154 ; — *Philippe*, dans des chartes de donation de Conan III à St-Georges et à Savigné, en 1158 et 1162 ; — *Guillaume*, dans l'enquête pour l'évêque de Dol, en 1230 ; — *Jean*, chevalier, en 1369, à qui fut remise, en 1379, la lettre d'alliance des nobles et des bourgeois de Rennes pour la garde de cette ville ; — *Thibault* et *Jean*, écuyers de Du Guesclin en 1370 ; — *Perrot*, parmi les gens du sire de Beaumanoir, en 1371 (I, 404, 528, 618, 631, 616, 890, 1633, 1634, 1651, 1652, 1656 ; - *Gohier*, chevalier, de l'association de la noblesse, en 1379 ; — *Robert*, écuyer de Clisson, en 1380 ; — *Bonabes*, ratifiant le traité de Guérande et figurant au testament de Du Guesclin, en 1380 ; — *Bertrand*, prê-

tant serment au duc, en 1397; — *Girard*, plaidant devant le Parlement en 1398; — *Pierre*, au serment des nobles de Rennes, en 1437; — *Jehan*, roi de la fêve chez le duc en 1448, écuyer en 145 (II. 205, 209, 214 à 217, 246, 252 à 258, 275, 288, 681, 689, 130, 1604, 1628, 1646, 1689); — *Jehan*, *sr de la Montagne*, chevalier, à la garde de La Guerche, en 1464; — *Jehan*, homme d'armes, en 1489; — *Maurice*, chanoine de St-Malo, en 1513, etc. (III, 120, 121, 123, 636, 900, etc.) — Et voy. *Couffon*, I, 474; II, 131, 227, 254, 310, 396, 429.

Guillaume et *Hamon de C.* (*de Campania*) figurant dans une charte pour Pontchâteau, vers 1105 (*Mém. de la Soc. arch. de Nantes*, III, 26, 27).

Juhel de C., croisé en 1190 (notice sur les *Salles des Croisades* au musée de Versailles, p. 426, 430, 476; et Roger, *La nobl. de France aux Croisades*, p. 209).

Gohier de *C.* était seigneur de *Chambellé*, en Feins, en 124 (*Ogée*, I, 274), et se croisa en 1248 (*Roger*, p. 252). Il figure au testament de Geoffroy de Châteaubriant, en 1262.

Un *de C.* fut tué à la bataille de Poitiers, en 1356 (d'*Argentré*), et *Alain de C.*, à celle de Nicopolis en Hongrie, en 1396.

Pierre de C., sénéchal de Vitré, en 1423 (*Journal hist. de Vitré*, p. 69, 102, 559).

La réformation de Rennes, en 1427, cite *Pierre de C.*, *sr de la Hamonnaye*, et *Guillaume*, nobles de St-Jean-sur-Vilaine; — *Jehan*, *sr de Montigné*, noble de Bain; — *Pierre*, sr *de Chambellé*, noble de Bains; — et *Jeanne*, prieure de St-Malo de Teillay, noble d'Ercé (*mss.* du P. René; et voy. *Mém. de la Soc. d'I.-et-V.*, IV, 223; *Ogée*, I, 266; II, 892).

Le *Pouillé de Rennes* cite *Philippe*, abbé de St-Mélaine vers 1170; — *Guy*, donateur au chapitre de Rennes, en 1266; — *Jeanne de C.*, épousant Jean *du Rocher*, vers 1360; — *Pierre*, inhumé au XIVe siècle, à Visseiche, et *Françoise* au XVe, en cordelier; — *Jeanne de C.*, femme de Thibault de Guaël, inhumée en 1404, aux Cordeliers de Rennes; — *Jeanne de C.*, prieure de Teillay, en 1427; — *Pierre de C.*, à Chambellé en Feins, en 1427; — *Robine de C.*, prieure de la Chapelle-Janson, en 1450; — *Payen*, chapelain de Ste-Marguerite, mort en 1476; — *Maurice de C.*, *sr de la Guyomerais*, chanoine de St-Malo, en 1513; — *Guillaume de C.*, à Andouillé, et *Thomas*, à Feins, en 1513; — *Josseline*, veuve d'Antoine de *Cornillé*, en 1536; — *Jacques*, sr *de la Montagne*, à Sens, en 1550; — *Renée de C.*, femme de Claude *Pépin*, dont *Jean*, prieur de Châteaugiron, en 1639, etc. (II, 91, 281, 346; III, 136, 147, 154, 336; IV, 23, 181, 585, 775; V, 136, 389, 391, 647, 662, 744; VI, 387, 478, 479).

Geoffroy de C. était seigneur de *La Motte-Poutrel*, en St-Brieuc des Iffs, en 1444 (*Ogée*, II, 731; et *Des Salles*, p. 66, 67).

Robine de C., prieure de La Chapelle-Janson, en 1450 (*Mém. de la Soc. arch. d'I.-et-V.*, VIII, 262).

Geoffroy de C. de Chambellé, armé à blanc du corset, et *Thomas de C.*, archer, coustillant, comparurent à la montre de l'archidiaconé de Dinan, en 1472 (*Des Salles*, p. 301).

Les *réf. de Dol*, en 1513, publiées par le P. René, citent *Pierre de C.*, noble de Langan, *Bertrand de C. du Bouessay*, noble de la Fresnaye, vénérable et discret *Morice de C. de la Guihomeraye*, chanoine de Saint-Malo, noble de Bonnemain, les enfants de *Gilles*,

de C. de la Chesnardaye, nobles de la Boussac (I, 4, 13, 20, 26, 27; II, 1, 6, 18, 21).

Gohier de C., *s*[r] *de la Montagne*, fut connétable de Rennes, en 1536, et *René de C.*, en 1573 (*Ogée*, II, 543).

Jacques de C., en 1557 (Sauvageau, sur *du Fail*, p. 56).

Lettre de *B. de Champaigné* au prince de Dombes, de Laval, le 23 mars 1590 (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, II, 305).

Pierre de C., fait saisir et vendre la seigneurie de Largouët contre Nicolas Fouquet en 1667 (*Arch. du Morb.*, B, 108).

René de C., *s*[r] *de Chambellé*, eut de Thomasse de *Le Hingray*, deux filles baptisées aux Iffs, en 1585 et 1587, la première nommée par *Gillette de C.*, *dame de St-Léger* (Pâris-Jallobert, *Les Iffs*, p. 9), et vivait au commencement du XVII[e] siècle (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 2889, 2930).

Françoise de C., femme de Paul *Hay des Nétumières*, mourut aux Nétumières en Balazé, le 10 mars 1631, et fut « ensépulturée chez les Pères Dominicains de Vitré, le samedy 15 dudit mois ». (Pâris-Jallobert, *Balazé*, p. 7).

Et voy. *Arch. des C.-du-N.*, E, 105.

* — **Champagnère** (De la). — Nom additionnel porté par les de **Bourgues**.

* — **Champagnolles** (De). — Nom additionnel porté par les **Rogier**.

* — **Champagny** (De). — Nom additionnel porté par les **Nompère**.

* — **Champaigne** et **Champaigné**. — Voy. **Champagne** et **Champagné**.

952. — **Champain**. — Nom de famille de Haute Bretagne, dont je rencontre un bourgeois de Nantes, vendant des immeubles aux Chartreux en 1468 (*Arch. de la L.-Inf.*, II, 251); — et *Jean*, *sieur de l'Escottay*, époux de Marie *Couspied*, mort dans le protestantisme en 1625, ayant eu cinq enfants, de 1598 à 1609 (Pâris-Jallobert, *Eglise protestante de Vitré*, p. 25; et *Journal hist. de Vitré*, p. 58). — Et voy. ci-dessus **Champaigne**.

953. — **Champal**. — Nom de famille qui figure pour la Bretagne à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, II, 816.

954. — **Champalaune** (De). — Nom d'une famille qui l'avait emprunté à une ancienne seigneurie de la paroisse de Pacé, qui portait « d'argent à trois fasces de gueules, à la bande d'azur brochant » (*Courcy*, I, 217; et blason gravé pl. LXVII, n° 18), dont je rencontre *Thibaut de C.*, écuyer d'Eustache de Mauny en 1380 (*Pr.* de dom Mor., II, 243, 244, 247, 261), à côté d'un *Eon de Champagne*, *sieur de Champalaune* (*ibid*, II, 595); et qui se fondit, au XIV[e] siècle, dans *Saint-Pern*, par le mariage de *Cathe-*

rine de C. avec Bertrand de *Saint-Pern* (*Ogée*, I, 317) Les descendants de ce dernier ont porté, depuis, le nom de *Champalaune* en additionnel, et au XVIIIe siècle avec le titre de marquis. Il faut leur attribuer *Pierre de C.*, recteur d'Orgères, puis de Saint-Pern, mort en 1596, cité au *Pouillé de Rennes*, V, 881 ; VI, 229. — Voy. de **Saint-Pern**.

955. — **Champas**, Jean, — figure à Rennes, en 1730, pour la réformation du domaine (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 763).

* — **Champballon** (De), — mauvaise orthographe de l'*Inv. des Arch. de la L.-Inf.* G, 558, et H, 379, pour de **Chamballan**.

* — **Champbellé** (De). — Nom additionnel emprunté à une seigneurie de la paroisse de Feins et porté par les de **Champagné**.

* — **Champ-Bardoul** (Du). — Nom additionnel porté par les de l'**Espinay**.

956. — **Champbusson** (De). — Nom de famille qui figure pour la Bretagne à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, II, 439. — Et voy. **Chambusson**.

* — **Champbignon** (Du). — Nom additionnel porté par les **Linon**.

* — **Champblanc** (Du). — Nom additionnel porté par les des **Barres**.

* — **Chambourault** (De). — Nom additionnel porté par les **Lefebvre**.

* — **Champcartier** (Du). — Nom additionnel porté par les du **Breil**, du **Buron**, de **Viesques** et de **Villaines** (*Arch. de la L.-Inf.*, G, 145, 354, 526 ; H, 139, 515).

* — **Champchesnel** (De). — Nom additionnel encore porté de nos jours par les **Faisant**.

* — **Champcourt** (De). — Nom additionnel porté par les **Disamber**.

* — **Champcourtois** (De). — Voy. de **Chancourtois**.

* — **Champ-Daguet** (Du). — Nom additionnel porté par les **Hardy** (*Arch. du Morb.*, E, suppl. 617).

957. — **Champdavoine.** — Nom de famille de Haute-Bretagne, dont je rencontre noble homme *Pierre-Jacques C., sieur de Jussé,* mort à Vitré en 1695 (Pâris-Jallobert, *Vitré,* p. 109).

* — **Champ de Radeuc** (De). — Nom additionnel emprunté à une seigneurie d'Amanlis et porté par les **Cillart.**

958. — **Champeaux** (De). — Nom de famille emprunté à plusieurs seigneuries des paroisses de Champeaux (Rennes) et d'Auverné (Nantes), qui figure deux fois à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, II, 313, 651 ; et qui avait été porté en patronymique par deux maisons de vieille noblesse dont l'une (Rennes) fondue dans l'*Espinay*, était déjà éteinte à l'époque de la grande réformation de 1668, et dont l'autre (Nantes) fut maintenue de noblesse à la dite réformation, par arrêt des commissaires en date du 10 septembre 1668. — Le nom a été porté en additionnel par les **André**, de l'**Espinay**, **Grassineau**, **Le Ray**, **Palasne** et de **Rougé**. — Le député de Saint-Brieuc aux Etats généraux de 1789 et à la Convention, le résident de France au Tonkin à l'époque de la conquête, et l'inspecteur des forêts de Corse, souscripteur à notre ouvrage, sont des **Palasne**.

I. — Les de **Champeaux**, de la paroisse et seigneurie du même nom dans l'évêché de Rennes, portant « bandé d'or et d'azur de 6 pièces », d'après *Guy Le Borgne,* « d'or à une jumelle d'azur surmontée d'un lambel de gueules », d'après un sceau de 1349 (*Courcy*, I, 217, et blason gravé pl. LXVII, nos 19 et 20, et *Dict. hérald. de Bret.*, p. 108, 338, 380, 382).

Les *Pr.* de dom Mor. citent *Guillaume de C.* dans une donation de Conan à Saint-Florent en 1136 ; — *Théobald de C.*, dans des donations d'Hervé de Fougères à Savigné, en 1174 ; — *Jean de C.*, dans un acte de donation à Savigné, au XIIe siècle ; — *Guillaume*, fondant la collégiale de la Guerche, en 1206 ; — *Georges*, dans une donation à Sainte-Croix de Vitré, en 1207 (I, 574, 606, 631, 670, 776, 806, 808) ; — *Perrin de C.*, écuyer d'Alain de la Houssaie, en 1373 ; — *Pierre*, écuyer en 1418 ; — *Robert*, écuyer aussi en 1418 ; — *Guillaume*, prêtant serment à Moncontour, en 1437 ; — *Guion*, envoyé vers le duc « pour le fait de M. Gilles » en 1457 (II, 187, 960, 985, 6, 7, 9, 1307, 1723).

Guillaume de Campellis fit une donation à l'abbaye de Saint-Georges au XIIe siècle (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, IX, 292).

Guillaume de C. fut sénéchal de Vitré en 1382 (*Journal hist. de Vitré*, p. xiv, 559)

Armel de C., sr de la Touche-Abelin, figure parmi les nobles de Cesson à la réformation de l'évêché de Rennes en 1427 (*Ogée*, I, 159) et fut le dernier du nom : il s'opposa à la translation de l'église paroissiale quand Robert d'Espinay, ayant fondé la collégiale de la Madeleine de Champeaux, voulut y incorporer la paroisse ; mais il ne réussit pas dans son procès, et la paroisse fut unie au doyenné de la collégiale (*Pouillé de Rennes*, II, 255, 778 ; III, 40 ; IV, 305).

II. — Les de **Champeaux**, d'Auverné, maintenus de noblesse à la réformation de 1668, par arrêt du 10 septembre, *aliàs* du 20 octobre.

Notices aux *nob.* et *arm.* de Courcy, I, 218 ; — Briant, p. 53 ; — Du Perré, p. 12 ; — Beauregard, p. 95 ; — Saint-Luc, III, 54 ; — — Guérin, I, p. 94 ; — La Chesnaye des Bois, V, 150 ; — L'Estourbeillon, *La nobl. de Bret.*, I, 29, 30.

Armoiries : « d'hermines au lion de gueules, armé et couronné de sable. » *Devise* « Diex le volt. » — Blason gravé dans *Saint-Luc*, C, n° 37 ; *Guérin*, pl. n° 25 coloriée, C. n° 50 ; *Courcy*, pl. LXVIII, n° 1 ; *L'Estourbeillon*, p. 29. — Et voy. *Dict. hérald. de Bret.*, p. 36, 209.

Un de *Champeaux* figure pour 40 liv. parmi les bourgeois de Nantes taxés en 1498 (mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, V, 44).

La généalogie produite à la réformation de 1668 remonte à *Jean de C.*, qui épousa Renée *Meschinot de la Clavelière*, dont les deux fils aînés *Guillaume* et *Jean*, vivant en 1491, fondèrent des branches bientôt éteintes, tandis que le troisième, autre *Jean de C.*, mari de Françoise *de la Couture*, fut le père de *Guy* qui épousa, en 1554, Jeanne *Gabart de la Maillardière*, dont *Charles I*, mari d'Esther *Buor*, père de *Charles II*, *s*r *du Greix*, qui épouse, en 1628, Marie *Charette* et fut chevalier de l'ordre du roi en 1658 (de Carné, *Les chev. bret. de St-Michel*, p. 89, 90), dont *Charles III de C. du Greix*, *Pierre* et *Gilles*, les maintenus de 1668.

François de C., archer dans la garde du roi François Ier, perdit un bras à la bataille de Pavie en 1524, en défendant la personne de ce prince ; — et *Guy de C.* périt d'un coup de mousquet au siège d'Abbeville, en 1568 (*La nobl. de Bret.*, I, 29).

Les *Arch. de la L.-Inf.* citent *François de C.*, chapelain de Sainte-Anne en Saint-Cyr-en-Retz, au XVIe siècle ; — *André de C.*, léguant un constitut aux Cordeliers de Nantes, en 1627 ; — *Jean de C.*, *s*r *du Plessix-Marie*, à la réformation du domaine, à Nantes en 1697 ; — *Jean de C.*, *s*r *de l'Hopitau*, en déclaration à Nantes, en 1697 ; — *Anne de C.*, *s*r *de l'Hopitau*, en 1713 (B, 715, 939, G, 568, 601 ; H, 286, 445).

Jean et *Charles de C.* furent membres de la confrairie Saint-Nicolas de Guérande, en 1656 et 1689 (*mss. Jégou*).

Du Bois de la Patellière, aux *Paroisses de la L.-Inf.*, cite *Pierre de C.*, *s*r *de la Loayrie* en Donges, parrain à La Chapelle-Launay, en 1658, d'un fils de *Marie de C.*, et de Jean de *Marbré du Fresne* ; — *Jean de C.*, fils de *Charles C.*, *s*r *du Greix*, parrain, en 1661, d'un autre fils des mêmes. — *Marguerite de C.*, femme de René *Bonfils de la Ville-au-Feuvre*, faisant baptiser à Cordemais en 1664, une fille dont fut parrain missire *Guy de C.*, abbé du Gray, recteur de la Chapelle-Launay en 1668, encore parrain en 1670, 1687 et 1700, mort en 1704 ; — *Guyonne de C.*, fille de feu *Charles C. du Greix*, marraine à Malleville en 1683 ; — *Marie de C.*, femme de N. *Lepetit de Launay* inhumée à La Chapelle-Launay en 1693 ; (I, 125, 126 ; II, 26, 93, 171 à 176, 431).

Jean-Pierre de Champeaux, chanoine de Vannes, de 1739 à 1755, résigna son bénéfice en cour de Rome pour cause de maladie, le 27 nov. 1755, avec réserve d'une pension de 600 liv., et mourut le même jour. Il fut inhumé le 28, auprès de la porte Saint-René à la cathédrale (*Pouillé de Vannes*, p. 69, 71 ; et *Arch. du Morb.*, B, 691, 1025, pour le dossier de sa succession).

René de C., fils de *Charles III* qui précède (et non de *Charles II* comme le dit *La Nobl. de Bret.*), naquit le 10 septembre 1693, fut chevalier de Saint-Louis et mourut le 4 août 1776. Les *Arch. du Morb.* citent, le 16 avril 1736, le mariage, à Carnac, dans la chapelle de Kercado, entre messire *René de Champeaux*, chevalier, *seigneur de Trégouet*, de la paroisse de Béganne, et noble demoiselle Julienne-Marguerite *Le Mezec du Parco*, de la paroisse de Plumergat ; — et le 13 janvier 1789, le mariage, à Notre-Dame du Roncier, entre haut et puissant seigneur messire Charles-François-Marie, chevalier *du Bot, de la Grée-Callac*, et haute et puissante dame Agathe-Charlotte-Anne *du Bot de Talhouet*, fille de feu haut et puissant seigneur François *du Bot*, chef de nom et armes, chevalier, seigneur de Talhouet, et de feue haute et puissante dame *Anne-Charlotte de Champeaux* (E suppl. 464 et 532). — Et voy. *Arch. d'I.-et-V.*, C, 1767.

Jean-Baptiste de C., fils de *René* qui précède, fut conseiller au Parlement de Bretagne, et mourut le 23 septembre 1780.

Jeanne-Louise de Champeaux, femme de Louis-François *de Sécillon*, capitaine d'infanterie, était veuve en 1793 et habitait le château de Trégouët en Béganne, quand éclatèrent les troubles de la Roche-Bernard. Accusée d'avoir fourni des vivres aux brigands et armé ses domestiques, elle fut arrêtée, resta près d'un mois en prison et fut condamnée à mort par le tribunal criminel du Morbihan, présidé par Raoul et séant à Lorient, le 24 février 1794. M. l'abbé Piederrière a reproduit dans la *Revue de Bret., et de Vendée*, 1875, I, p. 428 à 436, le texte de son jugement tel qu'il fut publié à Lorient, le 6 ventôse an II, sous le titre :

Au nom du peuple français. — Jugement du tribunal criminel, du département du Morbihan, séant à Lorient, qui condamne à la peine de mort *Jeanne-Louise Champeaux*, ci-devant noble, demeurant à Trégouet, sur la commune de Béganne, district de la Roche-Sauveur, convaincue d'avoir pris part aux émeutes contre-révolutionnaires qui ont éclaté dans le district de la Roche-Sauveur, au mois de mars 1793, etc. — *Lorient*, veuve Baudoin, an II, pl. in-folio.

959. — **Champeaux**. — Nom de famille porté sans la particule, et dont je rencontre, en particulier, un agrégé au chapitre de Léon en 1727 (*Arch. d'I.-et-V.* C, 3116).

* — **Champeigné** (de). — Voy. de **Champaigné**.

960. — **Champel**. — Nom de famille du Croisic, dont un marin, honoré d'une médaille d'argent par le ministre de la marine, en 1890 (*Annales du sauvetage marit.*, 1891, p. 42 à 46). — Et voy. **Champèle**.

961. — **Champelais** (de) ou de **Champlais**. — Nom d'une ancienne famille qui, de Bretagne, s'acclimata dans le Maine au XIVe siècle, et qui tire son origine de race royale, si l'on en croit divers armoriaux. D'après le Père de Varennes (*Le roi d'armes*, etc.), elle serait issue de Florus, roi de Hongrie, père de saint Martin et de Falasius, sénateur romain, son prédécesseur. D'après le *Cœsar Armorial* (Bibl. nat. *Pièces orig.* vol. 664, n° 15545)

Champlais sortirait également de saint Martin et de Florus roi de Hongrie. Le très curieux *Livre d'Heures* de la famille de *Champlais*, publié en 1888 par le comte de Bastard, dans la *Revue hist. et archéologique du Maine,* les fait remonter à un preux chevalier qui aurait reçu, en apanage, la terre de *Champlais* d'un roi de Bretagne, contemporain de Dagobert. Un partage de famille, intervenu entre trois membres de la maison de *Champlais*, le 5 mars 1497, atteste, ce qui est plus exact, que cette famille « illustre et ancienne est venue originairement de Bretagne, et a esté establie en plusieurs charges et emplois honorables au Maine. » Elle portait « d'argent à trois bandes de gueules, *aliàs* surmontées de trois aigles éployées à deux têtes, de sable » (*Courcy*, I, et blason gravé pl. LXVIII, n° 5 et dans l'Estourbeillon, la *Nobl. de Bret.*, I, p. 20). On connaît les deux branches *de la Masserie* et de *Courcelles* dans le Maine, et celle de la *Bourdillière* en Anjou. — Plusieurs des membres de cette famille revinrent en Bretagne. Je citerai en particulier au XVIIe siècle, *Marguerite de C.*, religieuse à Saint-Sulpice de Rennes, *François de C.*, époux de Marie du *Boscher du Plessis Quinio*, en Assérac, lieutenant des gardes du marquis de Lavardin, lieutenant général au gouvernement de Haute et Basse Bretagne (*Arch. du Morb.*, B, 2504 ; L'Estourbeillon : *La nobl. de Bret.* p. 21) ; — *Camille de C.*, reçu chevalier de Malte en 1656 (Voy. ses titres publiés par le marquis de Sécillon dans la *Revue hist. de l'O.*, 1885, I, doc. p. 1 à 17, et tirage à part, *Nantes*, Forest et Grimaud 1885 ; in-8° 17 p.) ; — et *Charles-Ferdinand de C. de Courcelles*, abbé de Saint-Méen en 1675, (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 382 ; *Pouillé de Rennes*, II, 135) ; — puis au XVIII° siècle, *Louis de C.*, abbé de Saint-Jacques de Montfort, en 1725, qui fut reçu membre de la confrairie Saint-Nicolas de Guérande en 1751, et assista aux Etats de 1734 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 1283, 2707 ; *Ogée*, II, 48 ; *Pouillé de Rennes*, II, 646) ; — un capitaine de cavalerie, retiré à Hennebont en 1758, pensionnaire des Etats en 1765 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 1777, 2468) ; — un capitaine des vaisseaux de la compagnie des Indes en 1767 (*ibid.*, C, 3636) ; — et un chanoine de Guérande au moment de la Révolution (*Sem. rel. de Nantes*, 1888, p. 1140). — Et voy. *Pouillé de Rennes*, VI, 612.

962 — **Champèle.** — Nom d'une ancienne famille de la Basse-Loire dont je rencontre *Guillaume*, membre de la confrairie de Toussaints de Nantes, au XIV° siècle (Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, XV, 63). — Et voy. Champel.

963 — **Champelier.** — Nom d'une famille lorientaise, qui est entré dans la composition du nom qui suit, et dont je

rencontre **Aimé C.**, né à Lorient, reçu docteur en médecine à Paris en 1855, qui a publié la thèse de doctorat suivante :

De la coqueluche. — *Paris*, Rignoux, 1855, in-4°, 38 p.

* — **Champelière** (de la). — Nom additionnel emprunté à une ancienne seigneurie de Saint-Julien de Vouvantes, et porté par les **Boisvin** et les **Collin**.

964. — **Champenois**. — Nom de famille de Haute-Bretagne, dont je rencontre *Claude C.*, clerc du substitut du procureur-général-syndic des États de Bretagne en 1584 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 2895) ; — un contrôleur de la ville de Rennes en 1589 chassé de la Tour-aux-Foulons par les Ligneurs (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, X, 177, 190) ; — un potier d'étain de Nantes, officier municipal en 1793, qui tint tête énergiquement à Carrier au plus fort de la Terreur et dont les descendants en ligne directe tiennent encore le même commerce à Nantes, rue de la Casserie (Du Châtellier, *Hist. de la rév. en Bret.*, IV, 59 à 69 ; Mellinet, *Commune et Milice*, t. VIII, p, 142, 373, 384, 407 à 416 ; *Livre Doré*, II, 37, 38) ; — un docteur en médecine qui suit ; — et *Louis-Frédéric C.*, maire de Guémené-sur-Scorff en 1888.

A.-L.-F. Champenois, né à Rézé, reçu docteur en médecine à Paris en 1849, a publié la thèse de doctorat suivante :

Des hydropisies en général. — *Paris*, Rignoux, 1849, in-4°, 33 p.

965 — **Champeroux**. — Nom d'une ancienne famille dont je rencontre *Jean de C.*, chevalier, chambellan du duc, envoyé en ambassade vers le roi de France en 1483 (*Arch. de la L.-Inf.*, H, 139 ; et *Couffon*, II, 526, 527). — Le nom a été porté ensuite en additionnel par les **Hullin**, dont un commissaire des guerres à Brest, en 1770, et à Rennes en 1784 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 937, 938, 939, 1081, 1128, 2637 ; et *Arch. de la L.-Inf.*, B, 2071, 2537, 2545).

* — **Champerrou** (De). — Nom additionnel emprunté à une ancienne seigneurie de St-Malo de Jugon et porté par les de **Lambray**.

966. — **Champfleury** (Du). — Nom de famille qui a été porté en additionnel par les **Gombaud** en 1604 (*Arch. du Morb.*, F, suppl. 745), les **Marot** en 1650 (*ibid.*, 585), et les **Puichault** en 1704 (*Pouillé de Vannes*, p. 890) ou **Pichot** (un médecin à Antrain en 1786, *Arch. d'I.et-V.*, C, 2547). — La réformation de Rennes, en 1427, cite un manoir de *Champflory*, en Liffré, et les *Pr.* de dom Mor. un *Robert de C.*, écuyer, capitaine de compagnie en 1419 (II, 990).

967. — **Champgérard** (Guillaume de), — était seigneur de *Champgérard* ou *Champlégeart*, en Guichen, en 1380 (*Ogée*, I, 328).— Et voy. *Pr.* de dom Mor, au t. II, et *Des Salles*, p. 39, pour l'an 1427.

* — **Champgérault** (De). — Nom additionnel emprunté à d'anciennes seigneuries en Saint-Cast et Evran, et porté par les de la **Lande**, de **Lanjamet**, **Martin**. **Nicolas**, et **Rouault**.

* — **Champglin** (De). — Nom additionnel porté par les **Rouault**, en particulier pour *Ernest de C.*, le moderne traducteur de Virgile et d'Horace.

* — **Champgoubert** (De). — Nom additionnel porté par les **Baillehache**.

* — **Champguérin** (De). — Nom additionnel porté par les **Rouault** (*Arch. des C.-du-N.* B, 904).

* — **Champinel** (De).— Nom additionnel porté par les **Guérin**.

968. — **Champion**. — Nom de famille très anciennement répandu en Bretagne, qui figure quatre fois à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, *Bret.* I. 375, 469 ; II, 77, 269 ; et qui avait été porté en particulier par deux familles de Rennes les *C. de Chartres* et les *C. des Croix et de Cicé*, dont la dernière fut déclarée noble d'*ancienne extraction* par arrêt du 3 décembre 1668, et a produit un grand nombre d'évêques et de magistrats, un garde des sceaux de France, etc. — Il y a aussi des *Le Champion*, pour lesquels je renvoie à la lettre **L**.

I. — Anciens **Champion** que je ne sais à qui raccorder.

Un témoin d'une charte pour Saint-Georges, en 1050 (*Mém. de la Soc. arch. d'I.-et-V.*, IX, 232).

Un possesseur de vigne en Saint-Suliac, en 1295 (*Anc. év. de Bret.*, III, 187, 189).

Olivier C. et son fils, nobles de Bréhand à la réformation de l'évêché de Saint-Brieuc, en 1423 (*Mss. du P. René*).

Les *Pr.* de dom Mor. citent *Jehan C.*, écuyer, capitaine de compagnie, en 1415, et *Barthélemy*, noble de Moncontour, en 1437 (II, 907, 964, 967, 1306).

Les anc. réf. de Saint-Malo citent *Raoul C.*, à Plouasne et Pleurtuit, en 1513 (*Des Salles*, p. 128, 144).

II. — Les **Champion des Croix et de Cicé**, originaires du Maine, établis à Rennes à la fin du XVe siècle, et maintenus de noblesse par arrêt des commissaires de la réformation, en date du 3 décembre 1668.

Notices aux *Nob.* et *Arm.* de Courcy, I, 218 ; — Briant, p. 53 ; — Du Perré, p. 12 ; — Beauregard, p. 96 ; — Saint-Luc, III, 55 ; — Guérin I, 94 ; — Du Plessis, p. 35 ; — *Généalogies* dans le *P. Anselme* continué par de Courcy au chap. des gardes des sceaux, et dans Rosmorduc, *Les Demoiselles bret.* de Saint-Cyr, p. 85 à 89, etc.

Armoiries : « D'azur à 3 écussons d'argent chargés chacun de 3 bandes de gueules, *aliàs* et bordés de gueules. » — Blason gravé dans *Saint-Luc*, C, n° 38 ; *Guérin*, pl. 25 coloriée, C, 51 ; *Courcy*, pl. LXVIII, n° 2. Et voy. *Dict. hérald. de Bret.*, p. 25, 102, 158.

Notes généalogiques par Fr. Saulnier, dans l'étude intitulée :

L'enfeu des *Champion* à Saint-Sauveur de Rennes (1519-1792) notes et documents inédits. — *Rennes*, C. Catel, 1888, in-8°, 26 p. (Ext. des Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, XVIII, p. 169 à 195).

Pierre Champion, maître des monnaies à Rennes vers 1490, élu procureur des bourgeois en 1519, épousa Perronelle *des Croix*, donna à la paroisse de Saint-Sauveur un chandelier de cuivre de 300 livres pour y avoir un enfeu prohibitif à ses armes, et y fut inhumé vers 1521 (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 182 ; *Ogée*, II, 526, etc.).

Gilles Champion, fils du précédent, avocat laborieux et instruit, si l'on en juge par l'inventaire de sa bibliothèque mentionné par M. Saulnier, fut aussi procureur des bourgeois de 1520 à 1525, épousa, en 1524. Jeanne *Corsin du Chesneblanc*, et mourut à Rennes en 1527 (*Ogée*, II, 526, etc.).

Georges C. des Croix, fils du précédent, épousa Bertranne *de la Chapelle*, de la maison de la Roche-Giffart, acheta au roi les moulins de Saint-Martin de Rennes et mourut en octobre 1554 (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 1141).

François C. des Croix et de Cicé, fils du précédent, était déjà, sous Charles IX, chevalier de l'ordre (en 1572) ; il prit parti pour le roi contre le duc de Mercœur, épousa sa parente, Françoise *de la Chapelle*, veuve de Jean de *Poilly*, et mourut en 1596, laissant trois fils : *René*, qui suivra ; — *Georges C. des Perrières*, qui fut chevalier de l'ordre du roi, sous le règne d'Henri IV ; — et *Guy*, abbé de Fontenay, qui suit (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 1904 ; *Arch. de la L.-Inf*, B, 449, 2785 ; de Carné, *Les Chevaliers bret. de Saint-Michel*, p. 90, 91, etc.).

Guy Champion de la Chaise, fils du précédent, était chanoine de Paris et abbé de St-Etienne de Fontenay, quand il fut nommé, en 1620, *évêque de Tréguier*, et sacré à Paris. Il assista aux Etats de Bretagne en 1621, et fit partie de la grande députation en Cour. Sous son épiscopat, les Capucins, les Récollets, les Calvairiennes et les Ursulines s'établirent dans le diocèse. Il mourut le 14 septembre 1635 et fut inhumé dans sa cathédrale (Notices à la *Gallia Christ.*, XIV, 1134 ; dans Tresvaux, *Eglise de Bret.*, p. 366 ; et à la *Biog. bret.* de Levot, I, 281). — Et voy. *Tréguier*, par Onfroy de Kermoalquin ; *Ogée*, I, 128, 452 ; II, 65, 926 ; *Arch. d'I.-et-V.*, C, 2758, 2952 ; *Arch. des C.-du-N.*, B, 1037 ; D, 2 ; *Bulletin monumental*, 1886, p. 487, etc.

René Champion, baron de Cicé, frère du précédent, est qualifié chevalier de l'ordre du roi dans un acte de 1598, année pendant laquelle il obtint des lettres royales d'érection en *baronnie* de la terre de Cicé, en Bruz. Il épousa, en 1597, Charlotte de *Cornulier*, fille de l'ancien trésorier général des finances en Bretagne, et mourut en 1600 (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 1240 ; de Carné, *Les chev. bret. de Saint-Michel*, p. 90).

Charles Champion, baron de Cicé, fils du précédent, né à Rennes le 12 octobre 1598, conseiller au Parlement de Bretagne en 1621, épousa, en 1627, Judith *Thévin*, obtint en 1639 des lettres de confirmation de l'érection de la terre de Cicé en baronnie, et, en 1655 de conseiller du roi en ses conseils d'Etat privé et de ses finances Il était, au moment de la réformation de 1668, doyen du Parlement, et mourut à Rennes le 17 novembre 1670, ayant eu 18 enfants nés à Rennes de 1628 à 1651, parmi lesquels : *François* qui suivra ; — *Louis*, évêque de Sabula, qui suit ; — *Judith*, qui épousa le marquis de *Martel*, baron de *Renac* ; — *Jean*, qui devint capitaine de vaisseau, qui a eu l'honneur d'être cité, en 1680, dans une lettre de Mme de Sévigné, et qui acheta la terre du Brossay où il se retira et devint chef du rameau des *Champion du Brossay* (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, XII, 111 et *Arch. d'I.-et-V.*, C, 2801, 2806) ; — et *René*, chevalier de l'ordre du Mont-Saint-Michel et de Saint-Lazare, qui périt, en 1667, dans un combat naval contre les Anglais (Notice à la *Biog. bret.*, de Levot, I, 278). — Et voy. *Arch. de la L.-Inf.*, B, 1509 ;

Louis Champion de Cicé, fils du précédent, né à Rennes le 24 septembre 1648, élève du Séminaire de Saint-Sulpice, fut d'abord missionnaire à Montréal, au Canada. Rentré en France en 1681, il partit pour la Chine en 1687, y resta missionnaire jusqu'en 1699, et revint de nouveau en France à cette époque, puis fut nommé par le Pape, en 1700, *évêque de Sabula*, vicaire apostolique et administrateur de Siam, et fut sacré en 1701, à Paris, par son parent Mgr de Coëtlogon, évêque de Saint-Brieuc. Arrivé à Siam en 1702, il travailla de tout son zèle à cette mission et pouvait écrire peu après, qu'en quelques années il avait baptisé plus de cinq mille enfants. En 1710, il repeupla le séminaire et le collège et y introduisit la coutume de n'y parler que latin, et mourut à Siam le 1er avril 1727. — On a de lui :

Lettre de M. *Louis de Cicé*, nommé par le Saint-Siège à l'évêché de Sabula et au vicariat apostolique de Siam, du Japon, etc., aux RR. PP. Jésuites sur les idolâtries et les superstitions de la Chine. — S. l. ; 1700, in-12, 33 p.

C'était une réponse à la brochure suivante dans laquelle il avait été pris à partie par les missionnaires :

Réponse à la lettre de MM. des Missions Etrangères au Pape sur les cérémonies chinoises. — S. l. n. d., in-4°, 123 p.

Il faut y joindre la pièce janséniste qui suit :

Remontrance charitable à M. *Louis de Cicé*, nommé à l'évêché de Sabula et au vicariat apostolique de Siam, du Japon, etc., avec quelques réflexions sur la censure de l'assemblée du clergé. — *Cologne*, Pierre Marteau, 1700, in-12, 44 p. et voy. encore les deux brochures suivantes :

1. — Reflexions générales sur la lettre qui paraît sous le nom de MM. du Séminaire des Missions étrangères touchant les cérémonies chinoises. — S. l. n. d. (1700), p. 17.

2. — Lettre à M*** docteur en Sorbonne, au sujet de la révocation faite par M. l'abbé de Brisacier de son approbation au livre intitulé : Défense des nouveaux chrétiens, etc. — S. l. n. d (1700), p. 28, 29 et 56.

Sur l'évêque de Sabula, voy. une étude de M. de Palys intitulée : Un Breton en Indo-Chine au XVIIIe siècle, publiée dans la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, 1892, I, p. 165 à 173 ; — et l'*Histoire civile et naturelle du royaume de Siam*, par Turpin. *Paris*, Costard, 1771, 2 vol. in-12.

On conserve un portrait de lui chez un de ses arrière-petits-neveux, M. de la Bintinaye.

François C. de C., frère du précédent, né à Rennes en 1635, conseiller au Parlement de Bretagne en 1637, épousa. en 1665, Marie *Couturié de la Garenne*, et mourut à Bruz en 1715 (*Arch de la L-Inf.*, B, 1642, 2942, 2943; *Arch du Morb.*, B, 295, 297, 302, 308, 312, 608, 613, 625, 628, 554, 969, 985, 1003, 1020, 1109 ; E, suppl. 633).

Joseph-Clément C., comte de Cicé, fils du précédent, né à Rennes le 10 avril 1679, conseiller au Parlement de Bretagne en 1714, épousa à Saint-Brienc, en 1717, Thérèse-Agathe-Félicité *Bonnescuelle de La Fontaine*, et mourut à Rennes le 25 mai 1759 ne laissant que 2 filles : M^es de *Berthou de Kerverzio* et de *La Forest d'Armaillé* (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 1836, 2100, 2301, 3173, pour un procès contre le marquis de la Porte-Martel, héritier en partie de *Thérèse C., dame du Crévy*, et légataire universel de *Louis C.*, évêque de Sabula, etc).

Et voy. la pièce suivante, du cabinet Le Gonidec, au château de La Baratière :

Mémoire pour dame Catherine-Claude Le Borgne d'Avaugour, veuve de messire César, marquis de Coëtlogon, vicomte de Méjusseaume, colonel d'infanterie, renonçant à sa communauté; Catherine-Marie de Coëtlogon, etc... appelant de sentence rendue aux requêtes du Palais le 6 juillet 1744, demanderesses et deffenderesses, contre messire *Joseph-Clément Champion, comte de Cicé*, conseiller honoraire au Parlement, défendeur et demandeur, etc. (Le Chapelier, avocat). — *Rennes*, J. Vatar, 1744.

Jérôme-Vincent C. de C, frère du précédent, né le 23 déc. 1680, capitaine de dragons au régiment de Bretagne, sous le nom de *chevalier de Cicé*, fut exilé en 1718, épousa Marie-Rose de *Varennes de Condats*, et mourut à Rennes le 26 nov. 1750, ayant eu 12 enfants, dont 5 seulement ont vu le XIXe siècle : — *François*, qui mourut sans postérité à Aix-la-Chapelle en 1794 ; — *Louis-Toussaint*, qui suivra ; — *Jean-Baptiste-Marie*, évêque d'Auxerre, qui suivra ; — *Jérôme-Marie*, archevêque de Bordeaux, qui suivra ; — *Augustin-Marie, vicomte de Cicé*, né le 10 juin 1745, élève de l'école militaire de la Flèche en 1755, capitaine au régiment du roi, chevalier de Saint-Louis, mort à Hambourg, en 1815 ; — *Adélaïde-Marie*, morte à Paris, en 1818 ; — *Elisabeth*, née en 1730, admise à St-Cyr en 1742 ; — et *Marie-Anne-Angélique*, vicomtesse de *la Bintinaye*, morte à Rennes, en 1820 (*Arch. d'I-et-V.*, C, 945, 2681, 2684, 2708, pour ses funérailles, aux frais des Etats ; 3535, pour ses pertes dans l'incendie de Rennes ; 3613, 3616, 3659, pour ses enfants ; puis *Arch. de la L-Inf.*, B, 1029, 1048, 2778; *Revue de Bret. et de Vendée*, 1888, I, 373 et *Rosmorduc*, p. 86 à 90).

Jean-Baptiste-Marie Champion de Cicé, fils du précédent, né à Rennes le 10 février 1725, passa ses thèses en Sorbonne en 1744 (de Palys, *notes d'iconog. bret.*), fut nommé abbé de Landévennec en 1745, puis devint vicaire général de Bourges et fut

député aux Etats de Bretagne en 1750. *Evêque de Troyes* en 1758, il fut sacré à Rome, le 3 septembre, par le pape Clément XIII à l'élection duquel il avait assisté ; puis nommé *évêque d'Auxerre*, en 1761 et abbé de Molesme au diocèse de Langres, en 1779, il fut élu député du bailliage d'Auxerre aux Etats généraux, en 1789. Défenseur énergique de son ordre, il parla contre la déclaration des droits de l'homme, signa l'Exposition des principes, et s'associa à toutes les protestations de la droite. Ayant refusé le serment à la constitution civile du clergé, il fut considéré comme démissionnaire de son évêché, émigra en Allemagne en 1792, et envoya, en 1800, des secours aux habitants d'un village incendié dans l'Yonne. Il ne donna pas sa démission en 1801, malgré la demande du Pape, mais ne signa pas les lettres des évêques anti-concordataires, et n'étant pas rentré en France, il mourut à Halberstadt, le 6 août 1805. On a de lui :

1. — Mandements et lettres pastorales, comme évêque de Troyes, de 1758 à 1761.

2. — Mandements et lettres pastorales, comme évêque d'Auxerre, de 1761 à 1791.

3. — Oraison funèbre de très haut, très puissant et excellent prince Mgr Louis, dauphin ; prononcée le 12 mai 1766, devant l'assemblée générale du clergé de France, dans l'église des Grands-Augustins, par messire *Jean-Baptiste Champion de Cicé*, évêque d'Auxerre. Imprimé par ordre de la même assemblée. — *Paris*, impr. de G. Desprez, 1766, in-4°, vignette, 56 pp.

Sur l'évêque d'Auxerre, on a des notices très incomplètes dans la *Biog. bret.* de Levot et le *Dict. des parlem. français*, II, 36 et une étude très développée dans Fisquet, *La France pontificale*, métropole de Sens, p. 434 à 439. — Et voy. *Arch. d'I.-et-V.*, C, 1244, 1268, 3161, 3427, 3456; *Arch du Fin.*, B, 91 ; *Arch. de la L.-Inf.*, B, 1902 ; *Gallia Christ.*, XIV, 900 ; Tresvaux, *Egl. de Bret*, p. 400. *Ogée*, I, 435 ; Levot, *Hist. de l'abbaye de Landévennec*, les *Tables du Moniteur* pour 1789, 1790 et 1791 ; et les *Procès-verbaux des assemblées du clergé* de 1758 à 1790.

Iconographie. — On a un portrait de lui dans la collection *Levachez* des députés aux Etats généraux, in-4°, rond. (Voy. *Icon. bret.*, I, 108).

François-Joseph-Marie, comte de Cicé, frère du précédent (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 3047), mestre de camp de dragons, fut un des douze députés de la noblesse bretonne à Versailles en juillet 1788, émigra en 1792 et mourut à Aix-la-Chapelle sans postérité en 1794. Il a été compris dans les chansons politiques, en 1788, en particulier dans celle qui est intitulée : *Chanson sur le retour des douze députés*. Voici le couplet qui lui y est consacré :

.. ..

De Cicé vassaux chéris,
Vraiment, ma commère, oui
Vous n'aurez plus de misère,
Vraiment, ma commère, vère,
Vraiment, ma commere, oui.

Voy. B. Pocquet, *Les origines de la Révol. en Bret.*, II, 288. J'ai publié dans la *Revue litt. de Nantes* et reproduit au t. III d'*Armorique et Bretagne*, une autre chanson imprimée en 1788, sur feuille volante, sous le titre de :

La chanson d'un maréchal du village de Langueux.

Voici le couplet qui le concerne :

De *Guer*, de *Cicé*, l'éloquence
Avait pénétré notre cœur ;
Elle animait notre espérance,
Nous en attendions le bonheur.
D'un Roi juste et si populaire
On éloigne ces braves gens ;
On fait tant, tant, tant, tant, tant,
Que le ministre sanguinaire
Fait renfermer dans les prisons
Douze bretons, douze bretons !

Adélaïde-Marie C. de C., sœur des précédents, née à Rennes en 1749, fut une véritable sœur de charité laïque, fit des prodiges de vertu pendant la Révolution, et se trouva impliquée, en 1801, dans le procès de la machine infernale pour avoir donné asile à Carbon. Eloquemment défendue par Bellart qui dévoila tous ses actes charitables, elle fut acquittée, se consacra de plus en plus aux bonnes œuvres et mourut à Paris, le 26 avril 1818, dans la tribune de l'église des Missions étrangères qui touchait à son appartement, et où elle se faisait porter en face de l'autel du Saint-Sacrement. Voy. sur elle, *Arch. d'I.-et-V.*, C, 3659. L'abbé Carron lui a consacré une intéressante notice dans :

Nouveaux justes dans les conditions ordinaires de la société, ou Vies de Mlle Conan de St-Luc, du comte de Forbin, etc., et *Adelaïde de Cicé*. — *Lyon* et *Paris*, Rusand, 1822, in-12.

Et voy. les publications suivantes :

1. — Procès instruit par le tribunal criminel de la Seine contre St-Régent, Carbon et autres. — *Paris*, floréal an IX, avec le plaidoyer de Bellart.

2. — Causes politiques célèbres du XIXe siècle rédigées par une société d'avocats et de publicistes. — *Paris*, 1826, 4 vol. in-8°. Ce recueil contient les procès du duc d'Enghien, du maréchal Ney, du général Moreau, de Saint-Régeant, Carbon, Mlle *de Cicé* et autres, du général Berton, du général Malet, de Louvet, etc., etc.

Iconographie. — On a d'elle un portrait gravé par Butavand, d'après Lafon, couchée sur un lit, devant un autel vaguement indiqué (*Icon. bret.*, I, 108).

Jérôme-Marie Champion de Cicé, frère des précédents, né à Rennes le 3 septembre 1735, docteur de Sorbonne, abbé de Chantemerle en 1760, aida d'abord son frère, l'évêque d'Auxerre, dans l'administration de son diocèse, comme vicaire général, en 1761, puis fut nommé agent du clergé en 1765. *Evêque de Rodez* en 1770, président de l'administration provinciale de la Haute-Guyenne en 1779, *archevêque de Bordeaux* en 1781, abbé d'Ourscamp en 1785, il se fit remarquer par une conduite privée assez peu orthodoxe et par des opinions très libérales pour l'époque, et fit partie de l'Assemblée des notables en 1787. Elu *député du clergé* de la sénéchaussée de Bordeaux aux Etats généraux en 1789, il fut des

premiers de son ordre à se réunir au Tiers-Etat, entra le 14 juillet au Comité de Constitution et déposa, le 27, le rapport sur le projet de Constitution. Nommé *garde des sceaux* par Louis XVI, à la place de Barentin, le 3 août 1789, il réussit par ses fluctuations diverses à mécontenter tout le monde, sanctionna les décrets relatifs à la Constitution civile du clergé, mais ne voyant pas arriver l'acquiescement du Pape sur lequel il avait témérairement compté, il remit les sceaux au roi en novembre 1790, ne prêta pas le serment à la Constitution civile, n'accepta pas d'évêché constitutionnel et émigra en 1792. Ayant remis sa démission de l'archevêché de Bordeaux, à la prière du Pape, en 1801, il rentra en France et fut nommé lors du Concordat, *archevêque d'Aix*, où il organisa les séminaires et s'occupa d'institutions de charité. *Comte de l'Empire* en 1808, il mourut à Aix le 19 août 1810. — On a de lui :

1. — Mandements épiscopaux et instructions pastorales, comme évêque de Rodez, de 1770 à 1781. On ne les possède plus aux archives de l'évêché.

2. — Mandements épiscopaux et instructions pastorales, comme archevêque de Bordeaux de 1781 à 1789, la plupart datés de Paris et réimprimés dans le *Recueil des mandements* des archevêques de Bordeaux, en particulier :

A. — De Paris, le 28 octobre 1781, sur la naissance du Dauphin.

B. — De Paris, le 6 décembre 1783, ordonnant un *Te Deum* pour la paix.

C. — De Paris, le 10 décembre 1784, sur la grossesse de la Reine.

D. — De Bordeaux, le 8 avril 1785, sur la naissance du nouveau Dauphin.

E. — De Bourg, le 17 mai 1786, sur la nouvelle grossesse de la Reine.

F. — Discours à son clergé au retour de l'Assemblée des notables, le 9 août 1787.

G. — Du 11 janvier 1788 : prières pour la fin de la disette

H. — Du 2 février 1788, mandement du carême, sur l'affaiblissement de la foi et de la charité.

I. — Du 14 février 1789, au sujet de la convocation des Etats Généraux.

3. — Assemblée nationale. Rapport fait par M. l'archevêque de Bordeaux au nom du comité choisi par l'Assemblée nationale pour rédiger un plan de constitution. — *Paris*, 1789, in-8°.

4. — Discours de M. le garde des sceaux à l'Assemblée nationale, le 7 août 1789. — *Versailles*, impr. royale, 1789, in-4°, 6 p.

5. — Id., le 21 octobre 1789, — *ibid.*, et *Rennes*, Vatar, fils s. d. in-8°, 7 p.

6. — Discours et mémoires divers, prononcés ou écrits comme garde des sceaux et cités au *Moniteur universel*, d'après les *Tables du Moniteur* publiées en l'an X, t. I, p. 271, ainsi qu'il suit :

A. — *Moniteur de 1789*, n° 36. Discours sur les troubles des provinces.

B. — n° 74. — Mémoire à l'Assemblée sur le pouvoir judiciaire, sur l'organisation et la juridiction du conseil du roi.

C. — nos 75 et 76. — Réponse aux plaintes portées contre lui relativement à l'envoi des lois.

D. — n° 77. — Mémoire collectif de tous les ministres sur l'approvisionnement de Paris, et refus d'en prendre l'exécution sur leur responsabilité individuelle.

E. — n° 83. — Sanction des décrets sur la suspension des parlements et sur les biens du clergé.

F. — n° 125. — Mémoire sur les procédures criminelles.

G. — *Moniteur de 1790*, — n° 48. — Fait part des troubles survenus à Beziers.

H. — n° 82. — Annonce l'acceptation par le roi du décret concernant l'armée.

I. — n° 280. — Dénonce un arrêté de la chambre des vacations de Toulouse contre les décrets.

J. — n° 299. — Offre avec ses collègues sa démission au roi qui leur conserve sa confiance.

K. — n° 313. — Lettre justificative adressée au président de la section de la place Vendôme.

L. — n° 318. — Demande communication des griefs allégués contre lui.

M. — n° 319. — Circulaire aux commissaires du roi près les tribunaux.

N. — n° 326. — Annonce qu'il a remis les sceaux de l'Etat entre les mains du roi.

7. — Lettre de M. le garde des sceaux à l'Assemblée nationale du 12 nov. 1790, — publiée dans la *Corresp. de Nantes*, VI, 123.

8. — Lettre de démission du 20 novembre 1790, — *ibid.*, VII, 153.

9. — Lettre de M. *Champion de Cicé*, ci-devant garde des sceaux, archevêque de Bordeaux, aux administrateurs du département de la Gironde, pour leur exposer les motifs qui le déterminent à refuser le serment. — *Paris*, 1791, in-8°.

On y remarque le passage suivant :

« J'ose dire que, pendant toute ma vie, j'ai fait preuve de ma soumission à l'autorité civile, de mon zèle pour le bonheur de mes concitoyens et pour la prospérité nationale. Je n'ai jamais hésité de faire, pour de si dignes objets, toutes sortes de sacrifices, ma conscience s'est toujours trouvée d'accord avec mon penchant.... Pourquoi faut-il aujourd'hui qu'il se rencontre une opposition invincible entre mes principes et les dispositions de la loi nouvelle, applicables aux ecclésiastiques fonctionnaires publics ?... Je ne puis ni ne dois vous dissimuler, Messieurs, que j'ai différé jusqu'à ce moment à m'expliquer, vis-à-vis de vous, parce que j'espérais toujours que le Souverain Pontife en répondant au Roi, présenterait peut-être des tempéraments d'où pourrait naître une heureuse solution.

« La Providence n'a permis ni que cette réponse arrivât ni que l'Assemblée voulût surseoir à l'exécution de son décret.... Je ne puis donc, Messieurs, prêter le serment exigé sans reconnaître que

le pouvoir civil s'étend sur des objets spirituels, sur le gouvernement de l'Eglise et sur sa discipline générale, et a droit d'y statuer, sans l'intervention de l'autorité ecclésiastique ; or, c'est ce que les principes dans lesquels j'ai été élevé, et que j'ai toujours professés ne me permettent pas de reconnaître.... »

10. — Lettre de M. *Champion de Cicé*, etc., à M. Toucas de Poyen, curé de Talence, etc, sur le serment constitutionnel. — *Paris*, 1791, in-8°, — et reproduite en partie par Fisquet dans *La France Pontificale*, archidiocèse de Bordeaux, p. 387, etc.

11. — Lettre de M. *Champion de Cicé*, ci-devant garde des sceaux et archevêque de Bordeaux, à M. Pacareau (1er juin 1791). — *Paris*, 1791, in-8°, de 16 p. (pour inviter l'évêque constitutionnel Pacareau, à se soumettre à son pasteur légitime et à se démettre de ses fonctions).

12. — Lettre de M. *Champion de Cicé*, ancien garde des sceaux et archevêque de Bordeaux, à tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers de son diocèse qui le reconnaissent pour leur premier pasteur. — *Paris*, 1791, in-8° de 8 pages.

13. — Instruction pastorale aux fidèles de son diocèse, en date du 9 août 1792. — S. l. n. d. in-8°.

On y remarque ce passage :

« A Dieu ne plaise que je veuille déguiser ou pallier mes erreurs ou mes fautes ! Que sont les illusions devant les grandes pensées dont je suis pénétré ! Si vous avez rendu justice à mes intentions, vous avez dû gémir de ne pas voir éclater mon indignation et se déployer mon zèle contre les entreprises qui menaçaient la religion et la monarchie... Peut-être en est-il parmi vous qui en ont reçu du scandale. Ah ! qu'ils apprennent par mon exemple à ne point placer trop de confiance dans les conseils de la prudence humaine, à s'affermir de plus en plus dans la crainte du Seigneur et dans leur fidélité, à marcher dans ses voies où nous ne pouvons nous, égarer.

« Et si parmi nos frères qui se sont voués à l'erreur, il en est qui, séduits par des apparences trompeuses, ont pu trouver dans ma conduite des prétextes pour colorer leur rébellion, qui n'auraient pas été désabusés par ma fidélité à la tradition apostolique, par mon adhésion aux principes des évêques français, par ma soumission filiale au Souverain Pontife, par mon enseignement constant, par la préférence que j'ai donnée sans balancer un moment aux privations et à l'exil, plutôt que de trahir la foi de mon église et la mienne, que du moins cette manifestation de mes sentiments et de ma douleur dessille leurs yeux, avant que l'Eglise ait prononcé les derniers anathèmes ! Puissé-je les convaincre que l'homme ne se dégrade point en convenant avec candeur et simplicité de ses torts, que le chrétien remplit le plus saint des devoirs en s'humiliant, en édifiant l'Eglise par sa soumission et ses larmes, en faisant éclater avec ses regrets, sa confiance dans le Dieu de bonté et de miséricorde... »

14. — Mandements et instructions pastorales, comme archevêque d'Aix, depuis le 14 juillet 1802 (six jours après son installation), jusqu'en 1810.

En voici la nomenclature d'après les archives de l'archevêché d'Aix.

A. — Lettre pastorale à l'occasion de sa prise de possession, du 14 juillet 1802 (15 messidor an 10). — *Aix*, Antoine Henricy, imprimeur de l'archevêché, in-4°.

B. — Circulaire à l'occasion de la nomination aux cures. — *Ibid.*, in-4°.

C. — Ordonnance pour un *Te Deum* à l'occasion du rétablissement du culte. — *Aix*, vendredi 13 août 1802 (25 thermidor an 10), Henricy, in-4°.

D. — Mémoire concernant la vérification des reliques. — *Ibid.*, 12 avril 1803 (22 germinal an 11).

E. — Avis de nomination aux succursales. — *Ibid.*, 1er floréal an 11, in-4°.

F. — Avis de prestation de serment pour les succursalistes. — *Ibid.*, in-4°.

G. — Mandement qui ordonne des prières publiques pour attirer les faveurs du ciel sur les armées françaises. — *Ibid.*, 18 juin 1803 (29 prairial an 11), in-4°.

H. — Communication aux curés de l'arrêté des consuls relativement à leur traitement, in-4°.

I. — Mandement qui ordonne des prières pour le jour de l'Assomption, — *ibid.*, 4 août 1803 (16 thermidor an 11), in-4°.

J. — Notification faite aux curés de la nécessité où ils sont de concourir à la désignation des marguilliers. — *Marseille*, 13 nivôse an 12 (14 janv. 1804), sans nom d'imprimeur, in-4°, 3 p.

K. — Monitum ad confessarios. — *Marseille*, 24 fév. 1804, pas d'imprimeur, in-4°, 1 p.

L, — Lettre pastorale aux curés, succursalistes, vicaires et prêtres employés dans le saint ministère, suivie d'une formule de publication des bans du mariage et d'un règlement pour les cures et succursales. — *Aix*, Henricy, 15 floréal an 11 (5 mai 1803), in-8°.

M. — Lettre pastorale à tous les prêtres et fidèles de son diocèse, pour les inviter à concourir à l'œuvre de l'éducation des clercs, — *ibid.*, 2 déc. 1803 (10 frimaire an 12 de la République).

N. — Lettre pastorale à MM. les curés, recteurs, vicaires et autres prêtres employés dans les fonctions du saint ministère (sur les mauvais livres). Donné à Marseille, 25 fév. 1804 (5 ventôse an 12 de la Rép.) — *Aix*, Henricy, 1804, in-8°.

O. — Mandement qui ordonne des prières publiques, en actions de grâces pour la conservation des jours du premier consul. — Donné à Marseille le 26 février 1804 (6 ventôse, an 12). — *Aix*, Henricy, 1804, in-8°.

P. — Circulaire ordonnant un *Te Deum* pour la même cause. — Donnée à Marseille le 14 mars 1804 (23 ventôse, an 12). — *ibid.*, in-4°.

Q. — Mandement qui ordonne des prières publiques, pour demander à Dieu la sérénité. — *Aix*, 30 juillet 1804 (11 thermidor an 12), in-4°.

R. — Circulaire sur les séminaires. — *Aix*, 15 vendémiaire an 13 (7 octobre 1804), in-4°.

S. — Lettre à l'occasion de son voyage à Paris. — *Aix*, 21 vendémiaire an 13 (13 oct. 1804), in-4°.

T. — Mandement et instruction pastorale pour le Jubilé. 2 décembre 1804 (11 frimaire an 13). — Instruction en forme de catéchisme. *Aix*, 11 septembre 1804 (24 fructidor an 12). — *Aix*, Henricy, 1804, in-12.

U. — Mandement pour ordonner des prières publiques dans toutes les églises de son diocèse à l'occasion du voyage de N. S. P. le Pape en France (donné par les vicaires généraux) 21 brumaire an 13, 12 nov. 1804. — *Aix*, Henricy, 1804, in-4°.

V. — Mandement qui ordonne un *Te Deum* en actions de grâces du couronnement de Sa Majesté l'Empereur des Français (donné par les vicaires généraux), 1er janvier 1805, — *ibid.*, in-4°, suivi d'une lettre de Napoléon Ier à l'archevêque.

X. — Mandement sur le carême (donné par les vicaires généraux). — *Aix*, 1er fév. 1805, in-4°.

Y. — Circulaire pour la propagation de la vaccine (vicaires généraux). — *Aix*, 8 fév. 1805, in-4°.

Z. — Circulaire à MM. les curés, recteurs et fabriciens sur le Décret impérial du 23 prairial, an 12, concernant les sépultures et cimetières. — *Aix*, 14 juin 1805, in-4°.

a. — Publication du Décret du 13 thermidor an 13. — Aix, 24 août 1805. — *Aix*, Henricy, 1805, in-4°.

b. — Mandement qui ordonne des prières publiques pour attirer les faveurs du ciel sur les armes françaises. — *Aix*, 10 oct. 1805, in-4°.

c. — Mandement qui ordonne qu'un *Te Deum* sera chanté en actions de grâce des victoires remportées par S. M. l'Empereur des Français (y sont joints les bulletins de la grande armée). — *Aix*, 29 oct. 1805, in-4°.

d. — Mandement qui ordonne des prières pour la pluie. — *Aix*, 29 oct. 1805, in-4°.

e. — Lettre pastorale pour faire connaître aux fidèles les nouveaux et prodigieux succès des armes de S. M. I. et leur inspirer les sentiments que doivent exciter en eux les bienfaits signalés de la divine providence. Donnée à Marseille, le 14 déc. 1805. — *Marseille*, Mossy, 1805, in-4°.

f. — Mandement qui ordonne de chanter un *Te Deum* dans toutes les églises de son diocèse, en actions de grâces de la victoire remportée par S. M. I. sur les Austro-Russes à Austerlitz. Donné à Marseille, 26 décembre, 1805. — *Marseille*, (sans nom d'imprimeur). in-4°.

g. — Mandement pour le carême, sur les moyens de profiter du carême pour faire une bonne communion. — *Marseille*, Mossy, 25 janvier 1806, in-4°.

h. — Circulaire portant règlement définitif pour les fabriques — Aix, 6 juin 1806. — *Aix*, Henricy, 1806, in-4°.

i. — Mandement pour la fête de S. Napoléon. — Aix, 25 juin 1806. — *Ibid.*, in-4°.

j. — Circulaire portant publication du Décret impérial du 18 mai 1806 sur les inhumations, et du 15 juin sur les biens et rentes chargés de fondations. — *Aix*, 22 juillet 1806 (sans nom d'imprimeur), in-4°.

k. — Mandement qui ordonne des prières publiques, pour le succès des négociations ouvertes pour la paix. Aix, 10 sept. 1806. — *Aix*, Henricy, 1806, in-4°.

l. — Mandement qui ordonne des prières publiques pour attirer les faveurs du ciel sur les armes françaises. Aix, 24 oct. 1806. — *Ibid.*, in-4°.

m. — Mandement qui ordonne la publication du catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire français pour être seul enseigné dans son diocèse (Aix, 1er sept. 1806). — *Marseille*, Mossy, seul imprimeur à Marseille du catéchisme, 1806, in-4°.

N. — Règlement pour les associations pieuses dans les paroisses. — *Aix*, Henricy, s. d. in-4°.

o. — Règlement pour les Associations dites *Corpus Domini*, établies dans toutes les paroisses du diocèse. Aix, 27 oct. 1806. — *Aix*, Henricy, 1806, in-4°.

p. — Lettre à l'occasion des succès obtenus contre l'armée prussienne. Aix, 1er nov. 1806. — *Aix*, (sans nom d'imprimeur) in-4°.

q. — Mandement qui ordonne de chanter un *Te Deum* dans toutes les églises de son diocèse à l'occasion de la victoire d'Iéna. Aix, 7 nov. 1806. — *Aix*, Henricy, 1806, in-4°.

r. — Ordonnance aux curés, recteurs, et autres prêtres exerçant les fonctions du saint ministère dans son diocèse pour la distribution des saintes huiles. Aix, 1er déc. 1806. — *Aix*, Henricy, in-4°.

s. — Lettre de M. l'archevêque d'Aix et d'Arles à MM. les curés et recteurs des paroisses de son diocèse communiquant la lettre du ministre des cultes du 5 décembre 1806. (Datée de Marseille le 15 décembre 1806). — *Aix*, Henricy, 1806, in-4°.

t. — Mandement de Mgr l'archevêque d'Aix et d'Arles pour le carême (sur la nécessité d'entretenir les œuvres du diocèse). Donné à Marseille le 10 janv. 1807. — *Aix*, Henricy, 1807, in-4°.

u. — Mandement de Mgr l'archevêque, qui ordonne qu'un *Te Deum* sera chanté dans toutes les églises du diocèse, en actions de grâces des avantages remportés sur les armées Russes par S. M. l'Empereur. Donné à Marseille le 25 janv. 1807. — *Aix*, Henricy, 1807, in-4°.

v. — Lettre de Mgr l'archevêque à MM. les chefs de sa correspondance, — 30 mars 1807. — *Aix*, Henricy, 1807, in-4°.

x. — Mandement de Monseigneur qui ordonne des prières publiques pour la pluie. Aix, 18 mai 1807. — *Ibid.*, 1807, in-4°.

y. — Ordonnance de Mgr l'archevêque, relative au vœu de la ville de Marseille, pour la cessation de la peste de 1720. Donnée à Aix le 26 mai 1807. — *Marseille*, Mossy, 1807, in-4°.

z. — Mandement de Monseigneur qui ordonne un *Te Deum* dans toutes les paroisses en actions de grâces de la prise de Dantzick. Donné à Marseille le 22 juin 1807. — *Aix*, Henricy, 1807, in-4°.

aa. — Mandatum pro confessariis. Aix, 1er juillet 1807. — *Aix*, Henricy 1807, in-4°.

bb. — Mandement de Monseigneur qui ordonne un *Te Deum*, à l'occasion de la victoire de Friedland. — *Aix*, 7 juillet 1807, Henricy, imp. in-4°.

cc. — Circulaire de Monseigneur pour l'établissement de la perception des droits sur les chaises et les bancs de l'église. Donnée à Marseille le 11 septembre 1807. — *Aix*, Henricy, in 8.

dd. — Divers règlements pour le chapitre et pour les fonctionnaires de l'église métropolitaine. — 6 nov. 1807. — *Aix*, Henricy, imp. in-4°.

ee. — Mandement de Monseigneur pour le carême : sur les pratiques de la Pénitence quadragésimale. Donné à Marseille le 2 février 1808. — *Aix*, Henricy, in-4°.

ff. — Lettre pastorale de Monseigneur qui ordonne une procession à Marseille en actions de grâces de la délivrance des captifs arrivés d'Alger. — Aix, 12 avril 1808. — *Aix*, Antoine Henricy, 1808, in-4°.

gg. — Ordonnance de Monseigneur concernant les fêtes supprimées. Donnée à Marseille le 1er août 1808. — *Aix*, Henricy, 1808, in-4°.

hh. — Lettre de Monseigneur aux curés et recteurs à l'occasion d'une nouvelle levée de troupes. 15 sept. 1808, avec lettres du ministre des cultes et message de S. M. au Sénat. — *Aix*, Henricy, 1808. in-4°.

ii. — Décret de Monseigneur concernant la circonscription des

paroisses de son diocèse. Donné à Marseille le 1er oct. 1808. — *Aix*, Henricy, 1808, in 4°.

jj. — Mandement de Monseigneur qui ordonne de chanter un *Te Deum* dans toutes les églises, en action de grâces des victoires remportées par S. M. I. en Espagne. Donné à Marseille le 27 déc. 1808. — *Aix*, Henricy, 1808, in-4°.

kk. — Mandement de Monseigneur pour le carême (sur l'aumône). Donné à Marseille le 15 janv. 1809. — *Aix*, Henricy, 1809, in-4°.

ll. — Mandement qui ordonne de chanter un *Te Deum* en action de grâces des victoires sur les armées autrichiennes. Donné à Aix le 15 mai 1809. — *Ibid.*, in-4°.

mm. — Mandement de Monseigneur pour un *Te Deum* après l'entrée de l'Empereur à Vienne. Donné à Aix le 31 mai 1809. — *Aix*, Henricy, 1809, in-4°.

nn. — Mandement de Monseigneur pour un *Te Deum* après Wagram. Donné à Aix le 27 juillet 1809. — *Aix*, Henricy, 1809, in-4°.

oo. — Mandement de Monseigneur pour un *Te Deum* à l'occasion de la paix conclue à Vienne. Donné à Aix le 20 nov. 1809. — *Aix*, Henricy, 1809, in-4°.

pp. — Monitum RR. arch. circa prohibitionem expositionis SS. Sacramenti a die Dominica passionis ad solemnitatem paschæ. Aquis, die 17 febr. 1810. — S. l. n. d. pl. in-4.

qq. — Mandement de Monseigneur pour le carême (sur la conscience). Donné à Aix le 8 fév. 1810. — *Aix*, Henricy, 1810, in-4°.

rr. — Lettre de Monseigneur à MM. les curés et recteurs relative à la formation de la société maternelle. Aix, 9 juillet 1810. — *Aix*, Henricy, 1810, in-4°.

ss. — Lettre de Monseigneur à l'occasion du Décret impérial concernant les fabriques Texte du Décret. Aix, 18 août 1810. — *Aix*, Henricy, 1810, in-4°.

15. — Lettres autographes inédites citées dans les *Catalogues d'autographes* ; en particulier celui de la *vente Lefebvre*, 13 décembre 1888, lettre à Portalis du 3 nov. 1805, dans laquelle il exprime sa douleur de ce que beaucoup de prêtres de son diocèse ne reçoivent pas de traitement ; — dans la *Revue des Antones* d'août 1893, n° 39, lettre datée d'Aix le 6 floréal an XI, où on lit : « Je tremble plus que personne dans la crainte de la guerre (à cause de la rupture de la paix d'Amiens), fléau terrible dans tous les temps ; elle comblerait la ruine de Marseille, déjà ruinée par la révolution ; ruinée par les mesures adoptées pour son port, ruinée par des banqueroutes journalières, suite indispensable du haut prix de l'argent ; — et dans le *Catalogue Etienne Charavay* de mars-avril 1894, n° 36416, lettre adressée à M. Ba-

rentin son prédécesseur, et datée de Versailles le 15 août 1789, peu après sa nomination de garde des sceaux et dans laquelle on remarque ce passage : « Je ne l'ai recherchée, ni désirée et les circonstances jointes à mon peu d'ambition m'en auraient absolument éloigné si je n'avais cédé aux motifs du plus grand poids. » Il lui demande s'il n'a pas quelques travaux sur les tribunaux de l'ordre judiciaire à lui communiquer.

16. — Lettres autog. inédites dans les collections particulières, spécialement dans le cabinet Gustave Bord et le mien. — Une de celles du cabinet Bord, adressée à Durand de Maillane, le 4 sept. 1790, vient d'être publiée par moi dans la *Nouvelle revue Européenne* (janvier 1895) en note d'une étude sur Bigot de Préameneu.

Sur *Champion de Cicé* on a un grand nombre de notices, d'éloges et de pamphlets.

1. — Pamphlets de 1785, ainsi mentionnés dans les *Mémoires de Bachaumont* : « 20 août 1785. Bordeaux. Il court ici deux libelles affreux contre notre archevêque actuel *M. de Cicé* et son clergé. La dénonciation en a été faite au Parlement et l'on informe. » (XXIX, p. 212). — « 20 novembre. — Un des pamphlets contre l'archevêque de Bordeaux actuel a été envoyé ici par un membre du Parlement. Il est sanglant non-seulement contre le Prélat, mais encore contre ses commensaux, ses grands vicaires et autres collaborateurs dans le saint ministère. » (XXX, p. 83). — Je ne les ai pas retrouvés.

2. — Notes sur lui pendant l'Assemblée des notables en 1787, dans les *mémoires de Bachaumont*, XXXIV, p. 177, 241, 374 ; XXXV, p. 199. On y lit en particulier cette mention : « A été agent général du clergé ; homme de beaucoup d'esprit, très fin, d'une faible santé..., homme de cour, sur lequel on ne peut pas beaucoup compter. »

3. — Epitre à Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux à son retour de Paris, présentée le 4 février 1789, par M***. — *Bordeaux*, 1789, in-8° de 9 p.

4. — Cf. toutes les histoires de la Révolution d'août 1789 à novembre 1790, sur son rôle comme garde des sceaux : et en particulier l'*Hist. de la Constitution civile*, par Sciout, et l'*Hist. de la perséc. révol. en Bret.*, par Tresvaux, I, 21, 60 ; II, 430, 433, 450, 474.

5. — Notice par Dulaure dans : *Vie privée* des ecclésiastiques, prélats et autres fonctionnaires publics qui n'ont pas prêté le serment à la constitution civile du clergé, 1791, t. I, p. 3 à 13.

6. — Eloge dans la lettre pastorale de Mgr d'Aviau, son successeur à Bordeaux, en date du 11 septembre 1810.

7. — Oraison funèbre prononcée à Saint-Sauveur d'Aix, par l'abbé Rey, le 8 novembre 1810.

8. — Eloge de Mgr J.-M. *Champion de Cicé*, par le comte de Coëtlogon, dans le premier volume des *Mémoires de la Soc. acad. d'Aix*. — *Aix*, 1819, in-8°.

9. — Notice dans la *Biog. univ.* de Michaud, par Denoual.

10. — Notice dans la *Biog. univ. portative des contemporains*.

11. — Notice par l'abbé Denys dans l'*Armorial de l'Episcopat*, par Taupin d'Auge, in-4° avec blason.

12. — Notice dans la *Biog. bret.*, de Levot.

13. — Biographie très développée dans la *France pontificale* de Fisquet, métropole de Bordeaux, p. 380 à 395.

14. — Notice à la *Nouvelle biog. gén.* de Hoëfer.

15. — Notice au *Dict. des parlem. français*.

Et voy. les *Procès-verbaux des assemblées du clergé* de 1770 à 1789 ; — L'*Histoire de l'Eglise*, par Rorhbacher, 1re édit., XXVII, p. 488, etc.

Louis-Toussaint C. comte de Cicé, frère des précédents, né le 6 août 1732, officier de marine, épousa, en 1767, Jeanne-Geneviève-Henriette *Fusée de Voisenon*, sœur de l'académicien, devint capitaine de vaisseau en 1775 (*Arch. du Morb.* B, 1191), chef d'escadre en 1784, et mourut le 28 janvier 1792, laissant plusieurs fils qui périrent pendant les guerres de la Révolution : — *Paul-Pierre-Henri-Marie C. de C.*, né à Rennes le 1er janvier 1770, et *Jérôme-Louis-Marie*, né le 17 juillet 1771, tués parmi les chouans à Grand-champ, le 2 ventôse an IV ; — *Marie-Jérôme* et *Marie-Ambroise*, tués dans les armées de la République ; — et 3 filles mariées au marquis de *Saint-Phal*, à l'intendant de l'armée d'Italie *Besson* qui fut sous-préfet de Partenay sous la Restauration, et au payeur des provinces Illyriennes, *Vallée*, qui devint chef de division au ministère de la maison du Roi.

Famille éteinte. — La terre de *Cicé* appartient actuellement à Mme la marquise du Plessis-Grénédan, née Julie de la Haye de Plouër, arrière-petite-fille de Mlle *Champion de Cicé* ci-dessus citée.

Le *Magasin pittoresque* (1836, p. 377) a publié une longue pièce de vers de Sainte-Beuve, intitulée : « Monsieur Jean, maître d'école », dont l'histoire lui est soi-disant racontée par Mme *la marquise de Cicé*, fille de la présidente de X... Il va sans dire que, c'est un personnage imaginaire.

III. — Autres **Champion** du pays de Rennes.

Pierre C., pintier à Rennes en 1470 (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, XIV, 188).

Le *Pouillé de Rennes* cite *Pierre C.*, prieur du château de Fougères, en 1490 ; — *Jean*, chapelain de l'Hermitage en Landéan, en 1531 ; — *Antoine*, recteur de Fougeray, en 1596, puis recteur de Sainte-Croix de Nantes, en 1606 ; — *Guy*, chanoine de Dol en 1609 ; — *Jean*, recteur d'Antrain, en 1624 (I, 498, 707 ; II, 175 ; 535, 631 ; III, 511 ; IV, 33, 363 ; V, 589 ; VI, 596). Et voy. *Arch. de la L.-Inf.* G, 206, 468).

Michel-Pierre Champion, s^r de Chartres, qui portait « d'azur à 3 têtes de lévrier d'argent accolées de gueules. » (*Courcy*, I, 21, avec blason gravé, pl. LXVIII, n° 4 et *Dict. hérald. de Bret.*, p. 25, 198), fut procureur des bourgeois de Rennes, de 1527 à 154., (*Arch. d'I.-et-V.*, C., 2857 ; *Ogée*, II, 526) et fut député vers le roi en 1538. Il est l'auteur de :

Récit des fêtes de 1532, pour l'entrée et le couronnement du duc François III, fils du roi François Ier, publié par Dom Morice aux *Pr. de l'Hist. de Bret.* III, 1001 à 1010. = Des variantes et des additions à ce récit avec une harangue de *Michel C.* ont été publiées aux Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.* XIV. p. 307 à 3.. d'après le mss. de la Biblioth. de Rennes. = Dernière édition sous le titre suivant :

Entrée à Rennes et couronnement de François de Valois, dauphin de France et duc de Bretagne. 12-13-14 août 1532. — — *Rennes*, imp. E. Leroy, 1879, in-8°, de 35 p. (Tiré à 70 exemplaires numérotés, papier vergé fort, titre en couleur ; tête de page et lettres ornées, non mis dans le commerce.

Julien C., fils du précédent, greffier à Rennes, procureur des bourgeois de 1553 à 1557, reçut 60 écus d'or pour frais de voyage en cour, au sujet de l'imposition foraine (*Arch. d'I.-et-V.*, C. 2876 ; *Ogée*, II, 526 ; Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, IV, 318)

Gilles C. de Chartres, fils du précédent (?), était lieutenant général des eaux et forêts de Bretagne en 1600 (*Arch. d'I.-et-V*, C. 2924).

Guillaume C., imprimeur libraire à Rennes en 1683 et 1687 a édité en particulier :

Chartres des marchands de draps, de soye, laine, mercerie, épicerie et jouaillerie de la ville de Rennes. — Ensemble les lettres patentes du Roy vérifiées en la cour de Parlement et publiées au siège présidial dudit lieu. — Avec plusieurs autres arrests et règlemens par lesdits marchands, depuis obtenus pour la conservation de leurs droits, chartres et privilèges. — A Rennes, chez *Guillaume Champion*, imprimeur et marchand libraire sur le pont Saint-Michel, 1687. Petit in-f°, 21 p.

Charles-François Champion de Nilon, né à Rennes le 2 février 1724, jésuite en 1739, successivement professeur de physique à Bourges, de philosophie à Paris, de théologie à La Flèche et mourut à Orléans en 1795. — On a de lui :

1. — Vulcain présente des armes à Mgr le duc de Bourgogne, ode, — dans le recueil intitulé : In ortum Seren. Burgundiae ducis festi plausus. — *Paris*, 1751, in-4°.

2. — Vaudeville sur la convalescence de Mgr le Dauphin, — et dialogue de deux paysans sur le voyage de Mgr le Dauphin à Sainte-Geneviève. — Signés **C. J.** — Dans un recueil du collège Louis-Le-Grand, 1752, in-4°.

3. — L'homme de verre, comédie en un acte, jouée au collège de Paris, le 6 juin 1753.

4. — Diogène, opéra.

5. — Manuel de morale, dédié à Mgr le comte d'Artois. — *Paris*, Edme, 1771, in-12 p. 272.

Voy. à son sujet l'*Année litt.*, 1772, I, p. 276 à 279 : — Barbier, *Dict. des anonymes*, III, 39, qui l'attribue à l'abbé Coupé.

6. — Amusemens lyriques d'un amateur. — *Paris*, Edme, 1771, in-8°, 72 p.

Voy. à son sujet les *Observations sur la littérature* de Lenoir-Duparc, 1774, p. 97.

7. — Critique posthume d'un ouvrage de M. de Voltaire (le commentaire sur Corneille). — *Londres*, 1772, in-8°, 3 f. et 27 p.

Voy. à son sujet le *Journal des Beaux-Arts*, octobre 1774, p. 147 ; novembre p. 246 à 251.

8. — Réflexions impartiales sur les *Observations critiques*, de M. Clément, adressées à lui-même. — *Orléans*, Vve Rougeau-Montaut, 1772, in-12, 47 p. = Seconde lettre, *Orléans* et *Paris*, 1774, in-12, 48 p.

Voy. à leur sujet, le *Journal des Beaux-Arts*, février 1775, p. 236 à 246.

9. — Lettre au sujet des précédentes, signée de l'anagramme **Pilchamonin**, et publiée dans le *Journal des Beaux-Arts*, déc. 1774, p. 565 à 574.

10. — Morceaux choisis des prophètes, mis en français. — *Paris*, Moutard, 1777, in-12, 2 vol. de xix-496 543 p. = Nouvelle édition. — *Lyon* et *Paris*, Rusand, 1828, in-12, 2 vol. avec une notice sur l'auteur

Voy. sur cet ouvrage l'*Année litt.*, 1777, II, p. 145 à 159, et le *Journal encyclop.* 1777, III, p. 94 à 101.

11. — Lamentations de Jérémie, mises en françois. Extrait des morceaux choisis des prophètes. — *Paris*, 1777, in-12.

12. — Catéchisme pratique par l'abbé ***. — *Paris*, Gogué, 1783, in-12. = Nouvelle édit. revue et corrigée. — *Lyon*, Pierre Bruyset Ponthus, 1784, in-12, 78 p. = *Orléans*, Rougeau Montaut et *Paris*, Eug. Onfroy, 1784, in-12, 78 p.

Voy. sur cet ouvrage l'*Année litt.*, 1784, I, p. 192 à 196.

13. — Nouvelles histoires et paraboles, par **l'auteur du catéchisme pratique**. — *Paris*, Mérigot, 1786, in-12. = Nouv. éd. *Paris*, Onfroy 1806, in-12, de viij-265 p. = *Lyon*, A. Blache 1820, in-18, 284 p. = *Lyon*, Périsse, 1822, in-18. = *Paris*, Méquignon, junior, 1825, in-18°. = *Paris*, Boiste fils aîné, 1825, in-18. = *Lille*, Costiaux 1828, in-12, 2 vol.

Il y a d'autres éditions sous des titres un peu différents.

A. — Nouvelles histoires et paraboles, faisant suite à celles du P. Bonaventure. — *Besançon*, L. Petit, 1824, in-12, 203 p.

B. — Suite des histoires, etc. — *Paris*, Delalain, 1820, in-1 = *Lille*, Lefort, 1825, in-18 ; = *Toul*, Carez, 1826, in-12 ; = *Le Mans*, Dureau, 1827, in-18 = *Lyon*, Périsse, 1830, 1834, in-18 = *Lyon* et *Paris*, Périsse, 1836, 44, 51.60, in-18.

C. — Histoires et paraboles du P. Bonaventure Giraudeau et de M. l'abbé *Champion de Nilon*, édition nouvelle, etc. — *Tournay*, Casterman, 1871, in-18 de viij-225 p. = *ibid.*, 1876.

Il y a même de ces dernières une traduction en flamand.

Voy. sur cet ouvrage le *Journal hist. et litt.* du 1[er] déc. 1787 p. 473, et l'*Année litt.* 1787, I, p. 139 à 149.

Sur le P. *Champion de Nilon*, voy. outre les articles ci-dessus mentionnés : la *Biog. univ.* de Michaud (Notice par l'abbé Bediche) ; — la *Fr. litt.* de Quérard ; — la *Biog. bret.* de Levot ; — les *Bibliographies* du P. de Backer et du P. Sommervogel, II, 105 à 1058. — Kerdanet, qui cite son frère, l'a oublié.

François Champion de Pontalier, frère du précédent, né à Rennes le 21 octobre 1731, jésuite en 1750, professeur de grammaire à Amiens et de rhétorique à Tours, mourut à Rennes le 3 décembre (et non le 10 septembre) 1812. On a de lui :

1. — Variétés d'un philosophe provincial par M. **Ch.** le **jeune.** — *Paris*, Delanoy, 1767, in-12. = *Bruxelles*, 1767, in-12, 2 vol.

Un extrait de ce livre, sous le titre : *Prophétie de Champion de Pontalier*, se trouve dans l'*Oracle de 1840*, de Dujardin (*Paris*, Camus, 1840, in-12), p. 127 à 139.

2. — Le trésor du chrétien, dédié à M[me] Louise de France. — — *Paris*, Berton, 1778, in-12, 2 vol. = Nouv. édit. *Paris* Charles-Pierre Berton, 1785, in-12, 3 vol. de xij-500, 564, 535 p. = *Turin*, 1791, in-12, 3 vol. = *Paris*, Méquignon, fils aîné 1813, in-12, 3 vol. de xj-482, 480, 456 p. = *Paris*, Méquignon Havard, 1827, in-12, 3 vol.

Cet ouvrage a été traduit en italien sous le titre :

A. — Pensieri Christiani estradi dalle opere de SS. Padri. e de piu insigni maestri de spirito a eccitamento della pieta dé fedeli traduzione del Francese, del conte Francesco Pertusati, etc. — *Berganne*, 1790, in-8°, 2 vol. = *Milan*, 1814, in-12, 5 vol.

B. — Il tesoro del cristiano, etc. versione del sac. Luigi Margliano. — *Naples*, 1866, officio delle letture cattoliche, in-8°, 3 vol

3. Le théologien philosophe. — *Paris*, Guillot, 1786, in-8°, 2 vol. de viij-363-391 p.

4. — Traité du saint nom de Jésus. — *Orléans*, 1787, in-12

5. — Retraites suivant les exercices spirituels de St-Ignace. — *Rennes*, 1790, in-12. = Nouvelle édit. sous le titre : Nouveaux exercices spirituels compatibles avec les occupations des différents états. — *Rennes*, V[ve] Bruté, 1810, in-12, de vij-350 p.

6. — Nouvelles lectures de piété, convenables à tous les états. — *Rennes*, veuve Bruté, 1804, in-12, 4 vol.

7. — Nouvelles paraboles fondées sur des fictions. — *Rennes*, veuve Bruté, 1805, in-12, 2 vol., bibliothèque de Rennes. (Ouvrage non cité par le P. Sommervogel).

8. — Miroir du fidèle. — *Rennes*, Vve Bruté, 1808, in-12, de de vj-240

9. — Un petit livre sur les enfants de chœur (mentionné par le P. Sommervogel).

10. — Le portefeuille d'un jeune philosophe (mentionné par la *Biog. universelle*).

Sur le P. *Champion de Pontalier*, on a des notices dans Kerdanet, *Notices chronol.* p. 462; — la *Biog. univ.* de Michaud (Notice par l'abbé Badiche); — *L'ami de la religion*, n° 1428; — la *Biog. bret.* de Levot; — La *Fr. litt.* de Quérard; — *Bibliog. de Baeker*, I, 1210; III, 2080; *Bibliog. Sommervogel*, II, 1058 et 1059.

Un autre jésuite du nom de *Champion* qui mourut à Nantes en 1701, après y avoir habité vingt ans, et dont ona des vies du P. Rigoleuc et du P. Huby, n'est pas breton, bien que la *Bibliographie Sacher* le dise né à Quintin : je ne sais où elle a pu prendre ce renseignement. Il était normand.

Louis-Marie et Louis-Grégoire J.-M. Champion, fils et petit-fils de *Louis-Marie* et de *Gug-Jacques C.*, baptisés à Antrain les 30 janvier 1761 et 17 novembre 1766 (Pâris-Jallobert, *Antrain*, p. 6).

N. Champion, né à Antrain, reçu docteur en médecine en 1848, a publié la thèse de doctorat suivante :

Des varices en général. — *Paris*, Rignoux, 1848, in-4°, 45 p.

Un agriculteur à Feins, fabricant de fromages, premier prix du concours régional de 1877, mention honorable à l'Exposition universelle de 1878, premier prix au grand Concours de Paris en 1880.

IV. — **Champion** divers.

Les *Arch. de la L.-Inf.* citent *Guillaume C.* à Kernec en Arzon, en 1510; — *Jean*, à Locquidy; — *Jean*, à Nantes; — *Jacques* à Dinan en 1680, etc. (B, 28, 872; G, 116, 167).

François C., chanoine de Vannes, fut nommé recteur de Bourg-paul-Muzillac, en 1517, et mourut en 1525 (*Pouillé de Vannes*, p. 72, 186).

Les *Arch. du Morb.* citent maître *Guillaume C. de la Ville-Jagu*, parrain à Ploërmel en 1546; — *Jean-Guillaume C. de Beauvais*, décédé au château de Cadoudal, inhumé à Plumelec, le 18 mars 1756; — *Anne C. de Beauvais*, femme de Joseph-Marie *du Gourlay*, à Saint-Marcel, en 1770, etc. (E, suppl. 612, 687, 763).

Charles Champion, « fabrique. » Inscription aux verrières de l'église de Spézet (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, XII, 331).

Louis Champion, d'Auray, en 1556 (Sauvageau, *sur du Fail*, (p. 3).

Joseph-Antoine C., s[r] *des Mélairies*, maître apothicaire Quimper, en 1774 (*Arch. du Fin.*, B, 364).

N. Champion, épicier à Lorient, en 1793 ; « l'un des plus lé gereux Jacobins, distributeur pour de l'argent de toutes escr queries de ces MM. en fait d'épiceries. » (Note n° 107 du po de la *Giganto-jacobinomachie*).

* — **Championnière (Lucas-)**. — Voy. **Lucas**.

* — **Championnière** (De la). — Nom additionnel emprunt à une ancienne seigneurie de la paroisse de Trans, porté par les **Pineau**.

969. — **Champirault**. — Nom de famille qui figure pour not province à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, II, 801.

* — **Champiré** (De). — Nom additionnel porté par les **Sévign** (*Arch. du Morb.* E, suppl. 758).

970. — **Champlambert** (Renaud de), — un des prisonniers de l bataille de Combourg et de la prise de Dol (*Ogée*, I, 28

* — **Champlaurent** (De). — Nom additionnel porté par le **Bonnard** (*Arch du Morb.* E, suppl. 137).

* — **Champlegeart** (De). — Voy. de **Champgérard**.

* — **Champlorier** (De). — Nom additionnel porté par les L **Meignen** (*Arch. du Morb.* E, suppl. 758).

* — **Champlorin** (De). — Nom additionnel porté par les L **Cogniec**.

* — **Champléon** (Du). — Nom additionnel porté par le **Bourgon**.

* — **Champmanoir** (De). — Nom additionnel porté par le **Raoul** (*Conteur breton*, III, 126).

971. — **Champmartel**. — Nom du fondateur d'une chapellen en Noyal-sur-Seiche (*Ogée*, II, 249).

* — **Champmartin** (Du). — Nom additionnel emprunté une ancienne seigneurie de Château-Thébaud et port par les **Madeléneau**.

* — **Champmauny** (De). — Voy. **Piroys**.

* — **Champmellin** (De). — Nom additionnel porté par les **Desnos** (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 3410).

72. — **Champneuf** (Geoffroy du), — mari d'une donatrice à l'abbaye de Boquen, en 1220 (*Anc. év. de Bret.* III, 233).

73. — **Champoign.** — Nom d'une ancienne famille du pays Vannetais,dont je rencontre *Guillaume C.*, vicaire perpétuel de Saint-Martin et l'un des trois recteurs de N-D. du Roncier à Josselin, en 1651 ; — *Etienne C*, *sieur de Quéran*, syndic de la communauté de Josselin, mari de Julienne *Davenet*, dont un fils *Julien*, baptisé à Josselin le 26 juin 1661 ; — *Louis C.*, *sieur du Guerdinaire*, sous la juridiction d'Auray, en 1682 ; — *Barbe C.*, femme de noble homme Nicolas *Rougeard de Penros*, veuve en 1704, plusieurs fois marraine à Lanouée de 1706 à 1709 ; — *Julienne C.* en 1728, etc. (*Arch. du Morb.* B, 1456, 1804, 1843, 1846, 1848, 1871, 1911 ; E, suppl. 527, 533, 537, 538, 546, 547, 796).

* — **Champorien** (de). — Nom additionnel porté par les **Le Baillif.**

* — **Champoroux** (De).—Nom additionnel porté par les **Aubin,**

* **Champoury** (De). —Nom additionnel porté par les **Rollée.**

74. — **Champré**, Pierre, — né à Plouër en 1841, prêtre en 1869, professeur à l'institution Notre-Dame à Guingamp, puis vicaire à Saint-Quay-Portrieux, a publié :

> Les zouaves pontificaux ou volontaires de l'Ouest, poème dramatique et lyrique par l'abbé *Champré*. — *Guingamp*, Le Goffic, 1874, in-8°, 87 p.

* — **Champrenaud** (Du). — Nom additionnel emprunté à une seigneurie de Saint-Laurent-des-Vignes et porté par les **Brégel.**

* — **Champrenou** (Du). — Nom additionnel porté par les **Pellu** (*Revue des Prov. de l'O.* I, 488).

975. — **Champrepus** (De). — Nom de famille dont je rencontre trois recteurs successifs de Messac : — *Jacques*, de 1702 à 1720 ; — *Julien* de 1721 à 1736 ; — et autre *Julien* de 1737 à 1742 (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, IV, 231 ; et *Pouillé de Rennes*, V, 211). — Il doit y avoir un patronymique, mais je ne le connais pas.

* — **Champripault** (De). — Nom additionnel porté par les Richer (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 558, 337 ; et *Arch. du Fin.*, B, 25, 204, 374, 881).

976. — **Champrond.** — Nom de famille de Haute-Bretagne, dont je rencontre *Thomas*, trésorier de l'église de Betton en 1597, sur qui on a une notice de l'abbé Guillotin de Corson, à la *Sem. rel. de Rennes*, (XXIX, 766 à 768) ; — *Thomas*, du clergé de Betton en 1622 (Pâris-Jallobert, *Betton*, p. 21) ; — *Julien*, père d'*Yves* et de *Jean*, à Acigné en 1636 et 1642 (Pâris-Jallobert, *Acigné*, p. 8) ; — et un habitant de Plancoët, à la même époque, dont il est parlé dans le livre du P. Guillouzou intitulé :

• *Nouveau jardin à fleurs de la T. S. Vierge au terroir de Bretagne, dans la dévotion florissante de la sainte Chapelle de Nazareth à Plancoët, dans l'Evesché de St-Malo.* — *Rouen*, 1655, in-12, 512 p.

Il y a environ cinquante ans, ce livre fort curieux du Père Guillouzou était déjà à peu près introuvable. La dévotion des pèlerins réclamant sur l'origine et sur le passé du sanctuaire des notions précises, le libraire Prudhomme, de Saint-Brieuc, résolut d'en donner au public une édition nouvelle. Elle fut si nouvelle, en effet, remarque le P. Chappotin dans ses *Souvenirs dominicains du diocèse de Saint- Brieuc*, que le titre même de l'édition originale y a disparu, pour faire place à celui-ci : *Histoire de la découverte de la sainte image de N.-D. de Nazareth, copiée sur l'original du Père Guillouzou, avec une courte relation des grâces accordées à ceux qui se sont adressés à elle dans leurs nécessités.* — *St-Brieuc*, Prudhomme, 1843, in-18, de XXVIII, 152 p., divisé en deux parties, la première avec sept chapitres, la seconde avec trois. Un Avant-Propos avertit le lecteur que la publication de 1655 était dédiée à Madame la marquise d'Assérac « qui avait beaucoup contribué à la fondation du monastère de Nazareth », et qu'on a supprimé « comme inutiles et de mauvais goût, les longues épîtres en prose et en vers placées à cet effet en tête du volume. » On a d'ailleurs, ajoute-t-on, corrigé les expressions qui ne sont plus en usage, retranché certaines idées singulières et quelques réflexions ennuyeuses, etc...

977. — **Champs** (des). — Nom de famille qui figure cinq fois pour la Bretagne à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, (I, 181 ; II, 383, 403, 574, 725) et trois fois au *Nob. de Courcy*, I, 219 ; en particulier pour *Isaac des C., sieur de Trojan*, pharmacien et herboriste du roi à Morlaix, qui portait « de gueules au sautoir d'or » (*Courcy*, pl. LXVIII, n° 6) et qui se désista de ses prétentions à la noblesse, le 9 octobre 1668, en payant 100 livres (mss. de la *Bibl. de Rennes*) : — pour *René des C.*, d'une famille originaire du Maine, portant « d'argent à deux lions affrontés de gueules » (*Courcy*, pl. LXVIII, n° 7), qui fut nommé auditeur des Comptes à Nantes en 1732, et fut le père d'un trésorier de France à Alençon ; — et pour un co-

lonel d'infanterie de la paroisse de La Bouëxière en Rennes, portant « de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois croix ancrées de même; au chef d'or, chargé d'un croissant d'azur » (*Courcy*, pl. LXVIII, n° 8), créé chevalier par lettres de 1818. — Je rencontre aussi de ce nom *Michel*, enquêteur au XIV[e] siècle (*Arch. de la L.-Inf.*E, 218) ; — *Pierre des C.*, noble de Campénéac, à la réf. de Saint-Malo en 1432 (*Des Salles*, p. 109) ; — *Thomas des C.*, prêtre de Chevaigné, faisant une fondation au prieuré de Chevaigné en 1526; *Jean des C.*, chanoine et chantre de Saint-Malo, en 1550, vicaire général de ce diocèse, mort en 1557 ; *Jean des C.*, prieur de la Trinité de la Guerche, en 1609 (*Pouillé de Rennes*, I, 627, 659 ; II, 61, 726) ; — un avocat à la Cour du 28 août 1690, *Jean des C.*, inscrit sur le *Tableau de l'ordre* publié en 1739 ; — et un des trois concessionnaires des mines de Châtelaudren, en 1782 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 1477). — Enfin le nom a été porté en additionnel par les de la **Bigue**, les du **Bouëxic** et les **Digaultray**. — Et voy. **Deschamps**.

* — **Champsavin** (de). — Nom additionnel porté par les **Le Beschu**.

* — **Champsavoy** (de). — Nom additionnel emprunté à une ancienne seigneurie de la paroisse d'Evran, et porté par les **Grignard**, en particulier par le doyen de la noblesse bretonne en 1788.

* — **Champsblancs** (Des). — Nom additionnel porté par les **Bruneleau**.

* — **Champscourts** (Des). — Nom additionnel porté par les **Urvoy**.

* — **Champserie** (De). — Nom additionnel porté par les **Couvey**.

* — **Champsextier** (De). — Nom additionnel porté par les **Brécel** (*Arch. de la L.-Inf.*, G, 145).

978. — **Champsillon**, Regnauld, — membre de la confrairie Saint-Nicolas de Guérande en 1405 (*mss. Jégou*).

979. — **Champsneufs** (Des). — Nom de famille emprunté à une ancienne seigneurie de la paroisse ds Frossay, qui a d'abord été porté en additionnel par des **Bouriau**, et qui est devenu patronymique après l'anoblissement de *Jean Bouriau* en 1648. C'est sous le seul nom des *Champneufs* qu'eut lieu la maintenue de noblesse du 12 octobre 1668.

Notices aux *Nob.* et *Arm.* de Courcy, I, 219 ; — Briant, p. 53 ; — Duperré, p. 12 ; — Beauregard, p. 96 ; — Saint-Luc, III, 55 ; — Guérin, I. 94.

Armoiries : « d'azur à 3 croissants d'argent. » — Blason gravé dans *Saint-Luc*, C. n° 40 ; *Guérin*, pl. n° 25 coloriée, C, n° 53 ; *Courcy*, pl. LXVIII, n° 9. — Et voy. *Arch. de la L.-Inf.*, B, 1163 ; *Arm. gén. mss.* d'Hozier, I, 181 ; et *Dict. hérald. de Bret.*, p. 25, 311.

Les *Arch. de la L.-Inf.* conservent les lettres d'anoblissement de *Jean des C.*, renouvelées en 1659 (B, 1580). Et voy. E, 490.

Les *Arch. du Morb.* citent le décès, en Landaul, de *Guyonne des C.*, veuve de Jean de *Robien de Kerambany* (B, 1837).

Pierre des Champsneufs, né à Nantes le 20 mai 1602, jésuite en 1621, fut professeur de rhétorique et de philosophie dans divers collèges de la Compagnie, puis préfet des études inférieures à Paris, où il mourut le 20 mai 1675. — On a de lui :

1. — Flores latinæ locutionis, ex probatissimis scriptoribus. . selecti et gallice redditi, opera et studio unius è soc. Jesu. — *Paris*, Seb. Cramoisy, 1628, in-8°, = 2e édit. avec le nom de *Pierre des Champneufs*, aucta et recognita ; accessit novus index, — *Ibid.* 1628, in-8° de 488 p. = autre édition, flandrice redditi. — *Douai*, Vve Marc Wyon, 1634, in-8° 477 p. = autre édition sous le titre :

Anthologia latino-gallicarum locutionum, literato gallicarum vocum ordine ex probatissimis latinæ linguæ auctoribus — *Paris*, Séb. Cramoisy 1635, in-8° ; = autre titre trois ans plus tard :

Fons aureus latinæ linguæ, ex purissimis ac probatissimis romani sermonis auctoribus. Quartæ editioni accesserunt pleraque utilissima, etc. — *Avignon*, Jean Piot, 1638, in-8°, 1261 p. = Nouveau titre en 1640 :

Anthologia latinarum locutionum, etc. — *Paris*, Séb. Cramoisy, 1640, in-8°, 920 p. = *ibid.*, 1642, in-8°, 920 p. 1644, in-8°, 1021 p. 1647, in-8°, 1021 p. ; 1651, in-8°, 1021 p.

Voy. sur cet ouvrage classique les *Mém. hist., pol. et litt.* d'Amelot de la Houssaye (II, 68), qui dit que le libraire « y avoit plus gagné qu'à tous les autres livres qu'il avoit jamais imprimés. »

2. — Manuductio ad linguam latinam, ex multiplici nominum, verborum ac particularum notione et usu (avec le nom). — *Paris.* Seb. Cramoisy, 1639, in-8°, = 1644, in-8°, 534 p. ; = 1647, in-8°.

3. — Luciani Dialogi mortuorum et variæ homiliæ S. Chrysostomi græcolatinæ cum notis grammaticalibus (anonyme), — *ibid.*, 1640, in-8°.

4. — Maximes évangéliques recueillies des livres canoniques du Nouveau Testament (anonyme). — *Ibid.*, 1647, in-8°, = nouvelles éditions sous les titres :

A. — Pratique de la véritable dévotion conforme aux maximes évangéliques, recueillies de tout le Nouveau Testament (avec le nom). — *Paris*, Séb. et Gabriel Cramoisy 1652, in-8°, 340 p. (dédié à la femme de Fouquet, sa parente).

B. — Les maximes évangéliques tirées du Nouveau Testament par un **Père de la Cie de Jésus** (épître dédicatoire signée du nom).— *Vannes*, Jacques de Heuqueville, 1691, in-12, 12 f. et 298 p.

5. — Psalmi Davidici et sacra cantica quæ Br. Rom. occurrunt, cum brevi, accurata et literali obscuriorum verborum ac sententiarum explanatione (avec le nom). — *Paris*, Cramoisy, 1648, in-8°, 560 p. (dédié à Nicolas Fouquet).

6. — Davidis suspiria excepta à *Petro des Champsneufs*, soc. Jesu sacerdote. — *Ibid.*, 1659. in-12, 128 p. (dédié à Fouquet) = autres éditions : *Cologne*, W. Friessen, 1673, in-24, 79 p. = *Avignon*, Séguin, 1837, in-18, 84 p.

Il y en a de nombreuses traductions :

Les soupirs de David. — *Paris*, Ch. Fosset, 1693, in-12, 216 p.

Les pleurs de David, etc., par l'abbé A***, curé du diocèse de Lyon. — *Lyon*, Vitte et Lutrin, 1878, in-16, de xx-306 p.

Akty strzeliste y westchniennia du chowne z lacinskiego, etc. — *Kalisz*, 1730, in-folio.

Los suspiros de David, etc. — *Valence*, Miguel Estevan, 1796, in-8°, de xvij-47 p, à pagination double.

7. — Illustrissimo viro Domino D. Nicolao Foucquet, regio in Parisiensi senatu Procuratori generali, etc. *Petrus des Champsneufs* e soc. Jesu; — dans le recueil publié par les Jésuites à l'occasion de la mort du fils de Fouquet, sous le titre : *Ad illustrissimum virum N. Fouquet*, etc. in Francisci natu filii nondum quadrimis obitum (*Paris*, Cramoisy, 1656, in-folio).

8. — Axiomata evangelica Christi Domini et apostolorum verbis concepta. — *Paris*, Cramoisy, 1659, in-12, 128 p. (dédié à Fouquet). = 2e édit. *Avignon*, Séguin, 1837, in-18, 140 p.

Sur le P. *des Champsneufs*, qui a été oublié par Kerdanet dans ses *notices chronol.*, par Le Boyer dans ses notices nantaises du *Lycée armoricain*, et par Levot dans la *Biog. bret.*, voy. les bibliographies de *Sotwel*, du *P. de Backer*, I, 1211, III, 2080; et du *P. Sommervogel*, II, 1060 à 1063, sur les écrivains de la Compagnie de Jésus.

Cornulier, au *Dict. des terres du comté nantais*, cite ensuite *Yvon des C.*, sr *des Grosses Bariolles* et *des Grandes Fontaines* en Saint-Philbert de Grandlieu, en 1679; — *Jean des C.*, conseiller d'Etat, sr *de la Laujardière*, *des Maillères* et *de St-Rémy*, aussi en St-Philbert en 1679; — et *René des C.*, sr *de la Jarrie* et *de la Caffinière*, vendant, en 1758, aux Danguy, la *Blanchardais* en Vue, etc. (p. 58, 101. 132, 144, 173, 186, 257, 288, 292).

Un maire de Frossay en 1870.

Rogatien Bernard des C., né à Frossay en 1864, élève du collège Saint-Sauveur de Redon, mort à Lamentin (Martinique) le 7 novembre 1887 (notice au Bulletin de l'*Assoc. des anc. élèves de Redon,* 1888, p. 84 et suiv.).

* — **Champvallée** (De). — Nom additionnel porté par les de **Miniac.**

980. — **Champvallon** (De). — Nom d'une ancienne famille du comté nantais qui figure aux anciennes réformations de l'évêché de Nantes, par *André de C.*, en Saint-Jean de Béré en 1429, et *Guillaume de C.*, en Saint-Aubin des Châteaux en 1443 (*mss. du P. René*).

981. — **Champy**. — Nom de famille qui figure pour la Bretagne à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier,* I, 337.

982. — **Chamtaizeau** (De). — Nom d'un entrepreneur des tabacs à Guingamp en 1730, au sujet duquel je rencontre la curieuse pièce qui suit :

Arrest du Parlement de Bretagne qui confirme une répétition faite devant le sieur Alloüé de Guingamp du sieur *de Chamtaizeau* entreposeur du tabac au même lieu et des autres employez qui avoient signez le Procez-Verbal, quoique ledit sieur *de Chamtaizeau* demeurast lors pensionnaire et eût son bureau chez ledit alloué; — Une procédure criminelle faite par le sieur *Acquary* procureur du roy de la juridiction des traictes de Morlaix en l'absence du juge président de ladite juridiction ; — Une sentence définitive rendue par ledit sieur Acquary en ladicte qualité, et deux avocats par luy pris pour assesseurs, portant condamnation de galères pour 5 ans, pour raison de fraude de tabac et rébellion, contre la personne Charles Keranterff et Rolland Huon gardes de la forest de Coetannez, et qui l'infirment en ce qu'ils avoient été condamnés chacun en 1000 livres d'amende, les condamne seulement en une amende de 1000 livres solidairement attendu que le sieur régisseur n'avait conclu vers eux qu'à une seule amende. — Et qui confirme ladite sentence en ce qu'on avoit payé sans avoir égard à l'inscription de faux formée par lesdits Keranterff et Huon, contre le procès verbal dudit *Chamtaizeau* et autres employez, et l'offre qu'ils avoient fait de justifier leurs alibis par des Gentils-hommes, Prêtres et autres qu'ils avoient nommez et dont ils avoient fait notifier et produit les déclarations exceptionnelles (du 26 juil. 1731). — *Rennes*, Guill. Vatar, 1731, 8 p.

Peut-être faut-il lire *Chantoiseau* au lieu de *Chamtaizeau*, car les notes de M. Jégou me signalent, au 9 mai 1792, le mariage, à l'église de Saint-Caradec-Hennebont, de François-Romuald-Alexandre Molini, fils majeur de Romuald Molini et de dame Cécile d'Alexandre, natif d'Anvers, domicilié de Lorient — et de Marie-Françoise Bourgeois, fille majeure de feus Laurent *Bourgeois*, ancien trésorier de la marine à Lorient et dame *Françoise-Marie de Chantoiseau, native de Guingamp*, domiciliée de Lorient, veuve du sieur Alexis-Eusèbe Gratien de Commore, — demeurant depuis

quelque temps en sa terre de Kerlois, sur la paroisse de St-Caradec-Hennebont.......... en présence d'Antoine-Jean-Baptiste d'Arfeuil d'Erff, beaufrère de la contractante.

983. — **Chamualon**, Charles. — était seigneur, en 1430, de *La Cour de la Babinaye*, en Le Pin (*Ogée*, I, 491). — Ne serait-ce pas un *Champvallon ?*

984. — **Chamun**. — Nom d'une ancienne famille de Quimper, dont je rencontre *François C., sieur du Montoir*, débouté de ses prétentions à la noblesse, déclaré usurpateur, et condamné à l'amende de 400 livres par arrêt du 23 mars 1670 (mss. de la *Bibl. de Rennes*).

985. — **Chamurec**, Jehan, — prête serment avec les nobles de l'évêché de Saint-Malo, en 1437 (*Pr.* de dom Mor. II, 1304).

986. — **Chanain**, Pierre — fond, à Vannes, la cloche de Saint-Nicolas-du-Tertre, bénite le 28 mai 1662 (*Arch. du Morb.* E, suppl. 613).

* — **Chanao**, — ancien comte de Vannes au VIe siècle. — Voy. **Canao**.

987. — **Chanblanche**, Jacques, — maître sellier à Quimper, un des membres de la confrairie de Saint-Eloi, en 1678 (Mém. de la *Soc. arch. du Fin.*, XIII, doc. p. 317).

988. — **Chancé** (de). — Nom d'une ancienne famille qui ne figure pas au *Nob.* de Courcy, mais dont je rencontre *Bertrand*, prieur de la Guerche, en 1421 (*Pouillé de Rennes*, II, 726) ; — *Renaud*, écuyer, en 1419 ; *Yvonnet*, capitaine de compagnie, en 1422, et *Hervé*, chambellan du duc en 1430 (*Pr.* de dom Mor. II, 992, 1123, 1233 ; et *Couffon*, I, 433 ; II, 388) ; — *Jean, sr de la Rambaudière*, dont *Lancelot*, né en 1515 (Pâris-Jallobert, *Rannée et La Guerche*, p. 18) ; — *Jacques, sieur de la Pilletière*, père de *Renée*, mariée en 1669, à Laignelet, à Mathurin *Blanchouin*, et de *Marie*, née en 1660 (Pâris-Jallobert, *Laignelet*, p. 4) ; — et *Françoise*, *dame du Mottay*, veuve d'Etienne *Thomas*, inhumée à Paramé en 1742 (P.-J. *Paramé*, p. 7). — On rencontre aussi le nom sans la particule, en particulier pour *Alain*, avocat aux Etats de Rennes, en 1386 (*Pr.* de dom Mor. II, 515), *Jean C.*, prêtre à la Guerche, en 1542, et *Gilles*, curé de Rannée, en 1564 (Pâris-Jallobert, *Rannée et La Guerche*, p. 109, 124 ; et *Pouillé de Rennes*, V, 534) ; et à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, II, 594, 597.

989. — **Chanceaulme**. — Nom de famille du pays Nantais, dont je rencontre *Jean-Baptiste François C.*, négociant à

Nantes, consul en 1774 et 1775, membre du comité permanent en 1789, officier municipal en 1790, notable en 1792 (*Livre Doré*, I, 431, 432, 451; II, 26, 27, 34); — *Marie-Hélène C.*, supérieure des Dames pénitentes de Nantes en 1781 (*Arch. de la L.-I.*, B, 2068); — et *Victor C.*, négociant à Nantes, juge au tribunal de commerce en 1869 et 1872 (*Livre Doré*, II, 130, 133).

Alfred Chanceaulme, né à Lorient le 1er avril 1850, reçu docteur en médecine à Paris le 29 octobre 1877, a publié :

Contribution à l'étude du traitement préventif du phlegmon diffus. — *Paris*, Parent, 1877, in-4°, 36 p.

990. — **Chancel**, — membre du bureau de conciliation à Vannes en l'an III (Le Mené, *Hist. du dioc. de Vannes*, II, 330).

991. — **Chancelier**, Louis, — prieur de Notre-Dame-de-Toutes-Joies à Nantes en 1672, et supérieur de l'Oratoire de Nantes en 1675 (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 2801, 2818).

* — **Chancelière** (de la). — Nom additionnel porté par les de **Gennes** (*Arch. d'I.et-.V.*, 3373, 3374, 3397).

992. — **Chancerel**. — Nom de famille de Haute-Bretagne, que je trouve principalement porté à la fin du XVIIIe siècle, à Nantes et à Saint-Brieuc. — Et voy. **Chancerelle**.

I. — Les **Chancerel** du pays nantais, originaires d'Orléans, et portant « de gueules au chevron d'or, accompagné de 3 abeilles de même ». *Courcy*, I, 219, et blason gravé, pl. LXVIII, n° 10).

Les *Arch. de la L.-Inf.* citent le domaine de *La Haie*, en Sainte-Luce, appartenant, en 1733, à *Charles C.*, et en 1769, à *François C.*, *sr du Coudray*, conseiller secrétaire du roi (G, 262), sans doute le même qui fut juge consulaire à Nantes en 1770 et 1771 (*Livre Doré*, I, 428). Et voy. E, 1138.

Ogée cite un *Chancerel*, seigneur d'*Ardennes* en Ste-Pazanne en 1746 (II, 746). — Et voy. Cornulier, *Comté Nantais*, p. 55.

Les *Arch. d'I.-et-V.* conservent le procès-verbal de l'état des lieux de la maison du *Coudrai*, sise rue St-Donatien, faubourg de Nantes, appartenant aux demoiselles *Chancerel* et *Chatain*, maison destinée à renfermer les mendiants et les vagabonds, en 1770, — et le dossier du procès des dames *Chancerel d'Ardennes* et Portier de Lantino, contre la dame de Sarrebourse, femme de *François Chancerel du Coudray*, écuyer, ancien secrétaire du roi à la chancellerie près la cour des aides de Montauban, au sujet des dettes de ce dernier, en 1786 (C, 1297, 1311, 3790).

II. — Les **Chancerel** du pays de Rennes, de Saint-Brieuc et de Dol.

Antoine C. dont plusieurs enfants nés à La Guerche de 1657 à 1670 (Pâris-Jallobert, *Rannée et La Guerche*, p. 18).

Thomas C., membre de la communauté de Dol en 1737 (*Revue de Bret. et de Vendée*, 1888, I, 289).

Mathurin C., architecte à Saint-Brieuc, soumissionna la construction d'un pont sur la route de Dinan à Saint-Méen en 1775, et d'un autre pont sur celle de Lamballe à Dahouët (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 132, 2283, 2298). Il figure sur la liste des notables départementaux des C.-du-N. en l'an IX et sur celle des conseillers municipaux de Saint-Brieuc en l'an XI.

Julien C., fils du précédent, né à Saint-Brieuc, architecte à Saint-Brieuc comme son père, vénérable de la loge la *Vertu triomphante*, figure en 1799 sur la pièce suivante :

Extrait du procès-verbal de la R.·. L.·. Saint-Jean, sous le titre distinctif de l'*Egalité triomphante* à l'O.·. de Port-Brieuc. — *Port-Brieuc*, l'an de la V.·. L.·. 5.·. 7.·. 99.·. (1799), in-8°, 61 p., avec cet autre titre à la seconde page :

Planche à tracer, de l'installation de la L.·. de l'*Egalité triomphante* régulièrement établie et constituée dans la treizième demi-brigade d'infanterie légère actuellement à l'O.·. de Port-Brieuc département des Côtes-du-Nord, faite par le T.·. CH.·. T.·. D.·. et T... R.·. F.·. Piou, père, président et ex-vénérable Régénérateur de la T.·. R.·. L.·. de la *Vertu triomphante* régulièrement constituée au susdit Orient, accompagné des TT.·. VV.·. FF.·. Conan, vénérable en exercice de la L.·. de la *Vertu triomphante* et *Chancerel*, ex-vénérable de la susdite L.·., commissaires nommés par le G.·. O.·. de France.

Sur l'abbé *Chancerel*, confesseur de la foi pendant la révolution, voy. le *Français de l'Ouest* du 23 novembre 1842.

993. — **Chancerelle.** — Nom d'une famille originaire de Nantes, qui remonte sans doute à un garde du maréchal d'Estrées, déchargé de la capitation en 1717 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 2078), et qui s'est établie, vers le milieu de ce siècle, à Douarnenez, où le père des *Chancerelle* actuels vint fonder les usines à sardines, connues aujourd'hui du monde entier, et qui sont pour la population maritime de Douarnenez la source de la prospérité et de la richesse.

Voici une monographie que je rencontre sur cette famille dans le *Courrier de Cornouaille*, et qui a été reproduite dans la *Vérité* du 21 juillet 1893 :

« M. *Chancerelle* père était un chrétien fervent. Sa probité commerciale était légendaire. Aussi, après des débuts pénibles, son œuvre fut bénie de Dieu et il arriva à une grande aisance. Il attribuait ses succès dans le commerce à ses libéralités envers les pauvres. Jamais il n'assurait ses cargaisons, et il distribuait en aumônes la valeur des assurances. « Dieu est le meilleur assureur », disait-il; il n'a pas été trompé. Et quand vint pour ce vrai chrétien l'heure d'aller recevoir la récompense d'une vie toute de vertus, il voulut la terminer par un dernier acte de charité. Il réunit autour de son lit de mort ses *onze enfants* et leur recommanda de prélever chacun mille francs pour les pauvres sur leur part d'héritage, « Soyez bons pour les pauvres, leur dit-il, et vous serez bénis de Dieu ; c'est le secret de ma prospérité. »

» Le désir du mourant fut exécuté : son conseil a été suivi. Généreux comme leur père, MM. *Chancerelle* donnent plus que leur superflu. En 1880, une violente tempête d'est brisa soixante-dix

bateaux de Douarnenez. La misère était grande : MM. *Chancerelle* donnèrent aux sinistrés autant que le gouvernement. Et combien de traits pareils pourrions-nous citer à l'actif de cette généreuse famille !

« Nous avons dit que M. *Chancerelle* père avait eu onze enfants. Il en donna cinq à Dieu : trois de ses filles sont religieuses de l'ordre de N.-D. de Charité à Nantes ; deux de ses fils sont prêtres. L'un, l'aîné, est le R. P. bénédictin de l'abbaye de Solesmes, *dom Robert*, aujourd'hui réfugié sur la terre étrangère, à Silos, près de Burgos, où il est allé chercher ce droit de prier en commun que les lois françaises lui interdisent.

« Lors de l'exécution des décrets, *dom Robert* vit accourir autour de lui, comme pour lui former une garde d'honneur, quatre de ses frères. Et leur foi bretonne justement indignée ne se contenta pas d'une protestation platonique. Les portes brisées de l'abbaye de Solesmes virent sortir les frères *Chancerelle* entre une haie de soldats et de gendarmes. Tous les quatre, pour cette intervention furent arrêtés et conduits en prison où ils passèrent vingt-quatre heures. L'un d'eux, M. *Wenceslas Chancerelle*, dont toute la Cornouaille connaît la belle vie chrétienne, employa ses heures de prison à faire le catéchisme aux soldats qui le gardaient. Un jour les délégués sénatoriaux du Finistère songèrent à lui et, sans qu'il eût fait aucune démarche, le nommèrent candidat à l'élection sénatoriale. M. *Wenceslas Chancerelle* refusa : il était prêt à se dévouer pour la cause catholique, mais, avec une rare abnégation, il céda ce poste d'honneur à l'amiral Halna du Frétay... »

Les onze enfants *Chancerelle* sont encore vivants et forment une tribu patriarchale : ce sont dans l'ordre d'aînesse :

1. — *Auguste C.*, négociant à Douarnenez, membre de la *Soc. arch du Fin.* (Bulletin de la *Soc. arch.*, VII, 131 ; X, 41), fermier des Eaux-Bonnes, qui a épousé 1° N. *Bernard*, dont *Auguste II* et *Marie-Henriette*, mariée en 1892 à Camille *Le Moign* ; — 2° Elisabeth *de Roquancourt-Keravel*, morte en juillet 1893, dont *Elie* et *Guy*.

2. — *Robert C.*, né à Nantes en 1832, vicaire à Sainte-Anne de Nantes de 1861 à 1875, qui prêchait souvent des retraites en breton, et entra aux bénédictins de Solesmes en 1875 (*Sem. rel. de Nantes*, 1875, p. 641).

3. — *Wenceslas C.*, négociant à Douarnenez, dont il a été question ci-dessus, et dont le fils *Robert* a épousé, à Paris en 1892 Marie *Boucher*, fille du député du Finistère.

4. — *Paul C.*, né à Douarnenez en 1839, prêtre en 1864, ancien professeur, actuellement aumônier du château du Brossais, en Guémené-Penfao (*Etat du clergé de Nantes*, pour 1894).

5. — *Charles C.*, négociant à Douarnenez, qui s'est présenté aux élections sénatoriales du Finistère le 23 juillet 1893, à la mort de M. Halna du Frétay et n'a pas été élu (voy. sa profession de foi, et une lettre à lui écrite par Mgr d'Hulst, le 11 juillet, dans le *Courrier de Cornouaille* et la *Vérité*). Il a plusieurs enfants.

6. — *Henri C.*, plusieurs enfants.

7. — *Joseph C.*, négociant au Guilvinec (voy. la *Sem. rel. de Quimper*, 1887, p. 897) ; marié, sans enfants.

8. — *Pierre C.*, plusieurs enfants.

9, 10, 11. — *Eugénie*, *Anne* et *Marie C.*, religieuses de N.-D. de Charité à Nantes (dites les Dames Blanches).

994. — **Chanchot**. — Nom d'une ancienne famille du pays vannetais au sujet de laquelle on trouve aux *Arch. du Morb.*, B, 907, le dossier des « Plaintes portées au présidial de Vannes par maître *Aubin Chanchot*, général d'armes en Bretagne, pour violences exercées contre lui au village de Meudon, en Saint-Nolff; requête, interrogatoires, etc. »

* — **Chanclin** (de). — Nom additionnel porté par les **Bonnier** (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 2750).

* — **Chancourtois** (de). — Nom additionnel porté par les **Béguyer**. — Ajoutez à l'article *Béguyer*, t. II, p. 342 ci-dessus, la mention des *Arch. de la L.-Inf.*, B, 2286, 2413; et la notice suivante :

A.-E. **Béguyer de Chancourtois**, petit-fils du précédent, né le 2 janvier 1820, élève de l'école polytechnique en 1838, ingénieur des mines en 1843, ingénieur en chef en 1859, inspecteur général en 1879, professeur de géologie à l'école des mines, sous-directeur du service de la carte géologique de France, membre de la commission des *Annales des Mines*, C ✠, O. I, etc., a publié :

1. — Vis tellurique. Classement naturel des corps simples ou radicaux, obtenu au moyen de la classification heliçoïdale et numérique. — *Paris*, Gauthier-Villars, 1864, in-4°, pl.

2. — Carte géologique détaillée de la France : système et mode d'application de la légende géologique générale. — *Paris*, Dunod, 1874, in-8°, 39 p. et tableaux (extrait des *Annales des mines*, 1874, p. 493 à 529).

3. — Autres travaux publiés dans les **Annales des mines** de 1874 à 1886.

A. — 1874, t. VI. — Discours prononcé aux obsèques de M. Elie de Beaumont le 25 sept. 1874, p. 206 à 213.

B. — 1875. — Instruction pour la pratique du dessin géométrique sur la sphère et pour son application en géographie et en géologie : p. 112 à 129.

C. — 1881, t. XIX, 7e série. — Discours prononcé aux funérailles de M. Bonnefoy, ingénieur des mines, le 1er juin 1881 ; p. 347 à 349.

D. — 1885, t. VII, 8e série. — Discours prononcé aux funérailles de M. Lan, le 5 mai 1885, p. 458 à 462.

E. — 1886, t. XI, 8e série. — De l'étude des mouvements de l'écorce terrestre poursuivie particulièrement au point de vue de

leurs rapports avec les dégagements de produits gazeux, p. 207 à 281.

4. — Programme raisonné d'un système de géographie fondé sur l'usage des mesures décimales. — *Paris*, Gauthier-Villars, 1885, in-8°.

995. — **Chandelier** ou **Le Chandelier**. — Nom de famille sous la sénéchaussée d'Auray, en 1760 (*Arch. du Morb.*, B, 1678). — Les *Arch. du Fin.* citent aussi *Julienne-Guillemette C. de la Ferronnaye*, veuve *du Plessis-Nizon* en 1732 (B, 59, 1281).

996. — **Chandemesle**. — Nom d'un recteur d'Erquy en 1768 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 2534).

* — **Chandenier** (De). — Voy. **Damien** (*Comté nantais*, p. 147).

997. — **Chanderier** (René de), — écuyer, reçoit des lettres de repit, vers 1450 (*Arch. de la L.-Inf.*, E, 150).

998. — **Chanderlot**. — Nom de famille à Matignon au XVIII siècle (*Arch. des C.-du-N.*, B, 791, 794).

999. — **Chandoiseau**. — Nom de famille de Rennes, dont je rencontre *François-Julien*, fils d'un confiseur de la paroisse de Toussaints, prenant l'habit de capucin à Laval en 1750, sous le nom de frère *Claude de Rennes* (Notes du P. René, d'après le *registre du greffe de Laval*). — Ce nom est identique à celui de *Vogelsang*, d'origine alsacienne, aujourd'hui porté à Lorient par un avoué de cette ville qui a épousé Mlle Le Prédour, nièce du général Boulanger.

1000. — **Chandos**. — Nom d'une ancienne famille originaire d'Angleterre, qui portait « d'argent au pal aiguisé de gueules » (*Courcy*, I, 219, et blason gravé pl. LXVIII, n° 11, et *Dict. hérald. de Bret.*, p. 8, 96), et dont une branche s'établit dans le Léon au XIVe siècle, par un neveu du célèbre connétable d'Aquitaine qui joua un rôle important dans les guerres de Charles de Blois (*Chron. de Froissart*, passim ; *Pr.* de dom Mor., I, 1581 ; II, 60, 319, 413, 420 ; *Couffon*, I, 101, 180, 192 ; II, 319). — Elle a possédé la seigneurie du *Gavre* au comté nantais (*Cornulier*, p. 141).

1001. — **Chandouesel**. — Nom de famille, identique à celui de *Chandoiseau*, cité ci-dessus, et que je rencontre en St-Alban au XVIIIe siècle (*Arch. des C.-du-N.*, E, 345).

* — **Chanel** (de). — Nom additionnel emprunté à une seigneurie de la paroisse de Saint-Georges de Gréhaignes et porté par les **Le Saige**.

002. — **Changé** (de). — Nom d'une ancienne famille dont je rencontre *Guillaume de C.*, en 1294 (Bulletin de la *Soc. arch. du Fin.*, VII, 61), et *Etienne de C.*, noble de la Fresnaye en 1513 (Le P. René, *Réf. de Dol*, I, 20 ; II, 18); et qui a été depuis porté en additionnel par les **Guibé**. M. Orain a recueilli dans le canton de Liffré, la *Légende du sire de Changé*, qu'il a publiée dans la *Revue de Bret. et de Vendée*, 1883, I, p. 235 à 242. — Le nom a été porté en additionnel par les **De la Haye**.

1003. — **Change** (Du). — Nom de famille qui figure pour la Bretagne à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, I, 877 ; et dont je rencontre *Jean du C., sieur de Belle-Isle* en Saint-Donatien, en 1483 et 1496 (*Arch. de la L.-Inf.* E, 1270 ; G, 379, 558 ; et Cornulier, *Comté nantais*, p. 65).

1004. — **Changeon**. — Nom de famille du pays de Quimper, dont je rencontre un vicaire de Saint-Mathieu de Quimper mort en 1700 (*Arch. du Fin.* G, 515) ; — et *Guillaume-François C., sieur de Ménébris*, en Concq, de 1708 à 1730 (*Arch. du Fin.* B, 1208, 1260, 1298, et Mém. de la *Soc. arch. du Fin.* XIII, p. 12 à 17).

1005. — **Changereaux** (Charles de), — chanoine prébendé de Saint-Malo, en 1536 (*Notes du P. René*).

1006. — **Changlan**, Guillaume, — conseiller au présidial de Quimper, en 1676 (*Arch. du Fin.* B, 7).

1007. — **Changnier**, Michel, — né à Morlaix, capucin de l'hermitage de Nantes en 1790, sous le nom de Fr. *Raphaël de Morlaix* (Voy. la liste de la *Revue de Bret. et de Vendée* 1879, II, 63 et 1881, I, p. 456 à 463).

* — **Changy** (De). — Nom additionnel porté par les **Blanchard** de Morlaix.

1008. — **Chanic**, — maître des postes à Brest, en 1772 (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 2065).

1009. — **Chanjour**, — patron du canot de sauvetage de Quiberon, reçoit un diplôme d'honneur, en 1889 (*Annales du sauvet. marit.* 1883, p. 149 ; 1889, p. 11, 21, 36 267).

* — **Channay** (De). — Voy. De **Channé**.

1010. — **Channe**, Jean, — du diocèse de Rennes, écrivain du Palais apostolique, mourut à Rome en 1500, fut inhumé dans l'église de Saint-Yves des Bretons et honoré d'une épitaphe rapportée dans la *Revue de Bret. et de Vendée* 1886, I, 106, 107 ; aux Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, 1886, p. 388, 389 ; aux Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, XVII, p. lvij, lviij ; et au *Bulletin monumental*. — Les *Pr.* de dom Mor. citent *Samson* et *Robert de Channe*, de la garnison de Fougères, en 1483 (III, 429) ; — et le *Pouillé de Rennes* cite un *Jean de Channe*, prieur de Saint-Macaire, en 1557, et dom *Robert de C.*, prieur de Saint-Nicolas de Montfort, en 1570 (II, 105, 752, 753). Peut-être faut-il confondre cette famille avec la suivante.

1011. — **Channé** (De) ou de **Chenné**. – Nom de famille de Haute-Bretagne, dont je rencontre *Robine de C.* à la Brunelière en Châteaubourg, en 1390 (*Ogée*, I, 165) ; — *Guillaume de C., sieur du Plessis* en La Bazouge-du-Désert en 1513, et *François, sieur de l'Abbaye*, en Antrain, et du *Sollier* en Parigné, en 1540 (*Pouillé de Rennes*, IV, 29, 118 ; V, 419, 422) ; — *Pierre de C., sieur du Plessis-Channé*, mari de Renée de *Chancé*, ayant quatre enfants nés à La Guerche de 1544 à 1550 (Pâris-Jallobert *Rannée et La Guerche*, p. 19) ; — *Jean de C., sieur de la Bischetière*, mort à Cornillé en 1605 (Pâris-Jallobert, *Cornillé*, p. 3) ; et *François de C., sieur de Beauvoir* en Auverné en 1630 (Cornulier, *Dict. du Comté nantais*, p. 291). —Peut-être faut-il confondre cette famille avec celle des *de Channay* qui paraît angevine ou mancelle et dont les *Pr.* de dom Mor. citent plusieurs représentants au XIVe siècle, en particulier, *Huet de C.*, écuyer de Jean du Bueil, en 1380, chevalier bachelier, en 1392 ; et *Guillaume*, de l'association de la noblesse contre l'invasion en 1380 (II, 216, 245, 256, 259, 447, 609).

1012. — **Channo**, — vicomte, témoin d'une charte pour Saint-Georges de Rennes, en 1077 (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, IX, 272), serait-il l'aïeul de *François Channo*, fourrier de la compagnie du sire de Liscouët à Quintin, en 1591 (*Pr.* de dom Mor. III, 1540) ?

1013. — **Chano**. — Nom de famille à Scaër au XVIIe siècle (*Arch. du Fin.* B, 1050, 1241, 1250, 1254).

1014. — **Chanoine**. — Nom de famille des environs de Saint-Brieuc au XVIIIe siècle (*Arch. des C.-du-N.*, B, 980, 1051). — Des *Le Chanoine* qui possédaient, en 1400, les seigneuries du *Tertre* et de la *Jondière* en Montreuil ou Le Gast et Guipel (*Arch. de la L.-Inf.* B, 231, et *Ogée*, II, 56) et portaient « d'azur à deux épées d'argent en sau-

loir, accompagnées de quatre coquilles d'argent » *Courcy*, I, 219, 220 et blason gravé pl. LXVIII, n° 12, n'ont plus gardé, à partir de 1500, que le nom de la **Jondière** (voy. ci-dessous).

1015. — **Chanois.** — Nom de famille de Moncontour, dont un notable départemental des Côtes-du-Nord en l'an IX.

1016. — **Chanon.** — Nom d'une famille vannetaise dont je rencontre en particulier *Emile-Victor*, né à Vannes le 28 août 18 reçu avocat à Rennes en 1870, juge à Quimperlé, révoqué lors de la réforme de 1883, puis avocat à Quimperlé, qui a publié la thèse suivante :

De collatione bonorum. Des rapports à succession. — *Rennes*, Hauvespre, 1870, in-8°, 187 p.

1017. — **Chanony** ou **Le Chanony**. — Nom de famille du pays de Corlay aux XVII[e] et XVIII[e] siècles (*Arch. des C.-du-N.*, B, 320, 406, 407).

1018. — **Chanoy**, Nicolas, — maître chirurgien à Hennebont, en 1639 (*Arch. du Morb.*, B, 2789).

1019. — **Chansay** (de). — Nom d'une famille établie aux environs de Guipry au XVII[e] siècle, portant « d'azur à la bande d'argent chargée de 3 coquilles de gueules » (*Courcy*, I, 220, et blason gravé, pl. LXVIII, n° 13), dont je rencontre *Louis de C.*, président en la généralité de Bretagne, anobli en 1638, décédé au château de Quémillac, en Guipry, en 1664, laissant de sa seconde femme, Suzanne *du Bouëxic*, un fils, *Louis de C.*, s[r] *du Bodou*, en Trémerien, qui épousa Julienne *de Lassy*, — et trois filles : *Julienne*, femme de Symphorien *Brunet de la Ville-Aubert* ; — *Louise*, femme de Charles *Brunet de la Caunelaye* ; — et *Julienne*, femme de Jean *Quilien de Loncé* (Notes *de Palys*, et Pâris-Jallobert, *Lohéac* et *Tréverien*).

1020. — **Chanson.** — Nom de famille de la Basse-Loire, dont je rencontre *Françoise*, membre de la confrairie du Saint-Esprit de Machecoul en 1745, une autre *Françoise* en 1756 (*Confrairie*, p. 45 et 50), et *Jacques C.*, de Légé, près Machecoul, tourneur, condamné à mort par la commission militaire des Sables, le 5 avril 1793, lors des premières insurrections vendéennes (*Liste des condamnés, etc.*, I, 20).

1021. — **Chansy**, — vicaire constitutionnel de Brasparts en 1791, de Lampaul-Guimiliau en 1793, exhale des plaintes sur

les difficultés de son ministère (*Sem. rel. de Quimper* 1889, p. 604, 635; 1893, p. 528).

1022. — **Chantal.** — Nom de famille de Haute-Bretagne, dont je rencontre *Jeanne-Françoise C.*, veuve de René *Morel de la Silaudais*, au Boisgreffier en Piéchâtel, en 1735 (*Revue de Bret. et de Vendée*, 1870, I, 215 et 216); — et *Mathurin-Marie C.*, né à Helléan le 16 février 1859, frère de l'Instruction chrétienne sous le nom de frère *Vivien*, en 1875, mort instituteur à Saint-Louis du Sénégal le 8 septembre 1881 (*Chron. de l'Institut*, III, 336).

1023. — **Chantar**, Gilles-François, — notaire royal et procureur au parlement de Rennes. Sa veuve en 1721 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 3337).

1024. — **Chanteau.** — Nom de famille qui figure pour la Bretagne à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, II, 857; et dont je rencontre *Jean*, chapelain de Saint-Clair en La Bazouge-du-Désert, mort en 1639 (*Pouillé de Rennes*, III, 505); — *François C.*, recteur de Saint-Lunaire de Pontual en 1696, précepteur du chapitre de Saint-Malo en 1707 (Pâris-Jallobert, *Saint-Enogat* p. 26); — *François C.*, doyen de Lanouée, mort en 1709 (*Arch. du Morb.* E, suppl. 547); — *Pierre C.*, mari d'Anne *Bourdas*, bienfaiteur de Paramé, mort en 1714 (Inscription tumulaire et notice aux Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, XVIII, xl à xlij). — Et voy *Pouillé de Rennes*, III, 466; V, 405, 406; VI, 130, et Pâris-Jallobert, *La Bazouge-du-Désert* p. 26, et *Paramé* p. 7.

1025. — **Chantebel.** — Nom de famille de Rennes au XVe siècle, dont je rencontre *Jean C.*, fabrique de la cathédrale, en 1541; — *Jean*, grand chapelain de 1557 à 1566, recteur de Chasné en 1566; — *Jean*, recteur de Thourie en 1573, chanoine de Rennes en 1579, mort en 1581 et enterré dans la cathédrale avec un tombeau sculpté à ses armes « un sautoir, accompagné en chef d'un cœur et en flancs et en pointe d'un souci », dont j'ignore les couleurs (*Pouillé de Rennes*, I, 134, 223, 234, 266, IV, 374; VI, 394, 593; *Arch. de la L.-Inf.* B, 2786, et Palustre, *Anc. cath. de Rennes*, p. 107).

1026. — **Chantecler.** — Ancien nom de famille qui a probablement son origine dans le surnom du coq, au *roman du Renard*, et dont je rencontre *Guillaume*, écuyer, capitaine de compagnie, en 1422 (*Pr.* de dom Mor., II, 1124, et non 1123 comme dit la table); puis le signataire d'une lettre au duc d'Etampes, en 1563 (*ibid.*, III, 1340); — et

enfin des titulaires à Vannes au XVIIe siècle. Dossier de la succession de *Pierre C.*, en 1652, aux *Arch. du Morb.*, B, 503.

027. — **Chantegrue.** — Nom d'une ancienne famille qui était seigneur du manoir de *La Rivière-Chantegrue* en St-Léger; qui « portait de gueules à une grue d'argent » (*Courcy*, I, 220, et blason gravé pl. LXVIII, n° 18); et dont je rencontre *Thomas*, écuyer de la montre de Jean du Hallay en 1380 (*Pr.* de dom Mor., II, 249, 373); — et qui s'est fondue au XIVe siècle dans *Boisbaudry*, par le mariage de *Jeanne C.*, en 1377, avec Guillaume de *Boisbaudry*. Cette terre a appartenu depuis aux *Le Gonidec*, *Aougstin* et *Guéhenneuc* (*Notes de Palys*, et *Pouillé de Rennes*, VI, 613).

028. — **Chantel**, Guillaume, — doit une redevance à l'abbaye de Boquen, sur le fief de Maubry en Moncontour, en 1294 (*Anc. év de Bret.* III, 290). — Ce nom est entré dans la composition des deux suivants.

* — **Chanteleraye** (De la). — Nom additionnel emprunté à une seigneurie de Gévezé et porté par les **Le Roux.**

* — **Chantelière** (De la). — Nom additionnel emprunté à une seigneurie de Vertou, et porté par les **Guillay.**

1029. — **Chantelou** (De) ou De **Chanteloup**. — Nom d'une famille originaire de Normandie, qui portait « d'or au loup passant de sable, *aliàs* accompagné de trois tourteaux d'azur en orle » (*Courcy*, I, 220. avec blason gravé pl. LXVIII, n° 19; *Guérin*, I, 94, et blason pl. n 25 coloriée, C. n 54; *Briant*, p. 53; et *Dict. hérald. de Bret.* p. 2, 179, 223); — qui a produit un croisé en 1096. comparut à la réformation de l'évêché de Rennes, en Etrelles, en 1440, fut maintenue de noblesse à l'intendance de Bretagne, en 1671, et fit admettre une fille à Saint-Cyr en 1783. — Le nom a été aussi porté en additionnel par les d'**Auvergne Denyau** (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, XVII, 240, 242); **Favry**, (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 3664); de **Fontlebon**, **Grangeron**, **Lefer**, **L'escrivain**, de **Lespine** (*Arch. de la L.-Inf.* B, 2120), **Plouays**, **Trébolé** (*Arch. du Morb.*, E, suppl. 545), **Uguet.**

Robert de C. était sénéchal de la Guerche au XIIIe siècle (Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, VI, 118).

Les *Pr.* de dom Mor. citent *Robert*, témoin à Rennes, vers 1190, et à la fondation de la collégiale de la Guerche, en 1206; — *Foulques*, témoin à la transaction de Geoffroy de Fougères, en 1209; — *Guillaume*, prêtre à la Trinité de Fougères, en 1212; — *Hugues*, rendant hommage à Montfort l'Amaury, en 1292; — *Jehan*, écuyer de Jean du Hallay, en 1380; — *André*, homme d'armes à Vitré, en 1465;

— *Gillet*, archer du maréchal de Gié, en 1475 ; — et *Pierre*, homme d'armes à la garde de la reine Anne, en 1491 (I, 716, 806, 815, 826, 1103 ; II, 373 ; III, 123, 299, 634, 725).

Pâris-Jallobert cite plusieurs *de C.* dans la paroisse de Moulins au diocèse de Rennes, au commencement du XVI[e] siècle : — *Georgine*, morte en 1504 ; *Jean*, mort en 1506 ; *Georges* et *Orfraise* morts en 1510 ; *Madeleine*, morte en 1529 (*Moulins*, p. 5).

Un archidiacre et chanoine de Rennes, mort en 1522 (*Pouillé de Rennes*, I, 173 et Palustre, l'*Anc. cath. de Rennes*, p. 41).

Les *Arch. du Morb.* citent au 10 janvier 1641, un mariage, à la Trinité-Porhoët, entre écuyer Théophile *Dessalles, sieur de la Ville Alaisné*, de la paroisse de Gaël, et demoiselle *Renée de Chantelou, dame des Noz* (E, suppl. 804).

Les *Arch. d'I.-et-V.* citent (C. 1313) une demoiselle de *Chantelou*, née à Quimperlé le 19 septembre 1781, fille de *Piere de C.*, capitaine au régiment de Condé, qui aurait été admise à St-Cyr en 1788. Le recueil publié par M. de Rosmorduc sur les *demoiselles bretonnes reçues à St-Cyr*, ne la mentionne pas, mais il cite, p. 132 à 136, deux demoiselles de *Fontlebon*, filles de *Jean-Baptiste de Fontlebon*, sous-aide-major au régiment de Conti, admises en 1776 et 1785 : or les *Fontlebon* ont porté le nom additionnel de *Chantelou*. Celle-ci serait-elle une de leurs cousines ? — Les *Arch d'I.-et-V.* (C. 955) citent aussi un *de C.* agréé pour les Ecoles militaires en 1787.

1030. — **Chantemerle.** — Nom d'une famille originaire de Picardie, qui figure au *Nob. de Courcy*, I, 220, pour avoir produit *Anselme*, évêque de Rennes en 1390, chancelier de Bretagne, mort en 1427 ; qui fut enterré dans la cathédrale de Rennes et dont les armoiries sont reproduites en blason colorié dans Palustre (*L'anc. cath. de Rennes*, n° 28, et voy. *Pouillé de Rennes*, I, 76, 120, 182, 191, 224, 254, 259, 265, 273, 293 ; IV, 271, 621 ; VI, 487) : mais ce prélat n'était pas breton. — Il avait amené avec lui en Bretagne des frères ou des cousins, car je rencontre *Perrinet de C.*, parmi les gens d'armes du capitaine de Saint-Malo, en 1380 (*Pr.* de dom Mor. II, 244, 250), peut-être aïeul de *Mathelin de C.*, homme d'armes à Dinan, en 1489, et de *Guillaume de C.*, homme d'armes à Lanvollon, en 1491 (*ibid.*, III, 636, 699). — Je trouve plus tard *Charles-Ange C., sieur de Crehac*, adjudicataire des octrois de Quintin en 1780 (*Arch. de la L.-Inf.* B, 2476).

1031. — **Chantepie** (De). — Nom de famille dont je rencontre *Garin de C.*, écuyer d'Alain de la Moussaye en 1373 ; — *Raoul* et *André*, écuyers en 1380 et 1392 ; le premier, capitaine de compagnie en 1413 ; — *Julien*, écuyer de Geoffroy Le Breton, en 1418 ; — *Guillaume*, archer à Dinan, en 1489 (*Pr.* de dom Mor. II, 187, 258, 260, 608, 902, 962 ; III, 634, 637) ; — puis un titulaire faisant emprisonner un membre des Etats pendant la tenue de

1595, contrairement à leurs privilèges (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 2644) ; — et *René*, recteur du Pertre en 1627 (*Pouillé de Rennes*, V, 431). — Peut-être y a-t-il, au moins pour ces derniers, un patronymique spécial, car le nom a été porté en additionnel par les **Chevalier**, les **Guéhenneuc**, les **Guérin**, et les **Le Royer**.

032. — **Chantereau** — Nom de famille de la Basse-Loire, dont je rencontre, en particulier, **Narcisse Chantereau**, né à Saint-Etienne-de-Montluc, le 28 oct. 1834, reçu docteur en médecine à Paris en 1869, médecin à Saint-Etienne-de-Montluc, conseiller d'arrondissement pour ce canton de 1875 à 1891, élu conseiller général en juillet 1891, réélu en 1892, membre du conseil d'hygiène de l'arrondissement de Saint-Nazaire, vice-président du comité électoral républicain de cet arrondissement en 1893, etc., mort en janvier 1895, léguant à M. Roch, député de Nantes, une somme importante pour être employée en œuvres de bienfaisance au profit des écoles primaires de son canton. Il a publié :

1. — Etude sur la rotation antérieure du forceps dans les positions occipito-postérieures persistantes. — *Paris*, Parent, 1869 in-4°, 67 p.

2. — Profession de foi pour les élections au conseil général en juillet 1891. — *Saint-Nazaire*, pl. in-folio et journaux du temps.

3. — Remerciements aux électeurs du canton de Saint-Etienne; — dans la *Démocratie de l'Ouest* du 17 juillet 1891.

Sur le docteur *Chantereau*, voy. les journaux de l'arrondissement de St-Nazaire en juillet 1891, à propos de l'élection au conseil général ; — les procès-verbaux des séances du conseil général de la Loire-Inférieure depuis 1891 ; — La *Démocratie de l'Ouest* du 16 janvier 1895 ; le *Courrier de Saint-Nazaire* du 19, d'après l'*Espérance du Peuple* ; le *Petit Phare* des 20 et 22 au sujet de son legs ; — et les journaux locaux de 1888 et 1889, à propos d'un curieux procès sur lequel nous trouvons ce qui suit dans la *Lanterne* du 25 février 1889 :

« *Saint-Nazaire*, 23 février. — L'affaire du docteur *Chantereau* revenait hier pour la *sixième* fois devant la justice et pour la *deuxième* fois devant la cour de Rennes. Il s'agissait, on le sait, d'un procès en diffamation fait par l'honorable conseiller d'arrondissement de Saint-Etienne-de-Mont-Luc à l'abbé Blatier, curé de cette paroisse, à l'occasion de propos tenus en chaire sur son compte et qu'il considérait comme injurieux.

« Le tribunal de Saint-Nazaire s'était déclaré compétent. La cour d'appel de Rennes avait cassé ce jugement. La cour de cassation avait cassé à son tour l'arrêt de Rennes et renvoyé devant la cour de Caen. La cour de Caen avait confirmé la compétence du tribunal de Saint-Nazaire.

« Le tribunal de Saint-Nazaire allait statuer au fond ; mais le curé avait soulevé une exception de nullité, parce que sa copie

d'assignation parlait de la loi sur la presse du 29 juillet 1887, tandis qu'elle aurait dû porter 1881, comme le portait l'original. Les juges de première instance ont rejeté cette exception.

« Mais la cour d'appel, dans son audience d'hier, l'a admise et a, par suite, annulé, pour vice de forme, l'assignation du docteur Chantereau qui ne peut plus être renouvelée, à raison des délais de prescription.... » Voir Dalloz, *Répertoire de juresprudence* 1890, II, p. 271.

Et voy. **Chantreau.**

* — **Chantereau** (Le chevalier de), — membre du comité central des royalistes bretons dans les trois départements des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, en 1795, était angevin (*Biog. des hommes vivants*).

1033. — **Chanterel** ou **Chantrel.** — Nom de famille qu'on rencontre dans toutes les parties de la Bretagne, qui remonte au moins à *Geoffroy C.*, faisant accord avec l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois au sujet du fief Rembaud en Plouër en 1231 (*Anc. év. de Bret.*, III, 72), qui figure pour notre province à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, II, 424 « (d'azur à trois perdrix d'or, 2 et 1 »), et qui a été porté de nos jours par un ouvrier poète.

Le *Pouillé de Rennes* cite un *C.*, constructeur de la charpente de l'église de St-Gilles, en 1487, dont le nom est resté sur une poutre ; — *Gilles C.*, recteur de St-Jean-sur-Couesnon, en 1659 ; — *Nicolas*, recteur de Dourdain, en 1689, mort en 1729, qui fit enregistrer les armoiries ci dessus citées ; — *N. Chantrel*, chapelain du château à Montauban en 1789, insermenté en 1790, réfugié à Jersey en 1792 ; — *Guillaume*, recteur de Pacé en 1803, mort en 1836 ; — et *Joseph*, recteur de Thorigné en 1855, de Noyal-sur-Vilaine en 1859, mort en 1866 (IV, 545 ; V, 253, 375, 395 ; VI, 54, 93, 374, 605). — Et voy. Pâris-Jallobert, *St-Aubin-du-Cormier*, p. 11, pour *Perrine C., dame de la Cointerie*, morte en 1682 ; et *Mœurs et Cout. bret.*, III, 254, 256, 257, 260, pour des *C.* à Livré, en 1740.

Le *Pouillé de Vannes* cite *Louis C.*, du diocèse de St-Malo, recteur de Noyal-Pontivy en 1632, y fondant la chapellenie de Saint-Louis en 1653, résignant en 1656 ; — et *Nicolas C.*, recteur de Larré en 1677, et de Molac en 1682 (p. 314, 415, 456, 458). — Et voy. *Arch. du Morb.*, E, suppl. 553.

Mathurin C., sous la juridiction de Dinan vers 1670 (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 873).

Yves-Celestin C. de Vilmoro, né à Ploërmel, épouse, en 1773, à St-Hélen, Catherine-Jeanne-Charlotte *Leroux*, dont cinq enfants, nés à St-Hélen de 1774 à 1779 (Pâris-Jallobert, *St-Hélen*, p. 7 et 8).

Pour des *C., sgrs de la Caulnaye, de la Boissière, de la Tremblaye, de la Motte et de la Ferronnerie*, voy. encore Pâris-Jallobert, *Les Iffs*, p. 9 ; *Lécousse*, p. 5 ; *Vitré*, I, p. 109, etc.

Jean-Baptiste C., né le 3 mars 1741, diacre d'office à la collégiale de Guérande, chapelain de N.-D.-la-Blanche, afferma, en 1789, le temporel de la chapellenie de N.-D.-de-Pitié en St-Lyphard (*Arch. de la L.-Inf.*, G, 581, et *Sem. rel. de Nantes*), prêta le ser-

ment à la constitution civile du clergé, resta vicaire constitutionnel de Guérande et mourut en l'an VII, réconcilié avec l'Eglise (Lallié, *Dioc. de Nantes*, I, 491 ; II, 69, 70).

Un supérieur des Lazaristes et du Séminaire à St-Pol-de-Léon, protestataire en 1790 (*Téphany*, p. 97), et l'affaire de la procession en 1791 (Duchâtellier, *Hist. de la révol. en Bret.*, I, 410).

Un adjoint de Champeaux, tué dans un combat entre Pontivy et Guémené, en pluviôse an III (*Duchâtellier*, IV, 376).

Un supérieur du Séminaire de St-Brieuc, fondant, en 1824, une école de filles à la Ville-ès-Durand, près Montauban (*Ogée*, II, 43).

Mlle *Chantrel* et la fondation de la Providence à St-Brieuc en 1820 (*Vie de J.-M. de la Mennais*, 1894, p. 292 à 310). — Et voy. Habasque, *Côtes-du-Nord*, II, 54, et Lamare, *Hist. de St-Brieuc*, p. 268.

Joseph Chantrel, né à Billé, le 7 août 1839, fils de *Joseph C.*, cultivateur, et de Jeanne *Bazilais*, s'établit meunier à la Trinité-Porhoët, épousa Marie-Hélène *Dréan*, qui lui donna un fils et deux filles, et mourut à la Trinité, le 27 janvier 1889, ayant publié diverses poésies ordinairement signées « *Un ancien élève des Frères* ». Je signalerai en particulier :

1. — Réponse à une lettre, — dans le *Petit Breton* du 18 déc. 1878.

2. — Pour la fête des morts, à ma sœur, — dans le *Petit breton* du 1er nov. 1879.

3. — A. M. l'abbé Briand, professeur à Saint-James, — dans le *Petit breton* du 27 sept. 1881.

En voici le début :

As-tu vu le pays où fleurit la bruyère,
Où la croix de granit à l'angle du chemin
Etend ses bras moussus et bénit la prière
Que fait le laboureur le soir et le matin ?

As-tu vu nos forêts, nos collines sans nombre,
Où les fleurs de landiers et les fleurs de genêts
Habillent les rochers ? Et dans le vallon sombre
As-tu vu le ruisseau qui polit ses galets ?....

4. — Sur la mort de son fils, La Trinité, 16 avril 1880.

Je la reproduis tout entière :

Quand la mort prit *Julien*, la fleur allait éclore,
C'était le deux avril mil huit cent quatre-vingt ;
Les oiseaux gazouillaient, et la vermeille aurore
Sur les monts de Tressant brillait, quand elle vint.

Il ne se plaignait pas, et la suivit sans peine,
Un soupir, un regard, fut son dernier adieu.
Moi qui tenais sa main je cherchais son haleine
Quand son âme si pure était aux pieds de Dieu.

Il avait vu quinze ans : son gracieux visage
Nous montrait de l'enfant la timide douceur,
Et sa taille bien prise annonçait le courage
Que Dieu donne parfois au fils du travailleur.

Son regard était bleu, sur sa lèvre enfantine
Déjà venait trembler un léger duvet noir ;
Son cœur était breton, et sa large poitrine,
Ses poignets vigoureux me remplissaient d'espoir.

De la force ! Il en faut au pauvre dans la vie
Pour arracher son pain, pour lutter, pour souffrir.
Repose, ô mon Julien, car ta tâche est remplie,
Et bénis le Seigneur de t'avoir fait mourir.

Mais nous ! tes sœurs et moi ! ta triste et bonne mère,
Qui nous consolera ? partout nous te voyons,
Quoique ton lit soit vide, et vers le cimetière
Nous allons en pleurant, et pour toi nous prions.

J'ai vu dans la forêt un arbre séculaire,
A moitié renversé par la fureur des vents,
Sa cime était sans feuille et penchait vers la terre,
Rien ne le soutenait, il n'avait plus d'enfants !

Je suis ce vieux débris de la forêt des hommes,
Bientôt je vais pencher, et rien ne m'appuiera ;
Mes tristes nuits vont fuir, comme de vains fantômes,
J'attends le jour où Dieu vers lui m'appellera.

Que de bacheliers n'ont pas le souffle littéraire de ce simple meunier !

* — **Chantier** (Du). — Nom additionnel porté par les **De la Haye** et les **Leziart**.

* — **Chantocé** (De), ou de **Champtocé**. — Nom d'une ancienne famille des marches de Bretagne, qui l'avait emprunté, au XI[e] siècle, à la chatellenie de ce nom sur les bords de la Loire : mais elle est plutôt angevine que bretonne (Cornulier, *Comté nantais*, p. 101).

* — **Chantoceaux** (De) ou de **Chanteauceaux**, — même observation que pour l'article précédent.

1034. — **Chantoiseau** (De). — Nom de famille accidentellement breton dont je rencontre *Marguerite*, femme de Noël *Danican de Lépine*, fondant, en 1698, une maison de retraites à Saint-Servan (*Pouillé de Rennes*, III, 529) ; — et *Laurent-François-Calixte*, né à Lorient et baptisé le 30 janvier 1754, fils de *Jean-Louis-Henry*, capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes, et de Louise-Anne-Calixte *Tréhouart* (*Arch. du Morb.* E, suppl. 288), épousant à Saint-Jouan-des-Guérets, le 28 janvier 1788, Jeanne-Thérèse *Lebreton de la Plussinais* (Pâris-Jallobert, *St-Jouan-des-Guérets*, p. 5). — Et voy. **Chamtaizeau**.

1035. — **Chantouvrier**, Guillaume, — comparaît, pour Châteauneuf, à la montre de l'archidiaconé de Dinan, en 1472 (*Des Salles*, p. 305).

* — **Chantoux**. — Voy. **Le Chantoux**.

* — **Chantre.** — Voy. **Le Chantre.**

1036. — **Chantreau.** — Nom de famille du pays Nantais, qui figure pour la Bretagne à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, II, 470, et dont je rencontre *Guillaume C.* à Nantes en 1562; *Maurice* et *Louis*, aux XVIIe et XVIIIe siècles (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 1125, 1205; G, 128; et *Livre Doré*, I, 250); — *Marie C.*, à Saint-Nazaire, en 1714 (René Kerviler, *Doc. pour servir à l'hist. de Saint-Nazaire*, au t. I, et *Armorique et Bretagne* au t. II); — *François C.*, charpentier de navires à Paimbœuf au XVIIIe siècle (*Arch. de la L.-Inf.*, E, 722, 1330). — *Joséphine-Marie C.*, de Paimbœuf, honorée d'un prix de vertu à l'Acad. fr. en 1880 (*Discours sur les prix de vertu* de 1880 par Victorien Sardou, *Revue de Bret. et de Vendée*, 1880, II, 159; *Annales du bien*, 1880, p. 239); — *François C.*, né à Nantes en 1861, prêtre en 1886 (*Etat du clergé Nantais* pour 1894); — et autre *François C.*, né à Savenay, en religion frère *Rogatien* assistant du supérieur des frères de Ploërmel. — Et voy. ci-dessus **Chantereau.**

* — **Chantrel.** — Voy. **Chanterel.**

1037. — **Chantron.** — Nom de famille du pays Nantais, dont je rencontre, en particulier, *Alexandre-Jacques C.*, né à Nantes le 28 janvier 1842, peintre, élève de Picot, qui expose aux Salons de Paris depuis 1877 (Maillard, *Nantes et le département*, p. 60, 301; l'*Art à Nantes au XIXe siècle*; Auvray, *Suppl. au Dict. des artistes* p. 132; les comptes-rendus des salons nantais dans *Nantes-artiste*, le *Korrigan* et la *Revue illustrée de Bret. et d'Anjou* du 15 mai 1886, avec un croquis).

1038. — **Chanu.** — Nom de famille qui remonte au moins à *Honoré C.*, cité dans une charte de 1285 aux Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.* XIX, 233, et dont on rencontre encore anciennement, *Hamon* « esquier », témoin de Geoffroy de Lanvaux, en 1270; *Alain*, au sauf-conduit de Charles de Blois en 1356; et *Macé*, parmi les gens d'armes de Maurice Mauvinet, en 1363 (*Pr.* de dom Mor. I. 1021, 1508, 1558); — *Thomas*, écuyer d'Olivier de Mauny, en 1386; *Pierre*, capitaine de compagnie, en 1422 (*ibid*, II, 528, 1122); — puis *G. Chanu de la Robinière* comparaissant, en Plumaudan, à la montre et réformation de la noblesse pour l'évêché de Saint-Malo en 1427 (*Des Salles*, p. 21). — Il est représenté actuellement par les descendants de *Jean-Alain C.*, qui épousa, vers 1630, Julienne-Marie *Le Trezle*, dame du *Cardinal et de Kerheden* en Guérande, lesquels portent « d'azur à l'étoile d'or », avec la devise : « Pour fidèlement tenir » (*Courcy*, I, 220, avec blason gravé pl. LXVIII, n° 17; et Bachelin *Etat présent*, col. 754, 755).

Je rencontre sept *Chanu*, de 1553 à 1648, sur la liste des membres de la confrairie St-Nicolas de Guérande : *Guyon C.* en 1553, *Guillaume* en 1556, (autre ?) *Guyon* « chassepot de la confrairie en 1560, *Thomas* en 1580, *Jehan* en 1591, sire *Pierre* en 1618, messire *Jean, s^r de Kerhéden*, en 1648 (*mss. Jégou*).

Renée Chanu, femme de Jean *du Hil*, était seigneur de *Kerhillier* en Guérande en 1679 (Cornulier, *Comté nantais*, p. 168).

Joseph Chanu de Kerhéden, petit-fils de *Jean Alain* qui précède, fut d'abord, en 1692, officier au régiment irlandais de Jacques II, cavalerie, épousa Louise *Bourgeois, dame de Limur*, près Vannes, devint garde-scel au présidial de Vannes en 1700, et mourut en 1709 (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 2683 ; *Arch. du Morb.*, B, 313, 618).

Charles-Louis Chanu de Kerhéden, fils du précédent, fut conseiller au présidial de Vannes en 1730 (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 2761 ; *Arch. du Morb.*, B, 344), membre de la confrairie du très Saint Sacrement en 1747 (Le Mené, *Hist. du dioc. de Vannes*, II, 209), puis lieutenant général de l'amirauté de Vannes.

Jean-François-Marie Chanu de Limur, fils du précédent et de Marie-Perrine-Jacquette *Le Minihy du Rumen*, épousa à Lorient, le 27 juillet 1778, Jeanne-Louise-Agathe *Véry de Romain* (*Arch. du Morb.*, E, suppl. 296), fille d'un capitaine de vaisseaux de la Compagnie des Indes, chevalier de St-Louis pour faits d'armes, au combat naval de Goa, et devint, après son père, lieutenant-général de l'amirauté de Vannes. Il afféagea des landes en Séné, en 1784 (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 1703), et réunit, en 1790, un nombre de voix très respectable pour les élections de membre du district (Bulletin de la *Soc. polym. du Morb.*, 1889, p. 231). Sa sœur, *Jeanne-Vincente*, prit le voile aux Ursulines de Vannes en 1774 et habitait encore le couvent en 1792 (A. Macé, *Notes sur l'expulsion des Ursulines*, p. 2).

N. Chanu de Limur, fils du précédent, lieutenant de vaisseau, embarqué sur le vaisseau l'Indomptable (commandant Touffet) prit part et se distingua au combat d'Algésiras (21 janvier 1801, campagne d'Égypte), fut pris au cap de Bonne-Espérance sur la frégate la Volontaire (commandant Bretel) le 4 mars 1806, fut envoyé en Angleterre prisonnier sur parole, rentra en France en 1814, fut fait chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, et épousa, en 1815, Mariette *Calvé de Soursac*, d'une famille originaire de Guérande. Il acheta, en 1819, l'hôtel sis rue des Douves du port à Vannes, habité actuellement par la famille *Chanu de Limur*. Cet hôtel, construit au commencement du XVIIIe siècle, avait appartenu jusqu'à la Révolution, à la famille de *Gouvello* dont cet immeuble portait le nom. Il fut confisqué pendant la Révolution, devint le siège de la Trésorerie générale, puis du commandement militaire, fut mis en vente en 1818, et *racheté par M. Ch. de Gouvello*, propriétaire primitif de l'hôtel, qui le revendit à *M. de Limur*. — Ce dernier mourut en 1851 et fut inhumé au cimetière de Séné, près Vannes. — *M. Ch. de Limur* avait un frère et une sœur : *Paul Ch. de Limur*, commissaire de la marine, qui épousa la fille de l'amiral *L'Héritier*, de Lorient, lequel eut deux filles : *Pauline Ch. de Limur*, restée célibataire, et Mme *Briant de Laubrière* ; — et *Agathe Ch. de Limur*, qui épousa *M. de la Chateigneraye*, et, devenue veuve sans enfants, se fit religieuse, et mourut à Paris, supérieure du couvent des sœurs de St-Thomas-de-Villeneuve, où son souvenir est vénéré.

Michel-Louis-François-Marie (dit **Francis**) **Chanu de Limur**, fils du précédent, né à Vannes en novembre 1817, mari de Mélanie de *Plœuc*, conseiller municipal de Vannes, et conseiller général du Morbihan sous l'Empire, président de la commission météorologique du Morbihan, sous-directeur provincial de l'ancien Institut des provinces jusqu'à sa dissolution en 1880, membre de l'association française pour l'avancement des sciences, de la Société géologique de France, de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, de la Société de minéralogie française, des Sociétés des sciences de Nîmes et de Béziers, correspondant de l'Académie Delphinale, de la Société linéenne de Normandie, membre titulaire de la *Société polym. du Morb.* depuis 1838, et son président en 1895, de la *Soc. d'Emul. des C.-du-N.*, de l'*Assoc. bret.* etc., — officier de l'ordre impérial de la Rose du Brésil, a réuni, depuis quarante ans, dans une dizaine de salles de l'hôtel de Limur, une merveilleuse collection de minéralogie et d'archéologie préhistorique. Minéralogiste très distingué, il a eu l'honneur de voir une roche à base d'axinite qu'il avait découverte dans les Pyrénées baptisée *Limurite*; peintre à l'occasion, sculpteur sur bois médaillé à l'exposition de Nantes en 1861 (*Revue de Bret. et de Vendée*, 1861, II, 336, 416), il a publié :

1. — Note sur ses conférences au congrès scientifique de France tenu à Saint-Brieuc en juillet 1872, et sur ses collections ; — au t. II des *Mémoires* du Congrès (*Saint-Brieuc*, Guyon, 1874, in-8°, t. X, du Bulletin de la *Soc. d'Emul. des C.-du-N.*), p. 37 à 49.

2. — Le jade océanien en gisement dans la baie de Roguédas près Vannes. — *Vannes*, Galles, 1875, in-8°, 9 p. (Extrait du Bulletin de la *Soc. polym. du Morb.*, 1875). Mentionné aux Mém. du congrès de l'*Assoc. franc.* pour l'avancement des sciences tenu à Nantes en 1875.

3. — Bulletin météorologique quotidien dans le *Petit Breton*, de 1878 à 1890.

4. — Explorations minéralogiques dans les Hautes-Pyrénées, ou indications topographiques sur quelques gisements de substances peu communes, par le *comte de Limur*. — *Vannes*, Galles, 1878, in-16, 22 p. (Dédié à M. Miln). Extrait aux Mém. de l'*Assoc. franc.*, congrès de Paris, 1878, p. 536 à 540.

5. — Notes sur les gisements de l'étain en Bretagne au point de vue de son commerce à la période dite du bronze. — *Vannes*, Galles, 1879, in-8°, 12 p. (*Soc. polym.* 1878, p. 124, etc).

6. — Note sur quelques substances minérales rares en gisement dans l'île de Groix. — *Vannes*, Galles, 1880, in-8° (*Soc. polym.*, 1879, p. 40, etc.).

7. — Rapport de la commission météorologique du Morbihan sur les orages des 6 et 7 septembre 1880, — dans le *Petit Breton* du 14 sept. 1880.

8. — Ilménite et Ilménoruthile du Morbihan. — *Vannes*, Galles, 1882, in-8° (*Soc. polym.* 1881, p. 19, etc.)

9. — Notes géologiques sur l'action des courants aux environ de l'ilot d'Er-Lanic. — *Vannes*, Galles, 1884, in-8°. (*Soc. polym*. 1883, p. 81, etc.).

10. — Catalogue raisonné des minéraux du Morbihan. — *Vannes*, Galles, 1884, in-8°, 111 p.

11. — Réponse à des questions de M. le professeur Mortillet. — *Vannes*, Galles, 1893, in-8° 40 p. (*Soc. polym*. 1893, p. 68 à 104).

12. — Recherches sur les gisements probables des matières constitutives de certains objets en pierre trouvés dans les monuments mégalithiques du Morbihan. — *Vannes*, Galles, 1894 in-8°, 30 p. (*Soc. polym*. 1893, p. 193 à 221).

13. — Etude du gîte de Kergonano au point de vue géologique minéralogique et industriel (*Soc. polym*. juillet 1894).

Alexandre Chanu de Limur, fils du précédent, né à Vannes en 1850, élève du collège Saint-François-Xavier de Vannes, épousé en   et a été élu conseiller municipal de Vannes en mai 1891, et mai 1892. Il est l'un des secrétaires de l'assemblée. Sa sœur, *Marie-Charlotte-Alexandrine C. de L.* a épousé Adrien *Jacquelot du Boisrouvray*, inspecteur des forêts.

Il y avait, au XVIIIe siècle, des *Chanu* au pays de St-Brieuc. *Jacques C.*, de St-Donan, fut condamné à mort, comme instigateur de révolte, par le tribunal criminel du département des C.-du-N. le 20 pluviôse an II (*Liste gén. des condamnés*, II, 22, 23).

1039. — **Chanvalon** (Noble homme Théodore de), — protestant, fils d'autre *Théodore*, et marié à Rennes en 1674 à Rachelle *des Martins*, eut un fils, *Pierre*, en 1679 (Pâris-Jallobert, *Eglise protest. de Cleusné*, p. 10).

1040. — **Chanvaux**. — Nom du seigneur du prieuré de la Madeleine, haute, moyenne et basse justice en Malestroit en 1780 (*Ogée*, II, 8).

* — **Chanvignac** (De). — Voy de la **Doubrie**.

1041. — **Chanvrier**, Jean, — *sieur du Feu*, et mari de Guillemette *Duverger*, mort en 1627, eut sept enfants nés à Vitré, de 1600 à 1609 (Pâris-Jallobert, *Vitré*, I, p. 110).

1042. — **Chanvril**, — Nom de famille des Côtes-du-Nord, dont je rencontre *Jean-François C.*, né à Saint-Maudan en 1846, frère de l'Instruction chrétienne sous le nom de frère *Séricien-Marie* en 1866, mort au Maroni (Cayenne) le 22 septembre 1876 (*Chron. de l'Institut* I, 371).

* — **Chanzé** (De). — Nom additionnel porté par les **Amé-nart**.

043. — **Chaouen**. — Nom de famille à Quimper au XVIIIe siècle, (*Arch. du Fin.*, B, 425).

044. — **Chaourcin**, **Chaorsin**, **Chorsin**, ou **Choursin**. — Nom d'une ancienne famille originaire des environs de Dol (d'autres disent d'Anjou) qui portait « d'or à la fasce fleurdelysée et contrefleurdelysée de gueules » (*Courcy*, I, 220, avec blason gravé pl. XVIII n° 19, et sceau un peu différent, représentant « une fasce accompagnée de trois fleurs de lys en chef et de trois hermines en pointe », reproduit aux *pl. de sceaux* de dom Mor. II, n° 28), et dont je rencontre *Jean*, témoin d'une donation de Jean de Dol, au prieuré de Combourg, en 1080; *Garin*, témoin d'une charte du même prieuré vers 1160; *Jean*, l'un des prisonniers faits par le roi d'Angleterre au siège de Dol en 1173; — *Hervé*, chevalier, témoin d'une donation d'Harsculphe de Soligné à l'abbaye de la Vieuville, en 1183; — *Jean*, chevalier, mentionné, en 1235, dans une enquête établie pour l'évêque de Dol; — *Geoffroy*, recteur du Grand-Fougeray, condamné par l'official de Nantes, au XIIIe siècle, à se dessaisir de la moitié des dîmes et des revenus de la cure de Fougeray, qu'il retenait injustement au préjudice du chapitre; — *Jean, sieur d'Ampoigné*, au service du roi avec trois combattants, d'après une montre de 1363; — et *Jean*, écuyer de diverses montres en 1380, chevalier de l'Hermine, avec collier d'argent, en 1414 (*Pr.* de dom Mor., I, 455, 642, 659, 691, 781, 889, 1560; II, 250, 255, 264, 270, 411, 967; *Arch. de la L.-Inf.*, G, 206; *Ogée*. I, 286; *Couffon*, II, 84, 87, 107, 456; *Pouillé de Rennes*, VI, 696). — Le *Nob. de Courcy*, dans sa seconde édition, I, p. 232, avait substitué, pour ce dernier, au nom de *Chorsin* porté sur la liste de dom Mor., celui de *Le Corsin*, nom d'une famille maintenue en 1669, dont les armes sont « d'argent à trois croix pattées de sable ». Je ne sais ce qui l'avait engagé à ce changement d'armes et de nom, car il ne citait pas de *Chaoursin* : mais sur l'observation de M. Couffon de Kerdellec, il a séparé les deux noms dans sa troisième édition, I, p. 220 et 294. — Et voy. **Caoursin**.

1045. — **Chapain**, Pierre, — un des Nantais décorés de juillet, en 1830.

1046. — **Chapalain**, **Chapalen** ou **Chapalin**. — Nom de famille fréquemment cité aux XVIIe et XVIIIe siècles, par les *Arch. du Fin.* (A, 15, B, 228, 282, 376, 877; G, 90); en Beuzec-Cap-Sizun, Dirinon, Goulven et Poullaouen, en particulier pour un chapelain de Saint-Mathieu de Quimper mort en 1642; — et dont je rencontre un garde national, député du canton de Locronan à la fé-

dération de Quimper en 1791 ; — un curé de Sizun protestant avec le clergé de Léon en 1790 (*Téphany*, p. 100) ; — et un prêtre de Saint-Pabu insermenté en 1791, et guillotiné à Brest en 1794 (*Téphany*, p. 540 ; *Tresvaux*, II, 5).

1047. — **Chapau, Chapaux** et **Chappaut**. — Nom de famille répandu dans toutes les parties de la Bretagne, dont je rencontre en particulier : maître *Pierre-Laurent C.*, greffier de la cour de Concarneau en 1736; maître *Joseph-Gabriel C., sieur de Kervern*, notaire et procureur au même siège, en 1740 ; noble homme *Jacques C., sieur de Kerongoff*, notaire en 1750 ; *Corentin C.*, recteur de Beuzec en 1780 (*Arch. du Fin.*, B, 410, 673, 718, 974, 1204, 1207, 1261, 1262, 1268, 1274, 1276, 1280, 1308 ; et *Arch. d'I.-et-V.*, C, 2586, 3788) ; — *Michel-Jacques C.*, receveur des fouages de l'évêché de Saint-Malo en 1780 (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 1406), plus tard receveur des finances de l'arrondissement de Dinan et notable départemental des Côtes-du-Nord en l'an IX ; — et *François-Thérèse C.*, secrétaire en chef de l'administration centrale du département du Morbihan pendant presque toute la révolution (*Hist. du dioc. de Vannes*, II, 338 ; *Progrès du Morbihan*, du 21 janvier 1793, etc.). — Et voy. **Chapeau**.

1048. — **Chapdelaine** (De), ou de **Chapedelaine**, ou de **Chappedelaine**. — Nom d'une famille originaire de Normandie qui porte « d'argent à la fasce de sable chargée d'une épée d'argent et accompagnée de six fleurs de lys d'or, 3, 3 » ; *aliàs*, « de sable à l'épée d'argent en bande accompagnée de six fleurs de lys de même », avec la *devise* : « A jamais, à jamais » (*Courcy*, I, 223, avec blason gravé pl. LXIX, n° 17 ; *Guérin*, I, 55 et blason gravé pl. n° 25 coloriée, C. n° 55 ; *Briant*, C. 53 ; dans le *Dict. hérald de Bret.*, p. 8, 34, 87, 290, 293, 350, et *Arm. gén. mss. d'Hozier, Bret.* II, 420, 591) ; — qui a produit plusieurs rameaux acclimatés en Bretagne, l'un mentionné aux réformations de l'évêché de Dol, pour Saint-Judoce, en 1429 ; l'autre maintenu de noblesse par arrêts de l'intendance de Bretagne en 1716 et du Parlement, en 1774, bien qu'*Olivier C.*, demeurant à Lamballe, se fût désisté le 3 octobre 1668 (Mss. de la *Bibl. de Rennes*).

Les *Pr.* de dom Mor. citent *Jehan C.*, écuyer d'une montre de sire du Gavre en 1422 (II, 1197).

Le *Pouillé de Rennes* cite *Julien C.*, recteur de Sougeal en 1680, mort en 1693 (VI, 341, 344).

Un *C.* parmi les armateurs de l'expédition de Rio Janeiro (*Vie de Surcouf*, p. 9).

Les *Arch. des C.-du-N.* citent un grand nombre de *C.* à Lamballe, Maroué et Planguenoual, aux XVIIe et XVIIIe siècles : *Jean*, notaire et procureur à Lamballe ; — *Julien*, achetant une terre à

Landéhen en 1690 ; — *Louis C. de l'Aumosne*, et *Jean C. du Bourgneuf* en 1697 ; — *Marie-Anne de C.*, rendant des aveux en Maroué, Hillion et Planguenoual en 1738 ; — *Jean C. du Colombier* en 1782, etc. (B. 643, 655, 660 ; E. 96. 114, 157, 197, 199, 301, 432, 459). — Et voy. *Ogée*, I, 354, II, 546.

Les *Arch. d'I.-et-V.* citent un commissaire de la marine à Brest en 1712, et des *C.* à Lamballe et à Rennes, en 1730 et 1782 (C, 345, 514, 1168), et un *C. de Kerlan* à Plouguenast, vers 1750 (C, 1208).

Les *Arch. de la L.-Inf.* citent *Claire de C., dame du Tertre-David*, rendant hommage à Lancieux en 1748 ; — *Marie de C., dame de Vaurouault*, à Lamballe en 1762 (B, 1821, 2183) ; — et le dossier de la succession d'*Hyacinthe de C.*, et de sa femme Angélique de *Miniac* (E, 722), dont Pâris-Jallobert cite la fille *Marie-Gillette*, née à Saint-Malo le 20 décembre 1715, nommée le 3 sept. 1716 et inhumée le 5 à Paramé (*Paramé*, p. 7).

Les *Arch. du Morb.* citent *Angélique Olive de C.*, femme de Julien *de Marnières, marquis de Guer*, en 1734 ; — *Hyacinthe de C.*, femme de Charles de *Clairambault*, commissaire de la marine au Port-Louis, marraine d'une cloche à Plouhinec en 1745, — et les mariages : 1° le 10 février, à la Trinité-Porhoët, entre *Louis-Charles-Jean de Chappedelaine, seigneur des Breils*, garde-du-corps de Monseigneur le duc de Provence, de la paroisse d'Illifaut, diocèse de Dol, et Jeanne-Louise *Salien*, veuve de Claude-Joseph de la *Chesnaye*, née à Ménéac, etc. ; et 2° le 3 mai 1773, entre *Julien-Jean-Baptiste-François de Chappedelaine de la Vallée*, de la paroisse d'Illifaut, et Anne-Guyonne-Vincent de la *Chesnaye des Timbrieux*, fille de Jean-Claude-Joseph de la Chesnaye des Timbrieux et de dame Jeanne-Louise Salien, à présent *dame de Chappedelaine des Breils*, etc. (E, suppl. 329, 422, 449, 494, 498, 807). — Sur madame de Clairambault qui précède, je citerai le mémoire suivant du cabinet Rosmorduc :

Mémoire pour messire Charles-Alexis de *Clairambault*, commissaire de la marine au département du Port-Louis, et dame *Hyacinthe de Chappedelaine* son épouse, contre les sieurs Antoine-Jacques Blad, maître apothicaire, et Julien Pain, fournisseurs pour le Roy, le sieur Jean Bourgonnier, maître traiteur et pâtissier à Brest, et Marie-François Le Brat, son époux (maître Perron, avocat). — *Rennes*, veuve Garnier, 1757, in-4°.

Jean-Baptiste-Marc de C., comte de Boslan, né à Illifaut (Côtes-du-Nord), le 1er juillet 1741, officier au régiment de Soubise pendant la guerre de Sept ans, chevalier de Saint-Louis en 1786, émigra en 1791, fut porte-drapeau dans l'armée de Condé, grièvement blessé à l'affaire d'Oberkamlack, nommé colonel à la dissolution du corps de Condé, puis maréchal de camp en 1814. Il mourut à Saint-Méen le 3 juin 1819 (Notices à la *Biog. Bret.*, I, 281), qui prévient de ne pas le confondre, comme l'a fait la *Biog. port. des Contemp.*, I, 893, avec le vicomte *Jean-René de C.*, d'une branche du Maine, colonel de l'armée catholique de Bretagne à Châteaubriant en 1797, qui fut aussi nommé maréchal de camp par Louis XVIII en 1814, et fut arrêté, le 5 juillet 1817, comme soupçonné d'avoir pris part à la conspiration dite du *Bord de l'eau*, au sujet de laquelle je citerai la plaquette suivante :

Défense de M. le baron Canuel, lieutenant général des armées du roi, M. *le vicomte de Chappedelaine*, M. le comte de Rieux-Sougy,

de M. Désiré de Romilly, de M. de Joannis, aux attaques extr judiciaires dirigées contre eux, à l'occasion de la conspiration d royaliste. — *Paris*, Dentu, 1818, in-8°.

Louis-Antoine de C., né à Limoëlan en Sévignac, en 1814, f d'un commandant de volontaires royaux en 1815, et neveu de D silles et de Picot de Limoëlan, fut, comme sous-lieutenant au 8e ba taillon des chasseurs d'Orléans, un des héros des guerres d'Afriq de 1840 à 1845, en particulier aux combats de la Saffsifat, d Marabout, de Sidi-Brahim, et fut tué pendant la mémorable retra sur Djemmaa-Ghazaout en septembre 1845 (Notices par de Garab à l'*Ann des C.-du-N.*, 1846, p. 100, et 1850, p. 10 à 13; et par Lev à la *Biog. bret.*, I, 282). — Et voy. des vers de Frédéric de la Nou en son honneur, dans l'*Impartial de Dinan*, du 24 oct. 1845.

Olivier-Marie-Guillaume de Chappedelaine, né le 15 a 1842, élève de l'école navale en 1860, enseigne de vaisseau en 18 lieutenant de vaisseau le 26 janvier 1872, a publié :

1. — Le chargement par la bouche et le chargement par l culasse des grosses pièces de marine (1877), — t. LIV, p. 228 et

2. — Expériences de rupture en Russie, — *ibid.*, p. 236, etc

3. — Le goniographe à deux miroirs, — t. LV, p. 322, etc.

4. — Tirs exécutés en Hollande sur des plaques de cuiras (1878), — t. LVIII, p. 231, etc.

5. — La marine militaire de l'Allemagne pour l'exercice 187 79, — t. LIX, p. 254, etc.

6. — Le Bayern, corvette cuirassée allemande, — *ibid.*, p. 33

7. — L'abordage de Kœnig-Wilhelm et du Grosser-Kurfu — *ibid.*, p. 341, etc.

8. — La flotte volontaire russe (1879), — t. LX, p. 197.

9. — Budget de la marine italienne, — *ibid.*, p. 193, etc.

10. — Un gouvernail auxiliaire mu par la vapeur, — *ibid.* p. 209, etc.

11. — Lancement du Caméléon, — t. LXI, p. 415.

12. — Budget de la marine autrichienne. — *ibid.*, p. 416.

13. — La marine militaire du Danemark en 1878, — *ibid.* p. 418, etc.

14. — La bombe torpille, — t. LXII, p. 245, etc.

Jean C., vicaire de Pleurtuit, puis recteur de la Richardais, à l fondation de la paroisse en 1848, mort en 1857 (*Pouillé de Rennes* V, 682, 683).

1049. — **Chapeau.** — Nom de famille assez répandu en Haute-Bretagne depuis *Guillaume C.*, à Martigné-Ferchaud vers 1300 (Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, VI, 223 e *Pouillé de Rennes* II, 593); — *Gilbert C.*, archer à Dinan en 1489 (*Pr.* de dom Mor., III, 632); — *Jean C.*, à la ser

gentise féodée du Tail en Goven en 1513 (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, IX, 34 ; et Des Salles, *Anc. réf. de Saint-Malo*, p. 235 à 240) ; — et dont je rencontre encore *Jacques C.*, fondateur d'une chapellenie en Savenay au XVI[e] siècle (Du Bois de la Patellière, *Les Paroisses de la L.-Inf.*, II, 7) ; — *Gérard C.*, rendant aveu au prieuré de Chemeré vers la même époque (*Arch. de la L.-Inf.* H, 208) ; — des protestants à Cleusné et à Vitré au XVII[e] siècle (Pâris-Jallobert, *Cleusné*, p. 10, et *Vitré* p. 25) ; — les enfants de *Joseph C.*, sous le présidial de Vannes en 1690 (*Arch. du Morb.* B, 246) ; maintenus de noblesse au Conseil en 1699 (*Guérin* I, p. 95 sans blason) ; — un serrurier à Rennes en 1760 (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 2771) ; — *Pierre Chapeau* né à la Boissière-du-Doré en en 1838, prêtre en 1864, mort curé de la Chevallerais le 18 novembre 1886 ; — et l'auteur de l'opuscule suivant :

Hommage aux patriotes nantais. Le chant du brave, dédié à M. Edme-Louis Fouquet, de Nantes, capitaine et chevalier de l'Empire ; par *Théodore-Hippolyte-Désiré Chapeau*, 2[e] éd. — — *Nantes*, imp. Hérault, 1830, in-4°, 8 pp.

Les pages 7 et 8 contiennent la biographie de M. Fouquet.

Et voy. **Chapau.**

* — **Chapeau** (De ou du). — Voy. **Morin** (*Arch. d'I.et-.V.*, C, 284 et *Ogée*, II, 842).

050. — **Chapeillon**, Guillaume, — curé de Saint-Nicolas de Nantes, chargé avec Jean de Malestroit, de l'enquête secrète sur les crimes de Gilles de Raizen 1440, fut nommé, par l'évêque, promoteur du tribunal qui dirigea le procès, et montra une fermeté inébranlable au milieu des plus violents emportements de l'accusé (Bossard, *Gilles de Raiz*, p. 259, 278 à 288, avec nombreux extraits de l'acte d'accusation, et traits d'éloquence du promoteur, et à l'appendice, p. xiij, xvj à xxxij, lxiv, etc.)

051. — **Chapé**. — Nom d'un ancien notaire, maire de La Boussac, candidat au conseil général pour le canton de Pleine-Fougères en juillet 1889. — Et voy. **Chappé**.

052. — **Chapel** ou **Chappel**. — Nom de famille de Haute-Bretagne, qui figure deux fois pour notre province à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, I, 35, 475, et dont je rencontre, en particulier, *Jean C., sieur du Hil*, procureur syndic de Rennes en 1652 (*Ogée*, II, 527), portant « d'or à la fasce crénelée de trois fasces de gueules du côté de la pointe » (*Courcy*, I, 220, 221, avec blason gravé pl. LXVIII, n° 20 — et *Jean C., sieur de Procé*, de la même famille que le précédent, débouté de ses prétentions à la noblesse par l'Intendance de Bretagne le 10 octobre 1668 (*Mss. de la Bibl. de Rennes*).

Michel Chapel, né à Rennes vers 1590, avocat au Parlement, soutint un procès contre Frain en 1620 (voy. Frain en son 93ᵉ plaidoyer), et passa, après la retraite de celui-ci, pour le meilleur avocat du barreau de Rennes. Il plaidait encore en 1651 et mourut vers 1660. On a de lui :

Arrêts et mémoires, publiés en supplément de 112 p. aux *Arrêts de Du Fail* avec les notes de Sauvageau (*Nantes*, Maréchal 1715, 1716, 2 vol. in-4°. — C'est l'ouvrage que nous citons souvent sous le titre : Sauvageau, *sur du Fail*).

M. Aymar de Blois fait observer dans la *Biog. bret.* que les décisions relatées dans ce supplément sont rangées avec peu d'ordre et que l'impression en est fort défectueuse : on y remarque quantité de mots et de noms estropiés et on rencontre même des blancs aux endroits où la copie n'avait pas paru lisible.

Sur *Michel Chapel*, voy. la *Biog. Bret.*, I, 281. M. de Kerdanet dans ses *notices chronol.* distingue à tort *Chappel* p. 123 et *Chapel* p. 169.

Le *Pouillé de Rennes* cite *Pierre C.*, recteur de la Couyère en 1664, mort en 1688 — autre *Pierrre C.*, grand chapelain semi-prébendé de Rennes, maître de la psallette en 1688, mort en 1698 ; — *Nicolas C.*, chapelain de Sainte-Anne de la Hainrière, en Domalain, en 1710, — et autre *Nicolas C.*, recteur de Saint-Meloir-des-Ondes en 1751, mort en 1786 (I, 234, 258 ; IV, 483, 527 ; VI, 192, 195). — Et voy. Palustre, *L'anc. cath. de Rennes*, p. 98.

Louis C., recteur de Persquen en 1707, mort en 1745 (*Pouillé de Vannes*, p. 476) ;

Thomas C., notaire, procureur et greffier du Plessis-Balisson, eut, de Julienne Faucon, deux fils baptisés à St-Enogat en 1739 et 1742 (Pâris-Jallobert, *St-Enogat*, p. 5) ;

Divers titulaires aux pays de Vannes et de St-Brieuc, au XVIIIᵉ siècle (*Arch. des C.-du-N.*, B, 293 ; *Arch. du Morb.*, E, sup. 777) ;

Louis-Marie C., né à Pleugriffet, en 1831, frère de l'Instruction chrétienne sous le nom de frère *Cassien-Marie*, mort instituteur à la Martinique le 17 déc. 1856 (*Chron. de l'Institut*, I, 288) ;

Un vicaire de St-Jacut signait la protestation du clergé des Côtes-du-Nord en 1844 (*François de l'Ouest* du 28 août) :

Trois marins du canot de sauvetage de l'Abervrach (*Annales du Sauvetage marit.*, 1881, p. 172 ; 1892, p. 251) ;

Louis Chapel, de Saint-Malo, reçu docteur en médecine à Paris en 1836, puis médecin à St-Malo (*Ogée*, II, 825), a publié la thèse suivante :

Du rhumatisme articulaire aigu, et spécialement de la loi de coïncidence de la péricardite et de l'andocardite. — *Paris*, Didot, 1836, in-4°, 32 p.

Et voy. **Chapelle.**

1053. — **Chapelain** ou **Le Chapelain.** — Nom de famille répandu depuis fort longtemps dans toutes les parties de la Bretagne, en particulier dans les anciens évêchés de Saint-Brieuc et de Tréguier. Trois familles de ce

nom figurent à l'*Arm gén. mss. d'Hozier*, I, 941 ; II, 75, 541, et au *Nobiliaire de Courcy* ; mais aucune des trois ne se présenta à la réformation de 1668. De l'une d'entre elles descend le célèbre *Jean Chapelain*, l'un des fondateurs de l'Académie française et l'auteur du poème de *La Pucelle*.

I. — Les **Chapelain de la Villeguérin**, au ressort de Saint-Brieuc, portant « d'azur à la fasce d'or accompagnée de 3 trèfles d'argent ». (*Courcy*, I, 221 et blason gravé pl. LXIX, n° 1).

Jean Chapelain, procureur-syndic de la communauté de ville de Saint-Brieuc aux Etats de Nantes en 1609 (Lamare, *Hist. de Saint-Brieuc*, p. 131-132).

Nicolas Chapelain de la Villeguérin fut maire de Saint-Brieuc, de 1693 à 1697, et député aux Etats de Vannes en 1695 (*Ibid.*, p. 131, 133, et Habasque, *Notions hist. sur les C. du N.* II, 157).

Un capitaine d'infanterie à Loudéac sur la liste des *notables départ. des C.-du-N.* en l'an IX.

Un juré des Côtes-du-Nord en 1843.

Fanny C., une des fondatrices des filles de la Providence à Saint-Brieuc en 1821 (*Pouillé de Rennes*, III, 653 ; Et voy. les *Vies de l'abbé J.-M. de La Mennais*, en particulier celle de 1894, p. 62, qui écrit son nom *Chaplain* et donne son portrait en religieuse, p. 63), n'appartient-elle pas à la même famille ?..

II.— Les **Chapelain de la Touche**, au ressort de Saint-Brieuc, portant « d'argent à la rose de gueules, accompagnée en chef de deux annelets d'azur et en pointe de 3 étoiles de même» (*Courcy*, I, 221 et blason gravé pl. LXIX, n° 2).

III. — Les **Chapelain de Kerezoult**, en Ploumiliau, ayant comparu aux montres de l'évêché de Tréguier, aux XVe et XVIe siècles, et portant « d'argent à 3 bandes de gueules, au franc canton de même, chargé d'une étoile d'argent. » (*Courcy*, I, 221, avec blason gravé pl. LXIX, n° 3 ; *Briant*, p. 54, et *Dict. hérald. de Bret.* p. 8, 102, 150, 325).

Guillo Le Chapelain se présenta en archer en brigandine pour Ploumiliau, à la réformation de l'évêché de Tréguier en 1419, et fut représenté, en 1421, par *Jehan Le C.*, son fils (Mss. de la Bibl. de Saint-Brieuc).

Des *C. de Kerezoult* paraissent encore aux réformations de 1535 et 1543.

Un cadet de cette famille, dit l'abbé Goujet (*Biblioth. franc.* XVII, 351), suivit le roi François Ier dans ses différentes expéditions, puis s'établit dans la Beauce, et fut l'aïeul de *Sébastien* et de *Jacques Chapelain*, notaires au Châtelet de Paris, le premier, père de *Jean C.*, le poète, qui suit :

Jean Chapelain, fils de *Sébastien* qui précède, et de Jeanne *Corbière*, né à Paris le 5 décembre 1595, élève de l'école des Carmes Billettes, puis des collèges de Lizieux, de Montaigu et de Calvi, où il eut pour maîtres Frédéric Morel, Valens et Nicolas

Bourbon, suivit ensuite les cours de la Faculté de médecine et, son père étant mort en 1614, abandonna la médecine pour devenir précepteur du jeune baron du Bec, puis des fils du marquis de la Trousse en 1615. Il resta pendant dix ans dans cette maison et se consacra ensuite exclusivement à la littérature, en particulier à la poésie. Reçu à l'hôtel de Rambouillet et son hôte assidu dès 1617, l'un des fondateurs de l'*Académie française* en 1627, conseiller et secrétaire du Roi en 1632 et prieur du prieuré de Saint-Hilaire d'Hyères en 1647, pensionné par Richelieu et par Mazarin, etc., il fit attendre pendant de longues années son poème de la *Pucelle*, devint l'arbitre des lettres, entretint une correspondance considérable avec l'étranger, fut chargé par Colbert, en 1662, du rapport sur les récompenses à attribuer aux gens de lettres, et s'attribua pour sa part une pension de 3.000 livres, fit partie, en 1662, de la petite académie des devises, origine de l'académie des Inscriptions et Belles-lettres, et mourut célibataire le 24 février 1674. — On a de lui :

1. — Déclaration contre le travail des traductions (vers 1615).

M. Tamizey de Larroque, prenant texte d'un passage d'une lettre de *Chapelain* à Huet en 1665, a pensé qu'il y a un opuscule de *Chapelain* que ni biographes ni bibliographes n'ont signalé et qui aurait précédé les deux ouvrages que l'on s'accorde à regarder comme les premiers de *Chapelain,* savoir la traduction de *Guzman d'Alfarache*, et la préface de l'*Adone*. Voici ce passage : « Mais puisque ce travail que j'ay moy-mesme trouvé servile aussi bien que vous, il y a près de cinquante ans, et puisque la *déclaration imprimée* que j'en fis alors m'a depuis mis sur les bras l'abbé de Marolles, le traducteur que vous sçavez, comme si elle eust este faite contre luy par prophétie... »

Nous verrons à l'article suivant que la seule traduction de Guzman que *Chapelain* ait avouée, date précisément de 1619. Je crois donc qu'il s'agit ici tout simplement de l'introduction de cette traduction de 1619, édition devenue tellement rare que je n'en connais qu'un seul exemplaire à la bibliothèque de l'Arsenal. Je donnerai donc le n° 1 bis à l'article suivant.

1 *bis*. — Le Gueux ou la Vie de Guzman d'Alfarache, image de la vie humaine en laquelle toutes les fourbes et meschancetez qui s'usent dans le monde sont plaisamment et utilement découvertes, version nouvelle et fidelie d'espagnol en françois. Première partie. — *Paris*, P. Billaine, 1619, in-8° de 16 ff. 334 p. 252 p. et 19 ff. (anonyme). = Seconde partie sous le titre : Le Voleur ou la Vie de Guzman, pourtrait du temps et miroir de la vie humaine, etc. — *Paris*, Toussaint du Bray, 1620, in-8° de 22 ff. 1209 p. et 5 ff. (un exempl. à la Bibl. de l'Arsenal n° 17,681 bis) = seconde édition aussi rare que la première : Le Gueux, etc., *Paris*, Henry Le Gras, 1632, in-8° de 12 ff. 263, 114 p. et 20 ff. et 40 p. — Le Voleur, etc., seconde partie, *Paris*, Nicolas Gasse, 1632, in-8°, de 8 ff. 528 p. et 2 ff. (Bibl. de l'Arsenal, n° 17,681). = Autre édition, *Rouen*, J. de La Mare, 1633, in-8° en 2 parties, de 6 ff. 390, p. 23 ff. 20, 550 p. et 2 ff. (très rare, un exemplaire à la Bibl. nat. et un autre de ma bibliothèque). = Autre édition toujours avec les deux titres *Le Gueux* et *Le Voleur*, pour les deux parties, et la mention, dernière édition, *Paris*, Denys Houssaye.

1638, in-8° de 8 ff. 363 p. et 18 ff. (pour la première partie), et *Paris* s. n. d'imprimeur in-8° de 10 ff. et 520 p. pour la seconde (Bibl. nat. de Paris et Bibl. royale de Bruxelles) = Autre édition, *Lyon*, Simon Regnaud, 1639, in-8°, 2 parties de 8 ff. 369 p. et 18 ff. pour la première partie, 8 ff. 517 p. et 1 f pour la seconde (Bibl. nat.) = Dernière édition, *Rouen*, David Ferrand, 1645, in-8° à 2 parties de 4 ff. 389 p. et 20 ff. pour le « Gueux » et 12 ff. 549 p et 1 f. pour le « Voleur » (Bibl. nat.)

Chapelain n'avouait pas cette traduction, du moins l'édition de 1632 qui ne fut pas donnée par lui ; et Pellisson ne l'a pas citée dans son *Hist. de l'Académie* en 1652. M. Livet et moi avons même remarqué jadis que le style en est tellement différent de tout ce qui existe de *Chapelain* en prose, qu'il semble impossible qu'il soit l'auteur de cette traduction. Cependant l'abbé de Marolles la lui attribue formellement dans le *Dénombrement des auteurs qui lui ont fait présent de leurs ouvrages*, et l'abbé Goujet dit qu'on en conservait le manuscrit de l'auteur dans la famille de *Chapelain* (*Bibl. franc.* XVII, 354). — Enfin j'en constate le titre dans une liste des œuvres manuscrites de *Chapelain* dressée par lui-même et publiée en 1863 par Rathery dans le *Bulletin du Bibliophile* ; il disait même, dans une lettre datée du 13 février 1662, à l'occasion d'une attaque de l'abbé de Marolles : « Il me mordit dans une de ses préfaces sur une traduction que je fis à l'âge de vingt ans, sans nom, et pour complaire à des personnes de qualité de mes amies... » — Il est donc certain que *Chapelain* a composé une traduction de la vie de Guzman, et il n'y a pas à douter que ce ne soit celle-ci, attendu que l'épître est adressée à Messieurs de la Trousse dont *Chapelain* était précepteur : « Messieurs, voicy le Guzman de ma plume, comme vous l'avez désiré ; je ne vous prie point d'en excuser les deffauts, car vous vous y estes obligez le jour que vous m'obligeâtes à cette entreprise... » : et nous y trouvons cette déclaration qui confirme bien le passage précédemment cité de la lettre adressée à Huet en 1665 : « Traduire est une chose vile, et la traduction en ceux qui la professent présuppose une bassesse de courage et un ravalement d'esprit... »

Le procès est donc maintenant jugé. La traduction dont on a 7 éditions, de 1632 à 1645, est bien celle de Chapelain qui éclipsa celle deGabriel Chappuys et qui fut éclipsée à son tour par celle de Gabriel Brémond.

M. le marquis de Surgères a, de plus, remarqué dans une étude sur *les Traductions de Guzman d'Alfarache*, publiée d'abord dans le *Bulletin du Bibliophile*, puis tirée à part à 100 exemplaires (*Paris*, Techener, 1886, in-8°, 30 p.), que cette traduction contient, après la préface, le premier sonnet de Chapelain, sous le titre : « *Le T.* (raducteur) à son ouvrage. » Il l'a cité tout entier, p. 10 de son opuscule. *Chapelain* appelle sa traduction :

> Avorton de mes ans, géniture mornée,
> Enfant que j'abandonne à la merci du sort...

Une dernière remarque, c'est que tous les bibliographes se sont trompés sur cette traduction, avant M. de Surgères. Brunet ne cite que l'édition de 1632, et Barbier, *les Gueux* (au lieu de *Le Gueux*) en 1621, et *le Voleur* en 1625, comme s'il s'agissait de deux ouvrages différents. Or personne n'a vu d'édition de 1621 ni de 1625.

2. — Préface de « L'Adone, poema del cavaliere Marino alla majesta christianissima di Ludovico XIII, etc. » — *Paris*, Ol. di Varano, 1623, in-folio.

C'est un discours sous forme de lettre à M. Favreau, pour justifier la nouveauté de cette sorte de poëme. Voy. à son sujet le *Menagiana*, Baillet, aux *Jugements des Savants* : Guizot, *Corneille et son temps* p. 314; d'Olivet, *Hist de l'Acad.*, édition Livet, II, 128, etc.

Chapelain dit lui-même, dans une lettre à Huet, en 1662, que sa lettre préface fut traduite en italien.

M. Rathery rencontrant le titre du mss. sur la liste faite par *Chapelain* de ses œuvres avec la mention « minute originale de la lettre du dit sieur *Chapelain* à M. F. portant son opinion sur le poème d'*Adonis*... » s'est demandé (*Bulletin du Bibliophile* 1863, p. 334), si cette initiale F. n'était pas celle de La Fontaine, et s'il ne s'agissait pas de l'*Adonis* du fabuliste. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir d'hésitation à trancher la question. F. est évidemment Favreau et il s'agit bien de la lettre préface de l'*Adone* du chevalier Marini.

3. — Ode à Monseigneur le cardinal duc de Richelieu, première édition à ma connaissance dans *Les nouvelles muses des sieurs Godeau, Chapelain, Habert*, etc. (*Paris*, Robert Bertault, 1633, in-8°) p. 21, etc. ; mais je suis très porté à croire d'après une lettre de *Chapelain* au P. Joseph, du 18 juin 1633, qu'il y a dès cette époque une édition séparée qui fut présentée au cardinal par Bautru. = Seconde édition (non citée par Tamizey de Larroque) dans *Le sacrifice des muses* au cardinal de Richelieu (*Paris*, Séb. Cramoisy, 1835, in-4°), p. 8 à 19 = 3° édit. en brochure à part. — *Paris*, J. Camuzat, 1637, in-4°, 18 p. = 4° édit. *Paris*, Aug. Courbé, 1660, in-4° = reproduite en 1692 dans le *Recueil des plus belles pièces*, etc., par Barbin, t. IV, p. 59 à 72.

Cette ode passait, au XVII° siècle, pour un des chefs-d'œuvre de la poésie française. Elle est composée de 30 strophes de 10 vers chacune. J'en ai cité plusieurs dans la *Bret. à l'Acad. fr. au XVII° siècle*. Voy. à son sujet Tallemant Des Réaux, *Historiettes*, III, 266; les *Lettres de Balzac*, II, 327; Perrault, *Lettre à Despréaux*, en réponse au discours de l'ode; la Harpe, *Cours de littérature*, VI, 306, etc. — Costar en fit une censure en 1634 (Voy. les *Lettres de Chapelain*, et Tallemant, *Historiettes*, V, 151, IX, 51), mais elle courut manuscrite et ne fut pas imprimée.

4. — Madrigaux et poésies pour l'hôtel de Rambouillet et la Guirlande de Julie, en particulier : — La Couronne Impériale ; — Le récit de Mlle Paulet au ballet des dieux, représentant l'astre du Lyon (connu sous le nom de récit de la Lyonne) ; — L'aigle de l'Empire à la princesse Julie ; — Les stances pour la loge de Zirphée ; — A la belle Epicharis, reine d'Egypte, etc., publiés dans divers recueils du temps ou de nos jours.

A.— D'après une lettre de Chapelain au comte de Fiesque, en date du 9 septembre 1633, la *Couronne impériale*, composée pour la guirlande de Julie, est de cette époque ; mais, bien que Huet l'appelle

la plus belle fleur de ce chef-d'œuvre de la galanterie, elle ne figure pas au nombre des madrigaux de la guirlande publiés dans le *Recueil de Sercy* en 1652 (II, p. 237 à 243) ; c'est pour cela sans doute qu'on l'a imprimée dans le *Huetiana*, p. 105 ; puis on la trouve dans les éditions de la Guirlande données successivement dans la *Vie du duc de Montauzier* en 1729, puis séparément, à l'imprimerie de Monsieur en 1784, chez Didot en 1818, à Montpellier par les soins du docteur Amoreux en 1824, dans la collection des Petits classiques français, par Charles Nodier en 1826 ; par Livet dans *Précieux et précieuses* en 1860, et par Oct. Uzanne, chez Jouaust en 1875. La guirlande ne fut offerte à Julie qu'en 1641.

B. — *L'aigle de l'Empire* à la princesse Julie est de 1634, ainsi que le constatent les *lettres de C.*, et a été publié pour la première fois, dans le *Recueil de Sercy*, en 1652, t. V, p. 500, etc , sous la signature : **D. M.**

C. — *Le récit de la belle Lyonne* au ballet des Dieux est de 1636 ainsi que le constatent les *lettres de C.*, et fut publié dans le *Recueil de Sercy*, V, 357 à 360, sous la signature de **Montfuron.**

D. — Les stances pour la *loge de Zirphée* ont été publiées *anonymes* dans le *Recueil de Sercy*, V. 405 à 409.

E. — Les 14 stances *à la belle Epicharis* sont aussi *anonymes* au *Recueil de Sercy*, I. 67 à 70.

F. — Un sonnet sur la mort du duc de Montauzier en 1635, anonyme, *Recueil de Sercy*, I, 400.

G. — Enfin un *sonnet de Job*, à Madame de Longueville, au même recueil, I, p. 420.

5. — Sonnets divers, composés de 1636 à 1673, et publiés en tout ou en partie par M. Tamizey de Larroque, en note aux *Lettres de Chapelain*, ci-dessous, d'après la copie du XVIIe siècle léguée par Sainte-Beuve à la bibliothèque nationale.

A. — Epitaphe de Mme de Longueville (1637), I, 173.

B. — Tombeau du duc de Rohan (1638), I, 238.

C. — Sonnet sur la naissance du Dauphin (1638), I, 300.

D. — Sonnet sur la Panglossie, tombeau de Peiresc (1639), I, 459.

E. — Sonnet sur la mort du duc de Weymar (1639), I, 480 (Et voy. les *OEuvres de Balzac*, in-fol. lettre VII du livre XXI, p. 814).

F. — Sonnet sur la naissance du duc d'Anjou (1640), I, 700.

G. — Sonnet sur la maladie et la guérison du roy (1663), II, 307.

H. — La Pucelle au Roy, sonnet (1663), II, 321 et 357.

I. — Pour le roy, sonnet (1663), II, 324.

J. — Sonnet sur la mort de la marquise de Rambouillet (1666). II, 435.

K. — Sonnet sur la mort de la reine Anne d'Autriche (1666), II, 440.

L. — Sur l'entrée du roy en Flandre, sonnet (1667), II, 528.

M. — Tombeau de Mme la duchesse de Montauzier, sonnet (1671), II, 766.

N. — La Hollande au Roi, sonnet (1672), II, 787.

6. — Paraphrase du cinquantiesme pseaume *Miserere*, etc. — *Paris*, J. Camuzat, 1637, in-4°, 14 p.

7. — Les sentiments de l'Académie françoise sur la Tragi-comédie du Cid. — *Paris*, aux dépens de l'autheur, 1637, in-8°, 96 p. = plusieurs autres éditions en 1637, puis : = *Paris*, J. Camuzat, 1638, in-8°, 192 p. = Autres éditions. — *Paris*, Quinet, 1678, in-8°, 183 p.— Coignard, 1701, in-12, etc.

Sur cet ouvrage en prose publié à l'occasion des *Observations* de Scudery sur le Cid, de la réponse de Corneille sous le titre d'*Excuse à Ariste* et de la réplique de Scudery dans sa *Lettre à l'illustre Académie*, voy. les *Lettres de Chapelain* en 1637 ; Pellisson, *Hist. de l'Acad.*, édition Livet, I, 92, 100, 498, 800 ; la Harpe, *Cours de littérature;* Th. Gautier, *Les Grotesques*, p. 260 ; Taschereau, *La vie de Corneille* ; Guizot, *Corneille et son temps*, p. 190 ; Picot, *Bibliographie cornélienne*, p. 467 ; et Voltaire qui dans ses *Commentaires sur Corneille*, dit de ce livre : « On n'a jamais jugé avec plus de goût. »

8. — Epitaphe en vers de l'Académicien Bardin — composée sur l'ordre de l'Académie en 1638, et publiée en 1652 par Pellisson dans son *Histoire de l'Académie*.

9. — Ode pour la naissance de Mgr le comte de Dunois (380 vers). — *Paris*, Camuzat et Pierre Le Petit, 1646, in-4°, 22 p.

10. — Ode pour M. le prince de Conti, — *ibid.*, 1646, in-4°.

11. — Ode pour Mgr le duc d'Enghien, — *ibid.*, 1646, in-4°, 21 p.

Voy. à son sujet *Gouget*, XVII, 372, et *Tallemant*, II, 486.

12. — Ode pour Mgr le cardinal Mazarin, — *ibid.*, 1647, in-4°, 24 p.

Cette ode de 460 vers a été traduite en latin et en italien par le chevalier Amalteo.

13. — La Pucelle ou la France reconquise, poème héroïque. — *Paris*, Augustin Courbé, 1656 (achevé d'imprimer du 15 dé-

cembre 1655) in-folio, avec les portraits de *Chapelain* et du duc de Longueville par Nanteuil, et des estampes d'Abraham Bosse qui coûtèrent 1800 liv. = 2e et 3e édit,, *Ibid.*, 1656, in-12 = 4e édit. *Ibid.*, 1657, in-16 (probablement une contrefaçon, car dans un fleuron du titre on lit: *suivant l'imprimé*: Je la crois exécutée à Grenoble pour Jean Nicolas ou Ph. Charys) = 5e édit. 1664, in-12. = Edition de Hollande (*Amst.* J. Jansen) Elzevier, 1656 petit in-12, = et contrefaçon en Hollande à *Leyde* chez Sambix, 1656, petit in-8°.

Il n'y avait que les 12 premiers chants de publiés ; les 12 derniers l'ont été de nos jours, sous le titre :

Les douze derniers chants du poème de la Pucelle, publiés pour la première fois, sur les mss. de la Bibl. nat. par H. Herberison, précédés d'une notice sur l'auteur et d'une étude sur le poème par René Kerviler.—*Orléans*, Herluison, 1882, in-16, 391 p.

Sur le poème de la Pucelle, voy. mon étude dans la *Bret. à l'Acad. fr. au XVIIe siècle*; celle de M. Julien Duchesne dans les *Poèmes épiques du XVIIe siècle;* et parmi les contemporains, les *Satires* de Boileau et son *Dialogue sur les héros du roman*, avec les célèbres vers :

La Pucelle est encore une œuvre bien galante ;
Mais je ne sais pourquoi je baille en la lisant ;

Les recueils d'*anas* avec le distique de Montmor :

Illa Capellani dudum expectata puella
Post tanta in lucem tempora prodit anus ;

Les œuvres de Saint-Pavin, avec le sonnet de la page 41 ; les *œuvres de Ménage*, en particulier, ce distique pompeux :

Ad bellum Ludovix alter mittatur Achilles.
Qui canat heroas alter Homerus adest.

Un pamphlet de Linières, sous le pseudonyme d'*Eraste*, avait paru presque en même temps que le poème. L'abbé de Montigny y répondit par une *lettre à Eraste :* une réplique de Linières ne put paraître et fut supprimée par ordre du Chancelier. — Jules Pillet de la Ménardière, médecin de Mme de Sablé, fit paraître une autre critique, sous le pseudonyme du *sieur du Rivage*. En voici le titre :

Lettre du sieur de Rivage, contenant quelques observations sur le poème épique de la Pucelle. — *Paris*, 1656, in-4°.

La Bibl. nat. fonds fr. n° 13069, dans un volume in-folio de mélanges donné en 1761 par l'abbé d'Olivet, conserve un écrit de 10 pages intitulé : *Lettre de M. Chapelain à M. de la Mesnardière*. M. Tamizey de Lavroque pense que ce doit être la même qui figure au catalogue de ses œuvres mss., publié par M. Rathery, sous le titre :

Réponse du sieur de Chasteaugaillard ou de La Montagne au sieur du Rivage, où sont ses observations sur le poème de La Pucelle.

En sorte que *Chapelain* aurait fait circuler sa réponse sous un pseudonyme pour qu'elle ne parût pas être de lui, cars'il y a maltraite fort son critique, il s'y loue lui-même à outrance.

Et voy. encore l'abbé de Marolles, en son traité du poème épique pour l'intelligence de l'Enéïde (*Paris*, 1662) ; — le *Recueil de Sercy* au t. III, p. 273, 320, 346, etc.

Au XVIII[e] siècle on s'occupa encore du poème de *Chapelain*.— *Le chef-d'œuvre d'un inconnu* publiait, en 1714, p. 40 à 48, une dissertation sous le titre de Parallèle entre Homère et *Chapelain* : — le P. Oudin disait que le poème de la Pucelle, traduit en vers latins, serait admirable (*Mélanges hist. et philosoph.* de Michaud, 1753, in-12). Ignorait-il que cette traduction en vers latins avait été faite du vivant de *Chapelain*, par l'abbé Paulet, à Albi, et par le président de Montaigu, à Toulouse ?... Il est vrai que ni l'une ni l'autre n'a été imprimée (Voy. à leur sujet les *Lettres de Chapelain* et le *Bulletin du Bibliophile*, 1863, p. 331) ; — les *Mélanges litt.* de 1755 disaient que si le poème était dur et inégal, quelques passages étaient sublimes ; — Marivaux, dans *le Mercure* de 1755, reprochait en revanche au poète d'avoir pris les contorsions de son esprit pour de l'art ; — et l'*Année littéraire*, dans son numéro du 16 septembre 1756, annonçait la célébration d'un centenaire, dans un prospectus d'une édition des 24 chants du poème dont tous les défauts seraient corrigés ; mais cette édition que préparait Caux de Cappeval n'a pas paru. — Enfin le chevalier de Cubières, dans une *lettre au marquis de Ximenès* (*Paris*, Roger, 1787, in-8°), prétendit que *Chapelain* était plus poète que Boileau; et La Harpe prit la peine de consacrer 20 pages à le réfuter (Voy. *Boileau jugé par ses amis et ses ennemis*. — *Paris*, Mongie, an X, in-12).

Ce n'est que de nos jours que la seconde partie du poème a été publiée, comme je l'ai dit ci-dessus, à Orléans ; et depuis 1882 le projet de Caux de Cappeval a été repris dans la collection des épopées nationales, sous le titre :

La Pucelle, ou la France délivrée, poème héroïque en douze chants. par *Jean Chapelain*,... ouvrage en français moderne, revu et annoté par Emile de Molènes. Tome I[er]. — *Paris*, E. Flammarion, 1891, in-16.

14. — Ode pour la paix et pour le mariage du roy. — *Paris*, Aug. Courbé, 1660, in-4°, 20 p.

15. — Mélanges de littérature tirés des lettres manuscrites de Chapelain. — *Paris*, Briasson, 1726, in-12, de xx. 257 p. (d'autres exemplaires s. l. n. d.)

C'est là que se trouve le mémoire adressé à Colbert sur les gens de lettres à pensionner. L'édition des lettres est médiocre.

16. — De la lecture des vieux romans. — Mémoire publié d'abord en 1728 par Desmolets au t. VI de la *Continuation des mém. de litt.* de De Sallengre,= puis donné à part comme inédit avec des notes, par M. Alp. Feillet. — *Paris*, Aubry, 1870, in-8°.

Voir sur cet opuscule une lettre de Balzac du 17 août 1647.

17. — Lettres de *Jean Chapelain*, de l'Académie française, publiées par Ph. Thamizey de Laroque, correspondant de l'Institut et du ministère de l'Instruction publique. — *Paris*, impr. nat. 1880-83, 2 vol. in-4°, de xxiv-746-967 p.

Elles sont extraites des 5 volumes mss. qu'on a crus longtemps de la main de *Chapelain* lui-même qui recopiait toutes ses lettres, et qui furent léguées par le testament de l'académicien Sainte-Beuve à la Bibl. nat. avec un sixième volume qui contient des poésies diverses dont un grand nombre sont inédites (Fonds français, nouv. acq. n°s 1885-1890). Il manque un volume à cette collection pour que la correspondance de *Chapelain* soit complète. Le 1er volume va de 1632 à 1638, le second de 1639 à 1640 : le troisième, qui manque, allait de 1641 à 1658; le quatrième va de 1659 à 1663, le cinquième de 1664 à 1668, le sixième de 1668 à 1673. — Les deux volumes de M. T. de Larroque, publiés pour la collection des *Documents inédits de l'hist. de France*, sous la surveillance du comité des travaux historiques, comprennent, le premier, la série de 1632 à 1640, le second, la série de 1659 à 1673 ; mais la reproduction du manuscrit de *Chapelain* n'est pas intégrale : on a divisé les lettres en 3 catégories d'après leur importance : celles de la première catégorie sont publiées intégralement ; celles de la seconde sont simplement analysées ; celles de la troisième ont été omises.

En raison de cette distinction faite, d'après les instructions du comité historique, il convient de citer ici les auteurs qui, ayant eu précédemment communication du Mss. l'avaient utilisé pour leurs publications en reproduisant in extenso ou par extraits plusieurs des lettres de *Chapelain*, car il en est parmi elles qu'on ne retrouve pas dans les 2 volumes du comité. Ce sont :

L'abbé Gouget pour la *Bibl. française* aux articles Chapelain Brébeuf, Boisrobert, Bouillon, La Mesnardière, Scudery, Carpentier, de Marigny, Esprit, Cottin, Corneille, Mairet, Doujat et Ménage.

Sainte-Beuve, pour l'*Histoire de Port-Royal* : dernière édition. *Paris*, Hachette, 1871, 6 vol. in-18, et les *Causeries du Lundi*, 3e édition, aux articles *Huet* (t. II), *Patru* (t. V), *madame Dacier* (t. IX), *Dangeau* (t. XI), *Fléchier* (t. XV), et *Nouveaux Lundis* (t. VI), pour *Vaugelas*.

Les *Mélanges de littérature*, cités ci-dessus au n° 15.

Le *Bibliophile belge*, III (1846), p. 170 : Lettre de *Chapelain* à Gevaert du 28 juin 1663, dont l'original est conservé à la Bibl. royale de Bruxelles.

René Kerviler, *Perrot d'Ablancourt* (*Paris*, 1877), p. 82 à 84.

Matter, *Lettres et pièces rares ou inédites* (*Paris*, Amyot, 1846), p. 262 à 265, lettre à Gronovius du 30 mars 1666, d'après l'autographe de la Bibliothèque de l'Université de Munich.

Roschach, *Etudes hist. sur la province du Languedoc* (t. XIII de l'*Hist. gén. du Languedoc*, p. 626). Lettre à de la Faille du 22 septembre 1668, d'après l'original des archives de Toulouse.

Colomiés, *Biblioth. choisie* (*Paris*, 1731, in-12, p. 42 à 46), et *OEuvres complètes* (*Hambourg*, 1709, in-4°, p. 408). Lettre à Colomiés, datée de 1668, sur les décades de Tite-Live. Elle n'existe pas dans la copie léguée par Sainte-Beuve.

La *Revue rétrospective*, 2e série, t. XII, p. 477. Lettre à Colbert du 4 avril 1672.

Commercii epistolici Leibnitiani, etc. (Hanovre, 1745, in-8°), p. 1113 à 1117 ; lettre de *Chapelain* à Conringius du 17 juin 1666.

Taschereau, pour la *Vie de Corneille*, *Paris*, Jeannet, 1855.

Livet, pour *Précieux et précieuses*, *Paris*, Didier, in-18.

Livet, pour l'*Hist. de l'acad. fr.* par Pellisson et d'Olivet, *Paris*, Didier, 1858, in-18, I, 361 à 390 et, II, 502 à 512.

Paulin Paris pour les notes aux *Historiettes* de Tallemant des Réaux. *Paris*, 1860, t. IX, p. 51.

Monmerqué. Les *Lettres de Mme de Sévigné*, de sa famille, etc., édit. Hachette, 1862, au t. I.

P. Clément, pour les *Lettres et Instructions de Colbert*, *Paris*, Impr. nat., 1868, au t. V. Il y a 90 lettres de *Chapelain* à Colbert publiées dans ce recueil. Plusieurs des originaux conservés à la Bibl. nat. fonds Baluze n° 342, présentent des variantes avec la copie. Delort en avait publié quelques-unes du fonds Baluze en 1821 dans *Mes voyages aux environs de Paris*, t. II.

Le *Musée des Archives nationales, Paris*, Plon, 1872, in-4°, p. 486, 487.

Feuillet de Conches. *Les Causeries d'un curieux*, 1862, II, 518.

De Lens. Les *Correspondants de Bernier*, etc. *Angers*, 1872, in-8°

Rathery, pour *Mlle de Scudery*, sa vie et sa correspondance, etc. *Paris*, Techener, 1873, in-8°.

Lettres du *British museum*, publiées au *Bulletin du Bouquiniste* des 1er-15 septembre 1878.

René Kerviler. *La Bretagne à l'Acad. fr. au XVII*e *siècle*. *Paris*, Palmé, 1877, in-8°.

Et voy. l'*Amateur d'autographes* du 16 octobre 1863, p. 314 à 316.

Sur ces lettres voy. en particulier l'Introduction aux 2 vol. de M. T. de Larroque et les mémoires suivants :

1. — Hauréau, au *Bulletin du comité hist.*, t. III, 1852, p. 107.

2. — Rathery. Rapport sur la publication de la correspondance de *Chapelain*, dans la *Revue des Soc. sav.*, mai-juin, 1874, p. 83, etc.

3. — L. Delisle. Rapport au ministre sur la collection des doc. inédits de l'Hist. de France et sur les actes du comité des travaux hist. — *Paris*, 1874, in-4°, p. 145, — et le Cabinet des mss. de la Bibl. nat., t. II (1874), p. 315.

18. — Poésies diverses, restées mss. jusqu'au moment où je les ai publiées dans *La Bretagne à l'Acad. franc. au XVII*e *siècle*, d'après le recueil légué par Sainte-Beuve à la Bibl. nat.

A. — Le volontaire, p. 304.

B. — Contre Ménage, p. 329, 330.

C. — Contre Boileau, sonnet, p. 390.

Cette dernière pièce étant originale et peu commune, je la reproduirai ici :

Despréaux grimpé sur Parnasse,
Sans qu'on en eust jamais sceu rien,
Trouva Regnier avec Horace
En doux et paisible entretien.

Son cœur fut tenté de leur grâce ;
Il résolut d'avoir leur bien,
Les en dépouilla plein d'audace,
Et s'en para comme du sien.

Jaloux du plus grand des poètes
Dans ses satyres indiscrettes
Il choque sa gloire aujourd'hui.

En vérité je luy pardonne :
S'il n'eust mal parlé de personne
On n'eust jamais parlé de luy.

19. — Collaboration avec Gallois et Sallo, à la première année du *Journal des savans* en 1666.

20. — Réponse, comme directeur de l'Académie, au discours de réception de Charles Perrault en 1671, — dans le *Recueil des harangues de l'Acad. franc.* publié à *Amsterdam*, 1719, I, p. 224 à 226 ; = reproduit par moi dans *La Bretagne à l'acad. franc. au XVIIe siècle.*

21. — Testament de *Chapelain*, — publié d'après l'original par M. Rathery dans le *Bulletin du bibliophile*, 1863, p. 281 à 292.

22. — Poésies manuscrites de *Chapelain*, non publiées, au moins à ma connaissance, et conservées à la suite des 5 vol. de lettres léguées par Sainte-Beuve à la Bibl. nat.

A. — Ode pour Mgr le duc d'Anguien sur la prise de Dunkerque.

B. — Sonnet sur le même sujet.

C. — Sur la guérison de Mme la duchesse de Longueville, 19 stances de 6 vers.

D. — Plainte de la France sur la maladie de Mgr le cardinal duc de Richelieu.

E. — Les dernières paroles de Mgr le cardinal duc de Richelieu au Roy.

F. — Sur le retour de Monsieur, Ode.

G. — Pour M. le duc de Longueville, représentant un fol — et Bartole.

H. — Pour M. de la Trousse, représentant un matelot , etc.

I. — Regrets d'Aristandre sur la mort d'Olimpe.

J. — Sur la mort de Mgr le cardinal de Bentivoglio, sonnet.

K. — A Mlle de Bourbon, sur son mariage avec Mgr le duc de Longueville, sonnet.

L. — Sur la mort de Mgr le cardinal de Richelieu, sonnet.

M. — Sur la mort du roi Louis XIII, sonnet.

N. — Sur la mort de M. le maréchal de Guébriant, sonnet.

O. — A M. le marquis de Montausier, sonnet.

P. — Sur la mort de M. de Bourbon, sonnet.

Q. — La Pucelle à M. le comte d'Etlan, sonnet.

R. — La Pucelle à M. le marquis de Montausier, sonnet.

S. — Pour le couronnement de la reyne de Suède, sonnet.

T. — Mme la duchesse de Longueville à Mlle de Bourbon, sonnet.

U. — Sur la maladie de Mgr le duc de Longueville, sonnet.

V. — Sur le passage du Rhin, sonnet.

X. — A la Pucelle, en l'envoyant à la Reyne, sonnet.

Y. — Tombeau de M. Dupuy, sonnet.

Z. — A Mgr le maréchal de Brézé, sonnet.

a. — A Mgr Seguier, chancelier de France, sonnet.

b. — Sur la mort de M. le marquis de Pisani, sonnet.

c. — Sur le portrait de Cléocrite, sonnet.

d. — A Monsieur des Réaux, sonnet.

e. — Tombeau de M. le premier président de Bellièvre.

f. — Tombeau de Mgr le cardinal Mazarin.

g. — Tombeau de Mgr le duc de Longueville.

h. — A l'Espagne pour la porter à satisfaire le roy.

i. — Sur la conquête de la Franche-Comté.

j. — Sur la prise de Maëstrich.

k. — Epitaphe de Mme de la Lane.

23. — Œuvres diverses de *Chapelain*, aux mss. de la Bibl. nat., fonds français n° 12847 et 12848, ce dernier n° consacré à un « Dialogue de la gloire » dédié à la marquise de Rambouillet. — On trouvera en particulier dans le premier numéro :

A. — Contre l'amour. — Discours prononcé dans l'Académie française le 6 août 1635, et dans lequel, dit Pellisson, « par des raisons ingénieuses, dont le fonds n'est pas sans solidité, M. *Chapelain* tâche d'ôter à cette passion la divinité que les poètes lui ont attribuée. » — N'a pas été imprimé (*Œuvres diverses de Chapelain*, f° 22 à 34).

Le discours que j'ay fait pour la compagnie est long et mauvais, écrivait-il lui-même à Balizac en avril 1635, deux conditions qui vous doivent détourner à l'exposer à une veue si délicate que la vostre... (*Lettres de Chapelain*, p. 95, et *Hist. de l'Acad. fr.*, édition Livet, I, 366).

B. — Sur la nécessité des vingt-quatre heures pour les poèmes dramatiques. — Dissertation sous forme de lettres composée en 1630 pour le comité des 5 auteurs au Palais-Cardinal ; — non imprimé (*Œuvres diverses de C.* f° 11). — Refondue en 1635 sous le titre de Dissertation sur les poésies dramatiques, qui a été perdue.

24. — Autres œuvres, cataloguées par Chapelain lui-même, qui sont restées mss., la plupart perdues, et qu'il faut espérer retrouver quelque jour.

A. — Discours de la poésie représentative.

B. — Jugement de l'histoire du cardinal Bentivoglio.

C. — Discours sur le motif de l'établissement de l'Académie.

D. — Discours apologétique sur son refus de l'ambassade de Munster.

E. — Lettre apologétique à la Reyne pour M. de la Trousse.

F. — Dialogue sur l'orthographe française, à M. Conrart.

G. — Sur l'intelligence d'une lettre de Sulpitius à Cicéron.

H. — Lettre en forme de récit de ce qui s'est passé au Parlement sur l'élégie latine de M. Ménage.

I. — Lettre apologétique pour le sieur *Chapelain* sur son différend avec M. Ménage.

J. — Discours, sur la question de sçavoir si la terre est animée.

K. — Dissertation sur la raréfaction.

L. — Discours sur la réduction du Marsal.

M. — Discours d'Etat sur ce qui est arrivé en Angleterre entre le comte d'Estrade, etc.

N. — Discours sur le traité par lequel le roi a recouvré Dunkerque.

O. — Discours sur l'instruction de Mgr le Dauphin.

P. — Discours sur l'affection que le roy témoigne pour les lettres.

Q. — Discours en forme de préface pour le recueil de tous les ouvrages faits à la louange du roy.

R. — Observations sur le poème de *Clovis* (de Desmaretz).

S. — Discours pour bien écrire l'histoire du roy.

T. — Jugemens et portraits des hommes de lettres (c'est probablement la liste des auteurs à pensionner, publiée dans les *Mélanges* de Camusat).

U. — Narration historique sur l'occasion du combat donné aux bords du Raab en Hongrie.

V. — Récit abrégé des deux campagnes du roy en Flandre et Franche-Comté.

X. — Mémoires historiques touchant le passage des galères de la Méditerranée dans l'Océan.

Voilà un mémoire qui serait intéressant à retrouver pour l'histoire des projets de *canal des deux mers* dont on parle tant aujourd'hui.

Y. — Discours satirique au cynique Despréaux.

Z. — Métamorphose d'Alcidiane en statue de marbre.

a. — Zaïde, tragi-comédie.

b. — Lucidor, ou le combat d'amour, tragi-comédie.

c. — L'ordre et l'argument de la comédie nommée *La Jalouse* ou *Les Coquettes*.

d. — Chrysante, ou le vœu rompu.

e. — La villageoise, comédie.

f. — Marulle ou le sage jaloux, sujet de comédie.

g. — Discours sur la mort de Mr de Longueville, tué au passage du Rhin.

h. — Explication et soumission sur ces 3 vers du 1er livre de la *Pucelle* :

Une triple personne en une seule essence,
Le suprême pouvoir, la suprême science
Et le suprême amour unis en Trinité, etc.

i. — Relation de la vie et mœurs du sieur *Chapelain*, écritte par luy-mesme.

Sur **Chapelain**, voy., outre les articles déjà cités :

1. — La *Comédie des Académistes*, par Saint-Evremont (*Paris*, 1650, in-8°).

2. — *Lettres familières de M. de Balzac* à M. Chapelain. — *Paris*, Aug. Courbé 1656 et 1659 in-12, 364 p. = *Leyde*, Elzevier, 1659, in-12. — *Amsterdam*, 1661, in-12, etc. — Et voy. les *Œuvres complètes* de Balzac, 1655 in-folio, en particulier aux Lettres à Conrart.

3. — Lettres inédites de Jean Guez de Balzac, publiées par M. T. de Larroque, dans la collection des Doc. inédits sur l'hist. de France, aux *Mélanges historiques*, p. 391 à 824. — Il y en a un tirage à part à très petit nombre.

4. — Gassendi. Vie de Copernic. — *Paris*, 1654, in-4°, avec une dédicace latine à *Chapelain*. — Il y a aussi, dans le t. V des *opera omnia* de Gassendi, des dédicaces à *Chapelain* des vies de Puerbach et de Regiomontanno. Et voy. dans la *Vie de Gassendi* par le P. Bougerel, le récit d'une visite faite par Chapelain et Ménage à Gassendi, p. 387 à 391.

5. — Lettres de Maynard. — Paris, 1655, in-4°. Il y en a 8 à *Chapelain*.

6. — Lettres de Monsieur Costar. — *Paris*, 1659, in-4°. — Il y en a 2 à *Chapelain*.

7. — *Œuvres de Voiture*, édit. de 1658, p. 203, et *Poésies*, p. 104. Et voy. *Les Entretiens* de Costar et de Voiture.

8. — *Chapelain décoiffé*, comédie, — dans le *Nouveau recueil* de plusieurs et diverses pièces galantes de ce temps (s. l., 1665, in-12) = et dans les *Œuvres de Boileau*, = variante au *Menagiana*, II, 78, etc. ; = j'en ai donné quelques variantes d'après un mss. des papiers de Conrart à la Bibl. de l'Arsenal, IX, 95. — On la fit suivre de la métamorphose de la perruque de *C.* en comète.

9. — Notice par Pellisson et d'Olivat à l'*Hist. de l'Acad. fr.* et notes par Ch. L. Livet.

10. — *Historiettes* de Tallemant des Réaux, passim (voy. la Table).

11. — *Poésies de Sarrasin*, éd. 1663, p. 19, 20 : une ode à *Chapelain*.

12. — Les *Œuvres complètes de Racan*, édition Delatour, dans la *Biblioth. Elzévirienne*, 1857, I, 329 à 354 (lettres à *Chapelain* datées de 1654 et 1656).

13. — Godeau, *Poésies chrétiennes et morales*, t. II, épitre XIX à *Chapelain*.

14. — Mlle de Scudery, *Le Grand Cyrus*, VII, 541, etc., au personnage d'*Aristée* qui représente *Chapelain*.

15. — Somaize : *Le Dictionnaire des précieuses*, édit. Livet, I, 48, 94, 112, 113, 117, 173, 221, 234, II, 194 (*Chapelain* porte le nom de *Chrisante*).

16. — *Œuvres de Patru*, in-4°, p. 591, 592, 592.

17. — *Ægidii Menagii poëmata*. On y remarque une élégie française sur l'amour adressée à *Chapelain*, favori des neuf sœurs etc. ; 3 pièces latines : De fucosa *Johannis Capellani* amicitia, — Palinodia ad *Joh. Capellanum* ; — et Ad eumdem : et une églogue française dans laquelle *Chapelain* est appelé *Damon*. — Et voy. le *Menagiana*, passim (à la table).

18. — *Lettres de Guy Patin*, édition Réveillé-Parise, II, 458 ; III, 396, passage qu'il faut contrôler par les *Lettres de Chapelain* lui-même, II, 456.

19. — Dédicace à *Chapelain* de la seconde partie de l'*Hésiode* de Grœvius (*Amsterdam*, Elzevier, 1667, in-8°).

20. — Chappuzeau, l'*Europe vivante*, etc (1668, in-8°). Comme Balzac et comme Godeau, l'auteur y rapproche *Chapelain* d'Homère.

21. — Les *Mémoires* du Cardinal de Retz, collection Michaud, XVII, 369, 370, ou édition Hachette, I, 234, etc.

22. — Segrais, Mémoires anecdotes, aux *Œuvres diverses*, 1723, p. 162. — Et voy. le *Segraisiana*, p. 149.

23. — *Mémoires de Charles Perrault*.

24. — Petri Danielis Huetii carmina (*Paris*, 1709, in-12). La 3e pièce *Iter Suecicum* est dédiée à *Chapelain*. Et voy. Les *Mémoires de Huet*, édition Nisard, p. 106; et le *Huetiana*, p. 106, etc.

25. — Voyages de François Bernier, etc. *Amsterdam*, 1711, in-12. On y trouve, au t. II, p. 97 à 168, une « Lettre à M. *Chapelain* touchant les superstitions, étranges façons de faire et doctrine des Hindous, etc. »

26. — *Œuvres de Boileau*, passim. Et voy. le *Bolæana*.

27. — Le P. Bouhours, *Remarques nouvelles*, p. 332.

28. — Furetière, les *Troubles du royaume d'Eloquence*.

29. — Œuvres du chevalier d'Aceilly, au *Recueil de la Monnoye*, I, 242.

30. — *Vie de la reine Christine*, in-12, p. 213.

31. — Vigneul-Marville, *Mélanges*, édit. 1725, II, 5, etc.

32. — La Curne de Sainte Palaye aux *Mém. de l'Acad. des Ins. et Belles lettres*, t. XVII, p. 790 et 796.

33. — L'abbé d'Artigny, *Mémoires litt.*, I, 316.

34. — *Chevræana*, I, p. 26, 27.

35. — Baillet, *Jugements des Savants*, V, 278, etc., etc.

36. — Titon du Tillet., *Le parnasse français*, 1727, in-12.

37. — Piganiol de la Force, *Description de Paris*, III, 314, pour l'épitaphe composée par Pierre Cureau de la Chambre, à l'église de St-Merry.

38. — Notice par l'abbé Gouget à la *Bibliothèque française*, t. XVII, p. 350.

39. — Raynal, *Anecdotes littéraires*, I, 282.

40. — *Chapelain*, ou la ligue des auteurs contre Boileau, comédie en un acte, en prose, par Barré, Radet et Desfontaines. — *Paris*, Mme Masson, 1804, in-8° (Représentée au Vaudeville le 1er nivôse an XI).

41. — Notices dans la *Biog. univ.* de Michaud, qui dit à tort que les 12 derniers chants de la *Pucelle* ont été imprimés au XVIIIe siècle, le *Nouv. biog. gén. de Hoëfer*, le *Dict. de la conversation*, le *Dict.* de Larousse, etc.

42. — Etude par Théophile Gautier, dans les *Grotesques.*

43. — Article dans Jal, *Dict. crit. de biog. et d'histoire.*

44. — Etude biographique et littéraire, par René Kerviler, dans *La Bretagne à l'Acad. fr. au XVIIe siècle.* D'abord publiée dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* en 1874, 1875, puis dans le volume couronné par l'Académie française.

45. — *Jean Chapelain*, l'un des fondateurs de l'Acad. fr.. étude réduite de la précédente dans la *Revue du Monde catholique*, livraison du 25 mars 1877.

46. — Cousin, *La Soc. française au XVIIe siècle*, I, p. 326 ; II, 99, 101, 250, 404, 430.

47. — Saint-Marc-Girardin, *Souvenirs de voyages et d'études.* — *Paris*, Amyot, 1853, in-12, II, 250 à 260.

48. — Documents relatifs à *Jean Chapelain*, de l'Académie française, 1594-1674, par E.-J.-B. Rathery ; — dans le *Bulletin du Bibliophile*, de 1863, p. 277 à 292 et 329 à 349.

49. — Catalogue de tous les livres qui composent la bibliothèque de feu M. *Chapelain*, 1676. — Mss. de la Bibl. nat., nouvelles acquisitions, fonds fr., n° 318.

50. — La bibliothèque de *Jean Chapelain*, par Alfr. Briquet, — dans le *Bulletin du Bibliophile*, de 1872, p. 332 à 348.

51. — Ch. Romey, *Hommes et choses de divers temps (Paris*, Dentu, 1864, in-12). Je remarquerai que l'auteur y commet une méprise singulière en prenant un centon composé par Boileau avec des hémistiches de la Pucelle pour un passage textuel du poème.

52. — Notices dans les *Quarante fauteuils de l'Acad.*, par Tyrtée Tastet, Victor Fournel, l'abbé Maynard, l'abbé Vedrenne.

53. — Charles Asselineau, *Chapelain* bibliophile, étude publiée dans *Les sept péchés capitaux de la littérature* (*Paris*, 1872) et reproduite dans le *Bibliophile français*.

54. — Ed. de Barthélemy, *Une lettre d'Arnaud à Chapelain*, publiée avec notes au *Bibliophile français*, III, 229 à 231.

55. — Marty-Laveaux, *Les œuvres de Corneille*, dans la collection des grands écrivains de la France.

56. — Rathery, *Mlle De Scudery et ses amis*, 1873, passim.

57. — *Jean Chapelain*, par Eugène Muller, dans la *Mosaïque* du 29 mai au 5 juin 1875, avec portrait.

58. — *Jean Chapelain*, titulaire d'un bénéfice du Haut-Maine, par V. Alouis. — *Le Mans*, Pellechat, 1877, in-8° (Extrait de la *Revue hist. du Maine*).

59. — *Les ennemis de Chapelain*, par l'abbé A. Fabre. — *Paris*, Thorin, 1888, in-8°, 785 p.

60. — *La marquise de Flamarens*, par Ph. Tamizey de Larroque. — *Auch*, Foix, 1883, in-8°.

61. — *Chapelain* et nos deux premières académies, par l'abbé A. Fabre. — *Paris*, Perrin, 1890, in-8°, 514 p.

62. — Pierre Lanery d'Arc, *Le livre d'or de Jeanne d'Arc*, bibliographie raisonnée et analytique des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc, etc. — *Paris*, Téchener, 1893, in-8°

63. — *Jean Chapelain*, Eine biographisch-krit. (par le docteur A. Mühlan). — Leipzig, G. Fock, 1894, in-8°, de v-124 p.

Jean Chapelain avait un frère, *Sébastien*, notaire et successeur de son père ; — et 3 sœurs : — *Marie*, née en juillet 1588, qui épousa, en 1611, Jean de *Mas*, notaire et successeur de son beau-frère *Sébastien* ; — *Anne*, née en juillet 1600, qui épousa, en 1622, André *Belot*, procureur au Grand Conseil et mourut en 1669 ; — et *Catherine*, née en avril 1603, qui épousa, en 1630, Louis *Faroard*, procureur (Jal., *Dict. crit. de biog. et d'hist.*, p. 360).

Iconographie. — On a un magnifique portrait de *Chapelain*, gravé par Nanteuil pour l'édition in-folio de *La Pucelle*, en 1656. Il y en a de beaux tirages à part, et une réduction dans la *Mosaïque* de 1875 pour l'étude d'Eug. Muller.

M. Geslin de Bourgogne, ancien conseiller de préfecture à Saint-Brieuc, ancien président de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord et auteur, avec M. An. de Barthélemy, des *Anc. év. de Bret.*, m'a affirmé avoir connu à Saint-Brieuc des *Chapelain*, venus d'Hillion, paroisse voisine, qui se disaient de la même famille que le poète de la *Pucelle* : de ces *Chapelain* est madame *Pouhaër*, mère d'un avocat général à la cour de Rennes.

IV. — Chapelain divers.

Les *Pr.* de dom Mor. citent, au XVIIe siècle, *Guillaume C.* ou *Le C.* à la Guerche (I, 805, et *Pouillé de Rennes*, III, 8)

Les *Arch. de la L.-Inf.* citent, en 1290, le testament de *Pierre Chapelain* léguant 100 acres de marais à l'abbaye de Buzay, à la charge de célébrer 3 messes par semaine, — et 6 acres à la confrérie de l'Assomption de Notre-Dame de Bouère pour réparer ses négligences dans l'observation des statuts (H, 24), — puis *André C.*, à la Madeleine, en la Marne, en 1661, et *Pierre-Jacques* à Rennes en 1788 (B, 1586, 2552).

Les *Arch. du Fin.* citent des *C.* à Morlaix, Quimper, Ergué-Gaberic, etc., aux XVIIe et XVIIIe siècles (A, 19; B, 140, 177, 529, 762). — Et voy. les *Arch. de la L.-Inf.*, pour *Antoine Le C.*, greffier de la juridiction de Morlaix en 1615; *Jean-Baptiste Le C.*, *sr de Keradou*, procureur du roi à Lannion en 1678, et un greffier à Landerneau en 1768 (B, 2192, 2791, 2836).

Les *Arch. des C.-du-N.* citent des *C.* en Hillion et Bréhand, aux XVIIe et XVIIIe siècles, et un recteur de Plouguenast en 1780 (B, 540; C, 28, 1370; E, 254, 266, 269, 680). — Et voy. les *Arch. du Fin.* pour *Jean C.*, recteur de Plouzelambre en 1745 (B, 53, 892).

Les *Arch. du Morb.* citent un grand nombre de *C.* et de *Le C.*, à Vannes, Ploërmel, Erdeven, Merlévenez et Auray, aux XVIIe et XVIIIe siècles (B, 718, 1034, 1262, 1454, 1656, 1917, 1945, 2525, 2559, 2611).

Le *Pouillé de Rennes* cite *Gabriel C.*, bachelier en Sorbonne, prieur-recteur de Parigné, en 1658 résignant en 1659 (V, 429), mort le 19 janvier 1660 (Pâris-Jallobert, *Parigné*, p. 18).

Eugénie C., fille de Mre *Pierre* et de Françoise *Roussel* épouse en 1765 à Dol, Mre Louis *Macé* : cérémonie faite par son frère prêtre sacriste. (Pâris-Jallobert, *Dol*, p. 27).

Un curé assermenté de Gennes en 1791, à la bénédiction du cimetière de La Guerche, sous la présidence de Le Coz, le 4 août 1791 (Pâris-Jallobert, *Rannée et la Guerche*, p. 121).

Un curé assermenté d'Issé, élu le 4 avril 1791 (*Journal de la Corresp. de Nantes*, VIII, 505).

Jean C., canonnier à Pléneuf, sur la liste des *Notables départementaux des C.-du-N.*, en l'an IX.

Jacques C., du Temple près Savenay, fut condamné à mort le 4 nivôse an II, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée (*Liste générale*, III, 26).

Romain Chapelain, de Nantes, ancien bibliothécaire de cette ville, plus tard employé au ministère des travaux publics, a publié sous le pseudonyme de **Romain**, en collaboration avec M. Paul Duport :

Les deux sœurs de charité, comédie en deux actes, mêlée de couplets, imitée de la chanson de Béranger. Représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 22 septembre 1831. — *Paris*, Bezou, 1831, in-8°.

Douze années auparavant, R. *Chapelain* s'était essayé dans la littérature dramatique, et le 15 novembre 1819, il faisait représenter sur le théâtre de sa ville natale, en collaboration avec son compatriote, H.-J. Demolière, une comédie en trois actes et en vers, le « Connaisseur », qui eut beaucoup de succès, et qui néanmoins ne paraît pas avoir été imprimée (Quérard, *Superch. litt.*).

Pierre Chapelain, né à Lamballe, médecin des armées, reçu docteur en médecine à Paris en 1817, ardent expérimentateur magnétique, dit l'abbé de Garaby à *l'Annuaire des C.-du-N.*,1836, p. 67, a publié la thèse suivante :

Du tiphus en général, avec une description de celui qui régna en Andalousie parmi les prisonniers français en 1808. — *Paris*, Didot, 1817, in-4°, 31 p.

Un curé doyen de Saint-Patern de Vannes en 1885.

Il existe un ouvrage attribué d'après les notes mss. de M. Bizeul à un Père *Chapelain*, intitulé :

Abrégé de la vie de M. Le Nevé, recteur de Séné, diocèse de Vannes. — Vannes, 1751, in-12.

Je ne sais qui est ce *Chapelain* que ne cite pas la *Fr. litt.* de Quérard. Il y a bien un jésuite du nom de *Le Chapelain* qui a beaucoup écrit à la même époque, mais cet abrégé n'est mentionné, ni dans sa bibliographie par Quérard, ni dans celle du P. Sommervogel. Du reste, il était Normand.

Et voy. **Chapelin**.

1054. — **Chapelais**, **Chaplais** ou **Chapelet** et **Chappelet**. — Nom de famille répandu dans toutes les parties de la Bretagne, dont je rencontre en particulier Dom *Jean C.*, prieur de Béré au XVI° siècle (*Arch. de la L.-Inf.*, H, 116); — *Guy C.*, ermite à l'ermitage de Nantes en 1609 (*Revue de Bret. et de Vendée*, 1861, I, ; — Maître *Michel C.*, avocat à Rennes en 1645 (Sauvageau *sur Du Fail*, I, 14); — *Renée C.*, fondatrice avec son mari François *Charron* en Saint-Aubin-des-Châteaux, en 1663 (*Arch. de la L-Inf.*, G, 565) ; — *François C., sieur des Cormiers*, recteur de Rieux en 1681, chanoine et scolastique de Vannes en 1681, recteur de Marzan en 1682, mort à Marzan le 10 septembre 1708 ; autre *François C.*, recteur de Saint-Martin-sur-Oust en 1692, mort la même année, et *Joseph C.*, *sieur de Mingé*, recteur de Belz en 1689, résignant en 1719 (*Arch. du Morb.* E, suppl. 735, et *Pouillé de Vannes*, p. 49, 72, 376, 707, 783) ; — *Marguerite C., dame des Cormiers*, femme de Joseph-François *Le Livec* à Belz en 1706 (*Arch. du Morb.* E, suppl. 134) ; — *Rolland C.*, décédé sous le présidial de Vannes en 1694 (*Arch. du Morb.* B, 234) ; — *Pierre C.*, fermier des octrois de Morlaix en 1671 (*Hist. de Morlaix*, p. 124). — *Anne*, grand chapelain de Rennes en 1712 (*Pouillé de Rennes*, I, 234) ; — et un lieutenant commandant du 5° bataillon de Paris, condamné à mort le 22 messidor an II, exécuté à la barrière du Trône et inhumé à Picpus (*Liste des victimes*, etc., n° 777).

Les *Pr.* de dom Mor. citent deux *Le Chapelais*, chevaliers, en 1369 et 1426 (I, 1634 ; II, 119).

De nos jours, **P. Chappelet**, de Morlaix, a publié :

Morlaix vu du haut d'un grenier, — dans le *Morlaisien* des 10 février et 15 mars 1884.

1055. — **Chapelier.** — Nom de famille de Haute-Bretagne qui est entré dans la composition des noms de lieu *La Chapellière* en Moisdon et *Les Chapellières* en Maumusson, et dont je rencontre un membre de la confrairie Saint-Jean-Baptiste à Saint-Malo en 1543 (*Notes du P. René*), — un recteur de Dingé en 1670 chanoine de Rennes en 1680 (*Pouillé de Rennes*, I, 217 ; IV, 503) ; — et un député de Brest à la fête de la fédération du 14 juillet 1790 (*Du Chatellier* I, 336). — Il a été aussi porté avec l'article, sous la forme *Le Chapelier*, en particulier par le célèbre député aux Etats généraux de 1789 et à la Convention, qui présida la séance du 4 août et qui jouissait à la fin de l'année 1789 d'une popularité telle qu'on a pu écrire sur lui un pamphlet intitulé « Vie privée et publique du roi *Isaac Chapelier*, premier du nom, chef des rois de France de la quatrième race ». Voy. René Kerviler, *Recherches et notices sur les députés de Bretagne aux Etats généraux de 1789* au t. II, et ci-dessous l'article **Le Chapelier**.

1056. — **Chapelin.** — Nom de famille de Haute-Bretagne, dont je rencontre un chirurgien de Parcé, mort à Acigné en 1787 (Pâris-Jallobert, *Acigné*, p. 8) ; — et une couturière de Saint-Malo, condamnée à mort à Paris le 2 messidor an II et exécutée place du Trône (*Liste des victimes* immolées à la barrière du Trône, et inhumées au cimetière de Picpus d'après le relevé authentique des jugemens (*sic*) du tribunal révolutionnaire, etc. n° 192). — Et voy. **Chapelain.**

057. — **Chapelle** (De la). — Nom de famille emprunté à un grand nombre de seigneuries en Carfantain, la Chapelle-sous-Ploërmel, la Chapelle-du-Lou, Guichen, Irodouer, Malensac, Mordelles, Plénée-Jugon, Plerguer, Saint-Georges de Reintembault, Saint-Méloir-des-Ondes, etc., et qui a été porté en patronymique et en additionnel principalement en Haute-Bretagne. — En patronymique, il figure quatre fois à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, I, 619, 936 ; II, 437, 596, et six fois au *Nob.* de Courcy, I, 221, 222 ; mais plusieurs de ces anciennes familles, en particulier la plus importante, celle de Ploërmel, qui remontait aux croisades, s'étaient éteintes ou fondues avant la réformation de 1668, en sorte que deux seulement y comparurent, celle de *Vausalmon*, en Paramé, qui fut maintenue, et celle du *Verger*, en Plurien, qui se désista. — En additionnel, le nom a été porté par les **Bernier**, **Blanchard**, **Boby**, **Bodin**, du

Bois, du **Boisyvon**, **Bonnier**, **Bourdat** (*Pr.* de dom Mor. II, 967), **Boschier** (*Arch. des C.-du-N.* B, 1035), du **Bouëxic** (*Arch. du Morb.* B, 547), de **Cobatz**, **Col**, **Colleau**, **Couridou** (*Arch. du Morb.* E, supol. 637); **Denoual** (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 2961), **Fournier**, du **Frost**, **Gardye** (*Arch. du Morb.* E, suppl. 413). **Gaudin**, **Gorju** (*Arch. des C.-du-N.*, B, 1014), **Gouézel**, **Guément** (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 2921), de **La Houssaye**, de **Joux**, **Lasne** (*Mœurs et cout. bret.* I, 66), **Le Livec** (*Arch. du Morb.* B, 1594), **Le Maréchal**, de **Lentivy** (*Arch. du Morb.* E, suppl 787), **Le Ray**, **Malterre**, **Martin**, **Pelerin** (*Arch. du Morb.* E, suppl. 687), **Rabasté**, **Robiou**, de la **Roche-Ennor** (*Arch. d'I.et-V.*, C, 3535), **Rogier** (*Arch. du Morb.* E, suppl. 190), **Rosmadec**, **Rouaud** (*Arch. du Morb.* E, suppl. 488), de **Saint-Germain**, de **Trémaudan**, de **Vauborel**, de **Vauclerc**, de la **Villegontier**, etc.

I. — Les **de la Chapelle**, sous Ploërmel, portant « de gueules à la fasce d'hermines » (*Courcy*, I, 222 ; et blason gravé pl. LXIX, n° 11 ; *Briant*, p. 54 ; *Dict. hérald. de Bret.*, p. 18, 89 : armes peintes aux vitraux de N.-D. de Bulat ; de N.-D. et Saint-Nicodème de Molac ; de Saint-Mathieu de Quimperlé ; d'Ercé en Lamée, etc. *Bret. contemp.*, I, 61 ; *Récits de Bret.*, II, 226 ; *Répert. arch. du Morb.*, p. 88 ; Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, XII, 171, 294, 306 ; Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, III, 173), dont la branche aînée se fondit au XVIe siècle dans **Rosmadec** qui firent ériger *La Chapelle* en comté en 1576, et dont la branche cadette, dite *de la Roche Giffart*, prit pour armes « d'argent à 6 annelets d'azur, 3, 2 et 1, *aliàs*, écartelé : aux 1 et 4 *de la Chapelle* au lambel d'or, aux 2 et 3, d'or à 7 macles d'azur 3, 3 et 1, qui est *de Plédran* (*Courcy*, I, 222 et blason gravé, pl. LXIX, N°s 12 et 13 ; *Briant*, p. 54 ; *Guérin*, I, 96, et blason gravé pl. N° 25 coloriée C. N° 58 ; *Dict. hérald. de Bret.*, p. 8, 345) et se fondit au XVIIe siècle dans **Guémadeuc** et du **Bois de Méneuf**.

Les *Pr.* de dom Mor. citent, aux époques anciennes, plusieurs *De Capella* qu'on s'accorde à attribuer à cette famille : en particulier *Guillaume de C.*, témoin à la fondation du prieuré de Châteauceaux en 1040 ; — *Hervé*, au don de la collégiale de Fougères à Marmoutier en 1096 ; — *Roaldus* et son fils *Rainald*, donateurs à l'abbaye de Saint-Florent vers 1130 ; — *Ernaut*, témoin de dons à Saint-Florent, et *Geoffroy*, prêtre en 1160 ; — *Alain*, sénéchal en Combourg en 1180 ; — *Guillaume*, témoin à Vertou en 1189, fait prisonnier par les Anglais à Dol en 1196 ; — *Guillaume* et *Odon*, fils d'*Odon*, passant accord avec Savigné vers la même époque ; — *Robert*, frère d'*Alain* et de *Gautier*, et père d'*Alain* et de *Guy*, donateur en Epiniac à Marmoutier ; — *Hamelin*, à l'enquête de Geffroy de Fougères en 1210 ; — *Geoffroy*, chevalier sous Jean de Dol, en 1230 ; — *Alice*, femme de Geoffroy *Gaupicher* en 1244 ; — *Jehannot*, prévôt de Nantes pour le duc, excommunié en 1246, etc. (I, 385, 489, 565, 609, 634, 693, 696, 712, 716, 770, 819, 890, 991. 1003, 1006, 1008). Et voy. *Couffon*, I, 338 ; II, 85 ; Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, XVI, p. 100 ; et *Arch. de la L.-Inf.*, G, 4.

Monsour **Olivier de la Chapelle**, déjà qualifié chevalier en 1285 dans un accord passé entre Olivier de Montauban et Guil-

laume de Lohéac, prit part en 1304 à la guerre de Flandre, dans la compagnie du sire d'Avaugour, fut chargé par le duc de recevoir les comptes de cette guerre aux États de Ploërmel en 1315 et fut créé *maréchal général de Bretagne* par lettres du duc Jean III, données à Vannes le samedi avant la fête de Saint-Jean 1318 (*Pr.* de dom Mor , I, 1077, 1118, 1157, 1281 ; *Couffon*, I, 338 ; *Arch. de la L.-Inf.*, E, 176 ; II, 187 ; *Hist. de Morlaix*, p. 70) Il avait épousé Isabeau de *Sérent*, héritière de cette ancienne maison et la terre de Sérent ou de la Chapelle-Sérent fut érigée en baronnie-bannerette en 1318 au profit d'*Olivier de la C.* (*Ogée*, II, 892).

On rencontre encore vers la même époque, *Alain de la C.*, scellant une pièce en 1340 ; — *Robinet*, archer d'une montre de Jean de Rohan en 1351, et contresignant un mandement pour Charles de Blois en 1356 ; — *Jehan*, archer d'une montre de Guillaume Boistel en 1369, écuyer d'une montre de du Guesclin en 1371 ; — *Guillaume*, écuyer d'une montre du sire de Montauban en 1371, etc. (*Pr.* de dom Mor., I. 1408, 1470, 1512, 1623, 1651 à 1657) ; — *Pierre*, maître ès arts et chanoine de Tréguier, confesseur de Charles de Blois, entendu comme témoin dans l'enquête de canonisation en 1380 ; — *Geoffroy*, écuyer du sire de Tournemine en 1374 ; — *Jeannot*, écuyer à Dol en 1380, sénéchal de Dol en 138., etc. (*Ibid.*, II., 16, 20, 31, 65, 80, 251, 264). — Et voy. *Arch. de la L.-Inf.*, E, 61, 62.

Olivier II de la Chapelle, baron de Sérent, fils d'*Olivier I* qui précède, épousa N... de *Derval* et eut deux fils : *Olivier III*, chef de la branche aînée dite *de Molac* qui suit, et *Guillaume*, chef de la branche cadette, dite *de la Roche-Giffart*, qui suivra.

A. — Branche de Molac.

Olivier III de la Chapelle, fils aîné d'*Olivier II*, qui précède, combattit sous la bannière de Du Guesclin à la bataille de Cocherel en 1364, et y fit prisonnier Jean Jouel qui commandait les Anglais (d'Argentré, *Hist. de Bret.*). Il figure comme écuyer dans des montres de Beaumanoir et de Du Guesclin en 1731 (*Pr.* de dom Mor., I, 1651 à 1656), et épousa Aliette, héritière de la baronnie *de Molac*, laquelle se remaria plus tard en secondes noces, à Henry Le Parisy, s^r de Kerivalen et de Spinefort (*Couffon*, II, 349).

Jean de la C., fils du précédent, écuyer d'une montre du vicomte de Dinan en 1370, fut envoyé par le duc en ambassade au duc d'Anjou, puis au roi d'Angleterre, portait le titre de chevalier en 137. et 1407, fut chambellan du duc avec son frère qui suit, et devint capitaine de Jugon, reçut la confiscation de Jean Goudelin en 142. et signa l'alliance avec la Bourgogne en 1422 (*Pr.* de dom Mor., II, 185, 235, 236, 237, 381, 399, 710, 806, 967, 1021 à 1148 ; *Couffon*, I, 238 ; II, 316, 347, 370).

Guyon ou *Guy de la Chapelle*, frère du précédent, chambellan du duc en 1404, fut d'abord connu sous le nom de *Guy de Molac*, puis s'étant marié à Jeanne de *Pestivien*, il prit les titres de Molac et de Pestivien. Un sceau de 1404 lui appartenant porte les 7 macles de Rohan dont descendaient les Molac. Gouverneur de Suscinio, et capitaine de Ploërmel en 1406, il fut envoyé avec son frère au roi d'Angleterre pour la délivrance de Richemont, fut gouverneur de Pierre de Bretagne, fils du duc, reçut un mandement pour le rétablissement d'une justice à quatre pots près de Malestroit, et fut tué en 1425 au siège de Saint-James en Beuvron (*Pr.* de dom Mor.

II, 736, 1021, 1025, 1033, 1186, 1187, 1193, 1578; *Couffon*, II, 349; d'Argentré, *Hist. de Bret.*, Et voy. *Arch. de la L.-Inf.*, E. 140; *Ogée*, II, 892, etc.).

Olivier IV de la C., fils du précédent, soutint devant les Etats un procès en 1414 et figure en 1423 à la réforme de l'évêché de Saint-Brieuc pour Pléneuf (*Pr.* de dom Mor. II, 1368; *Arch. des C.-du-N.*, E, 317, 340, etc.). Voy. son serment en 1437 aux *Arch. de la L.-Inf.*, E, 145.

Pierre de la C., recteur de Malestroit et Missiriac en 1462, fut aussi recteur de Sérent en 1464 (*Pouillé de Vannes*, p. 367, 867). Est-ce le même que l'archidiacre de Dinan en 1431 (*Pouillé de Rennes*, I, 661) ?

Alain de la C., sire de Molac, lieutenant général du maréchal Jean de Rieux, signa le traité de la capitulation d'Auray en 1487 (*Pr.* de dom Mor. III, 331, 556, 924; *Couffon*, I, 339).

Jean de la C., frère du précédent, fut le père de *Jeanne*, dernière héritière des *de la C. de Molac*, dame de la reine Anne, qui épousa successivement Raoul *du Juch*, Pierre *de Rohan*, baron de Pontchâteau, et Jean *de Rosmadec*, d'où la baronnie de Molac passa aux Rosmadec (*Pr.* de dom Mor. III, 878, 946, 949; *Arch. de la L.-Inf.*, B, 507; E, 287, 1547; *Arch. du Morb.*, B, 1781; *Ogée*, II, 38, 370).

B. — **Rameau de la Roche-Giffart**, en Saint-Sulpice-des Landes, remontant à *Guillaume*, fils d'*Olivier II* qui précède, au XIVᵉ siècle, lequel *Guillaume* épousa, vers 1406, Martine *de la Lande*, dame de la *Roche-Giffart* en Saint-Sulpice et *de Beuvres* en Messac, d'où les noms de deux sous-rameaux : *Beuvres* et la *Roche Giffart* : avec les nouvelles armes « d'argent à six annelets d'azur, 3, 2 et 1 » (Arm. de *Guy Le Borgne*).

Jean de la C, sʳ de Beuvres, en Messac, capitaine de compagnie en 1426, assista aux Etats de 1451 (*Pr.* de dom Mor., II, 1165, 1568, 1570; Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, IV, 240, etc.)

Arthur de la C., *sʳ de Beuvres*, était enfant de la chambre ducale en 1442 et faisait partie de la garnison de Châteaubriant en 1464 (*Pr.* de dom Mor., II, 1372; III, 119). Il comparut pour le *Clio* en Mauron à la réf. de l'évêché de Saint-Malo en 1441 (*Des Salles*, p. 26).

Jean de la C., *sʳ de Beuvres et de Plédran*, en 1480 (*Ogée*, II, 32, 294, 985), fit partie des seigneurs ligués contre Landais en 1484, présenta requête au roi contre le duc, assista à la prise de Nantes avec le prince d'Orange, et obtint des lettres de rémission en 1485. Il épousa Jeanne de *Saint-Gilles* et leur fille, dernière héritière de *Beuvres*, passa cette seigneurie à François de *Guémadeuc*, son mari (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, IV, 240; XVII, 321; *Pr.* de dom Mor., III, 433, 447, 457, 471, 474, 575; *Arch. des C.-du-N.*, E, 661, 705, 866; Sauvageau, *Sur du Fail*, p. 101; *des Salles*, p. 250, etc).

Jean de la C., *sʳ de la Roche-Giffart*, comparut pour Saint-Sulpice des Landes à la réforme de l'évêché de Rennes en 1427 (*Ogée*, II, 877).

Mathurin de la C., *sʳ de la Roche-Giffart*, fils d'*Arthur* et de Christine *du Chastelier*, acheta de Claude d'Annebault, en 1526, le château et la châtellenie de Sion (Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V*, V, 322; *Arch. de la L.-Inf.*, E, 1330).

René de la C., fils du précédent, *sr de la Roche-Giffart* et *de Sion*, acheta la seigneurie et château de *Fougeray*, voisine des deux autres et fonda en 1562 l'église protestante de Sion, qui préluda à ses travaux par le massacre des moines du couvent de Saint-Martin dans la forêt de Teillay. Le ministre Le Noir l'appelle « le premier pilier de la réformation en sa maison et dans le pays dépendant de lui ». En 1573, une garnison fut envoyée à la Roche-Giffart par le duc de Montpensier, gouverneur de Bretagne, pour surveiller ses mouvements. Chevalier de l'ordre du Roi, il mourut le 16 déc. 1577 et fut inhumé le lendemain dans la partie de l'église de Fougeray affectée au culte protestant. Sa fille, *Renée*, épousa en 1580 Charles *d'Avaugour*, *sr de Saffré*, et sa veuve, Renée *Thierry*, *dame de Poc*, mourut en 1581 (*Hist. de la Réforme en Bret.*, par Le Noir, publiée par Vaurigaud, p. 98, 127, 184; la *Fr. Protest.*, au t. III; Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, XV, 79, 80; Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, V, 303, 322; G. de Carné, *Les chev. de St-Michel*, p. 91, en remarquant que d'Hozier lui attribue avec de Thou les actes de son fils). — Et voy. *Arch. de la L.-Inf.*, B, 1382; G, 315, et *Pouillé de Rennes*, II, 114, pour *Jacques*, prieur de Saint-Gilles en 1564.

Louis de la C., fils du précédent, épousa Marguerite *Tillon*, de la maison de la Touche-Moreau, continua, comme son père, à favoriser les hérétiques et leur permit de s'assembler dans l'auditoire de sa juridiction seigneuriale au bourg de Sion ; mais à l'approche des Ligueurs en 1585, le ministre Jacques Guineau abandonna son troupeau et alla mourir à l'étranger. Chevalier de l'ordre du Roi, comme son père, *Louis de la C.*, accompagna le prince de Dombes au siège de Guingamp en 1591 et portait sa cornette aux journées de La Croix de Malhava. Il commandait l'infanterie au siège de Crozon. Cependant Mercœur s'empara du château de Fougeray, que Tremblay essaya en vain de reprendre en 1594, et *Louis de la C.* fut tué d'un coup d'arquebuse devant la place en 1595 pendant un nouveau siège commandé par le capitaine huguenot Saint-Luc (*Hist. de la réf. en Bret.*, p. 268, 275 ; *La Fr. protest.* au t. III ; *Hist. de la Ligue en Bret.*, par Guyot Desfontaines ; Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, XV, 106 ; *de Carné*, p. 91 ; *Arch. de la L.-Inf.*, E, 1330).

Samuel de la C., fils du précédent, *sr de la Roche-Giffart, de Sion et de Fougeray*, enleva Françoise *du Marec'h*, fille du comte de Montbarrot, gouverneur de Rennes, et l'épousa en 1615. Chevalier de l'ordre du Roi et député des Etats en cour en 1625, il fut tué à la chasse vers 1626, laissant 3 enfants : *Henri*, qui suit, *Samuel*, *sr de Careil*, qui se convertit en 1648, devint oratorien et prieur de la Chapelle-Glain ; et *Esther* qui épousa le huguenot *N. de Chamballan* (Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, XV, 107 ; *de Carné*, p. 91, 92 ; *Hist. de la réforme en Bret.*, p. 318 ; *Arch. de la L.-Inf.*, E, 377, 1330 ; G, 336 ; H, 127 ; *Arch. d'I.-et-V.*, C, 2935, *Pouillé de Rennes*, VI, 293, 294 ; etc.).

Henri I de la C., fils du précédent, protestant comme son père et son grand-père, épousa en 1634 Marguerite de *Chamballan*, fut chevalier de l'ordre du Roi et obtint en 1644 l'érection de la seigneurie du Fougeray en *marquisat*. Mestre de camp d'un régiment d'infanterie, il commandait en août 1636 dans la forteresse de Ham, au moment de l'invasion des Espagnols. C'est de lui que le cardinal de Richelieu écrivait : « C'est un homme riche et de bonne volonté qui peut faire subsister un régiment. » Il fut tué en 1652 au combat de la Porte Saint-Antoine, et laissa 4 enfants :

Henri II qui suit ; *Gabriel, comte de Montbarot*, qui fut membre de la confrairie de Saint-Nicolas de Guérande en 1680 (*Mss. Jégou.*) ; *Marguerite*, morte célibataire vers 1683, et *Henriette*, qui épousa en 1680 René *du Boays, comte de Saint-Gilles*, qui prit plus tard les titres de seigneur *de Sion et de Careil* (Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, XV, 107, 108, 113 ; *De Carné*, p. 92 ; *Arch. de la L-Inf.*, B, 614, 890 ; 1572 ; E, 1499 ; G, 247, et *Pouillé de Rennes*, IV, 608, 609).

Henri II de la C., marquis de Fougeray et *baron de la Roche en Nort*, fils du précédent, épousa Marguerite *de la Lande*, dite de *Machecoul*, fille du seigneur *de Saffré*, et se déshonora de toutes façons, fut la terreur du pays de Sion, brûla le couvent de Saint-Martin de Teillay en 1661, avec les moines qui y étaient enfermés, fit piller l'église paroissiale de Sion par son châtelain qui fut condamné à être brûlé vif, tandis que lui resta impuni, soutint force procès contre les paroissiens de Fougeray, s'afficha publiquement avec cette Mme de la Hamelinière dont la marquise de Sévigné fait un si triste portrait ; et son histoire, dit un biographe, est une vraie pièce justificative de la révocation de l'édit de Nantes. Fort heureusement tous les châtelains huguenots n'étaient pas violents et cruels comme lui. Exilé en 1684, il mourut en Hollande (Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, XV, 109 à 113 ; Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, V, 311, 322 ; Lettres de *Mme de Sévigné* aux 21 et 26 juin 1680 ; *Arch. de la L.-Inf.*, B, 355, 705 ; E, 517 et 683, en particulier pour une saisie de sa baronnie de la Roche en Nort, à la requête du chapitre de la cathédrale de Nantes).

Anne-Claire de la C., fille du précédent et dernière du nom, épousa Claude de *Damas, marquis de Thianges* ; mais la fortune paternelle avait été dispersée ; et la maréchale de Créquy acheta les marquisats de la Roche Giffart et de Fougeray.

Un troisième sous rameau, dit de *Plédran* et portant « écartelé de gueules à la fasce d'hermines (*La Chapelle*) et d'azur à la fasce d'argent accompagnée de 3 molettes de gueules » était représenté en 1552 par *René-Claude* qui fit placer ces armes avec inscription et la date aux vitraux de l'église paroissiale de la Chapelle-Janson (Maupillé, *Hist. des paroisses des cantons de Fougères*, p. 52 ; Mém. de la *Soc. arch. d'I.-et-V.*, XII, 160 ; et *Pouillé de Rennes*, IV, 348, 349).

Et voy. Cornulier, *Comté Nantais*, à la table, p. 334, 335.

II. — Les **de la Chapelle du Vausalmon** en Paramé, et **de la Villepelotte** en Guégon, ayant comparu aux réformations de l'évêché de Saint-Malo en Paramé, au XVe siècle, maintenus de noblesse par les commissaires de la réformation le 17 déc. 1668 et par l'Intendance en 1679.

Notices aux *Nob et Arm.* de Courcy, I, 221 ; — Briant, p. 54 — du Perré, p. 12 ; — Beauregard, p. 97 ; — Saint-Luc, III, 35 ; — Guérin, I. p. 95, etc.

Armoiries : « d'argent à 3 gresliers de sable. » — Blason gravé dans *Saint-Luc*. C, n° 42 ; *Guérin*, pl. n° 42 coloriée, C, n° 57 ; *Courcy*, pl. LXIX, n° 7. Et voy. *Dict. hérald. de Bret.*, p. 557.

Les anc. réfor. de l'évêché de Saint-Malo citent *Jean* à la montre de l'archidiaconat de Dinan en 1472, et autre *Jean*, *sr de Vausalmon*, à Paramé en 1513 (*Des Salles*, p. 123, 304).

Jean de la C., *s*[r] *du Vausalmon*, rendit aveu à Rennes en 1539 pour la terre de la *Ville-Saliou* en Paramé (*Arch. de la L. Inf.*, B, 438 ; *Ogée*, II, 261).

Les *Arch. des C-du-N.* citent, outre le précédent, *Claude de la C.*, *s*[r] *des Salines* et de *la Garenne* en Matignon, en 1678, et *Renée* sa fille, etc. (B, 97, 588, 656, 708, 713, 739, 750, 758, 761, 782).

Jean de la C., *s*[r] *du Vausalmon et du Gast*, mari de Jeanne *Dubot*, eut une fille *Louise*, baptisée à Paramé le 5 novembre 1584 (Paris Jallobert, *Paramé*, p. 7)

Les *Arch. du Morb.* citent *Jean de la C. de la Villepelotte*, mari de Jeanne *La Choue*, ayant une fille *Georgine*, baptisée à Guégon en 1627, mort à Guégon en 1638 et inhumé dans l'enfeu de la Villepelotte devant l'autel de Sainte-Barbe (E, suppl. 510) ; — autre *Jean de la C. de la Villepelotte*, parrain à Guéhenno en 1643, à Saint-Jean-Brévelay en 1645, à la Croix-Helléan en 1648, à Sainte-Croix de Josselin en 1652 (E, suppl. 504, 533, 755, 771), ayant de Renée *Le Sage* au moins six enfants baptisés à Guégon de 1640 à 1650, *Margueriee, René, Henri, Jean, Julien* et *Bernard* (E, suppl. 510. 511) ; — *Christophe de la C. de la V. P.*, parrain à Guégon en 1698 ; — le mariage dans la chapelle du château de Callac en Plumelec, le 30 novembre 1709, de *René-Joseph de la C. de la V.* avec Marie *Picault*, de Gomené, et les baptêmes à Guégon de sept de leurs enfants : *Jean-Baptiste-Joseph-Alexis*, *Anne-Renée-Marguerite*, *Céleste-Renée*, *Louise-Françoise*, *Anne-Louise*, *Pierre-François* et *Olivier-Marie*, de 1711 à 1719 (E, suppl. 512. 513, 761, 764) ; — *René-Yacinthe de la C.*, *s*[r] *de Kercointe* mari d'Anne *Cassard*, *dame de Broussay*, plusieurs fois parrain à la Croix-Helléan, et ayant au moins quatre enfants, baptisés à la Nouée de 1717 à 1720 : *Jean-Hyacinthe* le 9 déc. 1717, *Louise-Anne* le 18 octobre 1718, *Joseph-René* le 18 octobre 1719, et *René-François* le 17 novembre 1727 (E. suppl. 505, 534, 547, 567).

Jean-Hyacinthe de la C. de Kercointe, ci-dessus cité, hérita en 1732 de la seigneurie du *Broussay* par sa mère Anne *Cassard*, assista aux Etats de 1746 ; et son fils *Joseph-René de la C. du Broussay*, chevalier de Saint-Louis, assista aux Etats de 1766, et épousa en 1764 Louise-Thérèse-Pélagie, *Michiels de Brécéhan*, qui mourut en 1768 au château du Vaudars en Malansac. *Ogée*, I, 274, 313 ; et L'Estourbeillon, *Arch. du château de Penhouët*, p. 59, 60, 61, 63, 76).

Les *Arch. d'I.-et-V.* citent un *de la C.*, député de l'évêché de Nantes aux Etats de Dinan en 1713, élu commissaire pour la visite des grands chemins, ponts et chaussées, et autres ouvrages publics ; — et le *le chevalier de la C.*, recevant aux Etats de Rennes en 1757 une pension de 200 livres sur la recommandation du Dauphin (C, 2666, 2687, 2826). Ils doivent appartenir à cette famille.

III. — Les **de la Chapelle**, de Rennes, portant d'après un sceau de 1381, « un croissant accompagné de 8 billettes » (*Courcy*, I, 221, et blason gravé pl. LXIX, n° 6).

Jean de la C. ratifia le traité de Guérande parmi les nobles de Rennes en 1381 (*Pr.* de dom Mor. II, 275, 276).

IV. — Les **de la Chapelle de Trégomain**, en la Chapelle-du-Lou, portant, « d'azur à la fleur de lys d'or, accompagnée de

3 coquilles de même »(*Courcy*, I, 222,et blason gravé pl.LXIX,n°8), écusson écartelé de la Lande au manoir du Lou ; fondus en 1550 dans *la Lande du Lou*.

Bertrand de la C. comparaît en 1430 à la montre de Saint-Malo pour la maison noble de Trégomain (*Ogée*, I, 403), et *Guillaume*, archer en brigandine en 1513 (*Des Salles*, p. 24, 97, 167, 313).

Les *Arch. du Morb.* citent en 1581 *Geneviève de la C.*, dame *du Lou et de Trégomain*, marraine à Saint-Brieuc de Mauron (E, suppl. 637). — C'est elle qui, avec son mari Jacques *de la Lande*, construisit le manoir du Lou en 1571 et y fit sculpter ses armes (*Pouillé de Rennes*, IV, 338 ; V, 101).

V. — Les **de la Chapelle du Mené**, en Saint-Jacut, portant, d'après un sceau de 1380, « 3 lions », *aliàs* « d'argent à la croix pattée de sable »(*Courcy*,I, 222,et blason gravé pl.LXIX,n°s9 et 10) comparaissant aux montres des XVe et XVIe siècles pour l'évêché de Saint-Brieuc, en Hénansal (*Jean*, *Guillaume* et *Rolland* en 1441) et Saint-Germain de Matignon (*Geffroy* et *Guillaume* en 1423 ; *Etienne* et *Robert* en 1441), et remontant sans doute à *Guillaume*, père de *Pierre*, écuyer, passant accord en 1257 avec Saint-Aubin des Bois au sujet des dîmes de Saint-Germain de Matignon (*Anc. év. de Bret.*, III, 129 et *Des Salles*, p. 657).

Le *Nob. de Courcy* rattache à cette famille les *de la Chapelle du Verger* de Plurien, non pas déboutés en 1669, mais désistés le 21 février 1669, en payant 100 livres (Mss. de la *Bibl. de Rennes*).

VI. — **De la Chapelle** divers.

Voici encore un grand nombre de titulaires du nom *de la Chapelle* que je ne sais comment raccorder aux précédents.

Les *Pr.* de dom Mor. citent en particulier : *Guillaume*, avocat en 1386 ; — *Robert*, capitaine de compagnie en 1392 ; — *Jamet*, en 1407 ; — *Guillaume*, à la montre de Rieux en 1420 ; — *Nicolas*, « ussier de salle » en 1426 ; — *Rolland*, noble de Lamballe en 1437 ; — *Louis*, écuyer du duc en 1451 (II, 515, 527, 528, 603, 795, 1009, 1223, 1232, 1303, 1304, 1604, 1605, 1614, 1627, etc) ; — *Jacques*, à la garde de la tour Saint-Laurent en 1486, au béguin du duc François II en 1488, capitaine de compagnie en 1489, pensionné en 1491 ; — *Madeleine*, femme de Robert *Busson de Gazon* en 1488 ; — *Jean*, s^r *de Sarazinet*, recevant 150 livres en 1490 ; — un page au béguin du roi Charles VIII en 1498 ; — *Jacques*, un des 50 hommes d'armes de la Reine en 1498 ; — *Gilles*, s^r *de Villesalou*, à la garnison de la Roche-Guyon en 1553 ; — *Jean*, moine de Saint-Jacut en 1582, etc. (III, 538, 556, 574, 605, 697, 724, 725, 793, 805, 924, 1098, 1472).

Les anc. réf. de l'évêché de Saint-Malo citent encore *Jean de la C.*, s^r *de Mirouer*, à Plélan-le-Petit en 1513 ; — *Pierre de la C.*, s^r *de la Foresterie* en Corseul ; — *Alain*, aussi en Corseul ; — *Guillaume* en Irodouer, etc. (p. 130, 149, 151, 290).

Les anc. réf. de l'évêché de Dol citent *Julienne*, fille de *Pierre*, à la *Poterie* en Plerguer, en 1513 (*Le P. René*, p. 2 à 18).

Les *Arch. de la L.-Inf.* citent *Guillaume*, sénéchal de Fougères au XIVe siècle ; — *Jean*, rendant aveu à Fougères pour le Plessis vers 1400 ; — *Gervaise*, prieure des Couëts en 1433 ; — *Jacques*, capitaine du château de Blain en 1486 ; — *François*,

prieur de Saint-Nicolas de Redon en 1540 ; — *Guy, sr de la Clartière*, en aveux et discussions pour le Plessis-Grimaud près de Pornic en 1600 (B, 187, 1172 ; E, 178, 505, 508, 514, 516, 521 ; H, 82, 161, 379).

Les *Arch. d'I.-et-V.* citent *Pierre de la C.*, commissaire ordinaire de l'artillerie en 1595 (C, 2914), et un capitaine de Machecoul en 1765 (C, 1102).

Les *Arch. du Morb.* citent la réception de *Louis de la C.*, en l'office de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont en 1652, de procureur en 1654 ; — la succession de noble homme *Eustache de la C., sr de Botniel* en 1656 ; — le mariage de noble homme *René de la C.* avec Anne *Hélier, dame de Mezauroch*, sous la sénéchaussée d'Hennebont, en 1674 ; — l'inventaire après décès chez dame *Angélique de la C.*, veuve de B. *Le Limonnier* (B, 2041, 2416, 2815, 2818, 2820). — *Louise de la C. de Kervégan*, femme de Louis *Pezron* à Hennebont en 1640, etc. (E. suppl. 186 etc.).

Les *Arch. des C.-du-N.* citent des *De la C.*, en Saint-Potan, Lamballe et Saint-Cast. (E, 362, 373, 374, 462).

Les *Arch. du Fin.* citent dame *Jeanne-Thérèse de la C.*, veuve de Jeanne *Le Bras de Kerlambert* en 1693 ; — et noble homme *René de la C.*, en 1745 (B, 125, 923).

Le *Pouillé de Vannes* cite *Guillaume de la C.*, notaire apostolique, recteur de Persquen en 1665, mort en 1682, à qui succéda *Joseph de la C.*, qui résigna cette cure en 1717 (p. 476).

Le *Pouillé de Rennes* cite frère *Gilles de la C.*, moine de Saint-Melaine, inhumé dans l'église de l'abbaye en 1342 avec l'inscription « rector de Genesio » ; — *Jean*, recteur de Saint-Onen en 1386 ; — *Gervaise de la C.*, prieure de la Ville-es-Nonains en 1411 ; — *Louis*, prieur de Saint-Sauveur des Landes en 1416 ; — *Jean*, recteur de Saint-Léonard de Fougères en 1457 ; — *N.*, prieur du Brégain en 1475 ; — *François*, archidiacre de Rennes, résignant en 1564 ; — *Charles, sr du Buron*, docteur en droit, recteur d'Ercé en la Mée en 1590 (I, 174 ; II, 41, 355, 441, 471, 619 ; IV, 567, 628 ; VI, 202, 206).

Les Mém. de la *Soc. arch d'I.-et-V.* citent encore *Louis de la C.*, prieur commendataire de Saint-Sauveur-des-Landes en 1416 ; — *Jacques de la C.*, à qui Anne de Bretagne défend de rien piller sur Morieuc et Ploernuc en 1490 (VI, 265 ; VIII, 397). — *Catherine de la C.*, à la Chapelle en Bain, en 1598, ayant épousé François *de la Motte*, puis Jehan *Aulnette* ; — et *Charles de la C.*, prieur d'Ercé, en la Mée, de 1590 à 1599 (IV, 228, 239). — Et voy. Mém. de la *Soc. arch. de Nantes*, VII. 86.

1058. — **Chapelle** (Le P. Emmanuel de la). — Nom de religion d'un Père capucin dont j'ignore le nom de famille, qui fit profession en 1614, et qui mourut à Vannes de la peste, victime de son dévouement en 1633. La *Revue Morbihannaise* a publié en 1893 (I, 272) l'inscription sur ardoise qui fut mise dans sa châsse lors de sa translation du cimetière de la Garenne à l'église de Saint-Patern en 1647 :

« Hic jacent ossa V. Patris *Emmanuelis de la Chapelle* presbyteri Capucini, qui, peste infectus, in hac Urbe Venetensi ex charitate ministrans, eadem obiit die 28 febr. 1633, inter charitatis

martires in cœlo collocandus, et in cœmeterio de *La Garaine* nuncupato primum sepultus est, ubi requievit usque ad diem 10 junii an. 1647, quo die ex impositione R. P. Fransci Trecorensis, Provincialis, facultate prius obtentâ a D.. D. Vicariis Generalibus, Sede vacante, et a Domino Rectore parochiæ S. Paterni in quâ situm est hoc cœmeterium, hæc ejus ossa in hanc Ecclesiam a Patribus et Fratribus hujus conventus processionaliter translata sunt. »

* — **Chapelle** (Séverin de la). — Pseudonyme de Louis **Olivier**, ancien maire de Guingamp et frère du sénateur des Côtes-du-Nord pour un grand nombre d'études d'économie sociale publiées depuis 1885 dans la *Revue cathol. des institutions et du droit* et tirées à part à Grenoble et à Guingamp. — Voy. **Olivier**.

1059. — **Chapelle**. — Nom de famille employé sans la particule, et répandu dans toutes les parties de la Bretagne.

Michel C., sergent royal à Dol, y eut un fils, *Julien*, baptisé le 29 juillet 1595. — Dans la même ville mourut en 1749, à 95 ans, *Vincente C.*, supérieure des Sœurs de Saint-Thomas, née par conséquent en 1654 (Paris-Jallobert, *Dol*, p. 27).

Lucrèce Chapelle, ou *Chappel*, femme de Jean-Jacques *Renouard, comte de Villayer* (fils du doyen du Conseil d'Etat et membre de l'Académie française), conseiller au Parlement de Rennes (René Kerviler, *La Bret. à l'Acad. fr. au XVII[e] siècle*, 2[e] édit., p. 467 ; *Arch. des C.-du-N.*, E, 991, pour un aveu à Pédernec, E, 1086 ; *Arch. d'I.-et-V.*, C, 3005 ; *Arch. du Morb.*, B, 1070, pour un procès au présidial de Vannes contre Nicolas Bonnecamp).

N. Chapelle, née à Saint-Brieuc en 1676, religieuse de Notre-Dame de Charité de Vannes, sous le nom de sœur *Marie de Sainte-Thérèse*, professe en 1701, mourut à Vannes le 17 septembre 1751 (*Arch. du Morb.*, Liasse du couvent de Notre-Dame, série H, non inventoriée).

Joseph C., *s[r] de la Grange*, percepteur des octrois de Pontivy en 1703 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 863).

Pierre C., écrivain à Saint-Malo, taxé pour la capitation en 1748 (*ibid.* C, 2146).

Noble homme *Louis-Urbain C.*, receveur des devoirs à Gourin en 1713 (*Arch. du Morb.*, B, 2323 et *Arch. du Fin.*, B, 529).

Florent C., mari de Renée *Le Souchu*, veuve en 1701 sous la sénéchaussée d'Hennebont (*Arch. du Morb.*, B, 2480).

Chapellenie de *Jean C.*, à Châteaubriant, présentée par la famille de ce nom (*Ogée*, I, 165).

N. Chapelle, prêtre de Plémet, insermenté en 1790 et incarcéré à Dinan en 1792, ne fut pas déporté parce qu'il avait plus de 60 ans. Rentré à Plémet, il fut rencontré dans un champ, lisant son bréviaire, par un détachement de soldats, en 1794, et massacré sur place (Tresvaux, *Perséc. révol. en Bret.*, II, 50).

Mathurin C., né à la Prénessaye, le 20 août 1798, frère de l'Instruction chrétienne en 1826, sous le nom de frère *Léonard*, mort à

Ploërmel le 25 septembre 1877 ; — et *Pierre-Marie C.*, né à Pleugriffet le 29 mars 1839, frère *Cyr-Marie* en 1854, mort à Ploërmel le 20 mars 1859 (*Chron. de l'Institut* (I, 351 ; II, 124).

Un recteur de Saint-Guinou en 1877 (*Pouillé de Rennes*, VI, 73).

François-Aristide C., négociant à Nantes, membre de la Société des Hospitaliers Sauveteurs bretons en 1877 (*Annales du bien*, III, 70).

* — **Chapelle aux Fitzméens** (De la). — Nom additionnel emprunté à une ancienne seigneurie de la paroisse de ce nom et porté par les de **Saint-Gilles**.

* — **Chapelle-Boby** (De la).— Nom additionnel emprunté à une ancienne seigneurie près Rennes, et porté par les **Sauveur**. — Et voy. **Boby**.

* — **Chapelle-Bouëxic** (De la). — Voy. du **Bouëxic** de la Chapelle.

* — **Chapelle-Chaussée** (De la). — Nom additionnel emprunté à une ancienne seigneurie de la paroisse de ce nom, et porté par les de **Bégasson** (*Arch. du Morb.* E, suppl. 621, 623) et les de la **Vallée**.

* — **Chapelle-Cobatz** (De la). — Nom additionnel emprunté à une ancienne seigneurie de Carfantain, et porté par les **Blanchard** et les **Uguet**.

* — **Chapelle-Coquerie** (De la). — Nom additionnel porté par les **Bonnier**. — Voy. ce nom et ajoutez *Arch. du Morb.* E, suppl. 547 et 692 ; *Arch. d'I.-et-V.*, C. 2691, 2814 ; *Arch. de la L.-Inf.* B, 2287 ; G, 22 ; *Ogée*, I, 498 ; II, 206).

* — **Chapelle-Craonnière** (De la). — Nom additionnel porté par les de la **Corbière**.

* — **Chapelle-Gascherie** (De la). — Nom additionnel d'un commissaire des Etats en 1707 (*Arch. d'I.-et-V.* C, 2794), dont je n'ai pas retrouvé le patronymique.

1060. — **Chapelle-Glen** (De la). — Nom de famille emprunté à une ancienne seigneurie de Saint-Sulpice-des-Landes qui parut à la réformation de l'évêché de Nantes en 1440 (*Ogée*, II, 877) et qui a été porté plus tard en additionnel par les de **Penhouët** (*Hist. de Morlaix*, p. 73).

* — **Chapelle-Guillaume** (De la). — Nom additionnel porté par les **Sauvaget**.

* — **Chapelle-Launay** (De la). — Nom additionnel porté par les de **Francheville**.

* — **Chapelles** (Des). — Nom additionnel emprunté à plusieurs anciennes seigneuries, dont l'une en Irodouer, et porté par les **Bréal, Bretton**, de la **Forest**, **Foulon** (*Arch. du Morb.* E, suppl. 502) ; **Guinot, Le Ny** (*Arch. du Fin.*, B, 52) ; **Rosmadec, Valaize**, etc. — Je signale en particulier que le *comte des Chapelles* décapité en 1626 avec Bouteville, pour s'être battu en duel, est un *Rosmadec* (Voy. la *Revue hist. de l'O.* de 1888).

1061. — **Chaperon, Chapperon, Chapron** ou **Chappron**. — Nom de famille que je rencontre au moins depuis le XIIIe siècle en la personne de *Robert* qui figure en 1274 dans une vente au vicomte de Rohan (*Anc. év. de Bret.* VI, 194), et qui est entré dans la composition des noms de lieu *La Chapperonnais* en Evran, la *Chaperonnière* en Jallais, *La ville Chaperon* en Saint-Goueno, etc. — Une ancienne famille de chevalerie bretonne de ce nom ne fut pas déclarée de noblesse dans notre province en 1668 parce qu'elle avait émigré en Anjou, Aunis, Poitou et Guyenne, mais un rameau de la branche de Guyenne est venu s'établir à Morlaix et à Brest.

I. — Les **Chaperon de Savenières** en Anetz et de **Terrefort** en Guyenne.

Le *Nob. de Courcy* fait deux familles différentes des **Chaperon de Terrefort** en Guyenne dont sortent actuellement ceux de Morlaix portant « de gueules à l'arbre terrassé de sinople, le tronc traversé d'une levrette courante d'argent, et surmonté de 3 étoiles rangées de même en chef, » (I, p. 223, et blason gravé pl. LXIX, n° 14 ; et *Généalogie Chaperon*, p. 18) — et des **Chapperon de Savenières** éteints au XVe siècle et portant « d'argent à 3 chaperons de gueules »(I, 224 et blason gravé pl. LXIX, n° 15 et *Dict. hérald. de Bret.*, p. 8, 340) ; — mais la *Généalogie Chaperon* publiée en 1876 à Brest chez Roger (143 p. in-8°) démontre qu'il n'y a là qu'une seule et même famille issue de *Guillemot C.*, probablement descendant de *Robert*, cité ci-dessus; ce *Guillemot C.* figure dans un acte d'Olivier, vicomte de Rohan, passé en sa cour de Ploërmel qui approuve une vente faite par Alain Chabot à Olivier de Rohan son fils, acte scellé du sceau de *Guillemot C.* (aux 3 chaperons), mais à requête du dit Alain « qui n'a propre scel » le lundi après les Rameaux de l'an 1322 (*Pr.* de dom Mor., I, 1328, qui citent aussi, I, 1644, un écuyer d'une compagnie de Du Guesclin en 1370 ; et II, 1015, un arbalitrier de la montre de Penhouët en 1420).

Vers 1420 la famille *Chaperon* était divisée en 3 branches, celle *de la Chaperonnière*, paroisse de Jallais, près de Beaupréau en Anjou ; celle de *la Chabocière*, paroisse du Pin en Mauges, aussi en Anjou, et celle *de Savenières*, en Anetz au Comté Nantais.

La branche de *La Chaperonnière* se fondit en 1440 dans *du Plessis*.

La branche de *Savenières* compte *Rolland C.*, chevalier, qui figure parmi les nobles exempts de l'impôt du fouage dans l'enquête de la paroisse d'Anetz, réf. de l'évêché de Nantes en 1437. Son

fils *François* épousa en 1465 Anne *de Chevigné*, dont il n'eut qu'une fille, *Jeanne C.*, dernière héritière de cette branche, qui épousa en 1496 Gilles *de Clérambault* (*Arch. de la L.-Inf.* ; II, 383 ; Cornulier, *Comté nantais*, p. 335 ; Couffon, *Rech sur la chev. de Bret.*, II, 394, 503 ; et voy. la *Généalogee C.*, p. 36 à 42).

La branche de la *Chabocière* continua seule, jetant deux rameaux en Poitou et en Aunis où elle était établie depuis 4 générations en 1629, et d'où sortit *Julien C.*, établi à Libourne en 1616, auteur des *Chaperon* de Guienne.

De ces derniers est issu *Guillaume-Louis C.*, né à Libourne le 17 septembre 1784 qui épousa en 1812, à Morlaix, Madeleine-Angélique-Aimée *Alexandre*, se fixa en Bretagne et mourut à Morlaix le 18 mai 1852.

Charles-Henri C., né le 15 avril 1818, aspirant de marine en 1836, ✠ en 1839 pour l'assaut de Martin Garcia ; capitaine de frégate en 1855 après la prise de Sébastopol, O. ✠, médaillé de Crimée et d'Italie, épousa en 1852 à Brest Augustine-Elisa *Buglet*, dont 2 fils : *Clément-Louis-Henri*, né le 15 août 1857, et *Clément-Guillaume-Amand*, né le 9 février 1870. Il est l'auteur de la généalogie précédemment citée.

II. — **Autres Chaperon** de Morlaix.

L'*Hist. de Morlaix* signale un trésorier de l'hôpital en 1700, administrateur des hospices en 1701, — un lieutenant de la milice bourgeoise en 1728, — et noble homme de *J.-B. Chapperon*, administrateur des hospices en 1760, procureur noble de la paroisse Saint-Mathieu en 1770, second consul en 1781 (p. 97, 141, 232, 234, 235, 339).

Louis Chaperon, de Morlaix, a publié :

1. — Essai sur la loi des boissons. — *Morlaix*, imprim. de Guilmer, 1830, in-8° de 108 p.

2. — De la taxe égalitaire, ou Considérations sur l'avenir des droits sur les boissons et sur une nouvelle matière imposable, en 1840. — *Morlaix*, Lédan, et *Paris*, Dufart, 1841, in-8° de 144 p.

III. — **Chaperon** divers.

Les *Arch. des C.-du-N.* citent *Jean* et *Julienne C.*, rendant hommage à Lamballe en 1583 ; — *Roland*, rendant hommage au prieuré de Saint-Martin ; — et *Pierre*, achetant des terres en Plémy en 1750 (E, 191, 386, 716).

Les *Arch. du Fin.* citent *Marie C.*, femme de noble homme *Adam, s^r des Landes*, à Crozon en 1736 (B, 599).

Les *Arch. de la L-Inf.* citent *V. J. Chaperon*, prêtre, prêchant l'Avent à la cathédrale de Saint-Pol de Léon en 1768 (B. 2596).

Un recteur de Visseiche mort en 1693 (*Pouillé de Rennes*, VI, 481).

Parmi les Frères et Sœurs de la confrairie du Saint-Esprit de Machecoul on rencontre *Marie C.* en 1513 (*Confrairie*, etc., p. 24).

Jean-Baptiste C., né à Saint-Etienne de Montluc en 1754, prêtre en 1781, vicaire à Thouaré, resta dans le diocèse pendant la Révo-

lution et fut nommé en 1802 curé d'Anetz où il mourut le 17 décembre 1808 (*Sem. rel. de Nantes*, 1887, p. 1211 ; Lallié, *le Dioc. de Nantes*, I. 466, 570 ; II, 70 ; Kersauson, *Etat séculaire*, p. 53).

IV. — **Chapron** divers.

Les *Arch. des C.-du-N.* citent de nombreux titulaires au XVIIe siècle en Saint-Eloi, Coëtlogon, Etables, etc. (B, 83, 87, 291, 295, 1013, 1054, 1216).

Les *Arch. du Fin.* citent des *C.* à Mezle-Carhaix au XVIIe siècle (A, 11, 13, 14).

Les *Arch. ae la L.-Inf.* citent *François C.*, prêtre, en renvoi d'aveu à Carhaix pour un convenant en Maël-Carhaix (B, 1075). Et voy. *ibid.* E, 723.

J. Chaperon, prêtre, signe les statuts de la confrairie des prêtres de Saint-Jean de Montfaucon en 1618 (*Revue hist. de l'Ouest*, VII, doc. 39).

Vincent C., profès des jésuites en 1770, se retira à Morlaix après la dispersion.

Léon C., né à Nantes en 1861, sulpicien depuis 1883, est professeur au Grand Séminaire de Bordeaux (*Etat du clergé nantais* pour 1894 ; et Kersauson, *Etat séculaire*, p. 53).

Un notaire à Guémené-Penfao, syndic des notaires de l'arrondissement de Saint-Nazaire en 1894.

Le nom est porté plusieurs fois à Saint-Nazaire.

* — **Chaperonnaye** (De la). — Nom additionnel emprunté à une seigneurie d'Evran, et porté par les **Chesnel**.

1062. — **Chapic.** — Nom de famille de Vannes qu'on y rencontre au moins depuis 1788 (*Arch. du Morb.*, B, 1339) jusqu'à nos jours.

1063. — **Chapier.** — Nom de famille qui figure pour la Bretagne à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, II, 1086.

1064. — **Chapin.** — Nom de famille du pays de Saint-Brieuc, dont je rencontre *Jean*, receveur de la cour de Plancoët en 1474 (*Revue de Bret. et de Vendée*, 1886, I, 230) ; — *Gilles*, rendant aveu à Plédran en 1701 (*Arch. des C.-du-N.* E, 825) ; — un vicaire à Saint-Glen, signant la protestation des prêtres du canton de Moncontour en 1844 (*Français de l'Ouest* du 7 avril) ; — et un missionnaire parti pour les Etat-Unts en 1854 (table des *Annales de la prop. de la foi* pour 1853 à 1874, p. 442).

1065. — **Chaplain, Chaplin** et **Chapplain.** — Nom de famille de Haute et Basse-Bretagne, qu'il faut sans doute identifier avec celui de *Chapelain* cité ci-dessus, mais qui semble se localiser dans certains cantons avec chaque orthographe spéciale.

Les *Arch du Fin.* citent *François-Germain Chapplain* à Concarneau en 1752 (B, 1266), et les *Arch. d'I.-et-V.*, *Yves Chapplain*, notaire de la juridiction de la châtellenie de Daoulas en 1674 (C, 970).

L'orthographe *Chaplain* se rencontre surtout à Saint-Brieuc. On j'imagine qu'il faut identifier quelques-uns des personnages qui suivent avec des *Chapelain*, car j'ai dit que le nom de la fondatrice des Filles de la Providence est mentionné avec les deux orthographes.

Un *Chaplain*, procureur à Saint-Brieuc en 1790 (*Revue de Bret. et de Vendée*, 1889, I, 124), était membre du Conseil général des Côtes-du-Nord en l'an VIII. C'est sans doute lui qui a signé la pièce suivante en 1791.

Adresse pour la réforme des officiers de l'armée, présentée à l'Assemblée nationale, par les frères du département des Côtes-du-Nord, réunis dans le sein de la Société des amis de la Constitution de Saint-Brieuc, pour l'installation de M. Jacob, évêque du département — *Saint-Brieuc*, imp. de J.-M. Beauchemin, 1791. In-4° de 16 p.

Une dame *Chaplin* fournit des cocardes et deux drapeaux à la troupe et à la communauté de ville de Lamballe en 1790 (*Arch. d'I.-et-V.*, C, 513).

Pierre Chaplin fut député des perruquiers de Nantes en 1791 pour une adresse aux officiers municipaux (Journal de la *Corresp. de Nantes*, VIII, 233, 234).

Ludovic Chapplain dont j'ignore le lieu de naissance, bibliothécaire de la ville de Nantes, puis archiviste du département de la Loire-Inférieure, membre de la *Soc. acad. de Nantes* et son secrétaire général en 1838, directeur du journal *Le Breton* en 1852, a publié :

1. Nombreux articles dans le *Lycée armoricain* sous le pseudonyme de **Budic l'armoricain** ou de **Le flaneur breton**.

2. — Compte rendu des poésies de Mlle Elisa Mercœur (signé **Ludovic**), — dans le *Lycée armoricain*, IX, p. 321, 322.

3. — Pierre Landais, scène historique bretonne (signé : *Ludovic Chapplain*). — *Ibid.*, XI, p. 391 à 421.

4. — Notice historique sur le théâtre de Nantes, suivie d'un Prologue en vers pour l'ouverture de l'année théâtrale 1825, par MM.* et *. — *Nantes*, impr. Mellinet-Malassis, 1825, in 8°, 44 pp.

5. — La première représentation théâtrale à Nantes, ou une page de la vie d'un grand homme (1648), scènes historiques (sur Molière et signée **Ludovic**) — dans la *Revue de l'Ouest*, suite du *Lycée armoricain*, au t. I.

6. — Travaux publiés dans les **Annales de la Société académique de Nantes** de 1828 à 1839.

A. — Lettre d'un Armorique ; extrait d'un rapport. — 1828, p. 71 à 73.

B. — Rapport sur la présentation de M. Billault (le futur ministre) ; — 1833, p. 112 à 116.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE.

